l'architecture d'aujourd'hui

italie

l'architecture d'aujourd'hui

André Bloc
directeur général

Pierre Vago
président du comité de rédaction

Alexandre Persitz
rédacteur en chef

italie 2

constructions diverses

Ce numéro a été réalisé avec le concours de Vittoriano Vigano, architecte, correspondant de l'Architecture d'Aujourd'hui en Italie

48 — 24e ANNÉE — JUILLET 1953
5, Rue Bartholdi, Boulogne (Seine)
Téléphone Molitor 61-80 et 61-81

ABONNEMENTS UN AN (six numéros) FRANCE ET UNION FRANÇAISE : 4.800 FR. - BELGIQUE : 775 FR. BELGES SUISSE : 70 FR. SUISSES - AUTRES PAYS : 16 DOLLARS
Ce numéro : FRANCE : 900 FR. ETRANGER : 1.000 FR.
Directeur de Publicité : A. MARGUERITTE
Ce NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ A 13.500 EXEMPLAIRES - DIFFUSION CONTROLÉE PAR L'OFFICE DE JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION

9e CONGRÈS DES "C. I. A. M." - AIX-EN-PROVENCE - 19-25 JUILLET

par ANDRÉ BLOC

Le IXe Congrès des CIAM vient de tenir ses assises dans les locaux des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence.

Conformément à ses traditions, les CIAM ont le désir de discipliner les travaux des congressistes en réunissant ceux-ci dans des Commissions chargées d'étudier des programmes précis. C'est ainsi qu'au cours de réunions antérieures, les CIAM ont eu le grand mérite de faire aboutir la Charte d'Athènes et la Grille CIAM. Cette année, le programme était plus complexe encore. Il s'agissait de tenter de mettre sur pied une Charte de l'Habitat.

« L'Architecture d'Aujourd'hui » ayant été informée de ce programme par les membres CIAM de son Comité, avait préparé un important travail que nos abonnés et lecteurs pourront demander à « L'Architecture d'Aujourd'hui » s'ils sont intéressés. Il est bien évident que, malgré toute leur activité, les Commissions des CIAM ne peuvent pas prétendre, en quelques jours de travail, résoudre complètement les problèmes qui leur ont été posés. C'est donc ultérieurement que l'on pourra se rendre compte des résultats acquis.

Outre le travail des Commissions, on a pu prendre connaissance à Aix d'un certain nombre de grilles présentées par des architectes de tous pays. Parmi les grilles des architectes français, signalons celle du Groupe Lods concernant le projet des « Grandes Terres » (se reporter au numéro 46 de « L'Architecture d'Aujourd'hui », pages 62 à 65) et une excellente analyse présentée par un Groupe de jeunes architectes sur le Secteur urbain de Boulogne-Billancourt.

Les architectes CIAM du Maroc, sous la direction de leur délégué, Jean Chemineau, ont présenté d'excellentes études de Michel Ecochard et de Candilis sur les problèmes d'habitat musulman dans la région de Casablanca.

Pour l'Algérie, M. P. A. Emery et M. Maisonseul ont présenté également une excellente analyse d'un bidonville situé en plein cœur d'Alger. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette étude dans un prochain numéro.

Signalons, parmi les grilles les plus intéressantes, celles de MM. Drake et Lasders pour le quartier de Paddington à Londres et une grille italienne pour une unité d'habitation, établie selon les normes du plan Fanfani dans le cadre de la gestion Ina Casa, pour le parc Bernardo à Gênes (architectes : Luigi Carlo Daneri, Luciano Grossi et Bianchi, Giulio Zappa).

Les CIAM fêtaient cette année la 25e année de leur fondation et organisaient une fête sur la terrasse de l'unité d'habitation de Marseille. Les travaux très sérieux accomplis par les membres du Congrès CIAM méritaient bien cette petite récompense.

Toutefois, pourrions-nous faire quelques réserves quant au système de travail tel qu'il s'est effectué cette année dans les Commissions. De nombreux jeunes architectes et étudiants se sont joints à certaines Commissions qui ont compté ainsi parfois plus de cinquante membres. Est-il possible à des groupes de personnes plus ou moins parfaitement qualifiées de faire un travail substantiel en quelques jours ? Les fondateurs et dirigeants actuels des CIAM ont évidemment le souci d'établir la continuité de leur action en faisant confiance aux jeunes. Cette idée excellente pourra sans doute donner de bons résultats, mais le travail devrait, selon nous, être préparé tout autrement.

Le nombre des questions à résoudre est très grand et l'urgence des problèmes de l'habitat a sans doute amené les dirigeants des CIAM à porter les efforts principaux sur la Charte de l'Habitat.

Un thème aussi complexe et aussi vaste aurait dû faire l'objet d'un travail préliminaire afin de pouvoir être débattu en Congrès et non dans des Commissions recrutées parfois quelque peu au hasard.

D'autres thèmes importants n'ont pas été traités. Il est certain, par exemple, que le problème du plan-masse, que nous considérons comme fondamental, a été jusqu'à présent laissé de côté et, nous voyons constamment de si mauvais exemples, qu'il convient d'en rechercher les raisons et d'y porter remède.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur l'exposition organisée cette année par la Galerie Arnaud dans les salles et les cours de l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix sur le thème de la Synthèse des Arts. Nous avons entendu de violentes protestations d'un certain nombre de délégués étonnés d'une manifestation aussi incomplète et désordonnée : œuvres mal choisies, mal sélectionnées, n'ayant aucune valeur d'enseignement et d'éducation et, surtout, mal présentées.

Seuls, quelques tableaux ou céramiques de Fernand Léger avaient une valeur propre mais, comme pour les autres œuvres, leur présentation laissait à désirer. Faute de place, les tableaux décrochés étaient laissés le long des parois des salles ; quant aux sculptures, certaines étaient éparpillées sur les graviers de la cour.

En conclusion, il faut attendre quelques semaines pour tirer les enseignements définitifs de ce IXe Congrès CIAM sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

André BLOC.

PREMIÈRES CONCLUSIONS DU CONGRÈS par LIONEL SCHEIN et CLAUDE PARENT.

Jeunes en très grand nombre et « encore jeunes » se sont retrouvés pour ce neuvième Congrès ayant pour thème l'Habitat.

Les participants ont envisagé le problème dans son ensemble et sous tous ses aspects. Les études ont été conduites dans le cadre de diverses Commissions : Urbanisme, Synthèse des Arts, Législation, Sociologie, Technique, pour essayer de jeter les premières bases d'une Charte de l'Habitat.

Parallèlement a été poursuivie l'analyse des grilles présentées par les différents groupes.

Malgré les difficultés dues à l'organisation matérielle, les Commissions ont eu le mérite d'avoir saisi le problème qui leur était dévolu et de l'avoir pleinement posé.

Les premières conclusions peuvent être ainsi exprimées :

— Il n'appartient pas de construire selon des types déterminés, en France ou ailleurs, mais de satisfaire, dans le cadre de l'aménagement d'un territoire donné, à tous les besoins de l'homme. « Le logis » n'en est pas un s'il demeure isolé, si la solution architecturale choisie n'incite pas l'homme à passer le seuil de sa porte ; les prolongements naturels du logis ne doivent pas être des « points de divergence urbaine » mais permettre l'épanouissement de la vie des êtres humains.

— Il n'appartient plus de rechercher une architecture « nationale » ou « internationale » mais de déterminer certaines données de base correspondant aux climats. Ce ne sont plus les frontières mais les limites climatiques qui orienteront les créations des architectes. Aux différents climats correspondront des formes architecturales caractéristiques.

— Il n'appartient pas de considérer comme synthèse des arts la juxtaposition d'une sculpture et d'un volume, d'un tableau et d'un mur. Peintres et sculpteurs doivent fournir à l'architecte des éléments qui lui permettent de modeler l'espace.

— Il n'appartient plus de construire ou de projeter dans le cadre du chaos législatif actuel. Le développement de l'habitat contemporain se trouve — dans la plupart des pays — paralysé en raison de l'incohérence des lois. Il est nécessaire de trouver une forme de législation qui tienne compte des multiples facteurs qui interviennent dans la création « d'un cadre de vie », qui en permette l'entretien et en facilite le renouvellement en fonction même de l'évolution de l'homme qui l'occupe.

— Ce qui est nécessaire à l'homme, ce n'est pas seulement « l'habitat épiderme » ou « l'habitat abri », la vie sociale doit trouver ses prolongements dans le logis et vice-versa. L'unilatéralité crée le taudis.

— Il n'appartient plus de construire au moyen de techniques qui faussent l'évolution de l'esprit architectural. Procédés et matériaux nouveaux doivent trouver leur emploi précis.

Telles sont les premières conclusions du Congrès. L'analyse des grilles présentées par les différents groupes a permis de confronter des thèses relatives aux mêmes problèmes dans des régions de climats différents. Celles du groupe Maroc montrent, que dans un pays où le problème de l'habitat reste entier, les architectes sont parvenus à saisir la complexité des besoins du « plus grand nombre » (1).

Les grilles du groupe « Mars », des groupes italien, allemand et autrichien ont été particulièrement remarquées ainsi qu'une étude présentée par un groupe d'étudiants, sur un voyage au Cameroun. L'extraordinaire habileté constructive et la maîtrise incontestée des bâtisseurs noirs a été, pour beaucoup d'entre nous, un sujet de réflexion.

Enfin, une Commission avait été spécialement chargée d'étudier l'important et délicat problème de la formation de l'architecte. Il a été dit beaucoup de choses, plus ou moins fondées, à ce sujet. Ce qui apparaît le plus urgent est de bien poser le problème et de le résoudre sans tarder. Chaque école doit accorder ses méthodes d'enseignement à l'évolution des données d'un « métier » qui a pour but essentiel de créer le cadre de vie des hommes de notre temps.

Les travaux et les premières conclusions apparaissent comme une réponse simple, vraie et humaine à la question posée.

(1) Voir à ce sujet la brochure éditée par « L'Architecture d'Aujourd'hui », à l'occasion du Congrès, comportant des études préliminaires à la Charte de l'Habitat, par V. Bodiansky, G. Candilis, M. Ecochard et M. Lods.

TROISIÈME CONGRÈS DE l'U. I. A.

Nous rappelons que le troisième Congrès de l'Union Internationale des Architectes aura lieu, à Lisbonne, du 20 au 27 septembre. Dans notre numéro 46, nous avons publié l'ensemble des thèmes de discussion proposés et les noms des présidents et des rapporteurs.

A l'occasion de ce Congrès, trois expositions seront organisées :

1° L'exposition permanente et itinérante de l'U.I.A. avec le concours de plusieurs sections de l'Union ; 2° Une exposition des techniques traditionnelles de la construction portugaise ; 3° Une exposition d'architecture contemporaine brésilienne.

DISTINCTION

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de M. André Remondet au grade de Docteur Honoris Causa de l'Université de Western Reserve, Cleveland (Etats-Unis). Nous le prions de trouver ici nos sincères félicitations.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA RADIODIFFUSION

Nous avons dû remettre la publication des principaux projets de ce concours à notre prochain numéro qui paraîtra au mois d'octobre.

CONSEIL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Lors de sa dernière réunion, le Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes a procédé au renouvellement de son bureau.

En plus de M. Jacques Duvaux, ancien Secrétaire général, nommé Président du Conseil supérieur par décret publié dans le « Journal Officiel » du 23 juillet 1953, ont été élus :

MM. Henri Prost et Paul Tournon, Censeurs ; Urbain Cassan, Secrétaire général ; René Vivier, Secrétaire général adjoint ; Fernand Chevalier, Trésorier ; J.-B. Mathon, Trésorier adjoint.

CONCOURS DE L'OFFICE DU LOGEMENT DE LA FEDERATION PARISIENNE DU BATIMENT

L'Office de Logement, créé par la Fédération Parisienne du Bâtiment, avec le concours du Comité Interprofessionnel du Logement et de l'Urbanisme de la Région Parisienne (C.I.L.U.R.P.) et celui des autres organisations professionnelles du département de la Seine, s'est fixé pour objectif la construction en série de logements économiques en immeubles collectifs.

Ce but limité répond évidemment à un objet social dont l'importance ne saurait échapper à personne. Il répond également à des préoccupations d'ordre professionnel.

Les reproches faits aux constructeurs au cours de ces dernières années d'atteindre des prix trop élevés sont sans doute en partie justifiés, mais il n'est pas équitable d'en attribuer la responsabilité à ceux dont la vocation est de construire : architectes et entrepreneurs.

Il n'est en effet pas douteux que sur le plan de la technique pure, la France n'a rien à envier aux autres pays du monde civilisé et que la qualité de ses techniciens, ingénieurs, cadres moyens, agents de maîtrise et ouvriers est égale, sinon supérieure, à celle que l'on rencontre hors de nos frontières.

Dans ces conditions, s'il est avéré que la construction est relativement plus chère en France que dans nombre de pays, il est hors de doute que le fait n'est imputable qu'aux méthodes d'organisation administratives et financières régissant l'activité du bâtiment et qui ne répondent pas aux impératifs de la conjoncture présente.

La Fédération Parisienne du Bâtiment a donc voulu démontrer que lorsque les professionnels du Bâtiment sont maîtres de leurs destinées, il leur est possible de parvenir à des résultats aussi bons, sinon supérieurs à ceux que l'on a pu constater à l'étranger au cours de ces dernières années.

Le concours institué par l'Office du Logement avait par conséquent essentiellement pour objet de confier aux architectes et aux entrepreneurs la responsabilité totale de la conception, puis de la réalisation des ouvrages, en leur assurant des garanties telles qu'ils pussent arriver au plus juste prix.

Pour parvenir à ce but, il a fallu d'abord concilier le point de vue des architectes et celui des entrepreneurs.

La constitution des groupements où les uns et les autres sont étroitement solidaires posait des problèmes sérieux eu égard aux règles établies et aux usages.

Les difficultés dans ce domaine ont été levées, grâce à la parfaite compréhension des membres de l'Ordre des Architectes, qui ont signé avec la Fédération Parisienne du Bâtiment un protocole d'accord où sont aussi précisément que possible délimitées les parts de responsabilité de chacun à l'intérieur du Groupement, ainsi que le rôle imparti aux architectes conformément aux règles de leur Ordre dans la réalisation des ouvrages conçus en commun.

Nous avions la conviction qu'une fois aplanie cette difficulté majeure, la voie serait ouverte aux réalisations.

L'étude dans un groupement solidaire apporte à tous la sécurité dans l'efficacité des solutions apportées par les divers participants et le sentiment que les études n'étant pas faites en vain (comme c'est trop souvent le cas lorsque l'on recourt aux méthodes traditionnelles d'adjudication), les entreprises pouvaient s'abstenir de prévoir la part de frais généraux généralement réservée à la couverture des études menées sans espoir de réalisation. Ainsi est atteint un premier objectif d'abaissement du coût de la construction qu'il a été envisagé de compléter par la garantie de la répétition des ouvrages et par celle d'un paiement accéléré.

Sur ces diverses bases, le concours de l'Office du Logement était tout tracé : s'engager vis-à-vis des groupements constitués à leur procurer des marchés étendus sur plusieurs années et comportant des tranches annuelles d'égale valeur, avec un financement continu.

La sécurité apportée aux entreprises par ce financement continu et la certitude d'une utilisation rationnelle de leurs moyens de production (matériel et main-d'œuvre), devaient en effet les encourager à serrer de très près les prix de revient des ouvrages que leur groupement avait conçu.

Parallèlement à ces préoccupations, l'Office du Logement a établi les prix maxima qu'il ne fallait pas dépasser pour chaque type de logement, de façon que ceux-ci demeurent à la portée des classes sociales les moins favorisées, tout en maintenant toutefois le principe essentiel d'après lequel le logement doit être payé par son bénéficiaire.

En conclusion, l'Office du Logement a mis les groupements d'entreprises concurrents en présence de deux impératifs : ne pas dépasser un prix maximum par type de logement ; donner, pour ce prix, le maximum possible de confort.

En outre, il était bien évident que le jugement du concours devrait tenir compte d'éléments importants tels que la résistance mécanique des ouvrages, les isolations thermiques et phoniques, l'adaptabilité des projets aux différents terrains possibles, enfin, le caractère plastique des conceptions.

Dès le concours lancé, l'Office du Logement a eu la confirmation que ses vues étaient justes, puisqu'aussi bien plus de 70 groupements d'entreprises et d'architectes ont demandé leur admission et 46 groupements ont remis des propositions au concours.

Ce résultat, en confirmant les espoirs mis dans cette formule, encourageait vivement à poursuivre les efforts. Le dépouillement des projets a permis de constater que dans la limite très étroite des prix impartis, les solutions présentées offraient des conceptions dignes d'être comparées à certaines réalisations antérieures plus onéreuses.

Il est certain, par contre, que les conditions mêmes imposées aux concurrents (chantiers ne présentant pas le caractère d'expérience, limitation des tranches d'exécution ne justifiant pas l'exploitation d'un matériel technique complexe), n'ont pas permis à ceux-ci d'envisager des solutions particulièrement révolutionnaires. C'est ainsi qu'une forte proportion des études présentées comportent des immeubles de quatre étages sur rez-de-chaussée avec maçonnerie porteuse, solution éminemment traditionnelle. Seules, certaines variantes en hauteur adoptent des solutions plus audacieuses et techniquement plus nouvelles.

L'Office du Logement est prêt maintenant à entrer dans la voie des réalisations : des marchés vont être passés avec les cinq premiers groupements désignés au concours pour une première tranche d'environ 150 à 200 logements par groupement et ces marchés seront reconduits pendant les cinq ans prévus sur des terrains nouveaux que la loi foncière aidera sans doute à trouver plus facilement que par le passé.

G. de PESLOUAN,
Ingénieur E.T.P.

Les modalités de ce concours, ainsi que les résultats obtenus, ont vivement intéressé les milieux professionnels du bâtiment, les administrations et même l'opinion publique.

Le programme, d'une formule très différente de celle adoptée jusqu'à présent pour les concours en équipe organisés par les collectivités ou le M. R. U., se distingue principalement par les points suivants :

— Les équipes concurrentes, composées d'entreprises, d'architectes, d'ingénieurs, sont représentées par une entreprise pilote.

— Les entreprises formant équipe se présentent sous la forme d'un groupement, solidaire vis-à-vis du maître de l'œuvre.

— Une convention est passée entre les divers membres de l'équipe, précisant les droits et les obligations de chacun. Cette convention délimite notamment le rôle de l'architecte au sein de l'équipe et les modalités de sa rétribution. (Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes a exigé que ces contrats lui soient soumis pour approbation).

Il semble donc qu'au départ le règlement du concours prévoyait la possibilité de la modification des rapports existant normalement entre architecte, entrepreneur et maître de l'œuvre et l'attribution, en partie, de la tâche de l'architecte soit à l'entreprise, soit à l'ingénieur.

La révision des concepts fondamentaux qui sont à la base de l'organisation de notre profession sont à l'ordre du jour. Les attaques réitérées lancées contre la profession ont créé un malaise grandissant. Il est certain que les architectes, malgré leur désintéressement traditionnel des problèmes touchant l'organisation de leur propre profession, seront, s'ils veulent survivre, obligés de s'attacher à la réorganisation de leur code professionnel. Il est intéressant, toutefois, de constater que, dans le cadre de ce concours, qui offrait pour la première fois aux architectes l'occasion d'intervenir dans une équipe sous une forme différente de celle que leur impose, en principe, le Code Guadet, les cinq projets primés sont dus à des équipes au sein desquelles les architectes ont tenu à conserver leurs responsabilités totales et n'ont renoncé à aucune des prérogatives qui sont liées à l'exercice de leur métier.

Ainsi serait démontré que la collaboration étroite et fructueuse entre entreprise, ingénieur et architecte n'exige pas, à priori, l'abandon par ce dernier du rôle prépondérant qui a toujours été le sien.

A. P.

PROGRAMME :

1.000 logements à réaliser en cinq ans par tranches d'environ 200.

Observation de tous les règlements en vigueur, notamment des « lois Courant », en vue de l'obtention des prêts et primes à la construction maxima.

PROGRAMME DE 200 LOGEMENTS :

Type	Surface	%	Prix limite
2 pièces	40 m2	25 %	1.200.000
3 pièces	50 m2	40 %	1.500.000
4 pièces	60 m2	25 %	1.800.000
5 pièces	70 m2	10 %	2.100.000

EQUIPEMENT : Cuisines avec évier, sanitaire avec lavabo, bac-douche, W.-C., production d'eau chaude, chauffage, gaz, électricité, caves, espaces de rangement. (Pas de peintures intérieures, sauf en plafond des logements et des parties communes des immeubles).

En première tranche, cinq chantiers localisés dans la région parisienne et comprenant des terrains à Argenteuil, Bezons, Vincennes, Villejuif, Créteil.

Munisol Municonfort

Le MUNISOL existe en 3 épaisseurs . 1 mm. 1 mm 5. 2 mm.

Le MUNICONFORT a les mêmes caractéristiques avec en plus une sous-couche feutre-jute de 3 mm.

12 coloris unis.
5 coloris marbrés.

EXIGEZ LA MARQUE Munivyle

Cabinet médical

Restaurant de l'aérodrome d'Orly

Salon de coiffure Messieurs et Dames

Salon de thé des Galeries Lafayette à Paris

NOUS TENONS A LA DISPOSITION DE MM. LES ARCHITECTES, ÉCHANTILLONS, RÉFÉRENCES, ET RÉSULTATS D'ANALYSE DU BUREAU VÉRITAS ET DU LABORATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

Pourquoi l'architecte préfère le tapis plastique ?..

Parce que :

- Il est à ce jour le revêtement le plus économique et le plus résistant.
- Son emploi direct sur une chape de ciment permet la suppression de tout parquet.
- Sa résistance aux produits chimiques, essence, acides, hydrocarbures et à l'abrasion, le rend pratiquement inusable.
- Il est de plus insonore, ininflammable, imputrescible, imperméable, stabilisé.

PRÉSENTATION

Ils sont livrés soit en pièces de 25 mètres en largeur de 150 cm (épaisseur : 1 mm, 1 mm 5, 2 mm) soit soudés suivant plan de surface à recouvrir.

POSE : elle ne présente aucune difficulté.

ENTRETIEN

très facile, ils se lavent à l'eau claire, au besoin à l'eau savonneuse ou javelisée.

TAPIS PLASTIQUES *en* MUNIVYLE

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

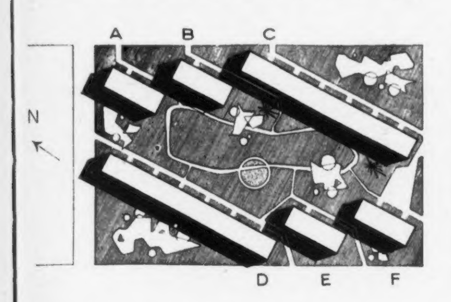


SEPL



CONCOURS DE L'OFFICE DU LOGEMENT Projet retenu pour exécution. Plans agréés comme plans-types par le M. R. U.

BOILEAU ET LABOURDETTE, ARCHITECTES. GROS ŒUVRE - CORPS D'ETAT : ENTREPRISE T. KOTLAND ET ENTREPRISE GUERRA TARCY.



Constructions métalliques : C. BEFFON.
Charpente, menuiserie : P. ET R. MARTIN.
Couverture : COURTEBŒUF ET DESCHAMPS.
Chauffage central : MISSENARD-QUINT.
Electricité : AMICA.
Huisseries et menuiseries métalliques : FER A VER
Alliage léger : STUDAL.
Terrassements : JOYEUX FRERES.
Dallages spéciaux : SOL METAL.
Revêtements linoléum : LE SOL MODERNE.
Peinture, vitrerie : RICHARD ET Cie.

Le projet comporte un ensemble de deux bâtiments à 6 escaliers, de 60 logements chacun, et de quatre bâtiments à 2 escaliers, de 20 logements chacun, soit un total de 200 logements. Ces bâtiments comprennent 4 étages sur rez-de-chaussée et un sous-sol surélevé.

Le mode de construction adopté comporte :

— murs périphériques en parpaings de pouzzolane, refends porteurs ;
— planchers dalle B. A. chauffant sur les deux faces, sans enduits de plafonds ;
— cloisons carreaux de plâtre et briques creuses ;
— couverture en alliage léger sur charpente clouée en bois ;
— menuiseries extérieures en chêne ;
— huisseries métalliques, portes isoplanes ;
— sols revêtus en linoléum, grès cérame mince et solmétal suivant destination des locaux ;
— plomberie et électricité préfabriquées au maximum ;
— conduits de fumée et ventilation système Shunt.

IMPLANTATION DES BATIMENTS

L'implantation des bâtiments prévus à double orientation permet l'ensoleillement maximum des appartements et la création de vastes espaces verts, de larges prospects et la suppression des constructions à l'alignement.

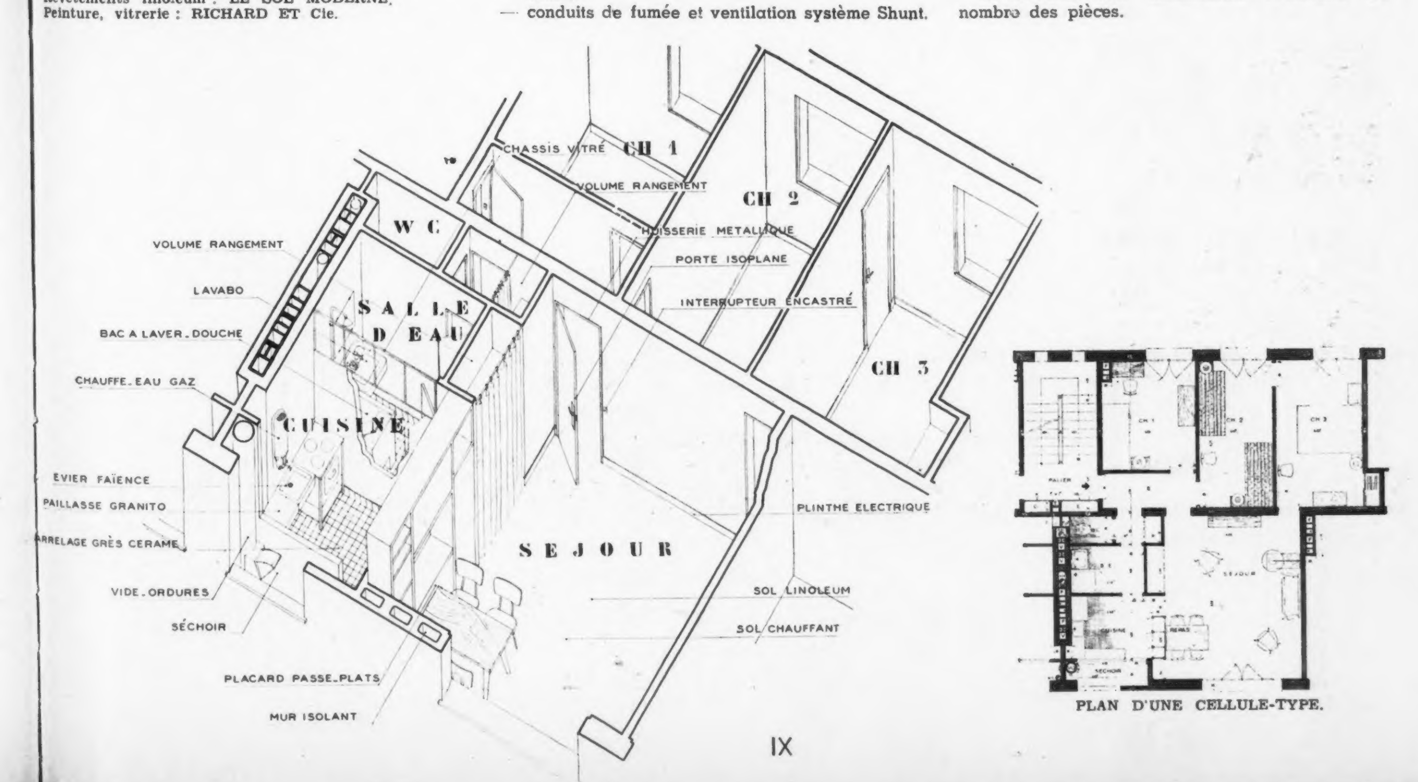
L'étude du plan a été faite en tenant compte de plusieurs facteurs principaux :

a) Permettre des conditions de vie commode et économique pour les usagers ;

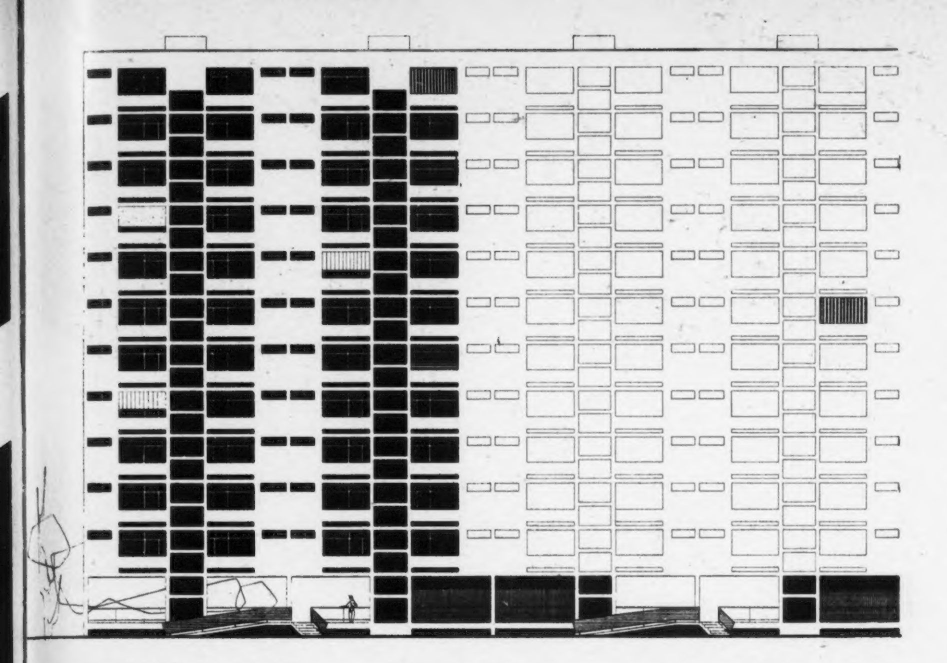
b) Concentrer les groupes sanitaires autour des colonnes montantes et des descentes ;

c) Réduire les surfaces de dégagement au profit des pièces habitables et des volumes de rendement ;

d) Permettre une modification éventuelle du nombre des pièces.



PLAN D'UNE CELLULE-TYPE.



TECHNIQUE

Accord étroit entre :
— La composition du plan ;
— Les procédés de construction ;
— L'organisation du chantier.

La technique employée comprend principalement :

les refends porteurs et les planchers B. A. d'un type mis au point par le groupement, à pose rapide sur poutrelles, coffrages récupérables, permettant une élévation et une mise hors d'eau très rapides de la structure ;

les éléments de façade, de hauteur d'étage, fabriqués sur chantier et exclusivement consacrés à l'isolation thermique et à la qualité du parement ;

l'intervention rapide des corps d'état annexes mettant en place des éléments de série.

CONFORT ET ASPECT

Façades composées de dalles de béton nervuré et d'un doublage en carreaux de mâchefer de 0,05 avec interposition d'un matelas de laine de Roche de 0,04 et vide d'air. Parement extérieur en pierre reconstituée incorporée dans la face de l'élément lors de sa fabrication.

L'aspect est celui de la pierre, l'ensemble constitue une façade à forte isolation thermique (K = 0,5) et phonique et à parement durable.

CONCOURS DE L'OFFICE DU LOGEMENT Projet retenu pour exécution. Plans agréés comme plans-types par le M.R.U.

CAZANEUVE ET PERAY, ARCHITECTES ; RENOUF, S.S.T.P., ENTREPRISES-PILOTES.

Etanchéité : S.P.A.P.A.
Menuiserie - parquets : LUCIEN BRUGERE.
Plomberie : ALBERT SPIESS.
Carrelage. Vide-ordures : PUJADE ET FUMERON.
Chauffage : FORGET ET GARNIER.
Serrurerie : TUBETAL.
Electricité : HERMEL.
Peinture - Vitrerie : RICHARD.

ADAPTABILITE AUX PROGRAMMES

Les plans sont étudiés pour permettre la plus grande souplesse dans la répartition des différents types de logements de 4, 3 et 2 pièces qui s'intègrent dans le *même gros œuvre* et *les mêmes éléments d'équipement.*

L'unité est la cage d'escalier desservant à chaque étage deux logements de trois pièces ou deux logements de quatre et deux pièces dans une proportion *dosable à volonté* et *modifiable* sans transformation du gros œuvre, des équipements et de l'aspect extérieur.

ADAPTABILITE AUX TERRAINS

TYPE A. — 5 étages sur caves, double orientation, peut être placé sur tous terrains avec des longueurs d'immeubles multiples de « l'unité-cage d'escalier », soit 12 mètres.

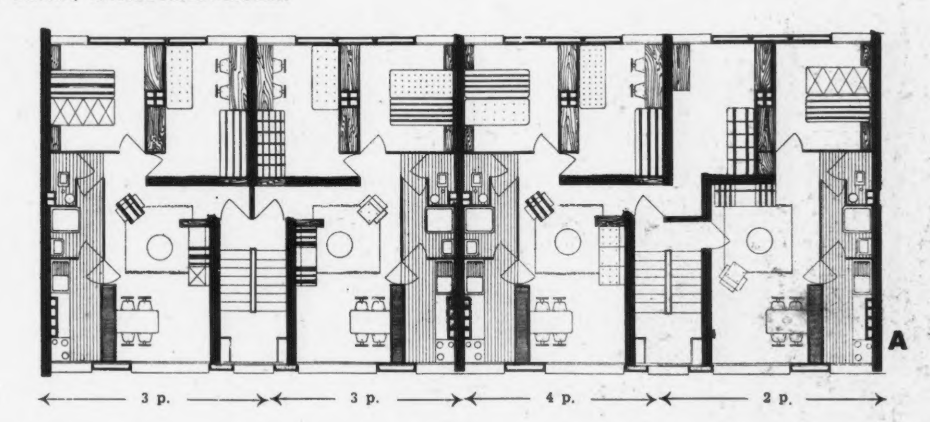
Pour permettre une plus grande souplesse de composition dans les plans masses et une plus complète utilisation du sol, les types B et C sont susceptibles d'améliorer le rendement d'une opération d'ensemble.

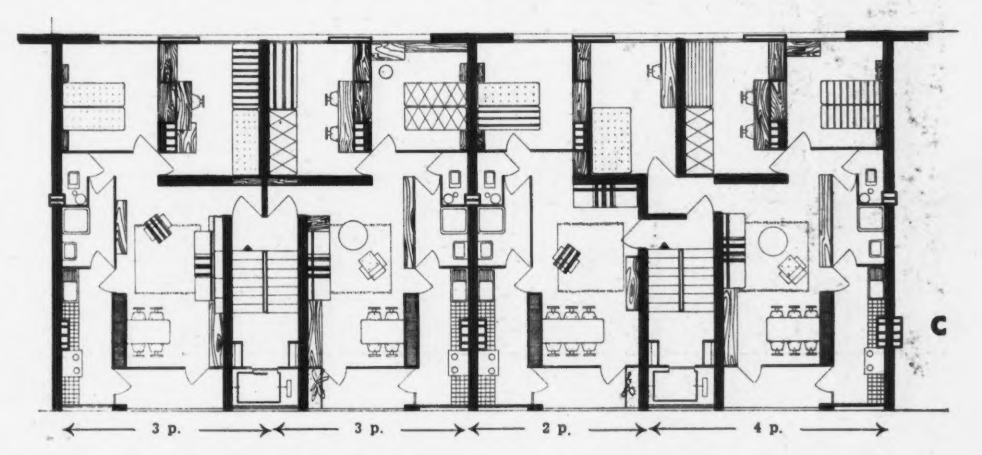
TYPE B. — 5 étages sur caves. Etudié pour orientation Nord-Sud. Toutes les pièces habitables s'ouvrent au Midi.

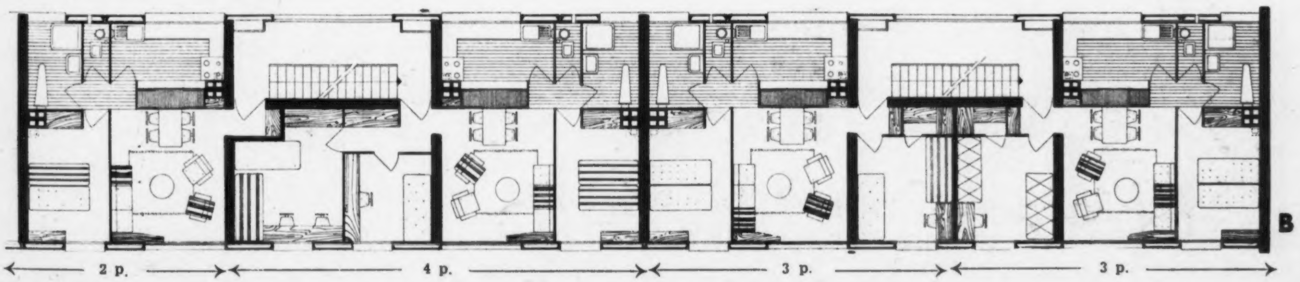
TYPE C. — 11 étages sur rez-de-chaussée. Services et caves.

Simple adaptation du type A.

Permet d'augmenter la densité à l'hectare.







Echelle : 1 = 0,005

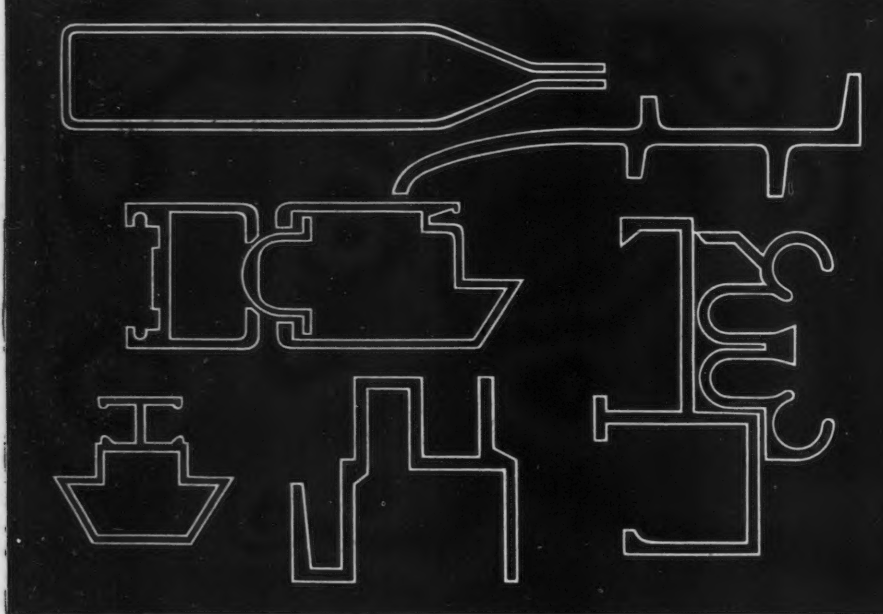
MENUISERIES MÉTALLIQUES

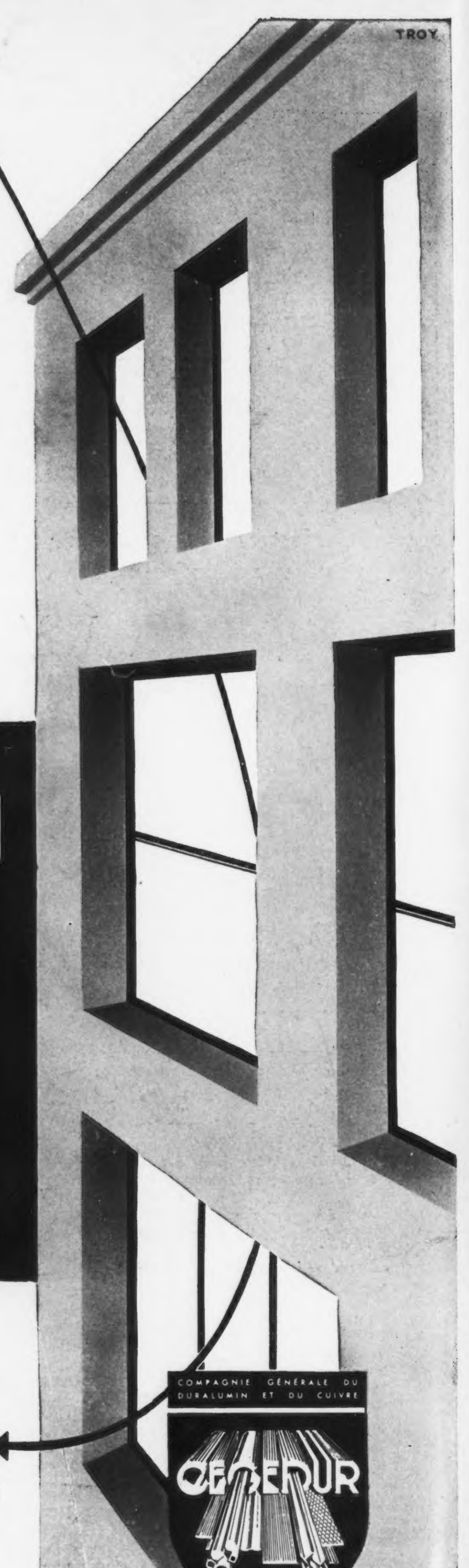
Les Menuiseries Métalliques peuvent être réalisées en profilés filés à la presse en **ALMASILIUM** (alliage d'aluminium-silicium-magnésium) ou en profilés obtenus par pliage de bande en **DURALINOX** (alliage d'aluminium-magnésium).

Ces menuiseries présentent les avantages suivants :
légèreté - facilité d'assemblage - rigidité - excellente tenue à la corrosion - facilité d'entretien.

CEGEDUR peut étudier différents types de profilés sur plan.

QUELQUES TYPES DE PROFILÉS QUE NOUS POUVONS EXÉCUTER.

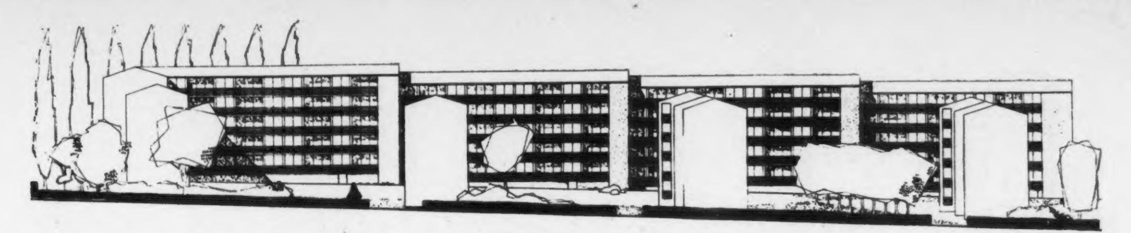




CEGEDUR

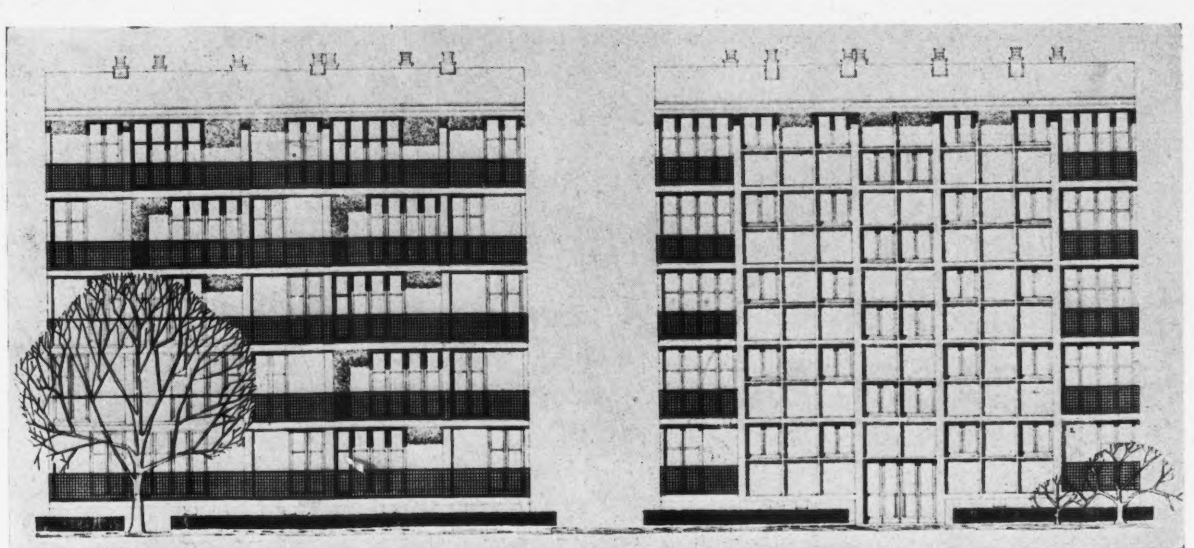
66, AV. MARCEAU - PARIS 8e - BAL. 54-40

ATLANTE 396



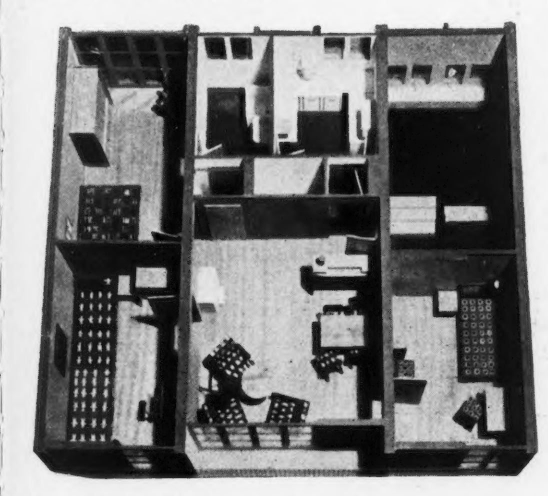
CONCOURS DE L'OFFICE DU LOGEMENT. Projet retenu pour exécution.

ANDRE GUTTON, ARCHITECTE. ENTREPRISE-PILOTE ET GROS ŒUVRE : ETABLISSEMENTS LAFOND.



FAÇADE SUR JARDIN. FAÇADE SUR RUE.

Revêtement : REVETEMENT ET RAVALEMENT MODERNES.
Couverture et plomberie : H. DRIOT.
Menuiserie : SOCIETE INDUSTRIELLE DE L'ARTOIS.
Peinture : L. DERVAILLY.
Electricité : D. SACK.
Rampes et balcons : J. BORDERIE.
Fermetures métalliques : JEANSELS ET GILLET.
Chauffage : CHAUDIERES VAP.



La grande division des immeubles, nombreux escaliers, le fait d'avoir deux logements par palier, permet d'assurer que tout a été recherché pour trouver une bonne solution sociale du logement. C'est-à-dire : aucun entassement, mais une indépendance sans un isolement ; la possibilité d'une grande densité tout en ayant une grande surface verte à sa disposition et surtout des logements largement éclairés et ensoleillés, confortables, de qualité, mais sans luxe.

Les logements reviennent à :
1.200.000 fr. pour 2 pièces
1.500.000 fr. pour 3 pièces
1.800.000 fr. pour 4 pièces.
avec chauffage individuel à air pulsé, placards et surfaces maxima prévues.

La diminution des prix a été recherchée par la simplicité et la répétition sans toucher à la qualité.

Le plan proposé permet toute recherche de plan-masse qui puisse correspondre aux données actuelles de l'urbanisme.

Toutes les solutions proposées et variées peuvent donc permettre l'exécution du projet quelles que soient la nature et la valeur du terrain (ceinture verte par exemple). Le double éclairement généralisé des logements permet la variété des plans-masses et ensoleillement presque total de toutes les pièces habitées (total dans le cas des façades Ouest-Est).

Le plan des alvéoles est modulé sur 1,25 m. (la moitié de la hauteur des étages de 2,50 m.), ce qui a permis une grande simplicité dans la construction et l'emploi de banches à dimensions répétées et fixes.

Le chauffage individuel, chaudière Vap à air pulsé, aurait dû permettre de supprimer les caves mais le décret ministériel n'a pas permis cette solution.

CONSTRUCTION

1° Les murs sont en béton banché caverneux, enduit en plâtre et vermiculite (plâtre dit expansé), afin de supprimer toute sonorité de transmission par le béton.

2° Les planchers par poutre préfabriquée (voir dessin) sont aussi enduits en plâtre expansé (bonne insonorité).

3° Les panneaux de façade normalisés sont constitués par une plaque de granitelo colorée unie, 10 cm. de vermiculite et ciment (valeur 60 cm. de briques) et un enduit de plâtre expansé. Ensemble de matériaux qui maintenant ont fait leur preuve.

4° Les sols de toutes les pièces sont recouverts de « Bois-Dall », bois reconstitué, type super-extra-dur. Les cuisines, de carreaux de ciment et silice cristallisée 20 × 20 (blanche, jaune et verte).

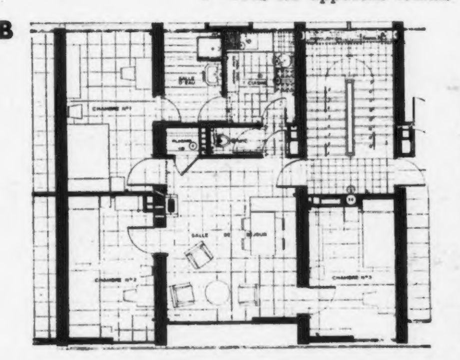
5° Les escaliers, entièrement préfabriqués, sont formés de marche en béton de 5 cm. vibré et revêtu d'une couche d'usure de 10 mm. en quartz et marbre lavés. Les paliers sont revêtus avec les mêmes carreaux que les cuisines.

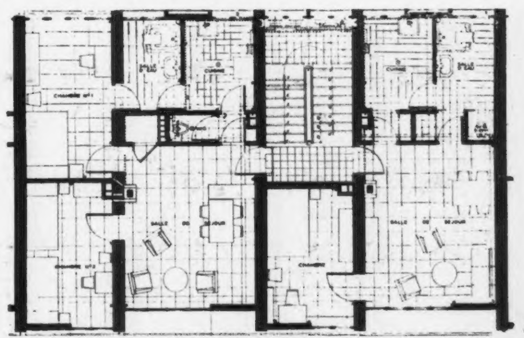
6° Les gaines de compteurs sont extérieures (confort).

7° Les fermetures métalliques des rez-de-chaussée sont formées de persiennes en fer ordinaire posées extérieurement ou intérieurement (cuisines et salles d'eau).

8° Tous les appareils fournis sont simples mais de qualité.

B





A



Tous comptes faits...
le menuisier a raison de se dire:
j'ai réalisé
économie de temps
économie d'argent
économie de peine
économie de taxes
en adoptant

CONCOURS DE L'OFFICE DU LOGEMENT **Projet retenu pour exécution. Plans agréés comme plans-types par le M.R.U.**

A. G. HEAUME, A. PERSITZ, ARCHITECTES; P. BLATT, ENTREPRISE-PILOTE.



Ingénieur-Conseil : Marcel REIMBERT.
Gros œuvre : Entreprise PITEL.
Préfabrication : S.C.G.P.M.
Etanchéité : MODEP.
Plomberie : CHAMBRIER ET LETELLIER.
Electricité : LANDRAGIN.
Serrurerie : SABATIER FRERES ET Cie.
Peinture : SESINI FRERES.
Menuiserie : LEVEQUE ET Cie.
Châssis pivotant : POREAUX ET Cie. Système D.S.
Escaliers : WESTERLINCK.
Ascenseurs : BAUDET, DONON ET ROUSSEL.
Chauffage : Sté COMMERCIALE DES PYRENEES.



Murs porteurs en parpaings de béton de pouzzolane de 30 cm. d'épaisseur à parements finis, planchers à hourdis, escaliers métalliques, fenêtres pivotantes système D.S., conduits Shunt, chauffage individuel par poêles à air chaud type S.I.P.

Types 3, 4, 5 pièces en immeubles de 3 à 5 étages en barre.

Type 2 pièces en immeubles-tours avec planchers décalés à demi-étages.

Blocs sanitaires standard pour tous les appartements. Etanchéité asphalte.

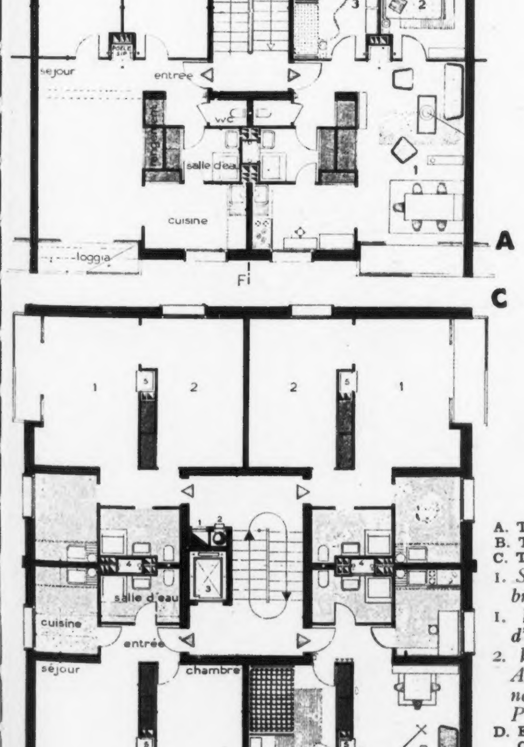
chambre chambre séjour entrée wc salle d'eau cuisine loggia

A

B

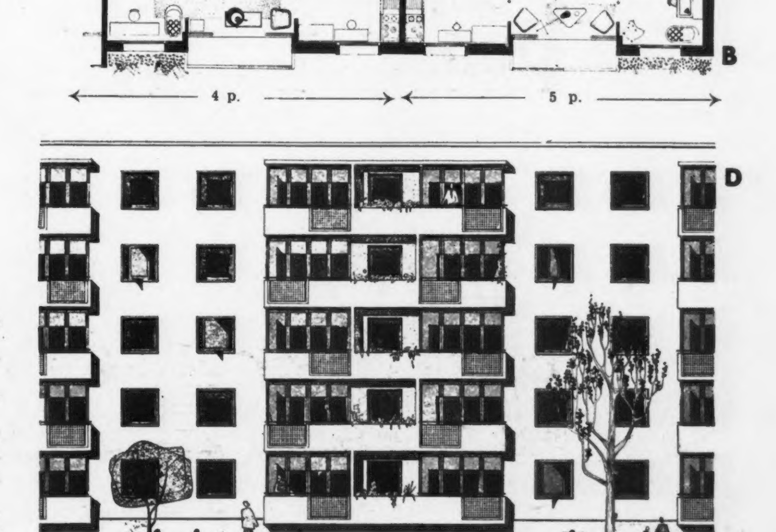
4 p. 5 p.

C



A. TYPE 3 PIECES.
B. TYPE 4 et 5 PIECES
C. TYPE 2 PIECES.
1. *Séjour;* 2. *Chambre.*
1. *Ventilation cage d'escalier.*
2. *Vide ordures;* 3. *Ascenseurs.* 4. *Gaine technique.* 5. *Poêle SIP.*
D. ELEMENTS DE FAÇADE D'UN IMMEUBLE TYPE B.

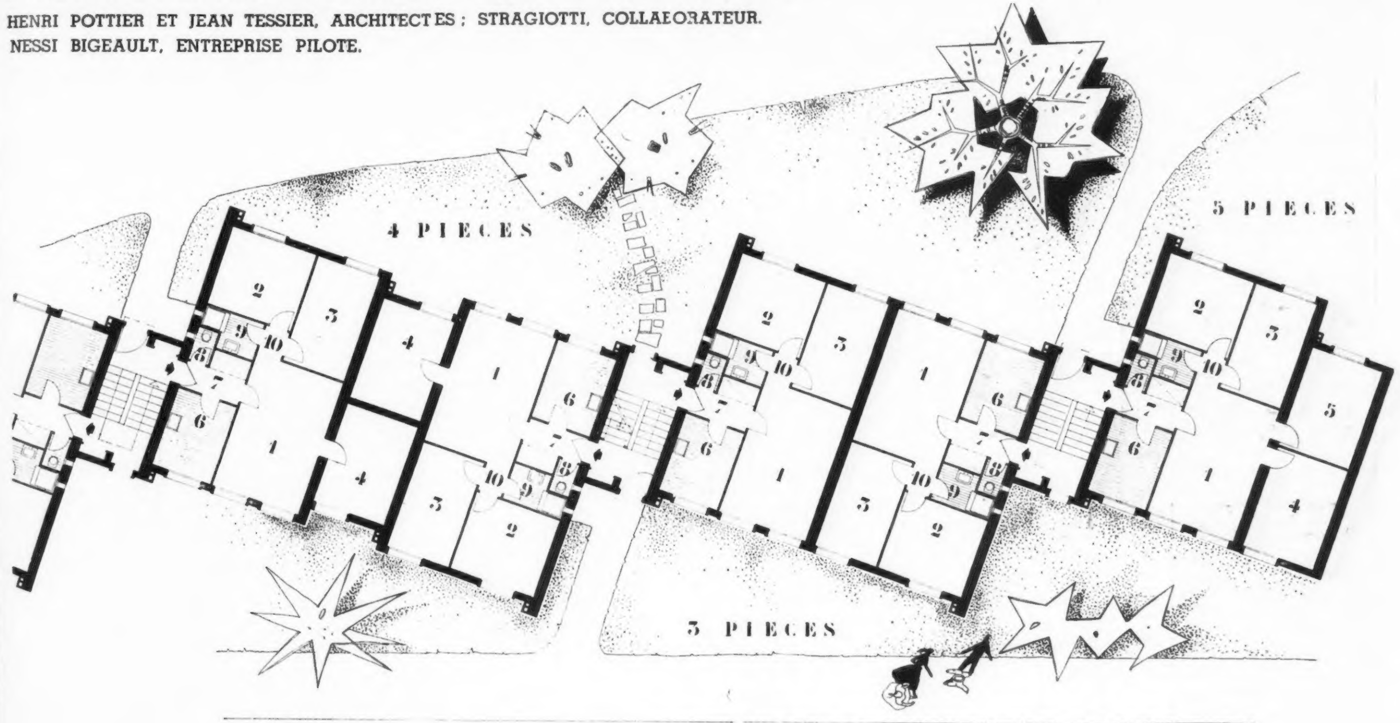
D





CONCOURS DE L'OFFICE DU LOGEMENT **Projet retenu pour exécution**

HENRI POTTIER ET JEAN TESSIER, ARCHITECTES ; STRAGIOTTI, COLLABORATEUR.
NESSI BIGEAULT, ENTREPRISE PILOTE.



Le programme de concours de l'Office du Logement étant orienté vers la simplification de la construction et l'abaissement de son prix de revient, les auteurs du projet ont été conduits à se fixer des impératifs qui peuvent se résumer comme suit :

1° SUPPRESSION DES COFFRAGES

Emploi de murs porteurs, suppression de l'ossature en béton armé, d'où économie et gain de temps dans l'exécution.

2° STANDARDISATION DE LA CONSTRUCTION

Murs porteurs parallèles et équidistants limitant toujours une cellule complète permettant une portée unique des planchers.

Murs de façade constitués par un seul type de croisée comprenant l'encadrement et l'allège préfabriqués.

Escaliers formés de demi-volées droites préfabriquées.

3° SUPPRESSION DES CHEVETRES ET TREMIES

Alternance des éléments habitables et de circulation verticale, escaliers, gaines conduits de fumée facilitant la normalisation totale de tous les planchers.

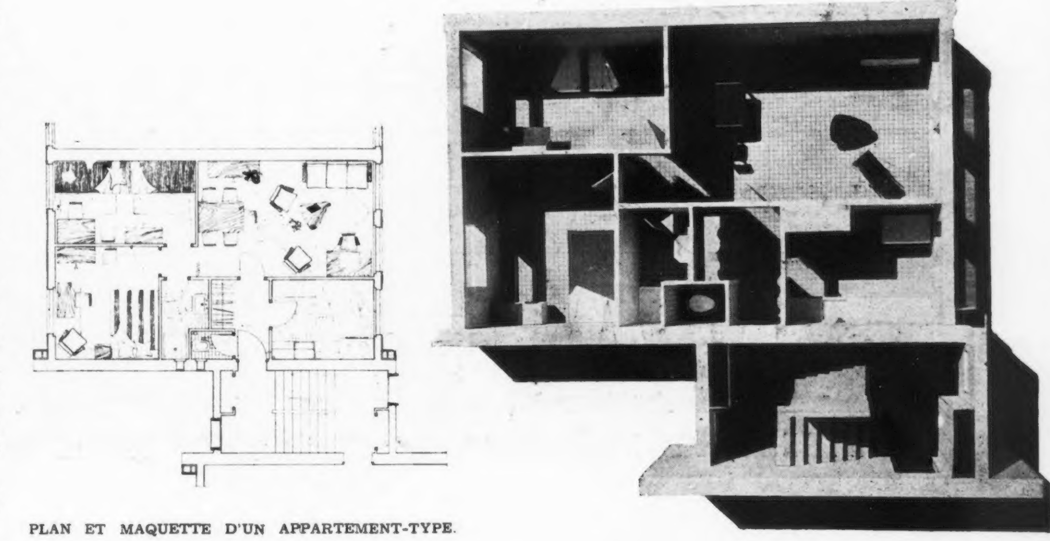
Le parti adopté permet une grande souplesse de composition :

— EN PLAN : La juxtaposition des éléments favorise toujours la bonne orientation et évite l'enchaînement des bâtiments en ligne droite grâce à l'élément charnière formé par la cage d'escalier entre deux blocs.

— EN ELEVATION : Chaque palier de demi-volée dessert alternativement un appartement dans un bloc et dans l'autre, les dénivellations sont ainsi absorbées par demi-étages, ce qui rend possible l'utilisation maximum des pentes du terrain.

Le jeu des éléments composant les bandes de construction assure une diversité des perspectives et évite la monotonie.

Gros œuvre : Société L'ENTREPRISE.
Plâtrerie : Société DELOFFRE.
Etanchéité : Spécialité S. I. C.
Carrelage : COTTIN JONNEAU.
Menuiserie : Ste Nlle DE L'INDUSTRIE DU BATIMENT.
Plomberie : CLEMM.
Serrurerie : DELAPORTE.
Peinture : RICHARD ET Cie.
Electricité : PRINEL. UNION ELECTRO-TECHNIQUE.



PLAN ET MAQUETTE D'UN APPARTEMENT-TYPE.

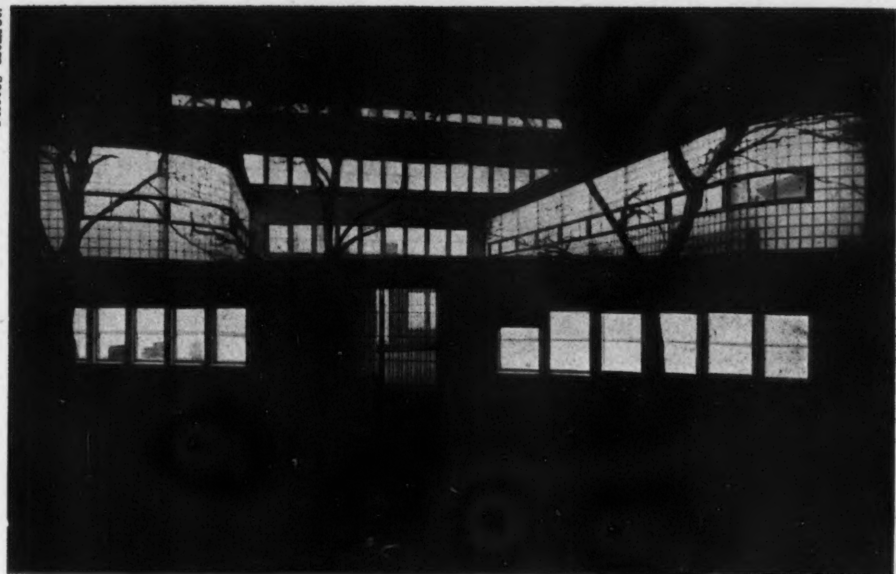
CENTRE DE RECHERCHES DES GLACERIES DE SAINT-GOBAIN A PARIS

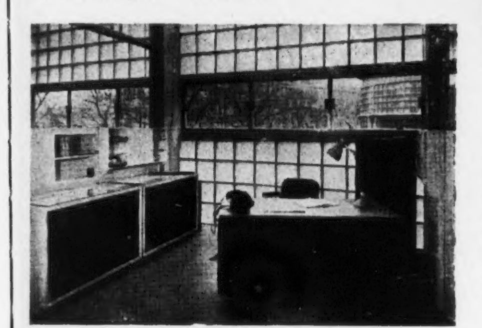
R. A. COULON, ARCHITECTE.

Photos Henrot.

Les nouveaux laboratoires viennent d'être construits sur un terrain situé boulevard de la Villette et utilisé, jusqu'à présent, comme entrepôt de glaces. Le bâtiment abrite, sur une surface limitée, un ensemble de bureaux, salles de réunions et laboratoires et un vaste atelier réservé aux fabrications en cours d'essai.

Les façades des laboratoires donnent sur une cour servant de parking. Les murs sont entièrement construits en briques de verre avec parties ouvrantes en glace. Sous les cours, ont été aménagés les laboratoires obscurs et les salles de réunions. Au milieu, sont situés les services de réception, l'escalier et les bureaux. Au fond du terrain, le grand hall-atelier.





Façade, vue de nuit, sur le boulevard de la Villette et ci-contre, bureau d'une salle polyvalente.

La solution architecturale adoptée a conduit à un bâtiment d'allure sobre et discrète construit en utilisant au maximum les produits du verre. Aussi, outre les murs, les éléments de séparation des laboratoires sont en briques de verre translucides. Le revêtement intérieur des murs de l'escalier et des salles de réception est fait de dalles de verre opalin noir fixé par des cadres en laiton et la rampe d'escalier est composée de montants en verre trempé, scellés dans les marches et portant la main courante en bois noir fixée de manière invisible sur les lames de verre.

L'utilisation de la glace et du verre dans tout le bâtiment a été faite avec une telle discrétion que l'ensemble apparaît comme un lieu de travail scientifique sans faux luxe. C'est le plus grand éloge que l'on puisse faire à l'architecte chargé de la mission délicate de présenter et d'utiliser les produits d'une firme.

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

La lutte contre les bruits, par correction acoustique ou par isolation phonique, est un des problèmes que pose la vie moderne à l'installateur.

« OUTELEC » a mis au point différents panneaux acoustiques : lithobel, compound, absorbel, minibel, damier, qui apportent une solution rationnelle à chaque cas particulier et permettent la suppression du bruit dans toutes les sortes de locaux en tenant compte du coefficient d'absorption du son, des facilités de pose, du prix. Sélectionnés, réalisés sur le plan industriel, ces matériaux apportent une solution pratique aux problèmes posés dans le domaine de l'insonorisation.

TAPISOM 52

Bien que reconnu par tous agréable et confortable, le tapis de laine reste d'un coût élevé qui en limite l'utilisation.

Cette considération de prix a été à l'origine de recherches destinées à mettre au point un processus de fabrication moins onéreux assurant toutefois un produit fini de qualité indiscutable pour un prix moins élevé de 30 % : le tapis broché.

Pour obtenir ce résultat, il a fallu reprendre le problème de la fabrication et, pour ce, mettre en œuvre les moyens les plus modernes. Certains stades coûteux de fabrication ont été remplacés par d'autres opérations de rendement plus élevé. Ainsi le cordage qui aboutit à transformer la masse de laine en voiles très fins où les fibres de laine s'enchevêtrent entre elles. Ces voiles sont superposés pour former un matelas qui subira le brochage.

Les fibres du matelas de laine sont imbriquées de façon homogène au travers de la toile de support. Enfin, une enduction souple et résistante assure au tapis un dossier de protection.

Cette résistance à l'usure a été confirmée par les essais réalisés sur le « Tapisom 52 », à la gare Saint-Lazare, où ce tapis broché laine a subi le trafic de 2.500.000 pas au mètre carré.

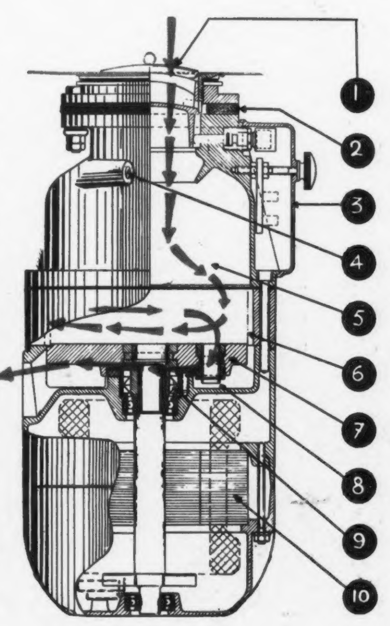
Un second avantage réside dans les grandes largeurs de fabrication : 180 cm. au lieu de 0,70 m.

LE BROYEUR MARCALU SOLUTION IDEALE POUR L'EVACUATION INSTANTANEE DES DECHETS

Dans tous les pays, à l'heure actuelle, des études sont poursuivies afin de supprimer la boîte à ordures ménagères dans les immeubles où n'ont pas été installés de vide-ordures.

En France, le broyeur Marcalu est particulièrement au point. Il absorbe tous les déchets, tels que papiers, chiffons, faïence et porcelaine, coquilles d'huîtres et d'œufs, épluchures, os, etc.

Son installation sur l'évier en grès ou en acier inoxydable est extrêmement simple. Un emplacement judicieux d'arrivée d'eau permet à l'appareil de rester toujours d'une propreté impeccable et deux ailettes, placées en fin du cycle de broyage, évacuent jusqu'à la dernière parcelle des déchets transformés en fines particules. Le broyeur concasse d'abord, puis il broie et, enfin, coupe et évacue sous pression toutes les matières ainsi pulvérisées. Il s'adapte sur toute installation existante, la prise d'eau nécessaire au broyage peut se faire en n'importe quel point accessible de l'installation. Le branchement d'évacuation se fait sur la tuyauterie de vidange.



1. Bonde de l'évier et système de fixation du Broie-Videur. 2. Suspension élastique spéciale antivibratoire. 3. Carter de visite des accessoires électriques. 4. Arrivée d'eau fonctionnant automatiquement lorsque le broie-videur est mis en marche. 5. Chambre de broyage. 6. Couronne de broyage. 7. Plateau de concassage-broyage et cisaillement. 8. Chambre d'évacuation sous pression. 9. Dispositif d'étanchéité mettant le Broie-Videur à l'abri de toute infiltration sans créer de condensation. 10. Moteur électrique 110 ou 220 volts. 1/3 de CV. blindé et ne nécessitant aucun entretien.

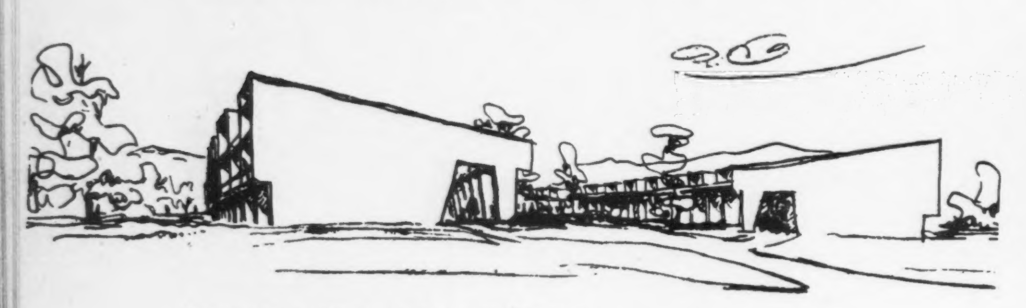


Saint-Dié



Projet de reconstruction de la ville détruite aux deux tiers par la guerre (1945).

LE CORBUSIER (1946-1952). — Cinquième volume de l'œuvre complète. Publié par W. Bœsiger. Editions Girsberger, Zurich. Textes principaux par Le Corbusier. 248 pages avec plus de 700 reproductions, photos, plans, esquisses, dont plusieurs en couleurs. Textes en français, anglais, allemand. Francs suisses : 48.



Perspective et plan de la cité « en barque ».

De 1946 à 1952, l'activité de Le Corbusier a été considérable dans tous les domaines :

ARCHITECTURE

(UNITE D'HABITATION DE MARSEILLE — MANUFACTURE DE SAINT-DIE — PALAIS DE L'O.N.U. — CONCOURS DE STRASBOURG — LA SAINTE-BAUME — CHAPELLE DE RONCHAMP — EDIFICES DE CHANDIGARH — UNITE D'HABITATION DE NANTES — HABITATIONS DIVERSES.)

URBANISME

(BOGOTA — ISMIR — LA REGLE DES 7 V — MARSEILLE-SUD — CHANDIGARH.)

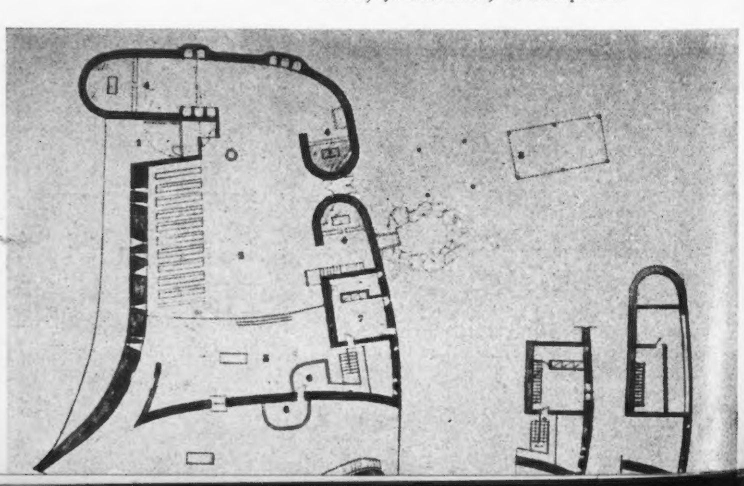
PLASTIQUE

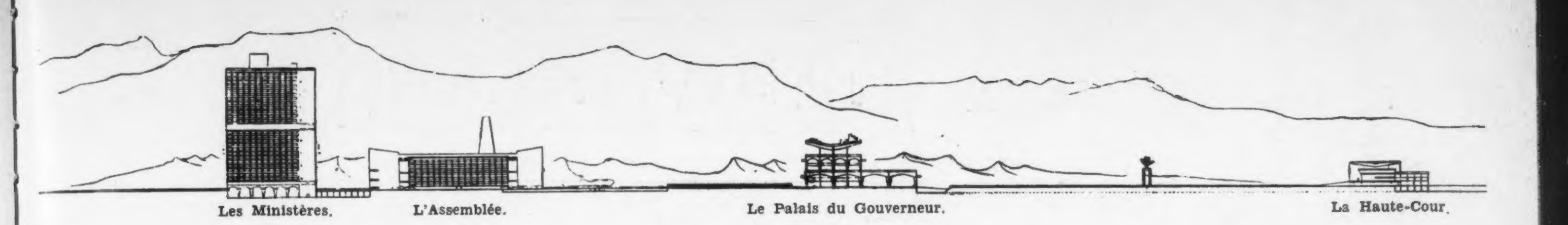
(PROJET PORTE-MAILLOT — PEINTURES — SCULPTURES — TAPISSERIES.)

La Chapelle de Ronchamp

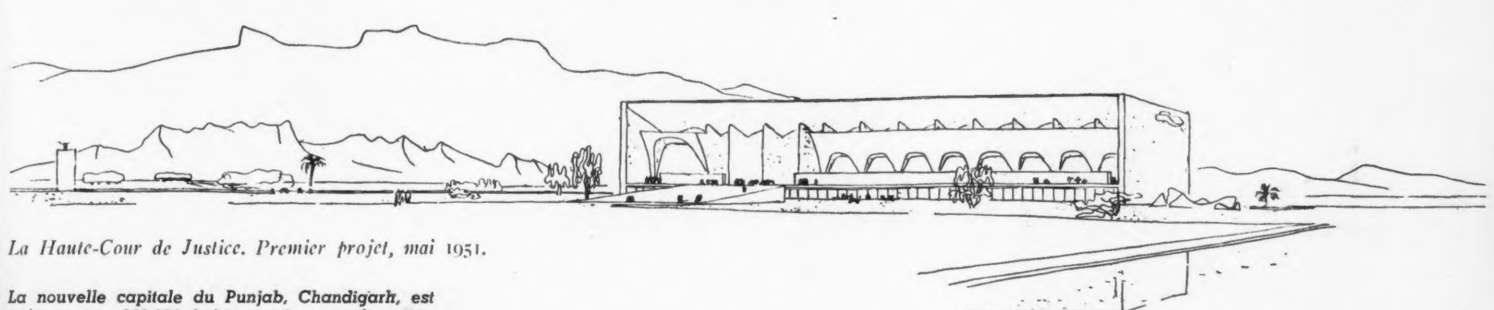
MAQUETTE ET PLAN : 1. *Entrée principale ;* 2. *La nef pour 200 personnes, la plus grande partie de l'assistance restant debout ;* 3. *Le chœur ;* 4. *Trois chapelles surmontées de tours qui prennent la lumière sur trois orientations différentes ;* 5. *L'autel extérieur ;* 6. *Tribune pour les chanteurs ;* 7. *Sacristie ;* 8. *Campanile.*







Chandigarh, capitale du Punjab



La Haute-Cour de Justice. Premier projet, mai 1951.

La nouvelle capitale du Punjab, Chandigarh, est prévue pour 500.000 habitants. La première tranche de travaux concernant 150.000 habitants est en construction. Les expériences de « Marseille-Sud » et de Bogota trouvent ici une application. Car le terrain est sans aucun obstacle naturel et et sa propriété est entre les mains de l'Etat qui la transférera aux particuliers selon les dispositions mêmes du plan. Chandigarh est une capitale politique. Son objet principal est donc la construction du « Capitol », c'est-à-dire du lieu où se trouvent rassemblés le Parlement, les Ministères, la Haute Cour et le Palais du Gouverneur. La ville doit offrir aux habitants toutes les ressources de l'urbanisme d'aujourd'hui. Aussi le désordre en sera-t-il banni (Voir le plan d'ensemble publié dans notre Revue, n° 46, pages 102, 103). Chandigarh doit héberger ses fonctionnaires, dont 10.000 constituent une population de 50.000 habitants environ, logés aux frais de l'Etat.

En dix-huit mois, l'atelier de la rue de Sèvres avait mis au point les plans du Capitol et les dessins d'exécution de deux bâtiments sont déjà terminés : la Haute Cour, dont le gros œuvre sera achevé en quelques mois, et le Palais des Ministères.

Les avant-projets du Palais des Assemblées (Parlement), ainsi que ceux du Palais du Gouverneur, sont acceptés par l'autorité.

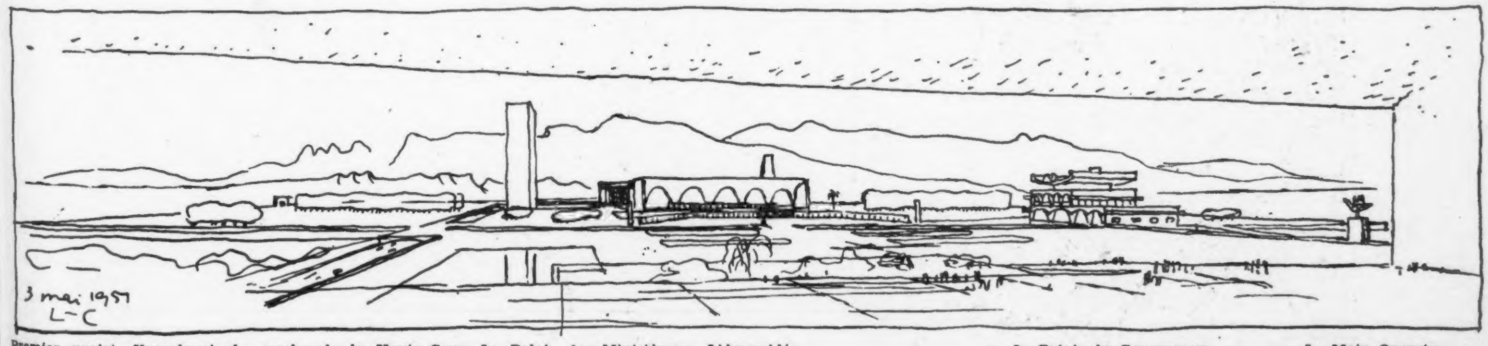
Il reste à dire un mot de la « Main Ouverte », monument de Chandigarh, qui se trouve placé dans d'excellentes conditions d'urbanisme. Le dessin du 12 avril 1952 (c'est-à-dire environ treize mois après l'arrivée de Le Corbusier aux Indes) montre déjà la mise au point définitive de la « Main Ouverte » et des Palais du Capitol.

Les études ont été conduites grâce au Modulor dont on a pu apprécier, à cette occasion, la richesse infinie qui est sa raison d'être ainsi que l'exactitude et la rigueur avec lesquelles les solutions peuvent atteindre le but architectural.

Le Corbusier n'aime guère confier la publication de ses œuvres aux revues spécialisées, même à celles qui peuvent contribuer le plus à l'évolution de l'architecture dans le monde. Par contre, tous les quatre ou cinq ans, il nous offre le régal d'une publication détaillée de tout son travail d'artiste, d'architecte et d'urbaniste.

Si les artistes sont généralement soumis dans la grande presse et dans les revues d'art à une critique sans indulgence, les architectes y échappent dans la plupart des cas. Seul, Le Corbusier fait exception à cette règle. Il a souvent servi de cible à tous ceux qui répugnent à toute évolution ou qui, pour des raisons d'ordre pratique, se déclarent adversaires de l'architecture moderne. Autrement dit, la prise de position est telle qu'elle ne permet plus l'exercice d'une loyale et saine critique sur des œuvres d'architecture contemporaine. Cette carence est regrettable mais, pour éviter toute équivoque, nous ne tenterons pas de porter un jugement sur l'œuvre très spectaculaire du plus grand architecte de notre temps.

Tout au plus, pourrons-nous remarquer une sorte de dédoublement de personnalité chez un homme dont l'architecture reste presque toujours très stricte, mais dont les dernières peintures ou sculptures sont des plus tumultueuses. Fait curieux, la Chapelle de Ronchamp nous montre une architecture inattendue dont le caractère baroque nous surprend et nous déçoit. Le Corbusier a sans doute raison de rechercher de nouvelles formes d'expression, mais sa faculté d'invention devrait le garder de certaines voies faciles, mais dangereuses.

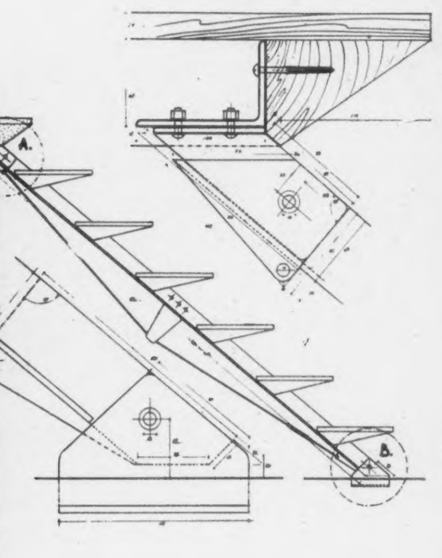


Premier projet. Vue depuis le porche de la Haute-Cour. Le Palais des Ministères . L'Assemblée. Le Palais du Gouverneur. La Main Ouverte.

MAGASIN DE PARFUMERIE, MODENE

GIGLIOLI ET COVILI, ARCHITECTES.

Les architectes sont arrivés à tirer le maximum d'un espace minuscule, au point de vue organisation, d'une part, et jeu de matériaux, de l'autre. L'escalier comprend un élément métallique central. Marches en bois. Sol en marbre. L'ensemble se caractérise par l'opposition des matériaux utilisés.





Photos d Arte.

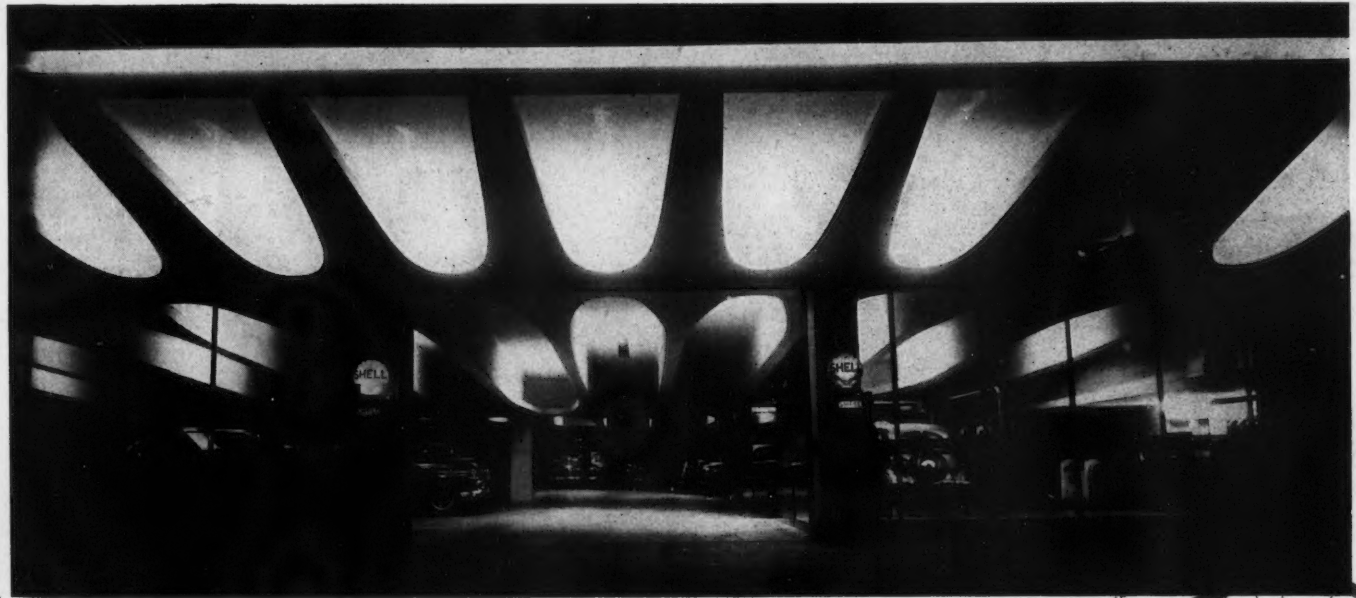


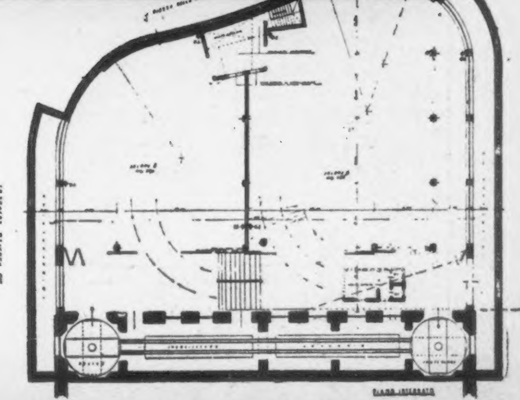
Photo Martinotti.

LE GARAGE DU PALACE HOTEL, MILAN

G. RAMPONI, ARCHITECTE.

Nous présentons, par ailleurs (page 30), cet hôtel qui fait honneur à l'hôtellerie italienne par son élégance et la recherche du détail qui a guidé sa réalisation.

Un garage de deux étages, qui lui est relié directement, complète heureusement l'hôtel et montre le souci du confort offert au client. Ce garage est muni d'un équipement complet comprenant locaux de lavage, de graissage, de nettoyage, plateaux tournants et mobiles verticalement.



LE MONT-SAINT-MICHEL AU PERIL DE LA MER, très beau volume relié, 32 × 25, 186 pages, photographies de Georges et Valentine de Miré. Notice par Valentine de Miré, introduction par Roger Vercel. 120 planches, planches hors-texte, plans et illustrations dans le texte. Ed. : Arts du Monde, Librairie Hachette. Prix : 4.000 francs.

Ce livre apporte du Mont-Saint-Michel une vision toute neuve et prend la valeur d'une révélation. Il présente sous tous ses aspects ce rocher de granit qui s'élève à 80 m. au-dessus d'une étendue de bancs de sable et d'eau, sur lesquels ont été réalisés au cours des siècles et au prix d'un prodigieux effort, la citadelle et le sanctuaire. L'architecture exprime le Moyen Age français qui fût mystique et guerrier. Les remparts et les tours enveloppent l'abbaye eet les petites rues du village de pêcheurs. Les chevaliers ont vécu ici au côté des moines : ils se sont parfois confondus dans la défense et « l'armure s'est souvent sanglée sur un froc ». Il est impossible de les séparer. Ensemble ils connurent des heures difficiles au moment de la Guerre de Cent Ans, et plus tard, pendant les guerres de religion. Mais la citadelle est demeurée inexpugnable, durant plus de neuf siècles, la place forte de Saint-Michel n'a jamais été réduite. Jamais, non plus les pèlerins n'ont cessé d'affluer à l'abbaye.

Grâce à l'abondance et à la qualité des documents photographiques le lecteur peut comprendre toute la force et la richesse de l'architecture comme il peut goûter le charme des détails. Les auteurs ayant utilisé souvent l'hélicoptère, ont pu rechercher des angles de vue absolument insaisissables au visiteur. Ceux qui connaissent le mieux le Mont-Saint-Michel sont eux-mêmes surpris.

Les textes de Valentine de Miré et de Roger Vercel contribuent à faire de ce livre un des ouvrages les plus complets et les plus vivants qui aient été réalisés sur le Mont-Saint-Michel.

COMPTABILITE ET TECHNIQUES HOSPITALIERES.

Un ouvrage inédit de deux économes d'hôpitaux : MM. Dalloz et Forget, paraitra prochainement. Il sera préfacé par le Docteur Boidé, directeur de l'Hygiène publique et des Hôpitaux et comprendra plus de sept cent pages de textes, tableaux et modèles divers concernant les détails d'application du plan comptable et les installations techniques des établissements de soins de tous genres.

La seconde partie comporte la radiologie, la stérilisation, la désinfection et la désinsectisation, la téléphonie, la cuisine, la chaufferie, les combustibles et la ventilation, la distribution des gaz par canalisation, le sanitaire, l'eau, l'électricité, le gaz, les ascenseurs et monte-charges, la construction hospitalière, la chambre du malade, le mobilier, la lingerie, la buanderie, la réfrigération, ainsi que la diététique et l'alimentation et le personnel.

Ce travail considérable intéresse tout à la fois les Administratifs et les Techniciens : les Médecins, les Administrateurs, Directeurs, Directeurs-économes, Economes, Chefs de bureau et les candidats à la carrière hospitalière, les Ingénieurs, les Architectes, Chefs d'entretien, les Infirmières, etc.

On peut se procurer le sommaire détaillé et le bulletin de souscription en écrivant à la Revue « Techniques Hospitalières », 6, square Desaix, Paris XVe. D'autre part, nous signalons que dans les numéros de juin et de juillet de cette revue ont paru deux articles particulièrement intéressants :

1° Plan hospitalier et urbanisme, par MM. les Drs Hagemann et Bridgman ;

2° Concentration ou dispersion des Services techniques et de consultations dans les hôpitaux, par le Dr Bridgman.

Le châssis de fenêtre en fonte d'Art.

Depuis des dizaines d'années, bien des fonderies coulent, souvent pour leurs propres besoins, des châssis de fenêtres en fonte, et ont pu éprouver à l'usage leur extraordinaire résistance à la corrosion, qui les rend, pour ainsi dire, indestructibles ; il s'agit, en effet, d'une propriété intrinsèque du matériau constitutif : la fonte. Cette qualité est confirmée par l'exemple de conduites d'eau sous pression enterrées depuis des siècles et encore en service.

Mais ces châssis étaient réalisés selon des procédés rudimentaires et l'on se contentait d'une exécution assez grossière. Des recherches approfondies, menées à bien ces dernières années, ont permis, tout en conservant la qualité essentielle de résistance à la corrosion, qui assure une conservation pratiquement indéfinie malgré un minimum d'entretien, de donner au châssis en fonte les qualités qui lui manquaient.

Grâce à des procédés de fonderie, on a pu mettre au point un châssis aux lignes élégantes, aux surfaces bien lisses, s'adaptant avec une remarquable facilité à toutes les exigences d'ordre technique ou esthétique et comportant les ouvrants des différents types utilisés dans l'architecture moderne.

Ces châssis sont recommandés dans toutes les industries (chimique, minière, métallurgique, textile, alimentaire) où règne une atmosphère humide ou corrosive ; dans les climats humides et les régions maritimes ; pour les grandes baies des centrales électriques ; pour les bâtiments administratifs et hospitaliers, les écoles et églises. Des profils allégés spéciaux sont prévus pour les bâtiments d'habitation.

Ces châssis de fenêtres en fonte d'art « HALBERG-ZELITH » sont produits par la firme HALBERGERHUTTE, à Brebach (Sarre).

Le procédé Ullberg.

permet la construction de 4 pièces en matériaux traditionnels briques, tuiles, tout confort, réfrigérateur, machine à laver, pour 1.500.000 francs

Le procédé ULLBERG consiste à monter systématiquement sur une ossature provisoire tout ce que les murs d'un bâtiment auront à supporter. Ensuite, seulement, on élève les murs qui enrobent tout ce qu'ils rencontrent, puis on démonte l'ossature devenue sans objet.

L'expérience montre que la présence de l'ossature provisoire va modifier de fond en comble toute la technique de l'utilisation de la main-d'œuvre dans le bâtiment et toute l'organisation financière d'un chantier assurant :

1° *Accroissement considérable des possibilités de construction à quantité égale de main-d'œuvre professionnelle.*

Une seule équipe de 3 ouvriers spécialisés, non professionnels, pourra construire un pavillon depuis les fondations jusqu'au faîtage, y compris la pose du chauffage central, toute la plomberie et les appareils sanitaires.

2° *Accroissement considérable des possibilités de construction à fonds de roulement égaux.*

Cette rapidité d'exécution va permettre de réduire presque totalement les immobilisations de capitaux sur les chantiers.

Dans ce deuxième numéro consacré à l'Architecture italienne de l'après-guerre, ce sont des exemples de réalisations autres que du domaine de l'habitation — thème auquel nous avons consacré un premier cahier, notre n° 41 de l'Architecture d'Aujourd'hui — qui ont été réunis.

Lorsque nous avions envisagé de consacrer une publication à une vue d'ensemble de l'actualité architecturale en Italie, nous ne nous doutions guère de l'ampleur de la documentation qui serait réunie grâce à notre seul correspondant, l'architecte V. Viganò et à la collaboration de nos nombreux amis italiens.

Très rapidement, nous acquîmes la conviction qu'il était impossible de faire figurer d'une façon valable tous les documents mis à notre disposition. Il a fallu, par conséquent, opter pour une présentation plus complète d'un nombre restreint d'œuvres car nous estimons que cette formule est préférable à un saupoudrage d'exemples plus nombreux, mais fragmentaires.

Cette limitation volontaire nous a contraints, d'ailleurs, à reporter à un numéro ultérieur la présentation du très important apport italien dans le domaine de la décoration, du mobilier, de l'équipement et de l'ornement, ces chapitres méritant à eux seuls une publication spéciale.

C'est bien à regret que cette sélection nous a été imposée — un choix parfois fort arbitraire — nous le reconnaissons volontiers — [illegible] la documentation dont nous disposions. Nous prions les nombreux auteurs dont nous n'avons pu publier les œuvres fort intéressantes dans ce numéro, de croire à tous nos regrets. Nous espérons pouvoir les inclure dans des numéros ultérieurs.

Sauf quelques rares exceptions, nous avons dû renoncer à présenter des projets et études non encore suivis d'exécution. Nous avons, bien plus, renoncé à publier à nouveau les œuvres déjà parues et dont on trouvera la liste complète par ailleurs, ainsi que les constructions édifiées avant 1945.

Enfin, nous n'avons pas eu la possibilité d'adopter une présentation systématique (industrie, monuments publics, éducation, etc.) comme le souhaitait notre ami et correspondant V. Viganò. En effet, certains secteurs de l'activité architecturale sont, en Italie, beaucoup moins développés que d'autres pour des raisons économiques ou sociales. Une présentation par chapitres nous aurait conduits à une conception didactique dont l'étendue aurait nettement dépassé le cadre de notre Revue et les exemples dans certaines catégories de construction n'étaient pas toujours d'un intérêt aussi certain.

Nous aurons ainsi touché le but essentiel que nous nous proposions : montrer les différents aspects de la jeune architecture italienne là où elle s'est manifestée de façon heureuse, comparer, sur le plan international, les œuvres italiennes et faire ressortir les traits typiques qui confèrent à l'architecture italienne contemporaine, malgré sa grande diversité, un caractère national facile à déceler.

Sans doute, l'architecture italienne actuelle subit, comme dans tous les pays, les grands courants de notre époque : ceux de certaines écoles (fonctionnalisme, rationalisme, néo-éclectisme, etc.), ou les influences de certains chefs de file (Le Corbusier, Wright, Perret) mais d'une manière moins impersonnelle, sans doute, qu'ailleurs. Les architectes italiens apportent, en effet, à ces doctrines adoptées le correctif d'un fort tempérament, d'une puissance d'invention sans cesse renouvelée qui s'exprime surtout dans la recherche des effets — des détails, des matériaux et le sens traditionnel d'une parfaite exécution, aidés, en ce qui concerne ce dernier facteur, par un artisanat vivant et une des meilleures main-d'œuvre du bâtiment.

Nous tenons à exprimer ici nos très vifs remerciements à M. V. Viganò qui, par son active collaboration, a rendu possible nos publications sur l'Italie. Nous remercions également tous nos amis italiens qui ont aimablement facilité notre tâche. A. P.




DÉCHETS
ARRIVÉE D'EAU

Dans ce deuxième numéro consacré à l'Architecture italienne de l'après-guerre, ce sont des exemples de réalisations autres que du domaine de l'habitation — thème auquel nous avons consacré un premier cahier, notre n° 41 de l'Architecture d'Aujourd'hui — qui ont été réunis.

Lorsque nous avions envisagé de consacrer une publication à une vue d'ensemble de l'actualité architecturale en Italie, nous ne nous doutions guère de l'ampleur de la documentation qui serait réunie grâce à notre actif correspondant, l'architecte V. Vigano et à la collaboration de nos nombreux amis italiens.

Très rapidement, nous acquîmes la conviction qu'il était impossible de faire figurer d'une façon valable tous les documents mis à notre disposition. Il a fallu, par conséquent, opter pour une présentation plus complète d'un nombre restreint d'œuvres car nous estimons que cette formule est préférable à un échantillonnage d'exemples plus nombreux, mais fragmentaire.

Cette limitation volontaire nous a conduits, d'ailleurs, à reporter à un numéro ultérieur la présentation du très important apport italien dans le domaine de la décoration, du mobilier, de l'équipement et de l'artisanat, ces chapitres méritant à eux seuls une publication spéciale.

C'est bien à regret que nous nous sommes imposés un tri, parfois fort arbitraire — nous le reconnaissons volontiers — dans la documentation dont nous disposions. Nous prions les nombreux auteurs dont nous n'avons pu publier les œuvres fort intéressantes dans ce numéro, de croire à tous nos regrets. Nous espérons pouvoir les inclure dans des numéros ultérieurs.

Sauf quelques rares exceptions, nous avons dû renoncer à présenter des projets et études non encore suivis d'exécution. Nous avons, bien entendu, renoncés à publier à nouveau les œuvres déjà parues et dont on trouvera la liste complète par ailleurs, ainsi que les constructions édifiées avant 1945.

Enfin, nous n'avons pas eu la possibilité d'adopter une présentation systématique (transports, monuments publics, éducation, etc...) comme le souhaitait notre ami et correspondant V. Vigano. En effet, certains secteurs de l'activité architecturale sont, en Italie, beaucoup moins développés que d'autres pour des raisons économiques ou sociales. Une présentation par chapitres nous aurait conduits à une conception didactique dont l'étendue aurait nettement dépassé le cadre de notre Revue et les exemples, dans certaines catégories de construction, n'étaient pas toujours d'un intérêt aussi certain.

Nous aurions ainsi faussé le but essentiel que nous nous proposions : montrer les différents aspects de la jeune architecture italienne là où elle s'est manifestée de façon heureuse, comparer, sur le plan international, les œuvres italiennes et faire ressortir les traits typiques qui confèrent à l'architecture italienne contemporaine, malgré sa grande diversité, un caractère national facile à déceler.

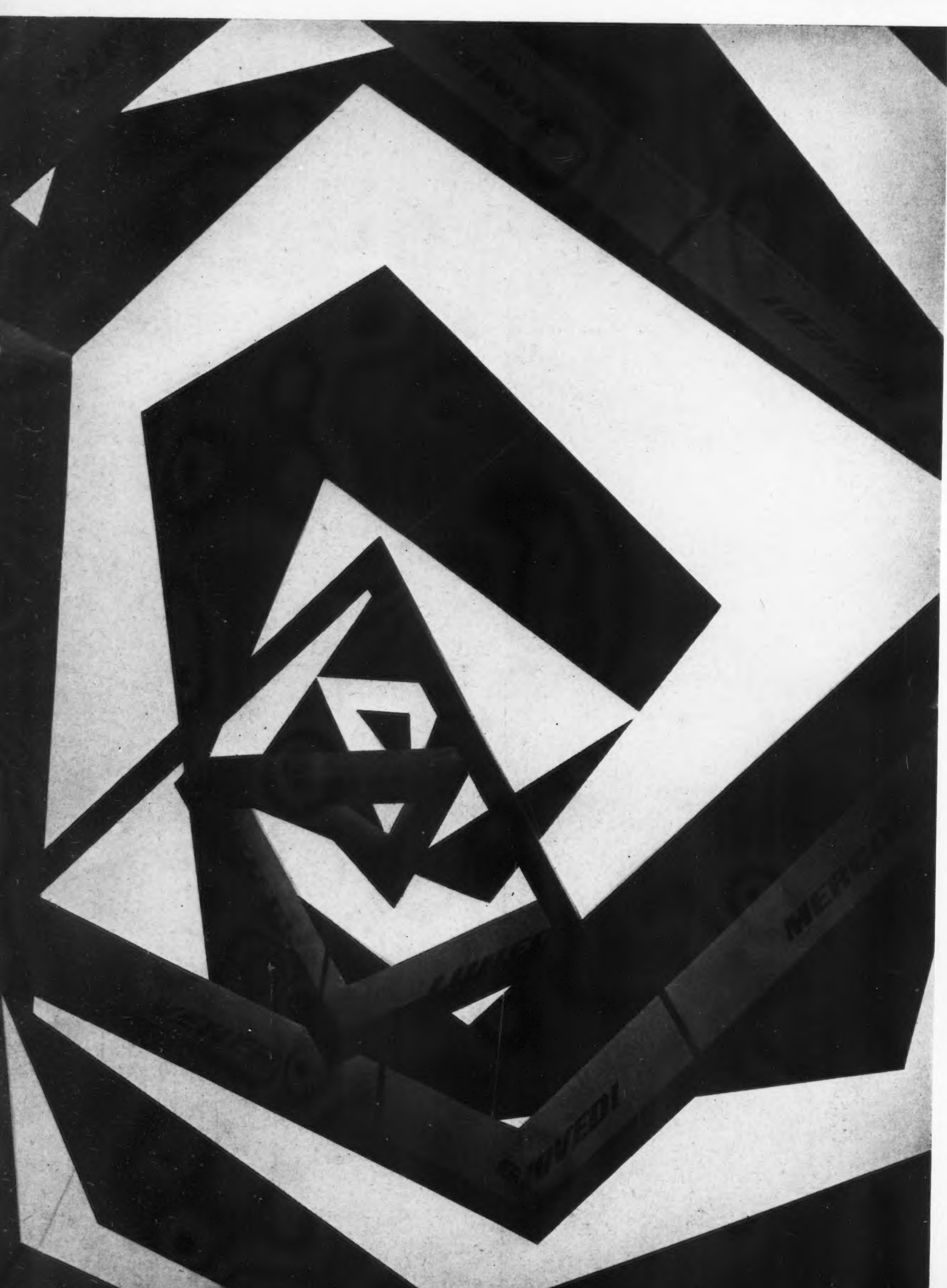
Sans doute, l'architecture italienne subit-elle, comme dans tous les pays, les grands courants de notre époque : ceux de certaines écoles (fonctionnalisme, rationalisme, néo-éclectisme, etc...), ou les influences de certains chefs de file (Le Corbusier, Wright, Perret) mais d'une manière moins impersonnelle, sans doute, qu'ailleurs. Les architectes italiens apportent, en effet, à la « doctrine » adoptée le correctif d'un fort tempérament, d'une puissance d'invention sans cesse renouvelée qui s'exprime surtout dans la recherche de « l'effet », des détails, des matériaux et le souci traditionnel d'une parfaite exécution, aidés, en ce qui concerne ce dernier facteur, par un artisanat vivant et une des meilleures mains-d'œuvre du bâtiment.

Nous tenons à exprimer ici nos très vifs remerciements à M. V. Vigano qui, par son active collaboration, a rendu possible nos publications sur l'Italie. Nous remercions également tous nos amis italiens qui ont aimablement facilité notre tâche.

A. P.



italie



Spirale. Foire Internationale de Milan. Pavillon de la Radiodiffusion italienne. Architecte Castiglioni.

S O M M A I R E

constructions diverses

PRESENTEES PAR A. PERSITZ, EN COLLABORATION AVEC M. A. FEBVRE ET D. VALEIX.

GARE TERMINUS, ROME

M. CASTELLAZI, V. FADIGATI, E. MONTUORI, A. PINTONELLO, A. VITELLOZZI, ARCHITECTES.
L. CALINI, INGENIEUR.

L'ensemble de la gare de Rome peut être considéré comme l'une des plus puissantes expressions de l'architecture contemporaine et l'un des rares exemples du « monumental » moderne. Trois éléments en ont déterminé la composition :

— l'élément dynamique et plastique de la salle des pas perdus ;

— le mur de fond de la place dont l'échelle a été agrandie par un procédé, dédoublant les bandes des fenêtres en les rendant plus étroites jusqu'à leur enlever le caractère de « trou » ;

— le monument ancien, l'Agger Serviano, qui fait partie intégrante du plan.

Une dissymétrie voulue, dictée par la présence de cet élément notable d'archéologie, est accusée en façade par un motif majeur : le hall des guichets, et un motif mineur : le restaurant.

On peut dire que cette œuvre atteint le « grandiose » par le « simple » et se place volontairement en dehors de tout formalisme moderne.

***

Le projet de l'achèvement de la nouvelle gare Terminus à Rome a été remis au concours en 1947.

A cette date, seules existaient les deux ailes latérales d'une construction commencée en 1937, sur l'emplacement même de la gare primitive élevée en 1864.

Cette construction, conçue dans un style fortement éclectique, devait être inaugurée à l'occasion de l'exposition universelle de 1942 qui n'eut pas lieu. Les autorités responsables décidèrent donc de renouveler l'esprit du programme initial en vue d'obtenir une solution d'avant-garde au problème posé par la construction du bloc monumental destiné à relier les ailes existantes de la station. Deux équipes se classèrent ex-æquo pour le premier prix et furent chargées de l'exécution.

Le programme imposé lors du concours de 1947 demandait :

— un perron de tête de 12 mètres de large ;

— une galerie de 20 mètres de large ;

— un hall de guichets avec 30 guichets et des emplacements d'agences de voyages, de renseignements, de bureaux de poste et de magasins divers ;

— un restaurant et un café disposant de 1.150 m² avec cuisine et locaux annexes dans les étages ;

— 4.000 m² de bureaux, l'unité étant de 20 m² par cellule ;

— un sous-sol à prévoir en liaison avec une auberge de jour (centre transitaire destiné essentiellement à des groupes d'émigrants) et comportant sanitaires, bains, magasins, cinéma, etc...

Ce sous-sol n'est pas encore aménagé aujourd'hui, si bien qu'il n'existe pas actuellement de sanitaires en dehors de ceux situés sur les quais.

Il est intéressant de spécifier que le projet devait comporter l'utilisation de matériaux stockés avant 1942. C'est ainsi qu'on disposait de 5.200 m² de plaques de travertin de 1 m. × 0,50 m. et de 4.500 m² de plaques de granit de 0,50 m. × 0,50 m.

Deux points essentiels étaient également soulignés :

1° Le mur de l'Agger Serviano qui date du IVe siècle avant J.-C., et dont l'ensemble d'environ 80 m. de long sur 9 m. de haut constitue les restes de l'ancienne enceinte de Rome, devait être conservé et laissé entièrement visible.

2° L'élément dominant « bureaux » ne devait pas neutraliser l'effet monumental souhaité.

Les organisateurs soumirent aux concurrents des schémas types de circulation et un organigramme pour le bâtiment lui-même.

En ce qui concerne la place située devant la gare, il était demandé aux architectes de prévoir des bases pour la solution des problèmes de cir-

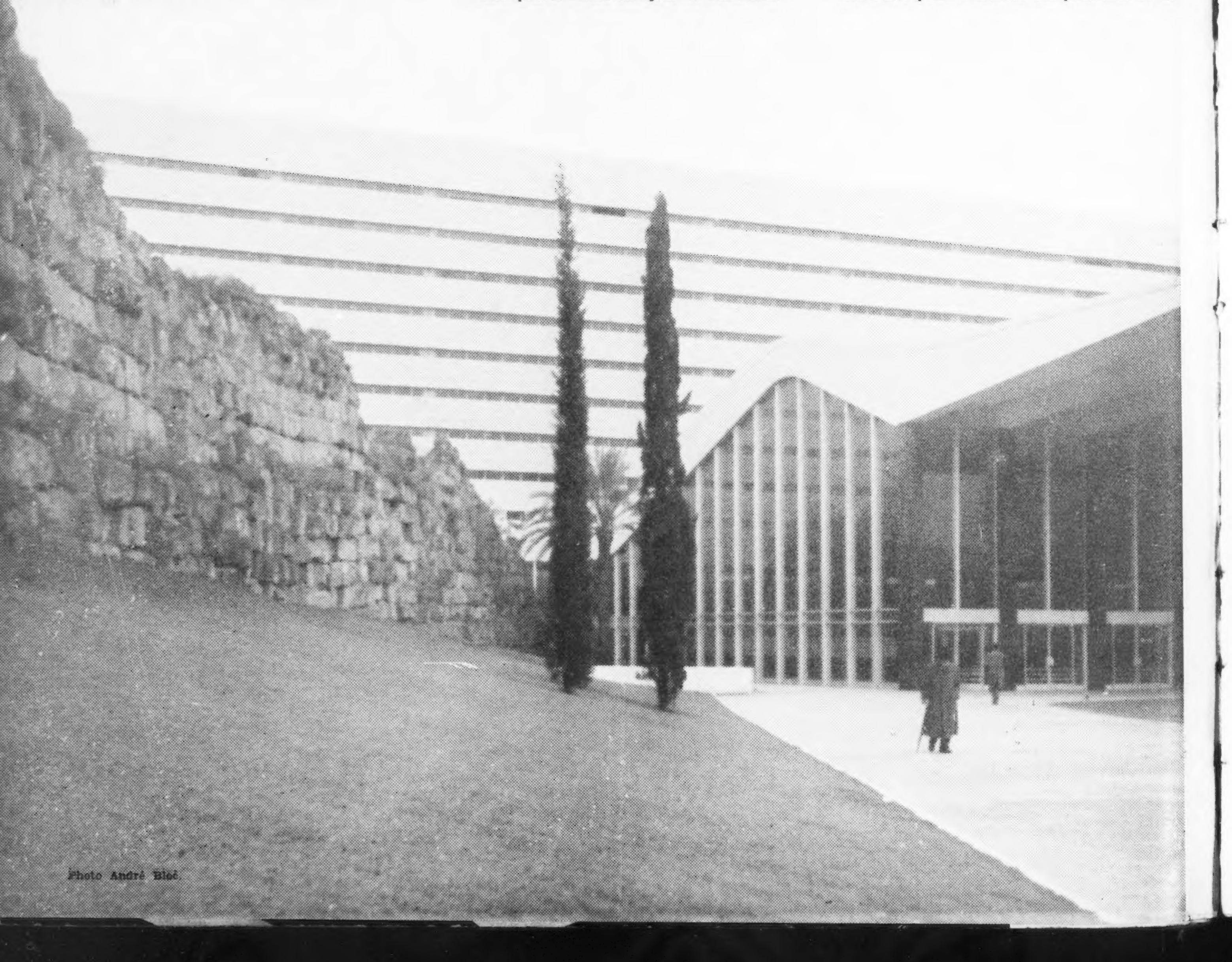


Photo André Bloc.



Vue aérienne de la place et des nouveaux bâtiments de la gare.

Photo Alabianca.

culation. Il était nécessaire de tenir compte de la station de métro actuellement en cours de construction.

La grandeur de l'œuvre réalisée est bien dans la manière romaine et s'impose par l'harmonie des deux conceptions fondamentales du projet : la structure articulée de la salle des pas perdus et le volume impressionnant de la façade.

Le bâtiment des bureaux mesure 240 mètres, mais ce n'est pas tellement l'importance du volume qui frappe le visiteur que l'intransigeante logique avec laquelle deux formes ont été exprimées ; formes qui s'opposent et se complètent.

Le traitement de surface de ces éléments, l'un traité en pierre, l'autre d'une légèreté transparente, en verre, témoigne que sans aucune hésitation on a voulu et su dramatiser le parti.

Toutes les surfaces apparentes en béton armé de la structure ont reçu un revêtement en mosaïque de verre ; les dallages sont en pierre, certaines surfaces en caoutchouc noir.

Les cloisons intérieures sont des membranes vitrées. Les voyageurs, à la descente même du train, peuvent contempler au travers de ces parois l'ensemble architectural se prolongeant par delà la place jusqu'aux ruines qui annoncent le caractère même de la Rome antique.

Les architectes ont souligné que c'est bien la présence de ces monuments anciens qui a fait adopter le parti dissymétrique, mais il faut reconnaître que dans ces conditions, le hasard de cet emplacement ne pouvait être plus heureux.

CONSTRUCTION

Le hall des guichets, avec sa toiture et son auvent de forme incurvée, est situé à l'avant du bloc de bureaux dont la hauteur est dictée par celle même des ailes existantes ; celles-ci, parallèles aux voies ferrées, contiennent également des services administratifs. L'élément distinct des restaurants est situé dans le plan du hall des guichets.

Les bureaux sont desservis par deux escaliers principaux, quatre ascenseurs et un escalier pour les employés. Les fenêtres sont disposées en bandes continues sur toute la longueur du bloc, deux pour chaque étage. La surface vitrée de chaque bureau est égale au 1/6 de la surface totale de la pièce. Les cloisons entre bureaux sont mobiles. La grande galerie située à l'arrière du bloc de bureaux, large de 22 mètres, donne accès aux quais, au métro, à des hôtel, banque et magasins divers et forme passage couvert entre deux rues.

La galerie souterraine, en cours de construction à l'avant du hall des guichets, sera atteinte par escalier ou par escalator et donnera accès à la station du métro. A ce niveau, les fondations préservées de l'Agger Serviano sont visibles.

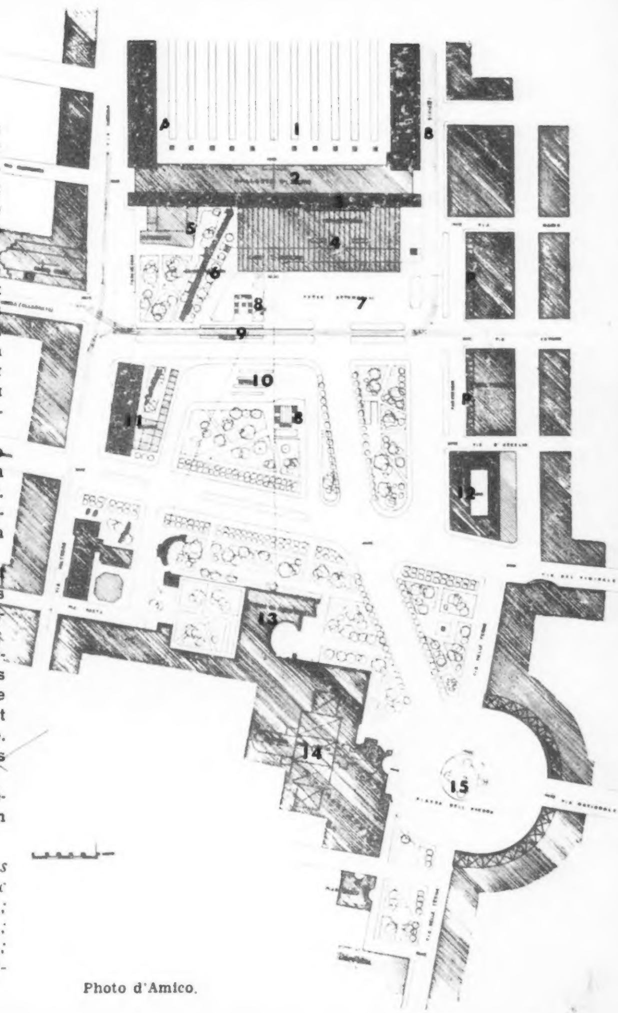
L'ossature du bloc des bureaux est en B. A. Le diamètre des poteaux a été limité à 0,203 m. en vue de rendre ceux-ci moins visibles de l'extérieur.

Les planchers sont en hourdis et béton à armature renforcée. La façade est revêtue de travertin et de granit rose pâle et blanc.

La poutraison incurvée du hall des guichets est également en béton armé. L'épaisseur des éléments varie de 3 mètres à 0,90 m. au point de jointoiement avec l'ossature du bloc des bureaux.

Les fermes métalliques de la galerie ont 22 mètres de portée et sont supportées du côté des quais par des potelets métalliques encastrés dans une poutre en béton armé placée à 4,50 m. du sol et dont les travées atteignent 16 mètres de portée. La galerie a été vitrée sur toute la hauteur sans traverses ni petits bois horizontaux.

Les quais sont couverts par des auvents symétriques portés par des poutres axiales en béton armé.



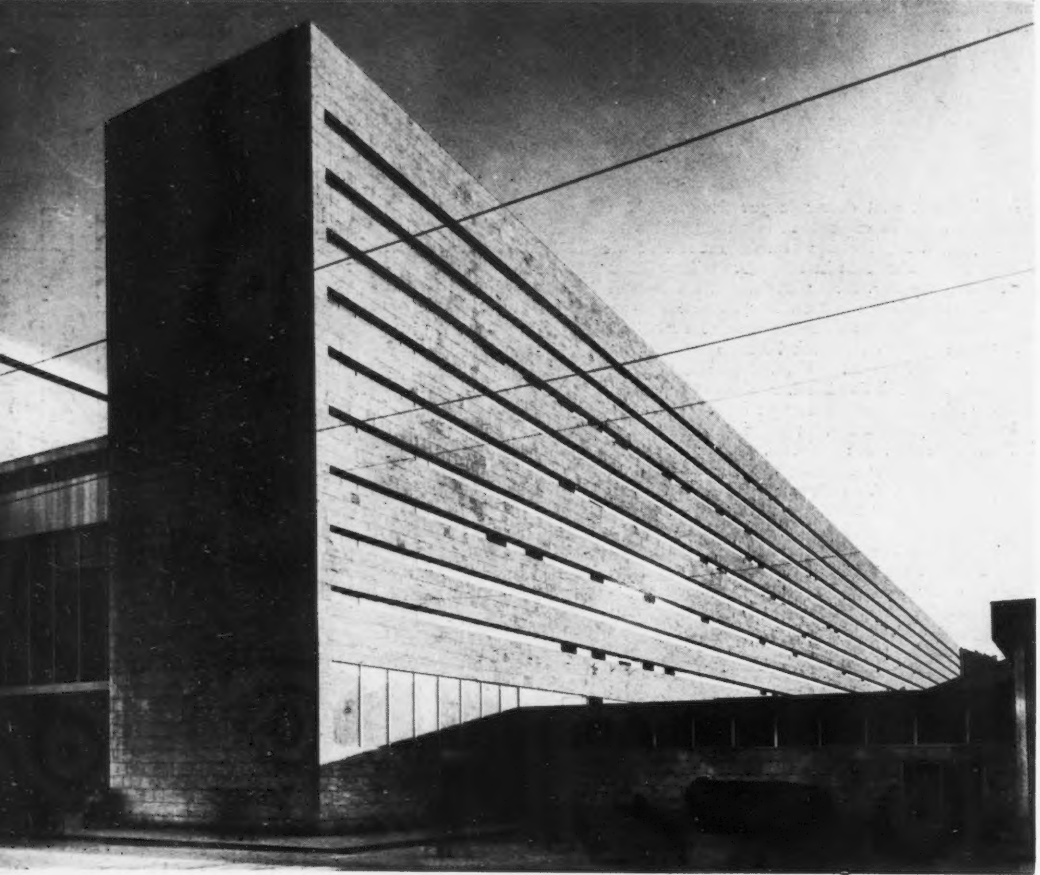
PLAN D'ENSEMBLE : A.B. *Ailes existantes.* 1. *Voies ferrées ;* 2. *Galerie-passage ;* 3. *Nouveau bloc de bureaux ;* 4. *Hall des guichets ;* 5. *Restaurant ;* 6. *Agger Serviano ;* 7. *Parking ;* 8. *Métro ;* 9. *Tramways ;* 10. *Autobus ;* 11.-12. *Hôtels ;* 13. *Thermes de Dioclétien ;* 14. *Eglise Sainte-Marie des Anges ;* 15. *Place.* P. *Parkings.*

Photo d'Amico.

1. La façade principale du nouveau bloc construit, vue de la place. 2. Mur pignon du bloc de bureaux, derrière lequel on aperçoit l'entrée de la galerie-passage. Au premier plan, façade latérale du restaurant ; 3. Détail extérieur de l'entrée du hall des guichets. Les piliers sont revêtus de plaques de porphyre poli ; 4. Le hall des guichets vu de nuit. A gauche de la photo, l'Agger Serviano. 5. Vue intérieure du hall des guichets.

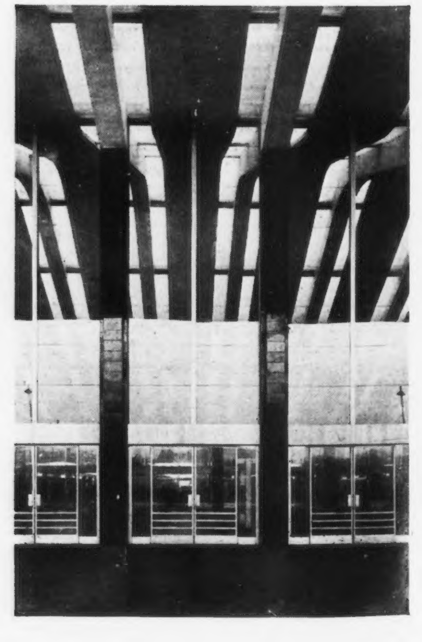
1	4
2	5
3	





Photos Cartoni

Photo Vasari.

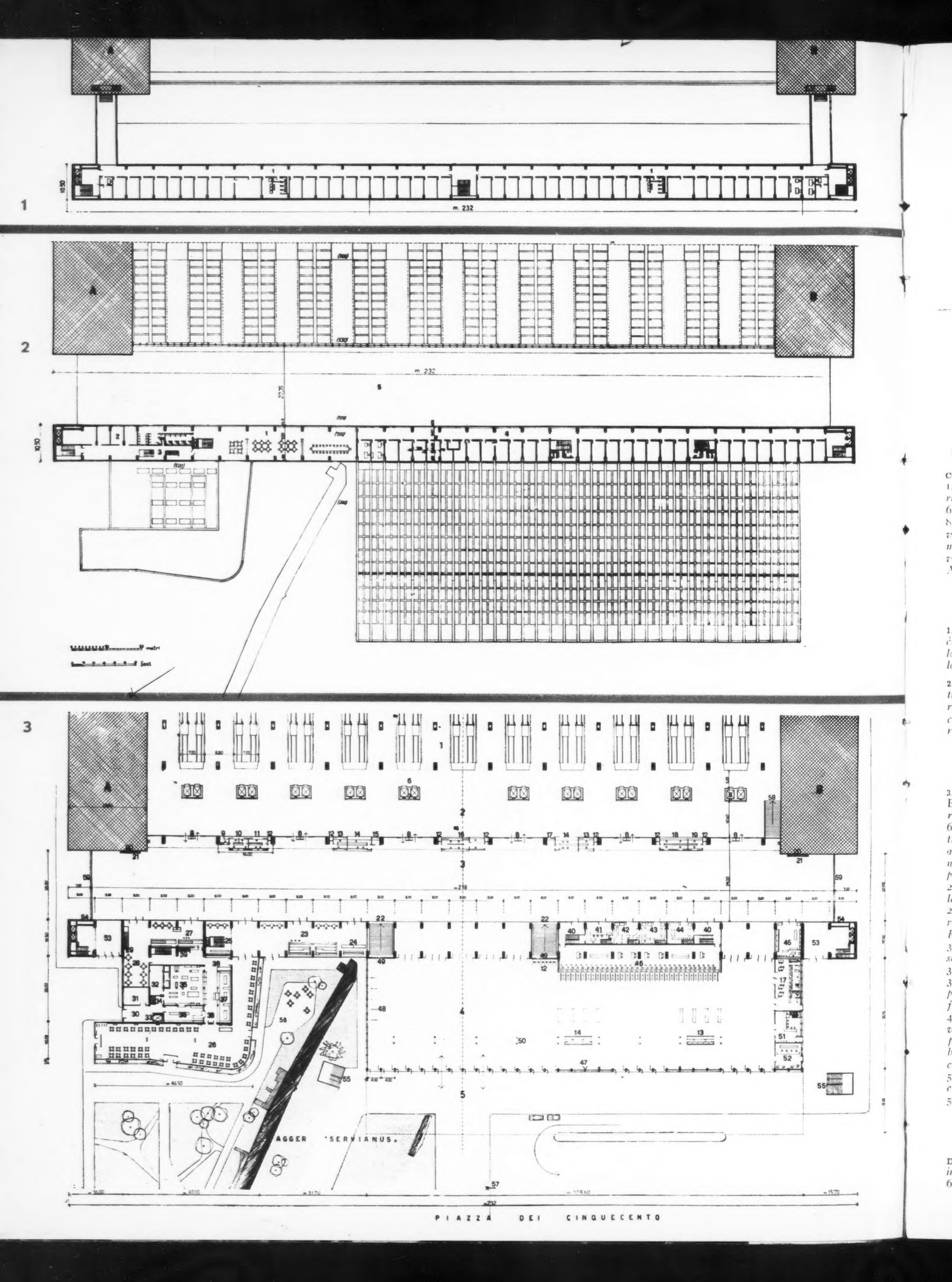


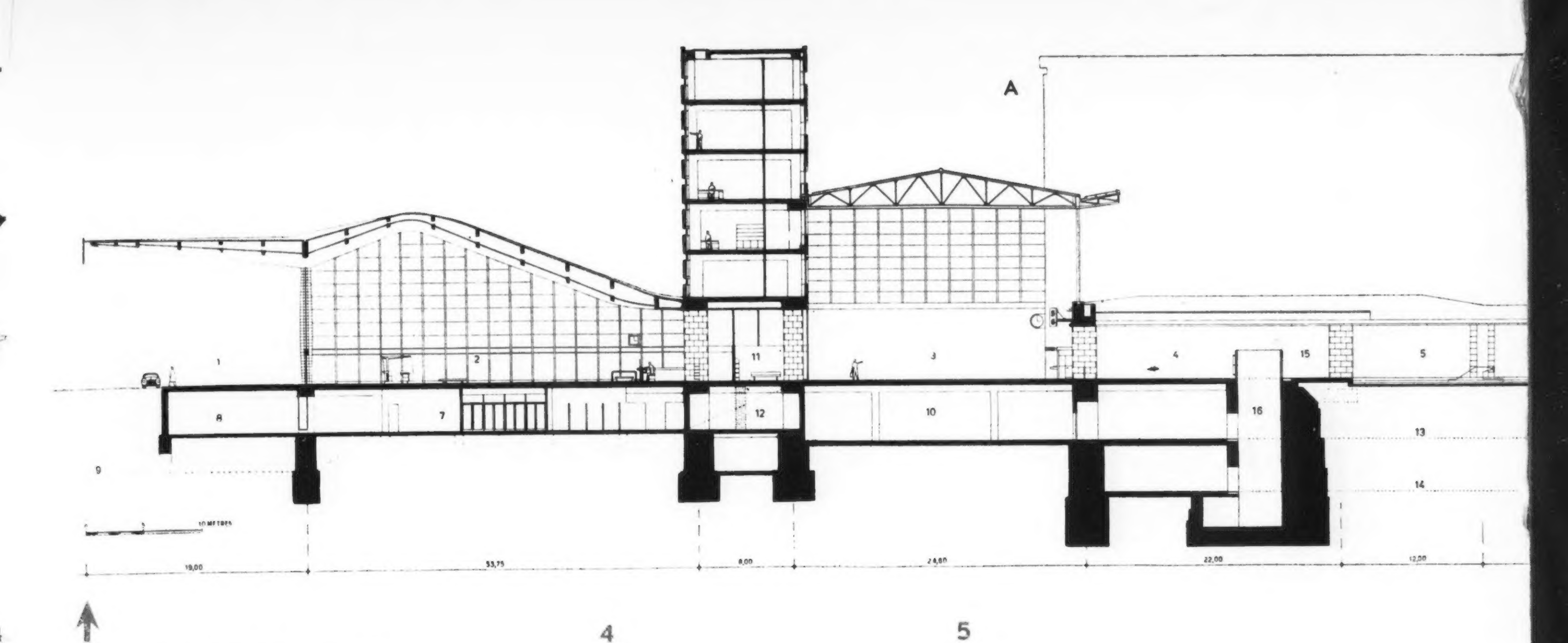
GARE DE ROME.



Photo Cartoni.

Photo Vasari


1
m. 232
2
m. 232
metri
feet
3
AGGER SERVIANUS
PIAZZA DEI CINQUECENTO



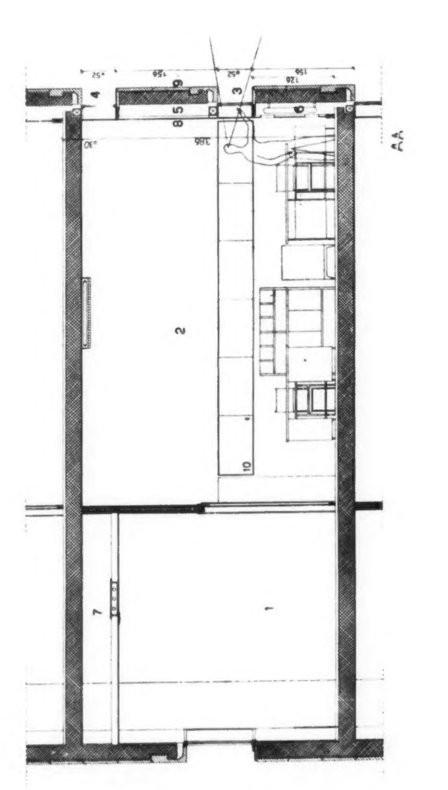
COUPE SUR LES NOUVEAUX BATIMENTS. 1. *Trottoir abrité ; 2. Hall des guichets ; 3. Galerie-passage; 4. Quai latéral à la galerie; 5. Quais; 6. Bureaux des Chemins de fer ; 7. Auberge ; 8. Galerie souterraine; 9. Vers le métro; 10. Service ; 11. Magasins ; 12. Magasins et escalier mécanique ;* 13 et 14. *Galerie souterraine de service ; 15. Trottoir de service ; 16. Monte-charge. A. Bâtiments latéraux existants.*

1. BLOC DE BUREAUX : *Plan-type des 2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ étages. 194 locaux de 4 m. × 6 m. Superficie de la fenêtre 2 × 4 × 0,52 = 4,16 m² soit 1/5,7 de la surface du plancher.*

2. PLAN DU HALL DES GUICHETS : A et B. *Constructions existantes. 1. Cantine ; 2. Direction du restaurant ; 3. Escalier de service et monte-charge ; 4. Bureaux ; 5. Vide de la grande galerie-passage.*

3. PLAN D'ENSEMBLE DU REZ-DE-CHAUSSEE : A. et B. *Constructions existantes, 1-2. Quais ; 3. Galerie-passage ; 4. Hall des guichets ; 5. Auvent ; 6. Monte-charge ; 7. Vitrine exposition ; 8. Contrôle ; 9. Change ; 10. Location ; 11. Lignes aériennes ; 12. Téléphone ; 13. Tabac ; 14. Journaux ; 15. Visas ; 16. Information ; 17. Télégraphe ; 18. Tourisme ; 19. Tourisme et hôtels ; 20. Tableaux départs et arrivées ; 21. Boîtes aux lettres ; 22. Vers hôtel et passage vers le métro ; 23. Bar ; 24. Pâtisserie ; 25. Vers la salle supérieure ; 26. Restaurant ; 27. Service rapide ; 28. Restaurant économique ; 29. Vers les toilettes ; 30. Entrée et contrôle cuisine ; 31. Magasin et réserve; 32. Réserve journalière; 33. Monte-charge; 34. Service et dépôt ; 35. Cuisine principale ; 36. Bar ; 37. Personnel ; 38. Office ; 39. Monte-plats ; 40. Accès intérieur aux guichets ; 41. Office des changes; 42-45. Boutiques; 46. Guichets; 47. Haut-parleur ; 48. Horaires ; 49. Accès arrivée et départ; 50. Vitrines; 51. Banque; 52. Compagnie italienne du Tourisme ; 53. Accès aux bureaux des Chemins de fer ; 54. Gaines air conditionné ; 55. Accès extérieur au métro ; 56. Jardin du restaurant ; 57. Pylône d'éclairage et horloge ; 58. Escalier de groupes spéciaux ; 59. Grille de fermeture coulissante en sous-sol.*

DETAILS DU BLOC DES BUREAUX : 4. *Elévation intérieure C.C. ; 5. Elévation extérieure B.B. ; 6. Coupe A.A. ; 7. Plan.*



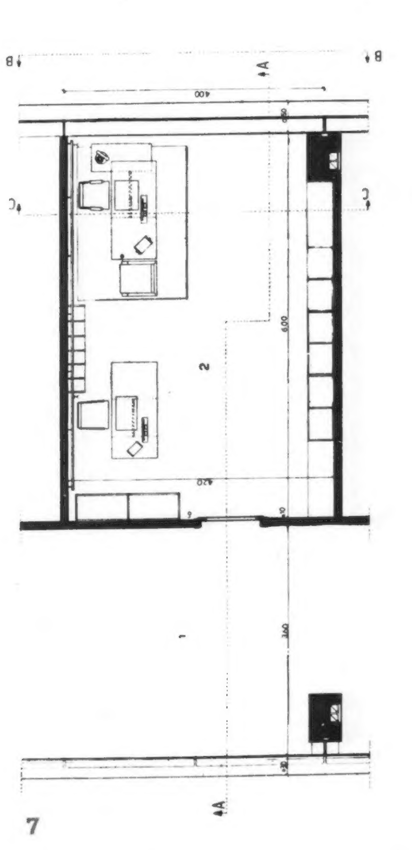




Photo Scianamia.

GARE DE ROME.

Ci-contre : Montage des dalles de couverture du hall des guichets par panneaux préfabriqués en béton translucide.

Ci-dessous :

DETAILS DE CONSTRUCTION DU HALL DES GUICHETS.

A. *Vue en plan d'une poutre principale* ; B. *Coupe entre poutres. On notera le double vitrage : dalle de béton translucide et sous-plafond vitré. Chéneau encaissé* ; C. *Coupe longitudinale sur une poutre caissonnée* ; D. *Plan de ferraillage du portique* ; E. *Coupe transversale sur deux poutres.*

A

B

C

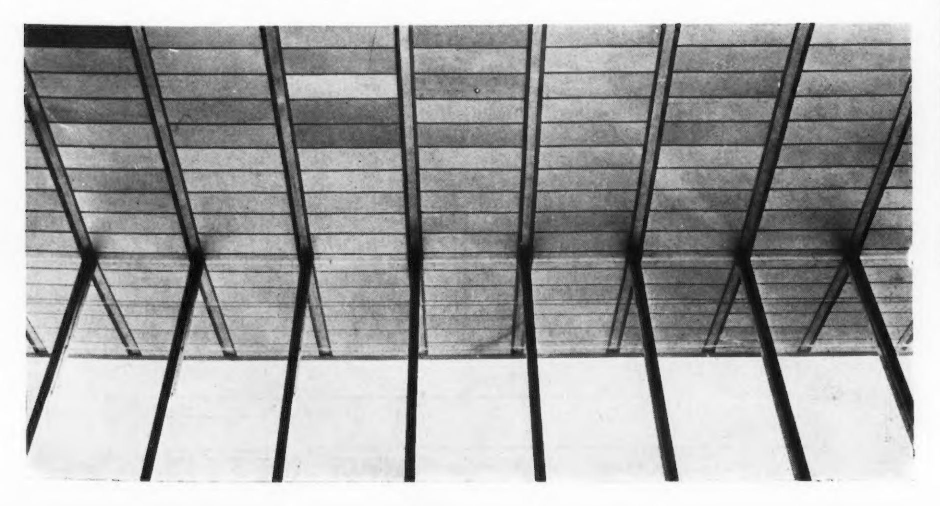
D

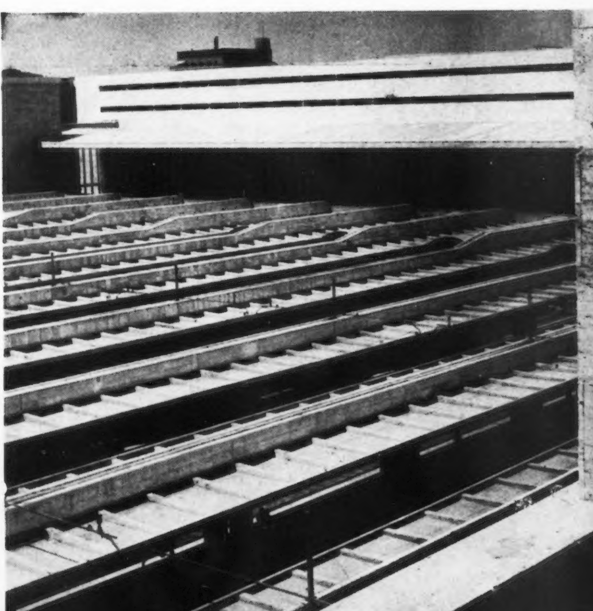
E

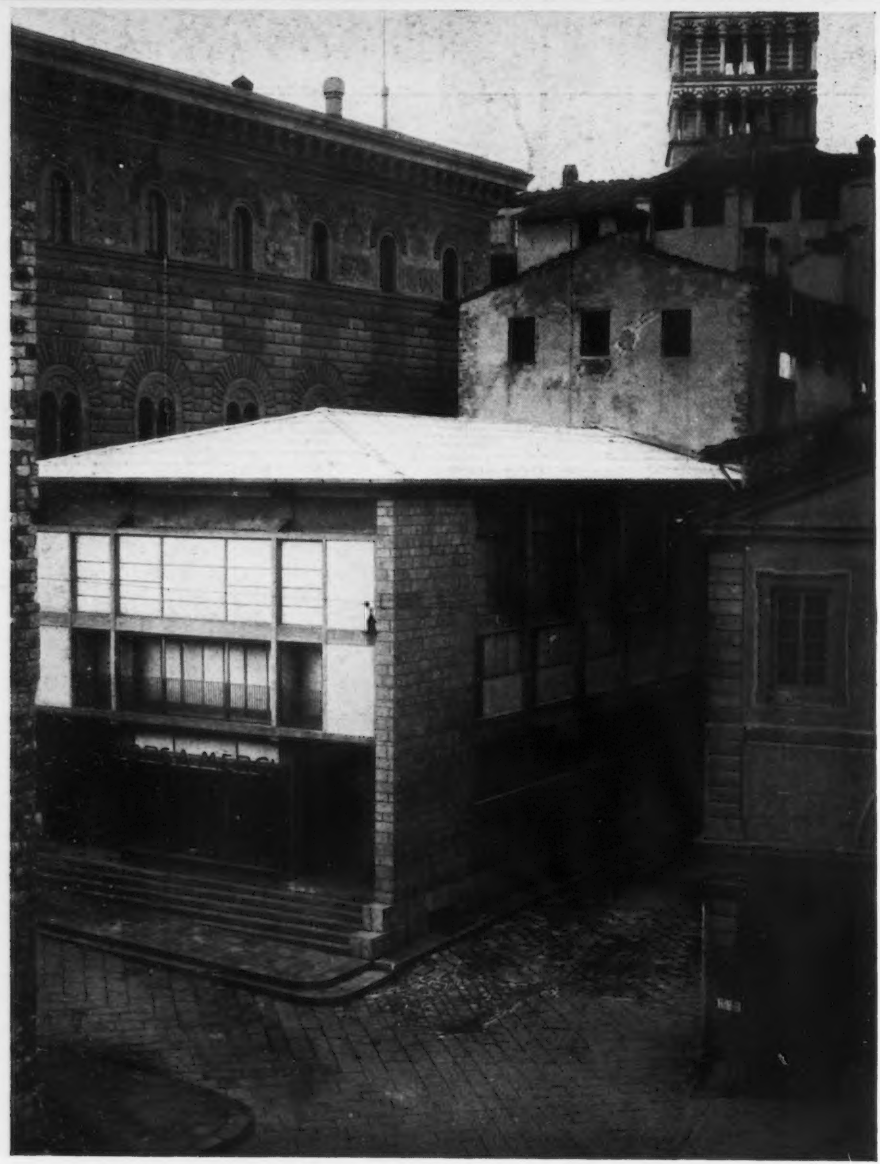
Photos Vasari.

1. La galerie-passage donnant à droite accès aux quais. Vue dans la direction de la Via Marrala. Revêtement de sol en caoutchouc. Sous-plafond en panneaux d'aluminium ; 2. Détail du revêtement alu du plafond de la galerie et du vitrage côté quai ; 3. Vue des auvents des quais.

1 — 3
2







Photos Barsotti.

1. *Entrée du bâtiment ; 2. Façade latérale ; 3. Coupe longitudinale ; 4. Plan de ferraillage d'un portique ; 5. Plan du 1er étage ; 6. Plan du rez-de-chaussée ; 7. L'escalier reliant la salle aux bureaux-boxes ; 8. Coupe transversale.*

1	4 5
	6
2 3	7 8

Cette construction, aux dimensions relativement modestes (276 m²), s'élève au cœur de la ville où elle s'insère entre la masse importante de la Banque et de l'Hôtel des Postes datant de 1905 et s'adosse à l'église Saint-Léon formant ainsi un écran pour la partie aveugle tout en laissant dégagée la superstructure.

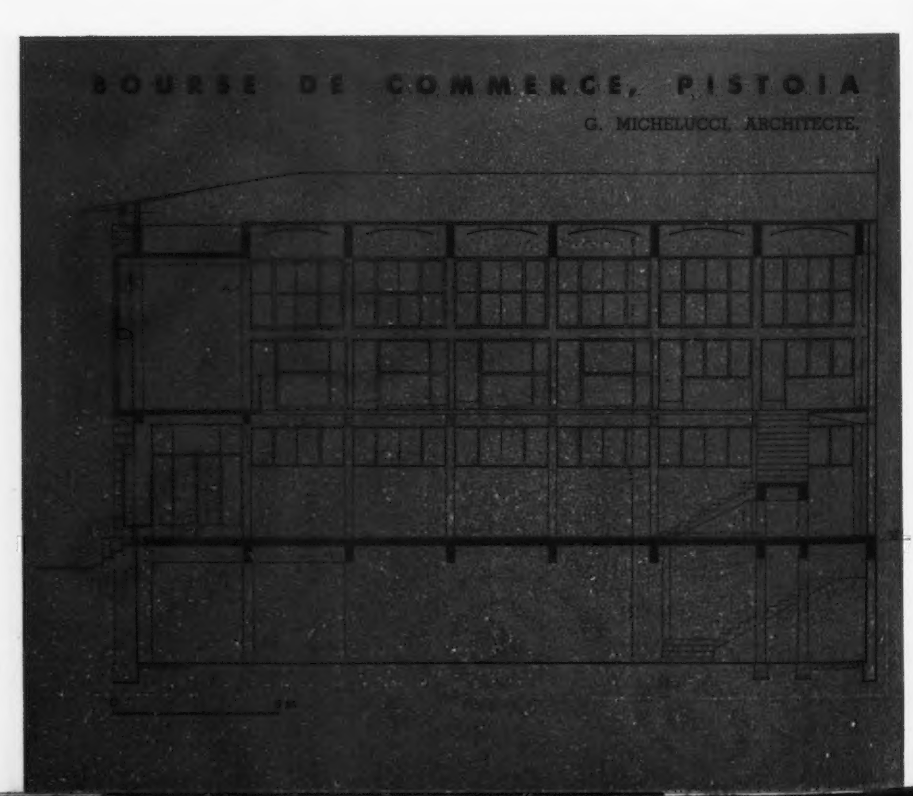
Dans ce site urbain délicat à traiter, l'architecte a conçu une construction de style assez neutre qui cherche, par l'emploi de la pierre locale en soubassement et en encadrement de la façade principale, à se rattacher à l'architecture existante.

Par ailleurs, les portiques de béton armé laissés apparents impriment leur rythme à la modénature des façades latérales.

Les sept portiques supportent une galerie à mi-hauteur de la grande salle sur laquelle se trouvent des bureaux-boxes. On notera la conception originale de l'escalier principal dont les deux volées sont traitées en poutres cantilever équilibrées sur quatre points d'appui indépendants de l'ensemble de l'ossature avec appuis à rotules (voir coupe).

Au sous-sol se trouvent des dépôts, les installations sanitaires et les vestiaires.





BOURSE DE COMMERCE, PISTOIA

G. MICHELUCCI, ARCHITECTE.

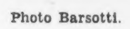
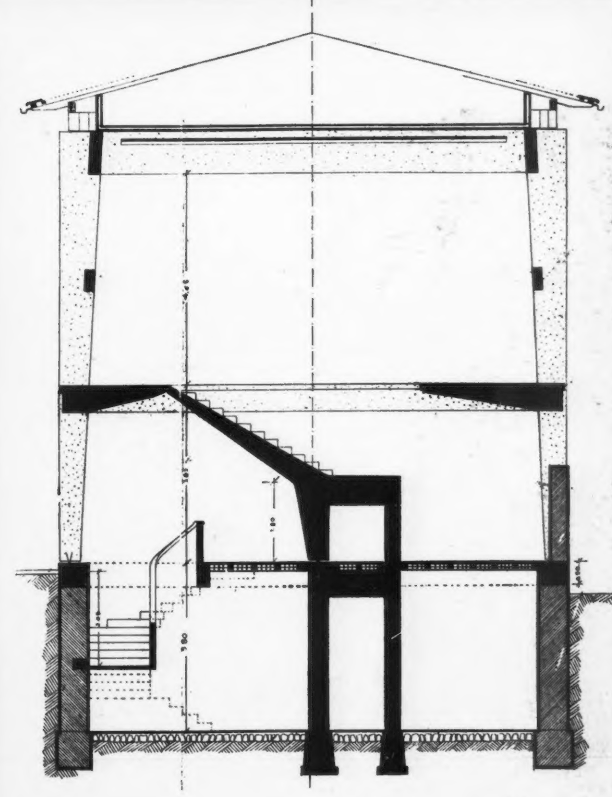


Photo Barsotti.

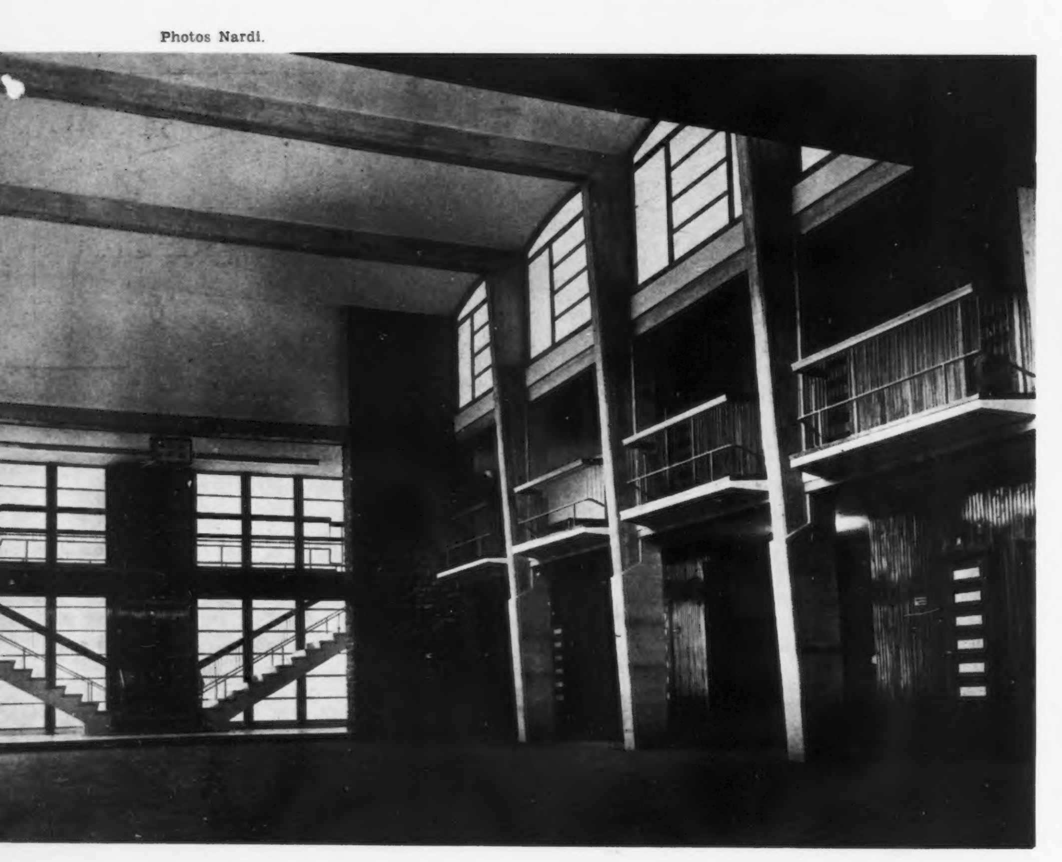




BOURSE DU COMMERCE, PISE

L. BARTOLUCCI, ARCHITECTE.

Photos Nardi.



L'édifice abrite les activités des organisations syndicales qui gravitent autour de la Chambre de Commerce. Le bâtiment, d'un volume d'environ 24.000 m^3, comporte, face à la place, trois étages saillant de 1,20 m. sur la ligne des poteaux d'ossature. L'ossature en béton armé est laissée brute de décoffrage avec remplissage à double paroi en brique et revêtement de céramique de ton ivoire. Le toit-terrasse pourrait recevoir éventuellement un restaurant desservi par les ascenseurs. Il est couronné par une dalle-pergola revêtue de céramique blanche. Sous le portique, un vitrage continu avec baies à menuiserie métallique est interrompu seulement par l'entrée principale du hall de la Bourse. Celui-ci couvre une surface d'environ 450 m^2. Montant sur deux étages, le hall proprement dit est précédé d'un vestibule, l'escalier d'honneur conduisant aux pièces de réception du premier étage.

Au rez-de-chaussée, se trouvent dix cabines-bureaux fermées et quatre ouvertes répondant aux

1 |
2 | 3
| 4 5

1. Façade sur la place de la République ; 2. Salle de la Bourse avec cabines latérales au rez-de-chaussée et à l'étage. Les poteaux d'ossature en ciment armé sont revêtus de marbre silvia bella dans les parties en contact avec le public. Les murs porteurs sont en pierre du pays ; 3. Vue de l'angle du Corso Italia. Noter la courbure vers la Place de la République ; 4. Vue du raccordement de la Bourse à une église datant du XIIIe siècle ; 5. Façade sur la voie Curtatone. L'ossature en ciment armé est laissée brut de décoffrage. Les parties de remplissage sont revêtues de céramique blanc ivoire.

exigences des opérations. Des bureaux sont prévus dans la galerie de l'entresol à laquelle on accède par un escalier particulier. La salle des Commissions de Bourse se trouve à ce niveau. Le hall comporte quatre piliers d'angle porteurs en pierre locale contrastant avec la structure légère en béton armé. L'éclairage est assuré par des fenêtres sous plafond en verre thermolux et armature métallique dont l'ouverture est assurée par commande électrique.

Les parois des cabines sont en panneaux de noyer verni. Le revêtement du sol est en caoutchouc de ton rouge. La balustrade de l'escalier est en alliage de cuivre avec main courante en acajou et glace Sécurit. Le sol de l'entrée, les marches et le palier de l'escalier sont en marbre de Sienne.

Les pièces de réception sont placées au centre du premier étage. La salle de réunions comporte 80 places. Une grande galerie aux parois de noyer verni fait communiquer plusieurs salles de réunion. On prévoit la possibilité d'aménager à ce niveau un hall de réunions presque aussi important que celui du rez-de-chaussée.

Le chauffage est assuré partie par rayonnement, partie par thermo-convecteurs. Le grand hall comporte un conditionnement d'air. La centrale thermique est disposée au rez-de-chaussée, la nature du terrain ne permettant pas une installation en sous-sol.



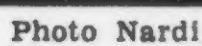


Photo Nardi.





A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Salle de la Bourse ;* 2. *Informations ;* 3. *Téléphones ;* 4. *Cabines de négociations ;* 5. *Commerces ;* 6. *Bar ;* 7. *Locaux de service.*

B. PLAN DU PREMIER ETAGE : 1. *Salle de réunions ;* 2. *Salle de réception ;* 3. *Salle du Conseil ;* 4. *Salle de conférences ;* 5. *Galerie ;* 6. *Bureaux.*

LE MARCHÉ AUX POISSONS, ANCOME

G. MINNUCCI, ARCHITECTE.

5 4 3 2 6 7

A

A. CIRCULATION EXTERIEURE : 1. *Déchargement des poissons amenés par bateaux de pêche à moteur ; 2. Rampe vers magasins individuels de l'étage supérieur ; 3. Préparation pour la vente ; 4 Vente ; 5. Triage, chargement, etc. ; 6. Parc des marchandises ; 7. Le poisson passe aux centres de vente au détail et aux expéditions.*

Le marché aux poissons dresse sa masse compacte sur le côté Nord du canal, il « s'accroche » parfaitement au site, en s'harmonisant avec l'architecture portuaire des quais et crée un fond calme et puissant sur lequel se détachent heureusement les superstructures arachnéennes des navires.

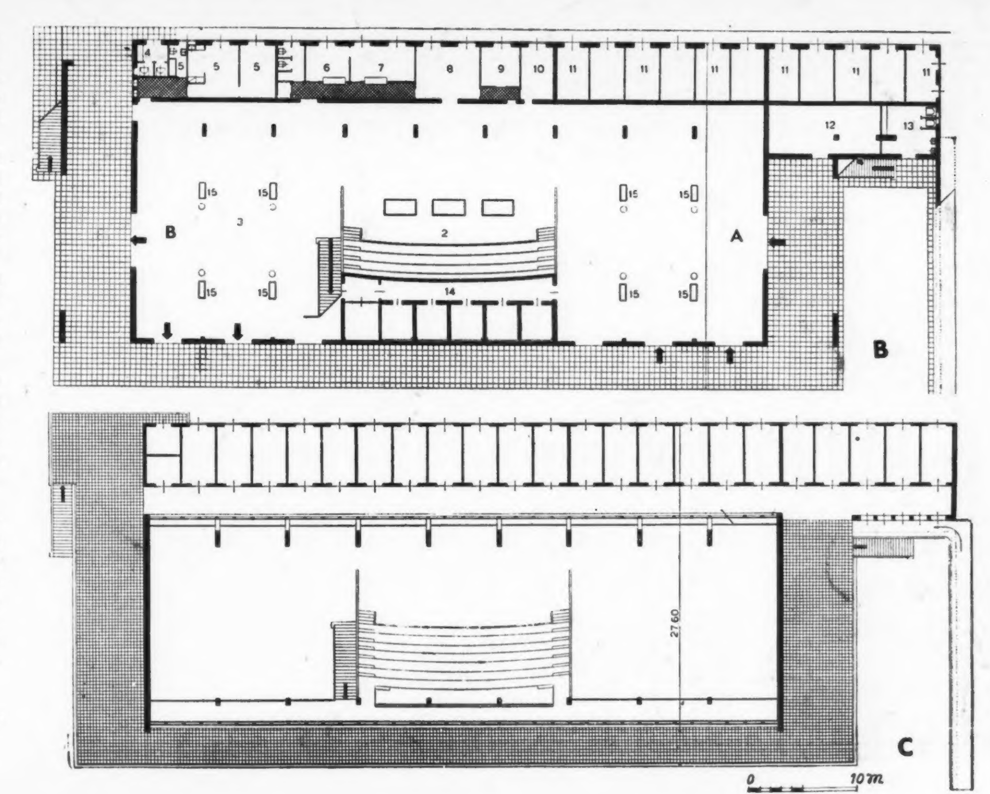
Le plan, très fonctionnel, répond aux circuits et à la nature des opérations qui se déroulent à l'arrivée de la pêche : stockage, préparation à la vente, triage, présentation aux enchères, mise en frigorifique, expéditions, toutes phases qui nécessitent des services adéquats particuliers.

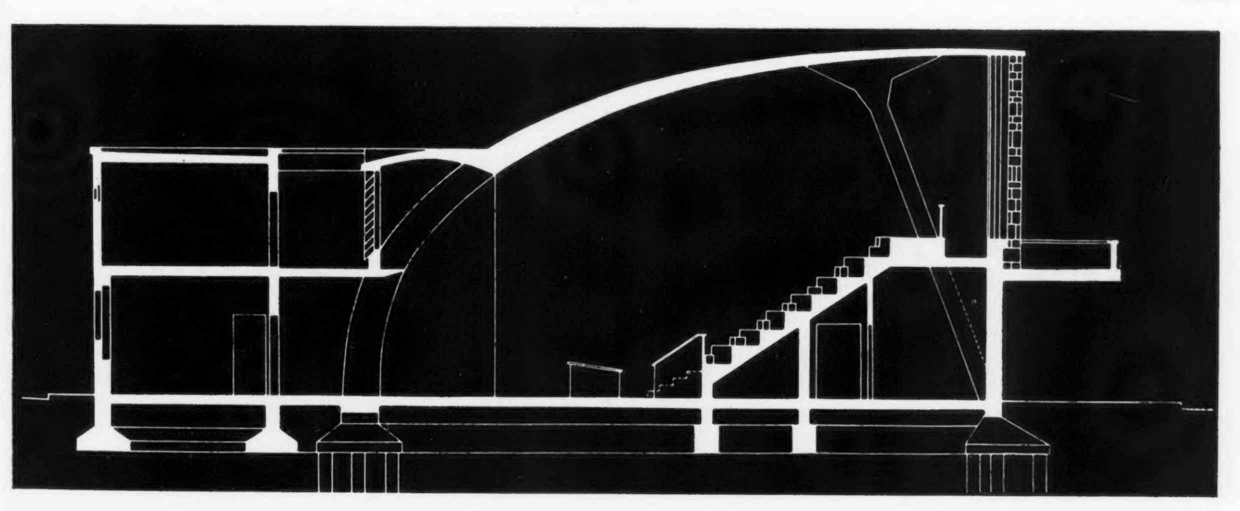
La construction en béton armé est constituée essentiellement par une série de portiques asymétriques : demi-elliptiques avec béquilles inclinées. Les calculs de béton armé sont dus au professeur A. Martinelli.

La façade sur la mer est constituée par un grand pan vitré protégé par des lames verticales formant brise-soleil. Côté Sud, une bande de vitrage continue assure une ventilation transversale. Au centre du bâtiment, se dresse la tribune des acheteurs à la criée.

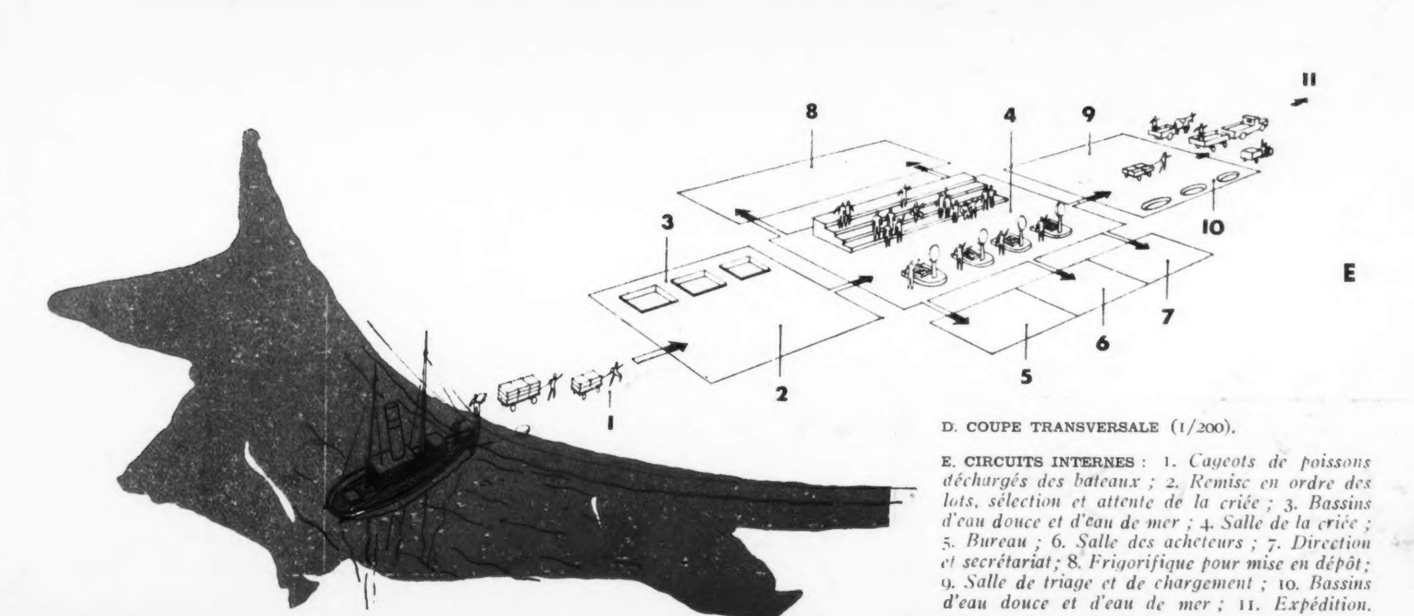
B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE A. *Salle d'entrée et de préparation du poisson ;* 2. *Salle de la criée ;* B. *Salle de triage ;* 4 et 13. *Services hygiéniques ;* 5. *Gardien ;* 6. *Caisse ;* 7. *Contrôle ;* 8. *Salle des directeurs des enchères ;* 9. *Direction ;* 10. *Secrétariat ;* 11. *Magasins extérieurs pour les pêcheurs ;* 12. *Epuration de l'eau de mer ;* 14. *Chambres frigorifiques ;* 15. *Bassins d'eau douce et d'eau de mer.*

C. PLAN DE L'ETAGE : *Vide de la salle et dépôts individuels.*





D



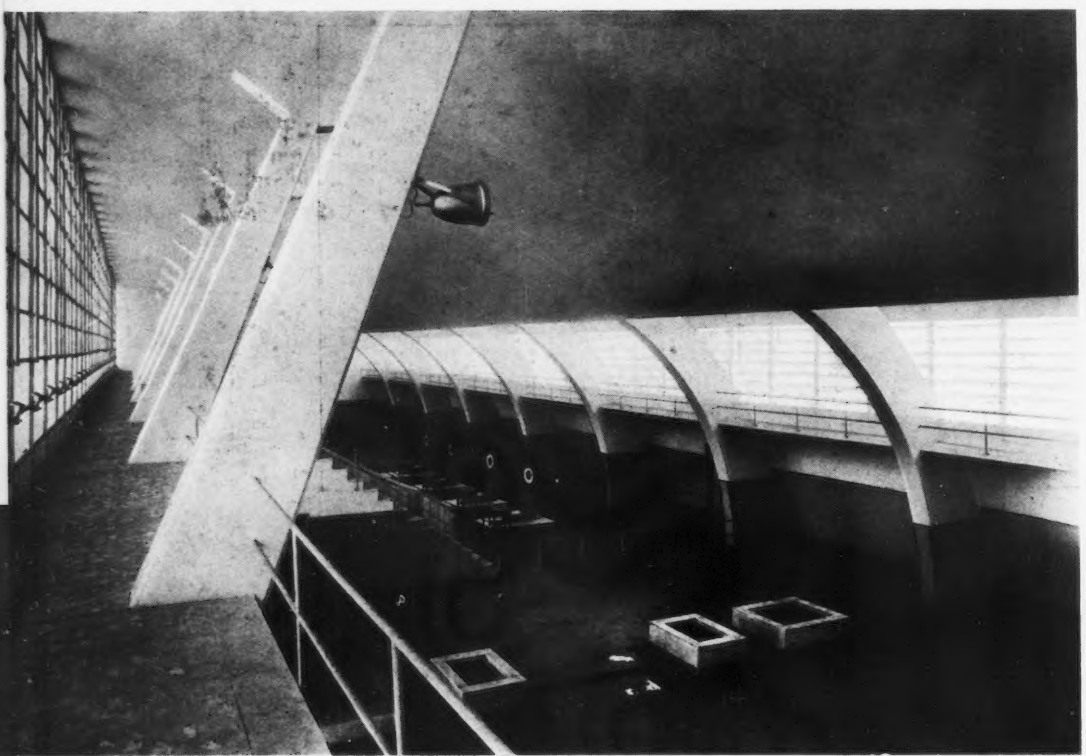
D. COUPE TRANSVERSALE (1/200).

E. CIRCUITS INTERNES : 1. *Cageots de poissons déchargés des bateaux ;* 2. *Remise en ordre des lots, sélection et attente de la criée ;* 3. *Bassins d'eau douce et d'eau de mer ;* 4. *Salle de la criée ;* 5. *Bureau ;* 6. *Salle des acheteurs ;* 7. *Direction et secrétariat ;* 8. *Frigorifique pour mise en dépôt ;* 9. *Salle de triage et de chargement ;* 10. *Bassins d'eau douce et d'eau de mer ;* 11. *Expédition.*

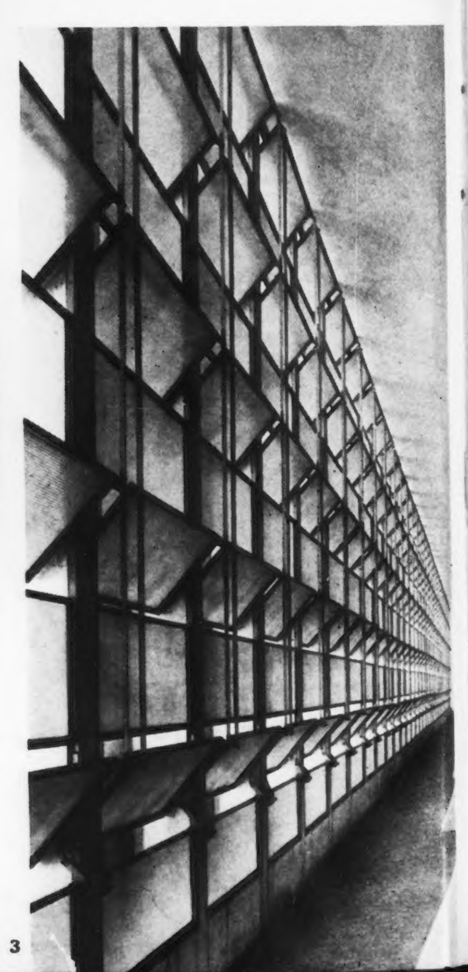


1 Photo Trani.

1 et 2. *Intérieur du marché, vues vers la façade sur le quai et depuis la galerie desservant la tribune ; 3. Détail du pan vitré, sur le quai, en menuiserie métallique ; 4. Aile Ouest et coupe transversale du corps inférieur.*



2 Photo Vasari.

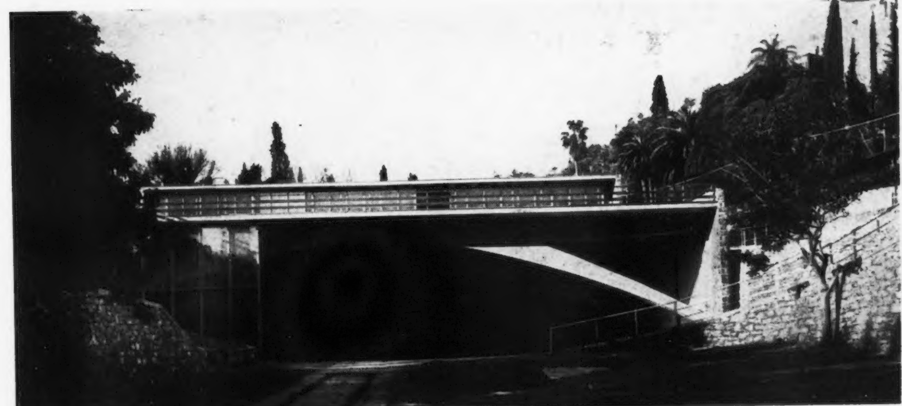


3

4

BASE NAUTIQUE, SAN MICHELE DI PAGANA

L. C. DANERI, ARCHITECTE.
P. L. NERVI, INGENIEUR.



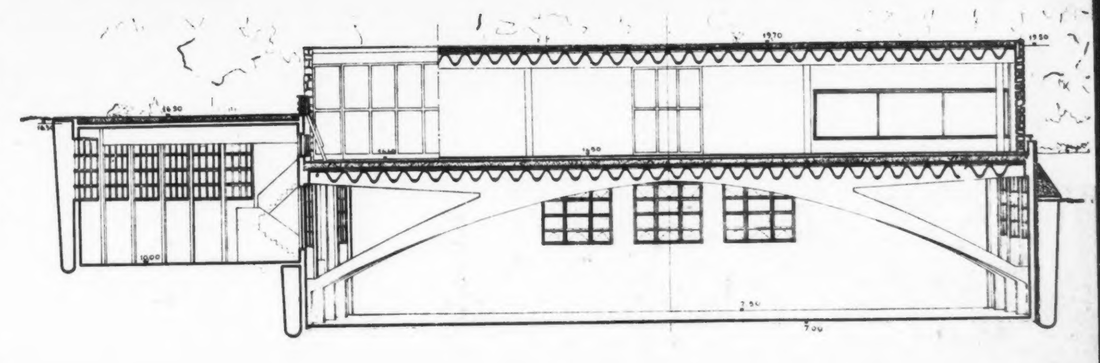
La construction, située dans un bourg de pêcheurs près de Rapallo et reliée à la mer par un quai à pente inclinée, se compose, au niveau supérieur, d'une grande salle d'environ 1.000 m^2 réservée aux expositions d'embarcations et de matériel nautique ; au niveau inférieur, d'une salle plus grande de 1.700 m^2 environ, destinée à servir de remise pour les bateaux, et d'une salle latérale, d'environ 350 m^2, pour les bureaux.

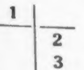
C'est à P.L. Nervi qu'est due la structure en béton armé des deux salles principales comportant de grands arcs paraboliques de 30 à 35 mètres de portée, et des poutres ondulées (voir page 71), préfabriquées, en « fer-ciment », à forte surcharge et de 10 mètres de portée.

Sur la façade donnant sur la rue, s'ouvre une large baie vitrée qui laisse voir la salle d'exposition et un bassin pour l'immersion des nouveaux bateaux mis en vente par le Chantier Naval qui s'occupe de la partie commerciale de l'installation.

Les parois vitrées mobiles sont en pitch-pin renforcé par une armature métallique et protégée par le bois.

Sur le terrain extérieur, s'articulent les rues et les voies de raccordement qui conduisent de la Via Provinciale aux différents étages du bâtiment et au quai.





1. *Vue intérieure* ; 2. *Vue extérieure* ; 3. *Coupe.*

MUSEE DU PALAIS BIANCO, GENES

FRANCO ALBINI, ARCHITECTE : CATERINA MARCENARO, CONSERVATEUR

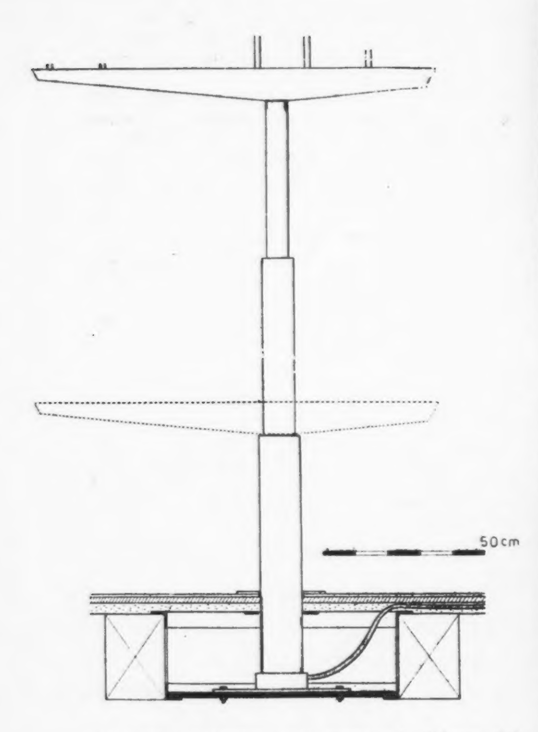


L'attribution de bâtiments anciens à caractère monumental au Département des Musées est une mesure dont on peut relever les inconvénients et les avantages. Si, d'une part, elle retarde le développement de la muséographie, d'autre part, elle permet d'offrir, sans plus attendre, un abri digne et d'une nature appropriée à des œuvres d'art, souvent au cœur même de la cité, et de sauver ainsi de la déchéance des architectures essentiellement nobles.

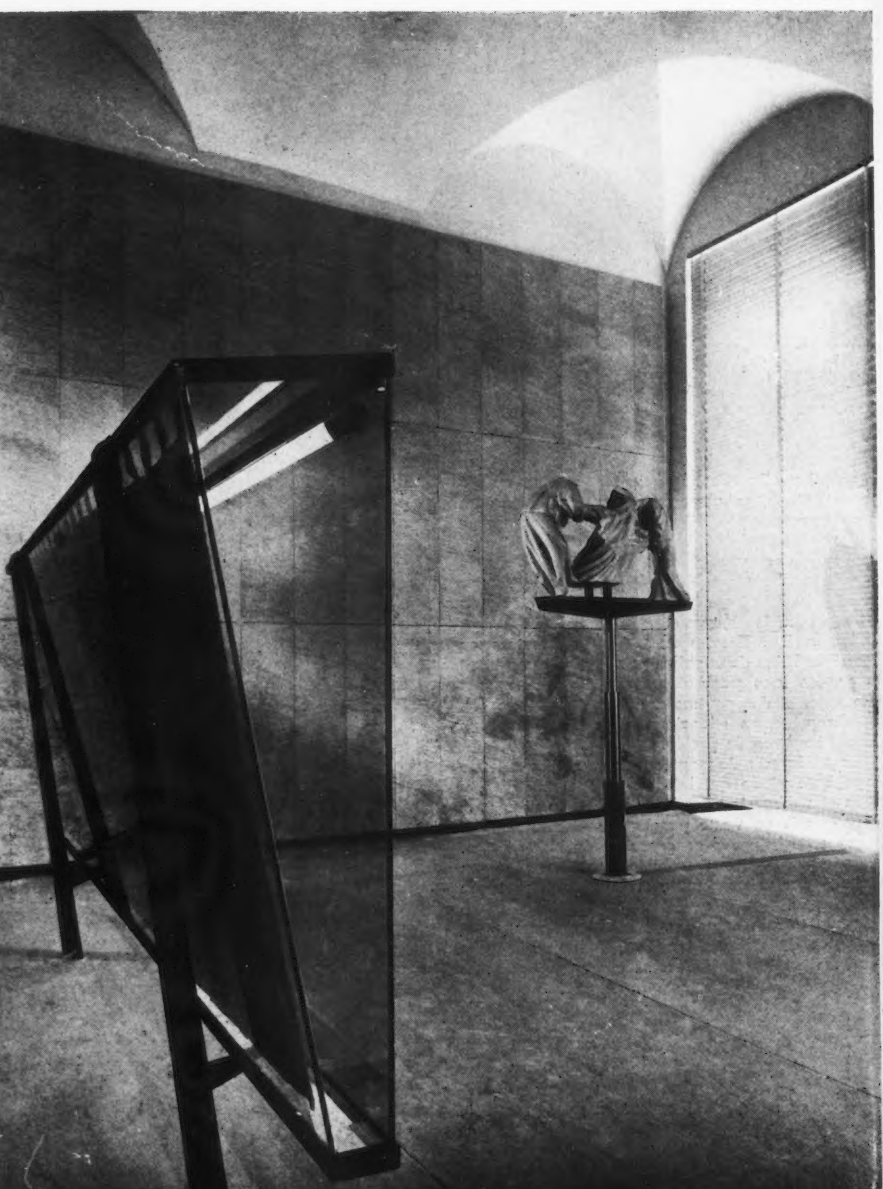
La virtuosité notoire des Italiens en ce qui concerne les expositions se rattache à une grande tradition de composition de « mise en scène » quelle que soit la forme de cette expression. Le musée du Palais Bianco en est une démonstration éclatante tant du point de vue technique de la muséographie que du point de vue plastique de la présentation.

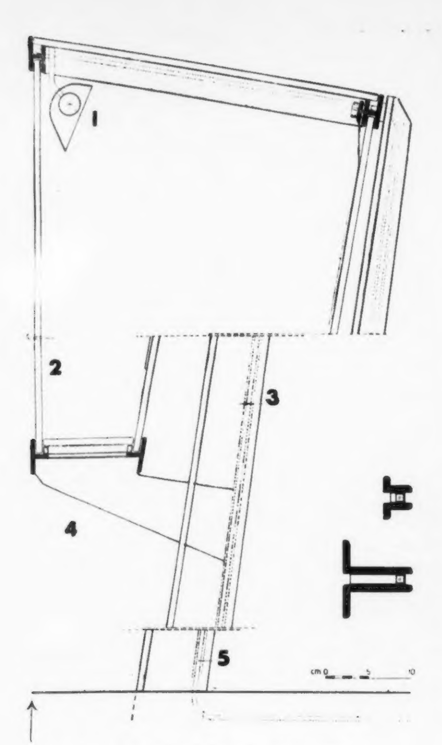
Ce parti conduit les architectes à concilier deux points de vue opposés : la conservation du caractère historique du bâtiment ; la présentation des collections selon des critères chronologiques et critiques que vient contrarier souvent la disposition des salles. Le Palais Bianco est un cas type démontrant qu'un musée moderne peut être établi valablement dans un cadre historique où les œuvres d'art ne jouaient jadis qu'un rôle purement décoratif.

Photos Villani.



Les trois silhouettes du groupe de Pisano faisaient partie du monument funèbre de Arrigo VII, élevé à Gênes dans l'église détruite de San Francisco di Castelletto. Elles devaient être placées à l'origine au-dessus du sarcophage assez élevé par rapport au sol. Deux solutions s'offraient à l'esprit : montrer les trois sculptures soit à leur hauteur originale, soit à hauteur de l'œil, en vue d'en faciliter l'étude.
Elles ont été conciliées : l'éclairage artificiel par projecteurs souligne les volumes cependant que la sculpture est rendue mobile en hauteur et circulairement.

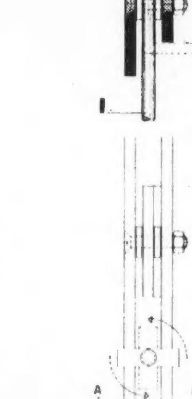


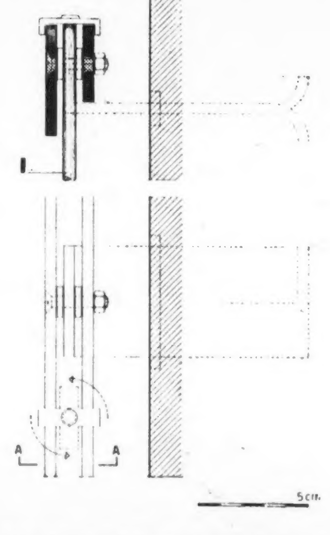


COUPE SUR LA VITRINE DU PALLIUM.
1. *Lampe fluorescente ;* 2. *Glace ;* 3. *Montants acier ;* 4. *Console ;* 5. *Fils électriques.*

SYSTEME DE SUSPENSION DES TABLEAUX AVEC DOUBLE GUIDE, PLATINE ET TIGE MOBILES (1).

→

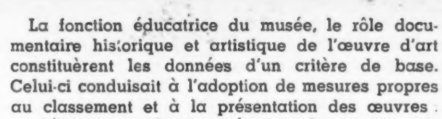




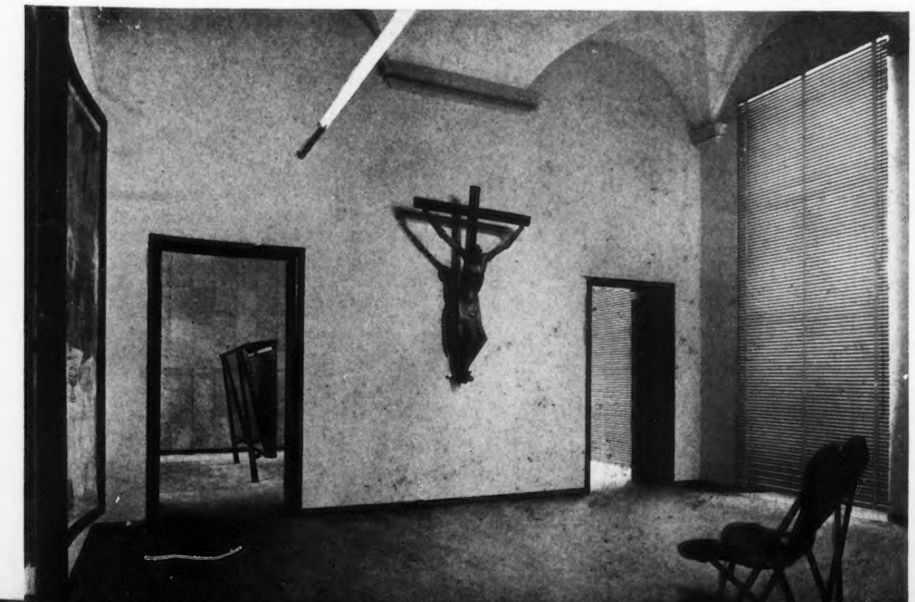
←

SALLE II. *Groupe en marbre de Pisano et pallium byzantin. Tissu de laine gris au sol. Murs de teinte neutre. Voûte blanche. Sur un côté de la salle, des baies en surnombre, nuisant à l'éclairage naturel des œuvres, ont été obturées par un mur en ardoises.*

Il fallait procurer une parfaite vision des deux faces du pallium byzantin pour en rendre la lecture possible, et pour préserver ce document rare de la poussière, le conserver sous vitrine hermétique. La solution adoptée consiste en une cage de verre avec tube fluorescent à cathode froide.



La fonction éducatrice du musée, le rôle documentaire historique et artistique de l'œuvre d'art constituèrent les données d'un critère de base. Celui-ci conduisait à l'adoption de mesures propres au classement et à la présentation des œuvres :
— Sélection qualitative séparant les œuvres de caractère artistique absolu d'œuvres ayant un intérêt historique ou documentaire. Celles-ci ont été réunies pour les spécialistes dans des locaux de réserve parfaitement éclairés.
— Classement chronologique tenant compte d'exigences spécifiques critiques : réunion des œuvres d'une même école ou présentant des affinités.
— Eviction de toute rhétorique. — Les pièces d'importance exceptionnelle sont mises en valeur par leur seul emplacement et le jeu des éclairages.
— La succession des salles est respectée, les fenêtres sont maintenues aux mêmes emplacements. La décoration en stuc des plafonds est conservée. Les éléments d'adaptation sont donnés par la lumière et les accords de couleur.
— La peinture claire des murs détermine un plan parfait d'équilibre entre les sols foncés et les voûtes en stuc blanc.
— Les peintures ont été pour la plus grande partie exposées sans cadre afin que leur « espace » (peint) sur le fond des murs ne soit pas troublé par des rappels au volume architectural des salles.
— La suppression des cadres modernes et le système de suspension des tableaux permettent aussi le déplacement pour l'insertion éventuelle de nouvelles acquisitions.



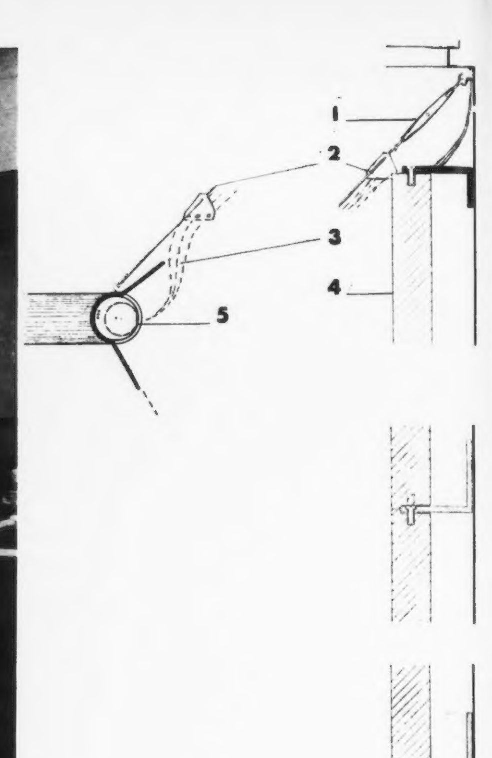
1 / 2

1. 2e ETAGE. SALLE 4. *Maîtres flamands, hollandais et franco-flamands des* XVe *et* XVIe *siècles.*

2. 1er ETAGE. SALLE 1. *Fresques du* XIIIe *siècle et Christ de Caravana,* XVIe *siècle.*

La plupart des salles ont un sol en ardoise noire avec incrustations de marbre blanc. Les portes sont en glace « Sécurit » translucides. Les stores vénitiens en alu gris pâle.
Deux sortes de présentation : sur cimaise tubulaire, ou sur support de fer encastré dans les blocs de colonnes ou chapiteaux anciens.





— Les sources lumineuses sont voilées avec des stcres vénitiens alu à lamelles concaves, qui permettent d'obtenir des graduations nuancées et d'éviter les incidences directes de la lumière sur les surfaces exposées.
— Le caractère « moderne » des pièces est souligné par le mobilier : de légers sièges « tripoline » en bois de poirier et cuir naturel que les visiteurs peuvent déplacer à volonté.
— L'installation électrique pour visites nocturnes comporte un équipement par tubes fluorescents à cathode froide réglés par la hauteur des œuvres et traçant un sillon lumineux simple.
— Pour certaines œuvres, des dispositifs spéciaux sont à noter : parmi ceux-ci a fait scandale la présentation du fameux fragment de la tombe de Marguerite de Brabant sur un pied télescopique en acier, coulissant par commande électrique.

L'architecte estime excellente, pour l'étude de la sculpture sous tous ses angles, cette disposition isolant l'œuvre de toute condition ambiante pour une meilleure appréciation de la forme.



Photos Villani.



3 | 4
5 | 6

3. **SALLE 20.** *Expositions périodiques.* 4. **DISPOSITIF D'ECLAIRAGE TYPE ET PANNEAUTAGE D'UN MUR.** *La structure à tube métallique suit le développement des murs.* 1. *Tendeur ;* 2. *Câble de suspension ;* 3. *Fil électrique ;* 4. *Panneau d'ardoise vissé sur cornière ;* 5. *Lampe fluorescente ;* 6. *Socle d'ardoise.* 5. **UNE SALLE DE LA RESERVE.** 6. **SALLE 16.** *Tapisseries flamandes du XVIe siècle et Saint-Sébastien, sculpture en bois du XVe. Devant d'autel en albâtre, XVe siècle.*

MUSÉE MUNICIPAL, BIELLE

NICOLAS MOSSO, ARCHITECTE.

Le Musée de Bielle, sans atteindre aux dimensions du Musée du Palais Bianco, n'en constitue pas moins un exemple remarquable du genre. Là comme à Gênes, on retrouve le même souci d'intégrer les techniques de présentation suggérées par les éléments dont dispose l'architecte : lumière et matériaux, dans un cadre architectural disposé comme un fond volontairement neutre. Formule qui laisse à l'objet son relief et lui donne la valeur de seul pôle d'attraction. On peut l'observer particulièrement dans le cas de la momie d'une prêtresse égyptienne déposée dans une « urne » à profilés de glace Sécurit et montants chromés, dont la forme prête de plus à l'examen détaillé souhaité par un spécialiste.

Cette présentation a remporté le grand Prix « Domus-Sécurit » pour l'année 1952.

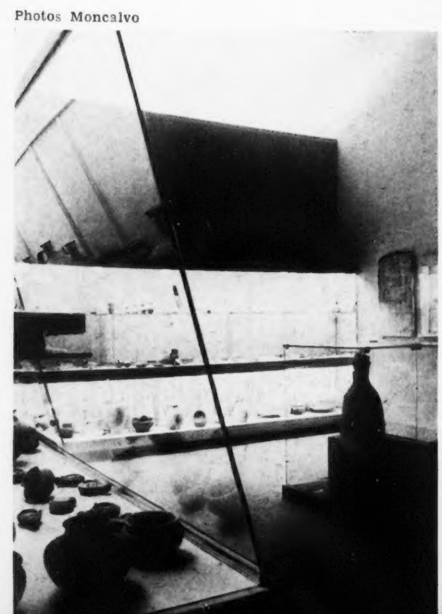
Le sol de la salle est recouvert de linoléum. Les parois, le sol, les vitrines sont de divers tons de gris.

1.-3.-4. *Le dispositif en tubes reposant sur glace concilie les exigences d'une présentation originale et d'un examen documentaire. A noter l'élégance de formes de cette « urne » moderne où sont déposées la momie et les deux parties de son sarcophage.*

2. *Antiquités recueillies en Italie : Urnes funéraires, vases, statuettes. Vitrines en bois, glace Sécurit et métal chromé. Au centre, vitrine sur socle de marbre rouge.*

| 1
2 | 3 | 4

Photos Moncalvo







INSTITUT D'EDUCATION, MILAN

CARLO SLAMA, ARCHITECTE.

1. La façade sur rue ; 2. L'aile principale du bâtiment sur la cour intérieure.

Cette école privée rentre dans le cadre des « Institutions d'Éducation Bio-Pédagogique » créées et dirigées par le professeur Tumminelli, d'où le développement peu commun de l'équipement de surveillance médicale inscrit au programme.

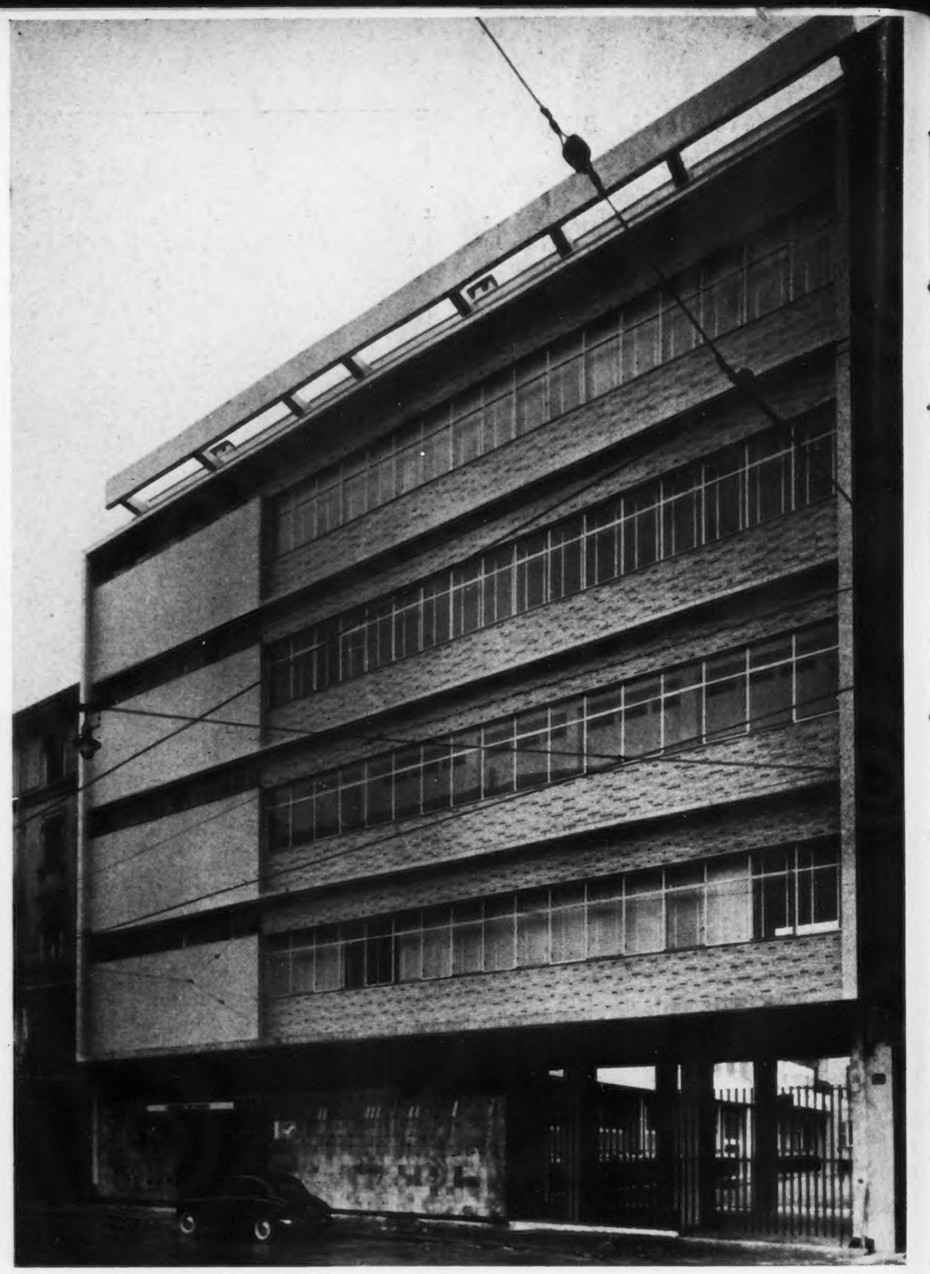
La construction, située dans le centre de Milan, occupe un terrain de 24 m. × 42 m. La disposition intérieure comporte, au sous-sol : un gymnase-salle de théâtre, avec services annexes correspondants, éclairé au maximum par des lanterneaux importants et pourvu d'air conditionné ; au rez-de-chaussée : le hall d'entrée et le portique assurant la communication directe entre la rue et la cour intérieure ; à l'entresol : les locaux directoriaux avec la galerie réservée au public ; au premier étage : la grande salle et cinq salles d'études ; au second et au troisième étages : dix salles normales, deux salles pour cours spéciaux, la salle des professeurs et la bibliothèque ; au quatrième étage : les services médicaux, la salle du jardin d'enfants avec services correspondants et une petite terrasse ; au cinquième étage : les cuisine, réfectoire, dortoir et une grande terrasse avec jardin dépendant du jardin d'enfants.

L'école est dotée d'un excellent service de radiophonie avec émetteur central et d'un réseau téléphonique complet, intérieur et extérieur.

Le gymnase est étudié de telle sorte qu'il puisse servir de théâtre, de salle de conférences et de représentations et, éventuellement, de salle de projections cinématographiques. L'acoustique de cette salle a fait l'objet d'un soin tout particulier.

Le département médical comprend des locaux munis des appareils les plus modernes relevant

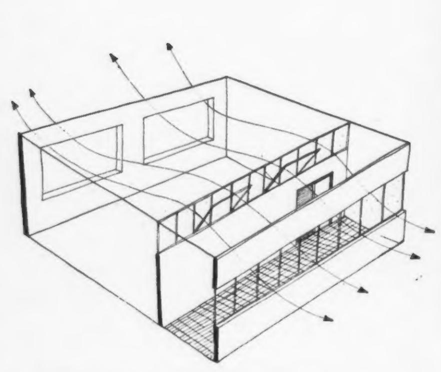
1



Photos Farabola.

2



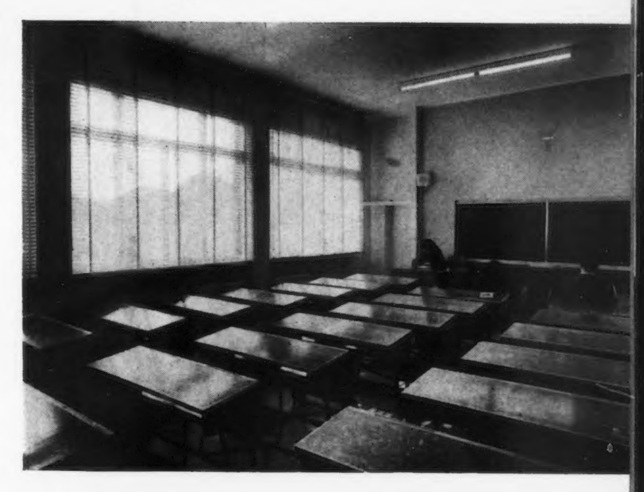


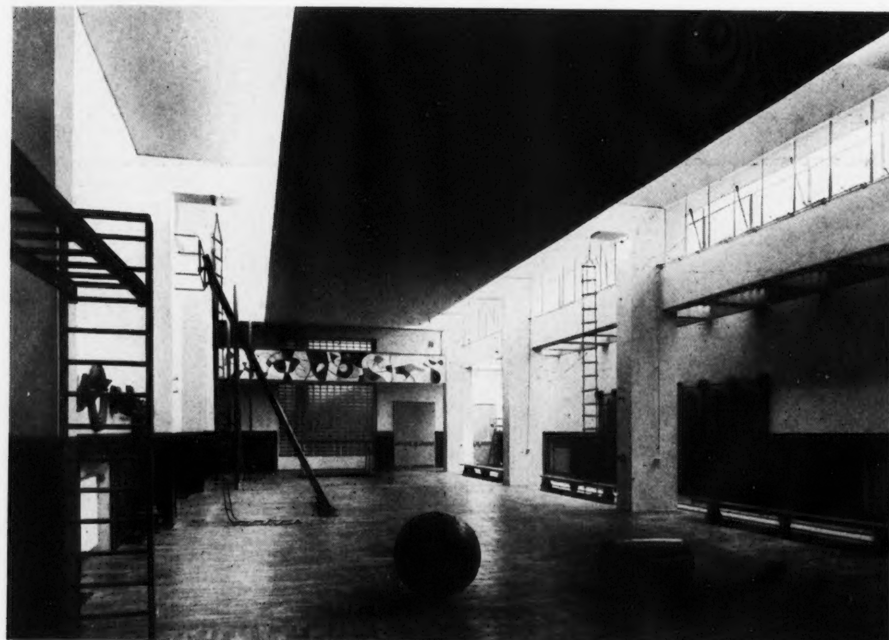
SCHEMA D'AERATION D'UNE CLASSE.



3. Le gymnase. Vue partielle montrant l'éclairage en plafond ; 4. Vue d'ensemble du gymnase ; 5. L'aile secondaire comprenant au demi-sous-sol le réfectoire ; au rez-de-chaussée, un bar ; au premier et au second étages, des salles de culture physique et récréation. Peinture abstraite de l'architecte ; 6. Classe-type avec haut-parleur et microphone.

3	6
4	
5	









de différentes thérapeutiques et deux salles de gymnastique corrective avec services correspondants.

Le problème de l'aération a été résolu par la réalisation d'un système de ventilation transversale. Les salles sont pourvues de larges fenêtres protégées par des stores vénitiens en aluminium.

Des couleurs claires ont été retenues pour tous les locaux, la couleur étant considérée relativement à sa fonction décorative, mais plus encore en raison de sa fonction physiologique : couleurs reposantes pour les salles d'études et vives pour les salles de jeux. De plus, il a été prévu un certain nombre de panneaux qui seront décorés par des peintres choisis par voie de concours. Peintures et céramiques devront offrir à la fois un élément architectural et un élément de formation esthétique.



A. PLAN DU DEMI-SOUS-SOL : 1. *Gymnase ;* 2. *Vestiaire ;* 3. *Chaudière ;* 4. *Réserve.* B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Hall ;* 2. *Portique ;* 3. *Cour* 4.-8. *Bureaux ;* 9. *Centrale électrique ;* 10. *Galerie.* C. PLAN-TYPE D'ETAGE : 1.-6. *Salles de classe ;* 7. *Bureau ;* 8. *Vestiaires.* D. PLAN DU QUATRIEME ETAGE : 1. *Jardin d'enfants ;* 2. *Section médicale.*

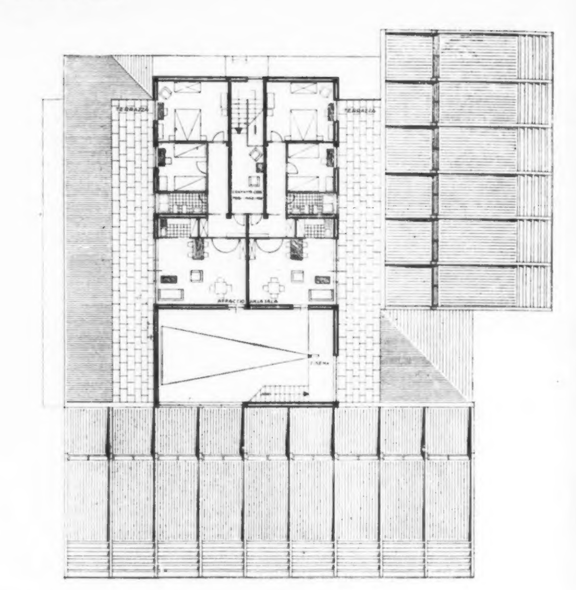
CONCOURS NATIONAL DE PROJETS POUR ECOLES ELEMENTAIRES

PREMIER PRIX : ALBERTO GATTI ET AMBRA DE SANCTIS.

L'établissement de ce projet se réfère aux données modernes en matière de psychologie appliquée à l'éducation des jeunes enfants et, particulièrement, aux traités d'une portée mondiale tels ceux de Pestalozzi ou de Maria Montessori.

On retrouve exprimées dans le parti architectural les notions d'« école-maison » centrée encore sur le foyer et de « vivre ensemble ». Il convient de souligner — avec les auteurs — que le caractère d'intimité recherché pour cette construction destinée à l'enfance perdait sens et efficacité dans le cas d'un projet de construction scolaire pour des adolescents obéissant à d'autres concepts en fait de rapports sociaux. Ce point de vue n'infirme en rien les principes essentiels de toute composition de cet ordre : à tous les degrés, le bâtiment scolaire relève d'une architecture soumise aux lois de la biologie et de la psychologie et s'évade de l'emprise de l'architecture dite monumentale.

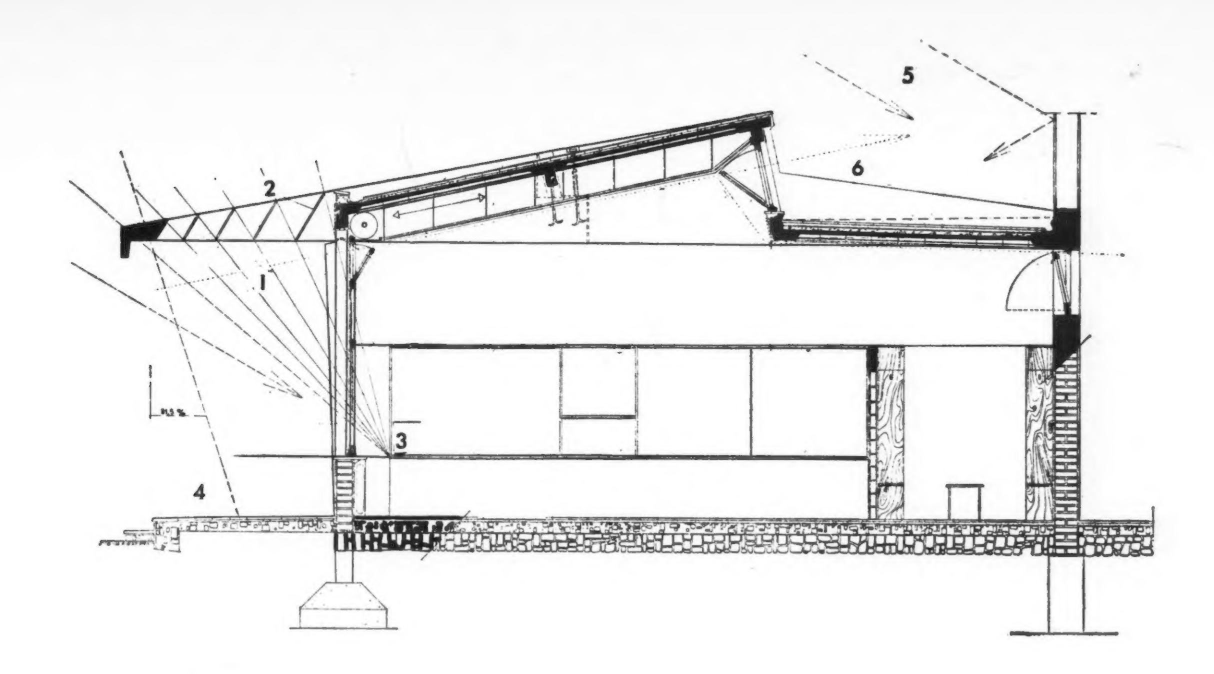
Un parti simple, offrant une clarté immédiate de la distribution, sans aucun trompe-l'œil, correspond à la notion du « vrai » demandée par l'éducateur, tandis que la notion de « vie » est satisfaite par le contact avec la nature : jardin et élevage de petits animaux.

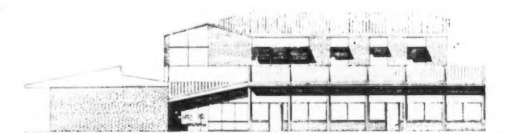


A. PLAN DU PREMIER ETAGE.

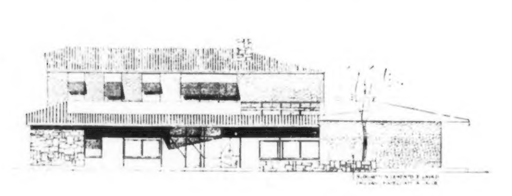
Echelle : 1/200.

B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

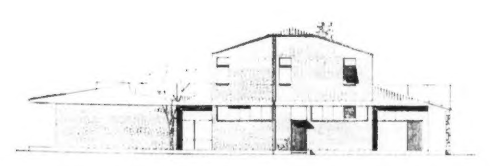




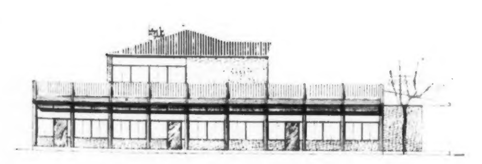
C. Elévation Est.



D. Elévation Ouest.



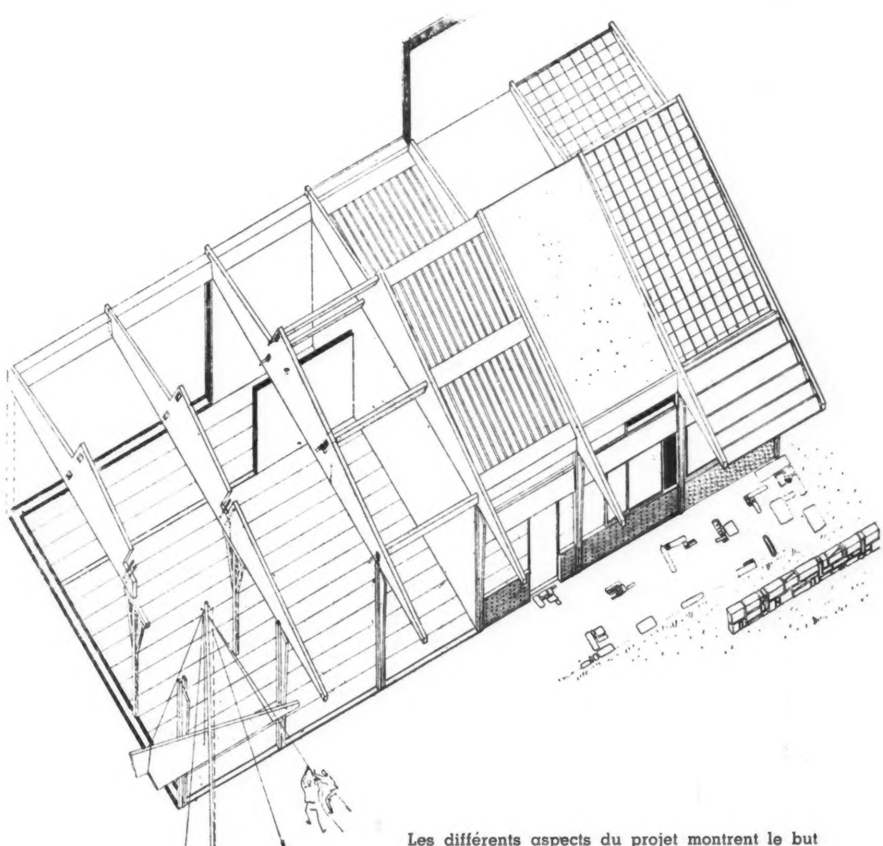
E. Elévation Nord.



F. Elévation Sud.

COUPE SUR UNE CLASSE. 1. *Zone de température minima* ; 2. *Brise-soleil réglable en fibro-ciment* ; 3. *Inclinaison des rayons solaires en début de journée* ; 4. *Inclinaison maxima : le 21-6 73° 8'* ; 5. *Zone de température maxima* ; 6. *Elément B.-A. préfabriqué.*

PHASE DE CONSTRUCTION D'UNE CLASSE.



Les différents aspects du projet montrent le but auquel ont voulu atteindre les architectes : organisation souple, création d'espaces à ciel ouvert, fusion de la salle de classe et de la salle d'activités communes, adaptation de la salle de classe aux exigences de la pédagogie moderne (travaux manuels, initiation artistique, théâtre, cinéma).



CLINIQUE SANTA CAPITANIO, MILAN

E. ET E. SONCINI, ARCHITECTES.

Cette maison de santé, qui s'élève à Milan sur un terrain de 10.000 m², est venue s'ajouter à une ancienne clinique chirurgicale. Elle a une capacité d'une centaine de lits.

Le parti, en H, comprend une aile de trois étages destinée à l'administration, aux laboratoires, aux services cliniques proprement dits, aux salles de radiologie et aux groupes opératoires, et une autre parallèle de cinq étages, réservée aux chambres de malades. Le sous-sol abrite les services et les diverses centrales. Les deux bâtiments sont reliés par un court bras de services.

La clinique a des services complets pour toutes les sections de la médecine et de la chirurgie (oto-rhino-laryngologie, urologie, cardiologie, etc...) ainsi que des laboratoires pour analyses chimiques, bactériologiques, histologiques, etc... Six groupes de chirurgiens peuvent opérer simultanément sans se gêner.



1 2	4
3	5
	6

1. et 2. *Façade Sud donnant sur le jardin ;* 3. *Façade sur la rue ;* 4. *Chambre-type de 1re catégorie ;* 5. *Plan masse. En noir le nouveau bâtiment ;* 6. *Vestibule d'entrée principal.*

Photos Porta.



La clinique est dotée d'installations centralisées pour l'oxygénothérapie avec centrale de décompression. Chaque chambre de malade comporte une prise d'oxygène réglable pour permettre une récupération d'énergie plus rapide après les interventions chirurgicales. Un réseau approprié pour l'anesthésie au gaz existe dans toutes les salles d'opérations.

Le conditionnement d'air est étendu à tout l'établissement et il existe un conditionnement d'air indépendant pour les salles d'opérations et la section de radiographie.

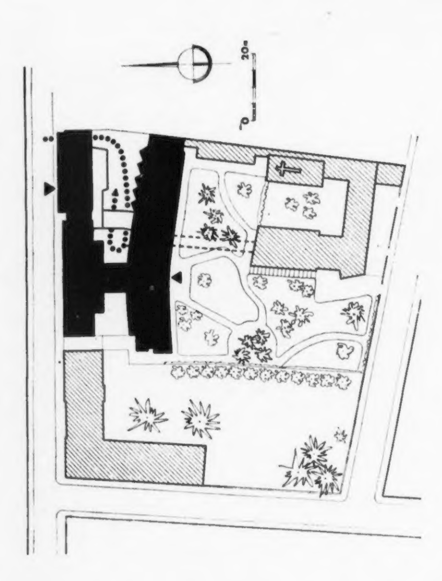
Les chambres des malades, réunies dans un même bâtiment de type hôtel, avec orientation au Midi, sur le jardin, loin des bruits de la rue, sont pourvues de services indépendants complets.

Pour assurer l'isolation acoustique, chaque chambre comporte des murs et des planchers complètement indépendants des locaux contigus. L'antichambre assure l'isolation par rapport aux couloirs.

Les fenêtres ont été étudiées pour une ouverture assurant une ventilation naturelle lorsque le conditionnement d'air ne fonctionne pas, d'où le rythme caractéristique de la façade Sud, sur le jardin, avec auvents à chaque étage pour protéger contre le soleil en été.



Photo Porta.



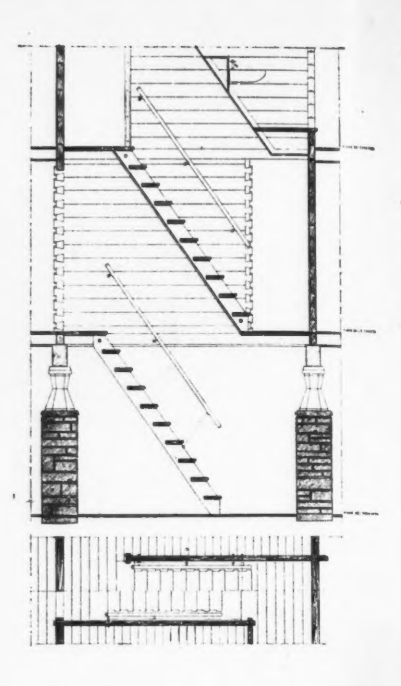
A. PLAN DE L'ETAGE TYPE.
1. et 2. *Salles d'opérations ;* 3. *Stérilisation des instruments ;* 4. *Lavabos chirurgie ;* 5. et 8. *Instruments chirurgicaux ;* 6. *Monte-charge relié à la centrale de stérilisation ;* 7. *Stérilisation des outils ;* 9. *Lavabos chirurgie et chambre noire ;* 10. *Salle de traumatologie ;* 11. *Salle des plâtres ;* 12. *Petites interventions ;* 13. et 15. *Salle d'attente ;* 14. *Consultations ;* 16. *Sœur-surveillante et contrôle de l'étage ;* 17. *Oculiste ;* 18. *Chambre noire de l'oculiste ;* 19. *Vestiaire de la section des opérations ;* 20. *Sœur ;* 21. *Infirmières ;* 22. *Vestiaire de l'étage ;* 23. *Office de l'étage ;* 24. *Vestibule de l'étage ;* 25. *Médecin ;* 26. *Salle de médication ;* 27. *Chambres de détente et salle des fleurs ;* 28. *Chambres de 2e catégorie ;* 29. *W.-C. 2e catégorie ;* 30. *Chambres de 1re catégorie ;* 31. *Bains et W.-C. 1re catégorie.*

B. PLAN DU DEMI-SOUS-SOL.
1. *Buanderie centrale ;* 2. *Cabine électrique et tableaux électriques ;* 3. *Réservoirs de naphte ;* 4. *Vestiaires des infirmières ;* 5. *Centrale de décompression d'oxygène et de protoxyde d'azote ;* 6. *Magasins divers ;* 7. *Produits inflammables ;* 8. *Dépôt des récipients de déjections ;* 9. *Rampe descendant à la cour ;* 10. *Repassage et raccommodage ;* 11. *Centrale thermique et conditionnement ;* 12. *Cour d'arrivée des ambulances ;* 14. *Magasin des vivres ;* 15. *Lavage des légumes ;* 16. *Entrée des vivres ;* 17. *Salle de détente des infirmières ;* 18. *Réfectoire des infirmières ;* 19. *Lavage des ustensiles des infirmières ;* 20. *Cantine infirmières ;* 21. *Dépôt ;* 22. *Office central ;* 23. *Cuisine générale ;* 24. *Préparation viande ;* 25. *Chambres frigo.*

Photo A. Borghetti.







1	3
2	4

1. *Détail de construction extérieure ;* 2. *Vue de l'accès supérieur ;* 3. *Coupe de détail sur l'un des escaliers ;* 4. *Vue de l'accès inférieur.*

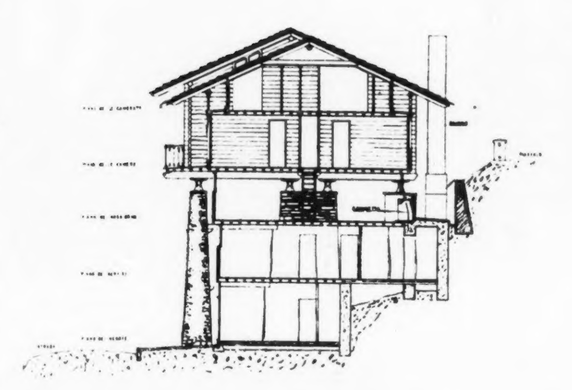
Photo Chiolini.





AUBERGE POUR JEUNES A CERVINIA

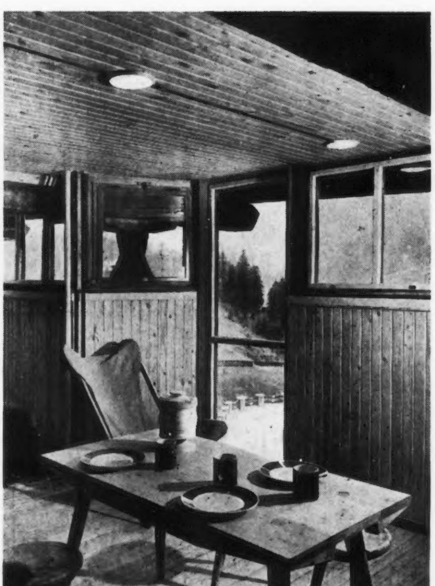
FRANCO ALBINI, ARCHITECTE.

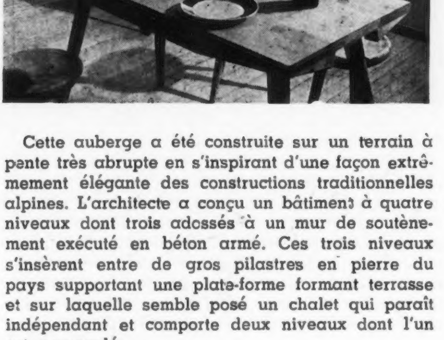


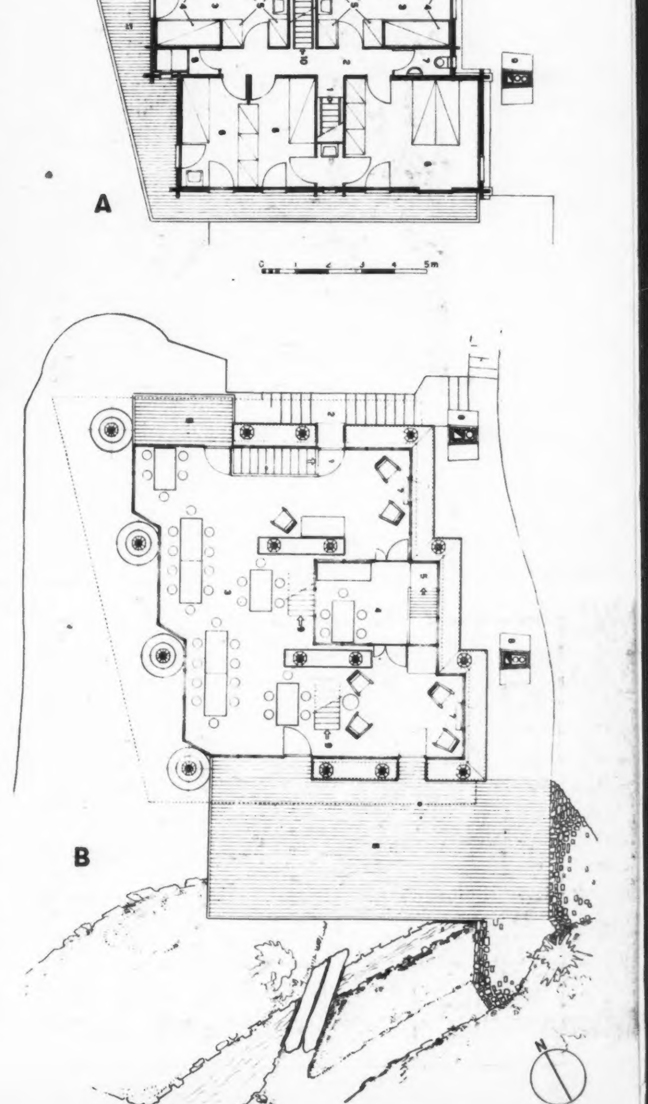












Cette auberge a été construite sur un terrain à pente très abrupte en s'inspirant d'une façon extrêmement élégante des constructions traditionnelles alpines. L'architecte a conçu un bâtiment à quatre niveaux dont trois adossés à un mur de soutènement exécuté en béton armé. Ces trois niveaux s'insèrent entre de gros pilastres en pierre du pays supportant une plate-forme formant terrasse et sur laquelle semble posé un chalet qui paraît indépendant et comporte deux niveaux dont l'un est mansardé.

Réalisé avec beaucoup d'esprit dans les détails de la construction qui, tout en utilisant les formes de construction de tradition locale, sont traités avec ingéniosité et sans tomber dans un pastiche du régionalisme. Les parois extérieures des trois premiers étages sont en bardage vertical en mélèze et murs sandwichs. Le « chalet » est construit en madrier à embrèvement avec joints bourrés à la laine de verre.

Dans sa distribution, l'étage-type est constitué par la répétition de trois éléments identiques comprenant chacun deux cellules de quatre lits.

La salle de séjour et de repas se trouve au second étage ; le rez-de-chaussée comprend l'entrée, le dépôt de skis, une petite salle de séjour, le logement du gardien, un vestiaire, le dépôt de combustible, la chaufferie, et bain, la cuisine qui dessert la salle à manger par un monte-charge. Au premier, troisième et quatrième, les chambres.

1
2 | 3

1. *Ancienne ferme du Val d'Ayas, montrant un aspect de l'architecture traditionnelle de la région ;* 2 et 3. *Vues de la salle de séjour.*

A. PLAN DE L'ETAGE-TYPE.

1. *Escalier vers séjour ;* 2. *Couloir ;* 3. *Chambres ;* 4. *Lits superposés ;* 5. *Armoires ;* 6. *Appartement du gérant ;* 7. *W.-C. ;* 8. *Douches ;* 9. *Cheminées ;* 10. *Accès vers les dortoirs du 4e étage ;* 11. *Terrasse-balcon.*

B. PLAN DU SECOND ETAGE.

1. *Escalier vers le 1er étage ;* 2. *Accès de l'extérieur ;* 3. *Séjour, repas ;* 4. *Office ;* 5. *Entrée de service ;* 6. *Grande terrasse ;* 7. *Cheminées ;* 8. *Conduits ;* 9. *Escalier vers les chambres.*

LE PALACE HOTEL, MILAN

GIORGIO RAMPONI, ARCHITECTE.

Photo A. Villani.

Le Palace Hôtel est l'un des plus luxueux établissements hôteliers d'Italie, où l'effort entrepris dans le domaine de l'équipement touristique a été considérable.

Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée au niveau des rues latérales Aprile et Castaldi ; un premier étage au niveau du jardin, sous lequel se trouve un garage ; un deuxième étage, trois étages de 33 chambres, six étages de 17 chambres et au 13e niveau, sur la terrasse, un restaurant-dancing.

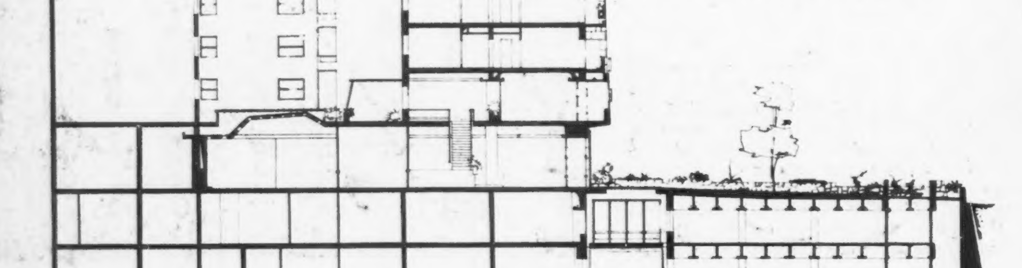
Les liaisons verticales sont assurées par des ascenseurs dont le fonctionnement est à contrôle et commande collective avec ouverture et fermeture des portes automatiques par cellule photoélectrique. Un ascenseur de quatorze personnes relie directement le second étage à la terrasse-jardin. Signalons, enfin, deux escaliers de secours du type réglementaire (1).

Le sous-sol abrite la buanderie, le séchoir, diverses centrales : centrale thermique, conditionnement d'air (dont bénéficie tout l'établissement), cabine Edison, installation hydraulique avec puits particuliers indépendants pour la fourniture industrielle d'eau potable, installation centrale pour l'aspiration des poussières, collecte des ordures et des déchets avec four d'incinération.

Au rez-de-chaussée, l'entrée des marchandises et du personnel, les vestiaires, etc...

C'est au premier étage, niveau principal d'accès, que se trouvent le portier, la réception, les petits commerces, la caisse, située derrière l'administration. L'entrée des bagages est séparée, placée entre le portier et le bureau de l'administration pour faciliter la surveillance et comporte un monte-charge particulier. Un grand hall réunit la salle de séjour, le bar et le bureau de tourisme avec cabines téléphoniques, bureau de renseignements commerciaux, sténos, dactylos, etc... Le restaurant, situé à cet étage avec une entrée indépendante, est relié directement à la cuisine qui est, elle-même, en liaison verticale avec la réception des

(1) Les règlements de prévention contre le feu, en Italie, exigent pour les immeubles hauts : une cage d'escalier complètement fermée, à parois de maçonnerie de 20 à 38 cm. selon le matériau, avec accès à chaque niveau à travers un passage à l'air libre. Au sommet de la cage, ouverture d'aération permanente.

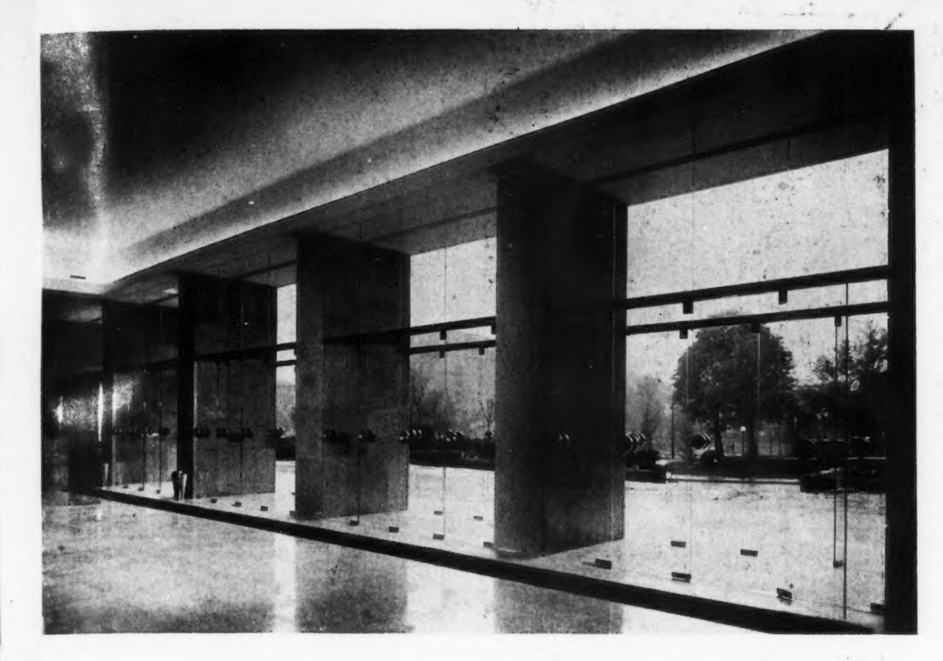


1 | 2 | 3

1. *Façade sur la Place de la République ; 2. Le Palace Hôtel vu la nuit ; 3. Coupe.*

Photo Nicolini.



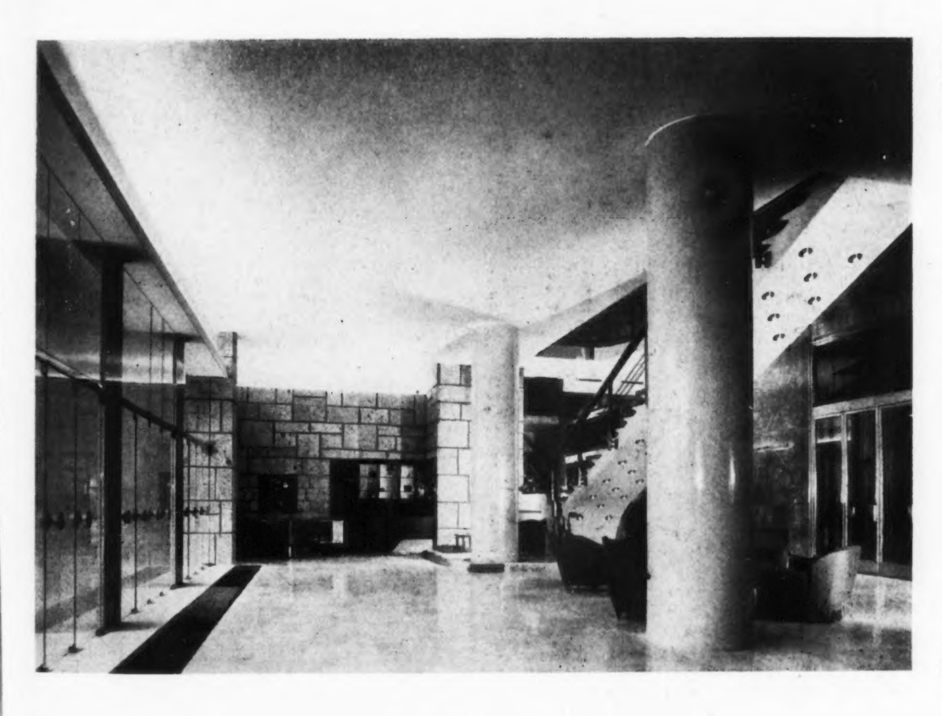


marchandises et avec la grande salle des banquets du second étage où se trouvent également les salles de réunions et d'expositions.

Dans les espaces laissés libres par les machineries des ascenseurs et des locaux, on a installé, sur le toit, un restaurant-dancing, agréablement décoré, pourvu d'une cuisine particulière et d'un bar.

La capacité totale de l'hôtel est de 220 chambres. Chaque chambre est arrangée d'une manière particulière, mais le même type de chambre se répète verticalement. Partout se retrouvent : murs à peintures unies, claires et lavables, éclairage indirect, parquets en acajou, chauffage par panneaux avec réfrigération en été, air conditionné réglable par le client, service d'appel avec signalisation acoustique lumineuse, verrou électrique commandé du lit, téléphone dans les chambres et dans les salles de bains, dallage et revêtements variés de ces dernières (marbre, céramique, verre), prise universelle pour rasoir électrique, amples balcons, fenêtres en métal à l'australienne, avec stores vénitiens, parois amovibles pour rendre possible la réunion de plusieurs chambres, offices d'étages avec monte-charge pour les petits déjeuners ; isolement acoustique réalisé par vermiculite et béton-ponce.

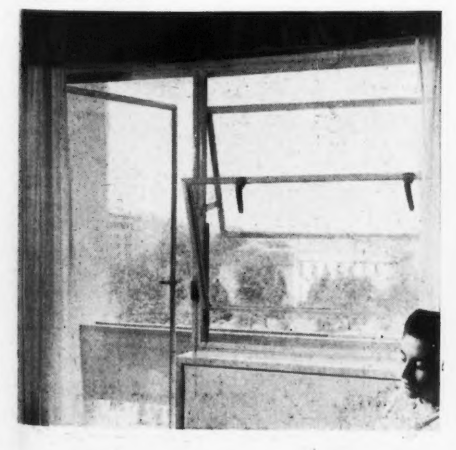
On a évité de multiplier les corridors rectilignes qui ont été coupés par des éléments saillants abritant blocs sanitaires, etc...

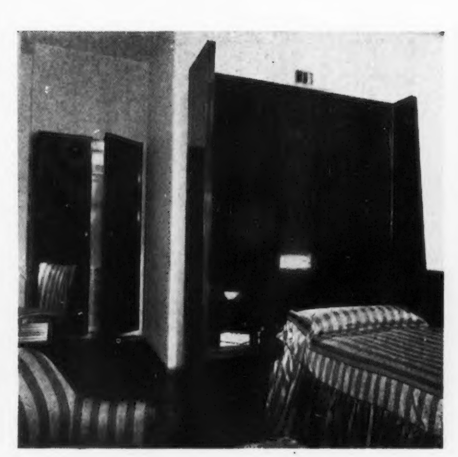


1. Les grandes portes vitrées en Sécurit à l'entrée ; 2. Le vestibule ; 3. Coin d'une chambre avec le détail de la fenêtre et le balcon ; 4. Un exemple de l'ameublement d'une chambre ; 5. La salle du Night-Club au 13e étage.

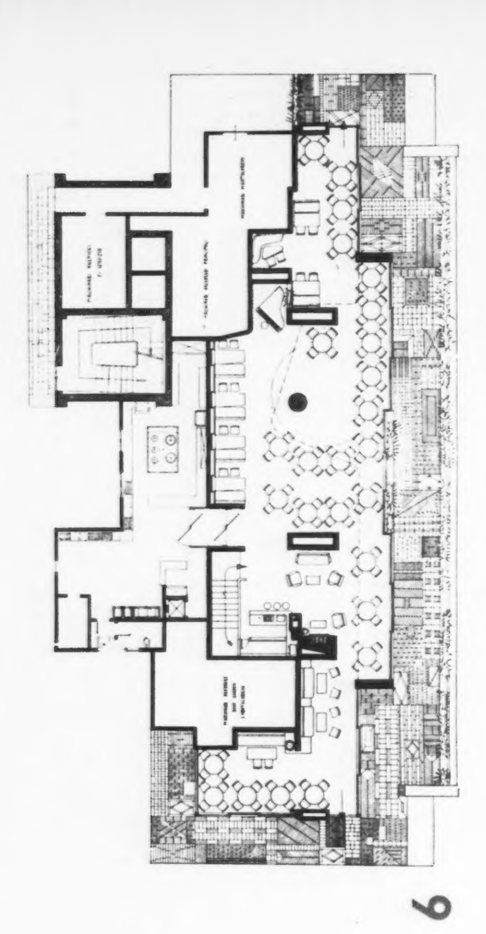
1	
2	
3 - 4	5

Photos A. Villani.









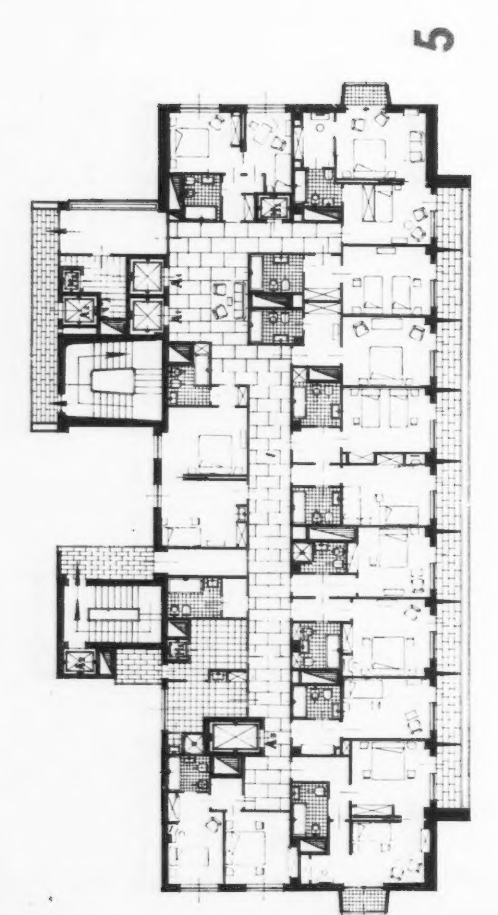
6



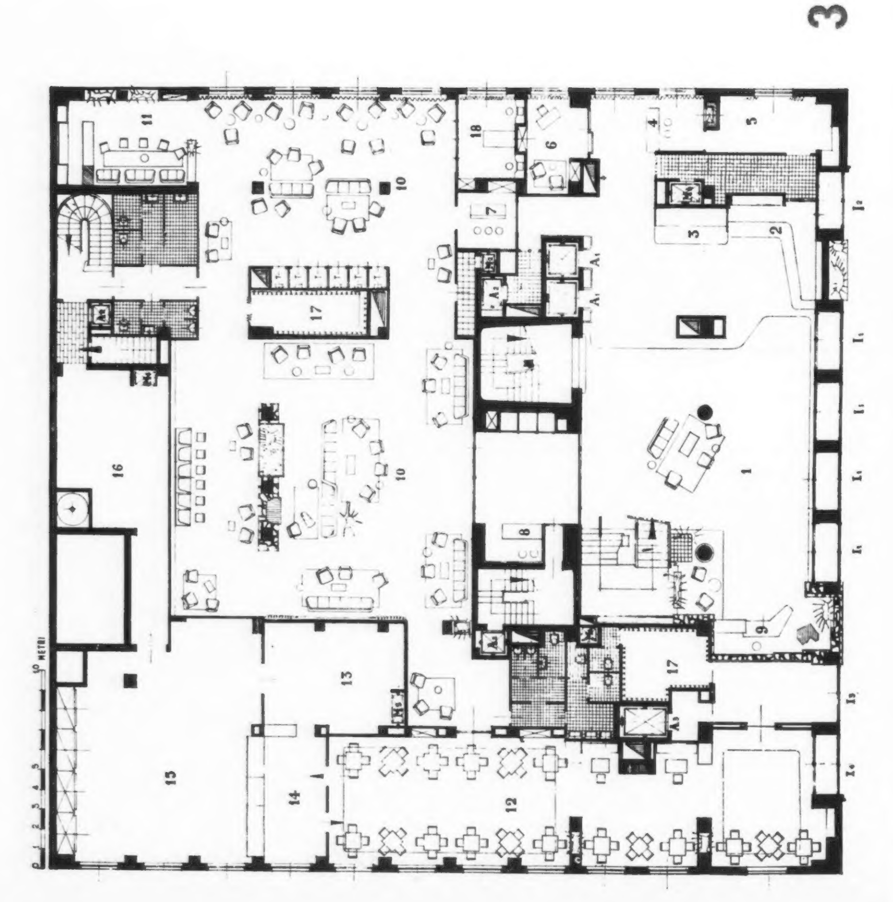
4

PALACE HOTEL, MILAN. PLANS

5



3



VIA FINOCCHIARO APRILE

VIA PANFILO CASTALDI

1

2

1 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

I_1. *Entrée de l'hôtel en venant du garage* ; I_2. *Entrée du monte-charge des bagages* ; I_3. *Entrée au salon de tourisme, bureau de change, etc...* I_4. *Entrée des marchandises et du personnel* ; I_5. *Entrée du sous-sol* ; A_1. *Ascenseurs conduisant aux étages* ; A_2. *Ascenseurs de secours* ; M_1. *Monte-charge pour les bagages* ; M_2. *Monte-charge pour les petits déjeuners* ; M_3. *Monte-charge pour le linge* ; M_4. *Monte-charge venant du magasin général des marchandises* ; 1. *Salon de tourisme, change, téléphone, etc...* ; 2. *Salle d'exposition des machines* ; 3. *Contrôle* ; 4. *Chambres frigorifiques générales* ; 5. *Cantine des guides* ; 6. *Vestiaires du personnel, douches, cabinets* ; 7. *Cuisine du personnel* ; 8. *Cantine du personnel* ; 9. *Cuisine du petit déjeuner et pâtisserie* ; 10. *Magasins.*

2 PLAN DU SOUS-SOL.

A_1. *Cage des ascenseurs groupés menant aux étages* ; A_2. *Cage des ascenseurs de secours* ; M_2. *Monte-charge pour les petits déjeuners* ; M_3. *Monte-charge pour le linge* ; 1. *Salle protégée contre la fumée et sortie de secours* ; 2. *Cabine Edison haute tension* ; 3. *Cabine Edison électrique de l'hôtel* ; 4. *Magasin* ; 5. *Buanderie et repassage* ; 6. *Vestiaire* ; 7. *Conditionnement d'air* ; 8. *Centrale thermique et centrale frigorifique* ; 9. *Ordures* ; 10. *Magasin à mazout* ; 11. *Salle de lavage, garage, atelier.*

3 PLAN DU PREMIER ETAGE.

I_1. *Les quatre entrées de l'hôtel* ; I_2. *Entrée des bagages* ; I_3. *Entrée pour se rendre à la terrasse et au restaurant* ; I_4. *Entrée du restaurant* ; A_1. *Ascenseurs menant aux étages* ; A_2. *Ascenseurs de secours en cas d'incendie* ; A_3. *Ascenseur du salon de réception et de la terrasse* ; M_1. *Monte-charge pour les bagages* ; M_2. *Monte-charge pour les petits déjeuners* ; M_3. *Monte-charge pour le linge* ; M_4. *Monte-charge du dépôt général des marchandises* ; M_5. *Monte-charge de l'office au salon de réception* ; 1. *Vestibule* ; 2. *Portiers* ; 3. *Reception* ; 4. *Caisse* ; 5. *Administration* ; 6. *Direction* ; 7. *Centraux téléphoniques* ; 8. *Central téléphonique pour l'appel des clients* ; 9. *Bureau de tabac, fleurs, journaux* ; 10. *Hall* ; 11. *Bar* ; 12. *Restaurant* ; 13. *Lavabos* ; 14. *Office* ; 15. *Cuisine* ; 16. *Préparation des vivres* ; 17. *Vestiaire* ; 18. *Agent commercial, interprètes, dactylos, sténos.*

4 PLAN DU DEUXIEME ETAGE.

A_1. *Ascenseurs conduisant aux étages* ; A_2. *Ascenseurs de secours* ; A_3. *Ascenseur de la salle des banquets à la terrasse* ; M_1. *Monte-charge des bagages* ; M_2. *Monte-charge des petits déjeuners* ; M_3. *Monte-charge du linge* ; M_5. *Monte-charge de l'office au salon de réception* ; 1. *Arrivée de l'escalier* ; 2. *Espace vide correspondant au vestibule* ; 3. *Salle des banquets* ; 4. *Salle des réunions* ; 5. *Coiffeur pour hommes* ; 6. *Coiffeur pour dames* ; 7. *Office.*

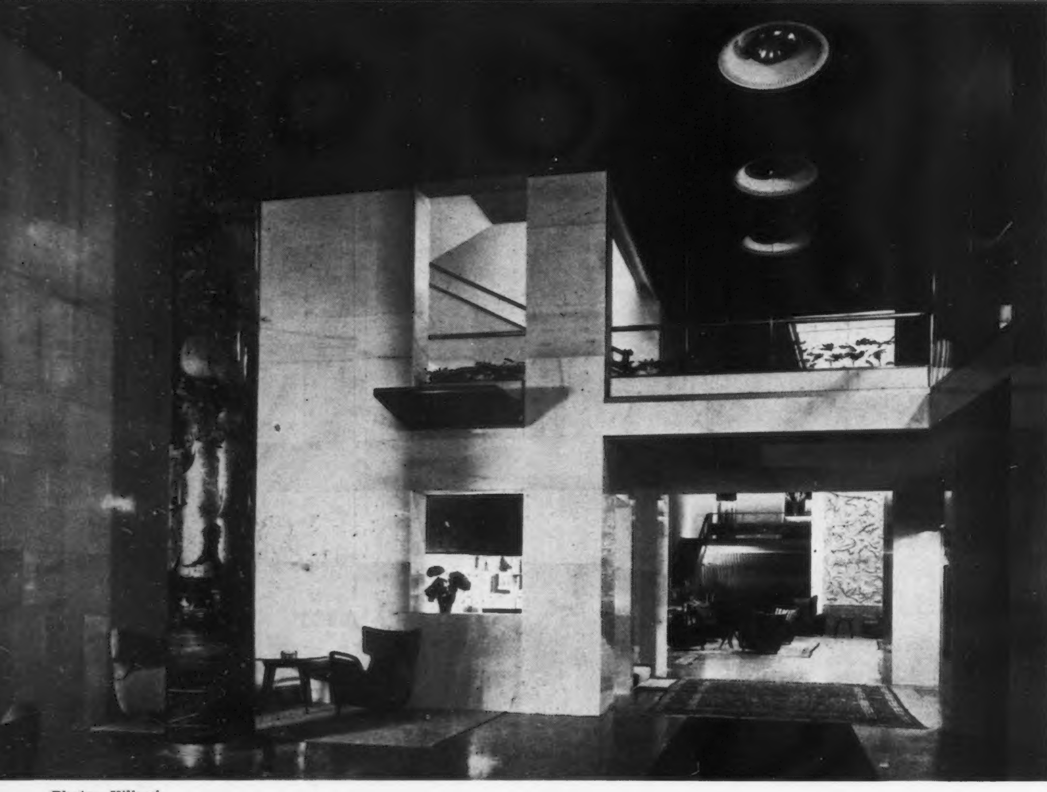
5 PLAN DE L'ETAGE-TYPE.

A_1. *Ascenseurs pour les étages* ; A_2. *Ascenseurs de secours* ; A_3. *Ascenseurs pour le jardin suspendu* ; M_1. *Monte-charge des bagages* ; M_2. *Monte-charge des petits déjeuners* ; M_3. *Monte-charge du linge.*

6 PLAN DU 13ᵉ NIVEAU.

On remarquera les machineries des ascenseurs entre lesquelles les espaces libres ont été aménagés.

NOTA. — Les locaux teintés dans les plans ne font pas partie de l'hôtel et contiennent un cinéma.



1. Une vue sur le vestibule d'entrée : sol en marbre marron à grain rouge. Moquettes rouges, murs de marbre blanc, plafond laque bleu nuit, colonnes décorées sur métal or et couleur ; 2. Réception : comptoir en acajou avec décor en laiton doré, panneaux décorés en glace, représentant une vieille estampe sur fond or ; 3. Escalier du rez-de-chaussée conduisant au Salon-Restaurant-Dancing, à gauche les vestiaires ; 4. Ascenseurs : murs en glaces aurées représentant une estampe ancienne, portes, les ascenseurs et intérieur des cabines en aluminium anodisé.

Photos Villani.

LE GRAND HOTEL DUOMO, MILAN

M BEGA ET A. AVATI, ARCHITECTES.

Cet hôtel a été reconstruit face à la cathédrale, derrière des façades, seuls vestiges subsistants d'un bâtiment ancien détruit par bombardement. La sauvegarde de ces façades, qui a nécessité de la part des architectes des trésors d'inventions pour l'aménagement intérieur auquel l'architecture extérieure de qualité médiocre ne correspond en rien, est des plus discutables. Tel quel, cet hôtel, qui se classe parmi les plus luxueux établissements touristiques de l'Italie, ne s'extériorise que par une entrée discrète aménagée dans des arcades reconstituées. Il convient de souligner la richesse tout à fait remarquable de son équipement et de sa décoration.

Il comprend neuf étages, deux sous-sols et un « roof-garden » de 1.200 m².

Au deuxième sous-sol, se trouvent la centrale thermique, l'installation d'air conditionné et de réfrigération, les chaudières, la centrale électrique et, au premier sous-sol, les cuisines, les caves et le grand salon-restaurant-dancing auquel on accède du rez-de-chaussée.

Ce dernier comprend l'entrée avec le bureau du concierge à droite et celui de la réception à gauche, le grand hall, les cabines téléphoniques, le vestiaire, les toilettes, le bar.

Un escalier mène à la salle de lecture, au salon de coiffure et à l'institut de beauté.







Le premier étage, en raison de sa hauteur exceptionnelle, a été divisé en deux parties et comprend le bureau de la direction, le grand salon de réception, divers petits salons et la salle du petit-déjeuner.

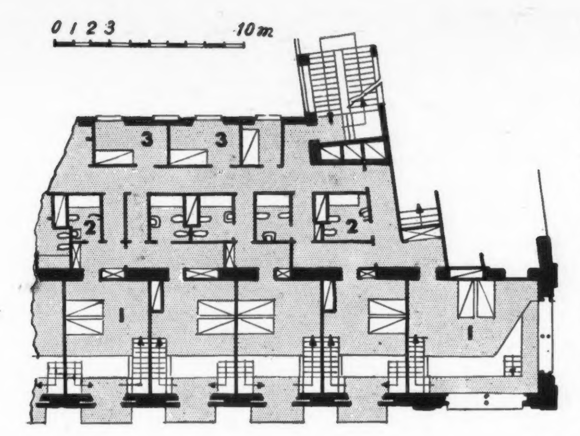
La capacité de l'hôtel est de 160 chambres et 30 appartements.

Trois ascenseurs rapides, un monte-charge et deux monte-plats assurent les liaisons verticales.

Le revêtement « imprimé » de la grande colonne de l'entrée et les ornements de la balustrade de l'escalier sont de Piero Fornasetti, le diaphragme avec bas-relief en or, de L. Minguzzi, les céramiques de F. Melotti et P. Melandri et les estampes antiques projetées sur cristal et dorées ensuite, qui se trouvent dans l'entrée, de Villani.

Les matériaux ont été très soigneusement choisis par les architectes : les portes sont en aluminium anodisé or, chaque appartement est dallé en marbre précieux, etc.

A. PL
1. Ch
Cham
pour
6. Vi
lit su
clair,
balust



B. ETAGE TYPE :

1. *Chambres ;* 2. *Salons avec escaliers menant aux chambres surélevées.*

C. PREMIER ETAGE :

1. *Salon de jeux ;* 2. *Bureau ;* 3. *Escalier du premier ;* 4. *Vestiaire ;* 5. *Salle des petits déjeuners ;* 6. *Salon de réception ;* 7. *Toilettes ;* 8. *Salle de conférences ;* 9. *Salon messieurs ;* 10. *Salons ;* 11. *Services.*

D. REZ-DE-CHAUSSEE :

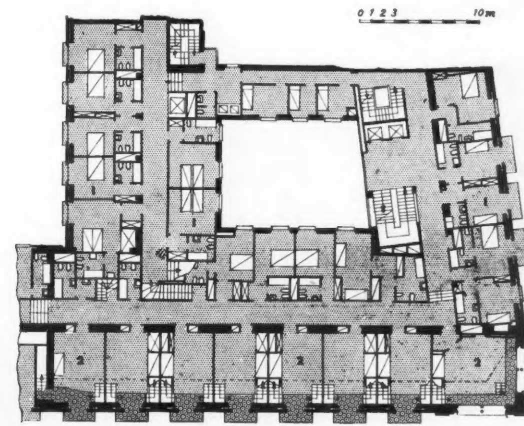
1. *Entrée de service du restaurant ;* 2. *Entrée du Salon-Dancing ;* 3. *Bar ;* 4. *Escalier vers le Salon-Restaurant-Dancing ;* 5. *Vestiaires ;* 6. *Cabine téléphonique ;* 7. *Grand hall ;* 8. *Escalier menant au salon de lecture et à l'institut de beauté ;* 9. *Grand escalier ;* 10. *Escalier de service ;* 11. *Entrée ;* 12. *Entrée de service et des bagages ;* 13. *Portier ;* 14. *Réception ;* 15. *Centrale téléphonique ;* 16. *Boutiques.*

A. PLAN D'UN APPARTEMENT :

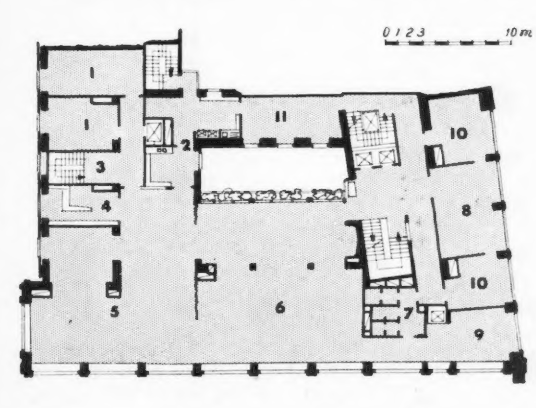
1. *Chambres ;* 2. *Bains et cabinets de toilette ;* 3. *Chambres de service annexées aux appartements pour les domestiques ;*

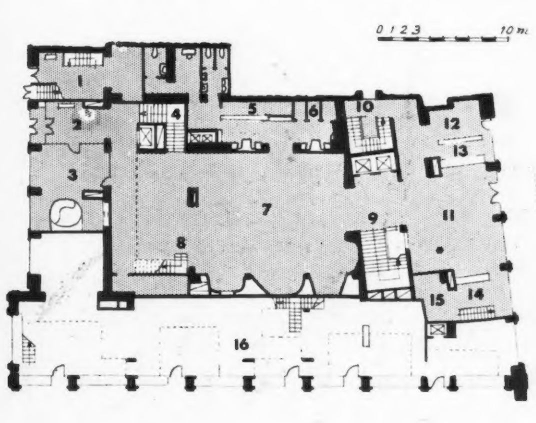
6. *Vue d'un appartement à deux niveaux avec lit sur galerie, sol marbre rouge, murs beige clair, rideaux et fauteuils rayés vert et blanc, balustrade métal doré Sécurit.*









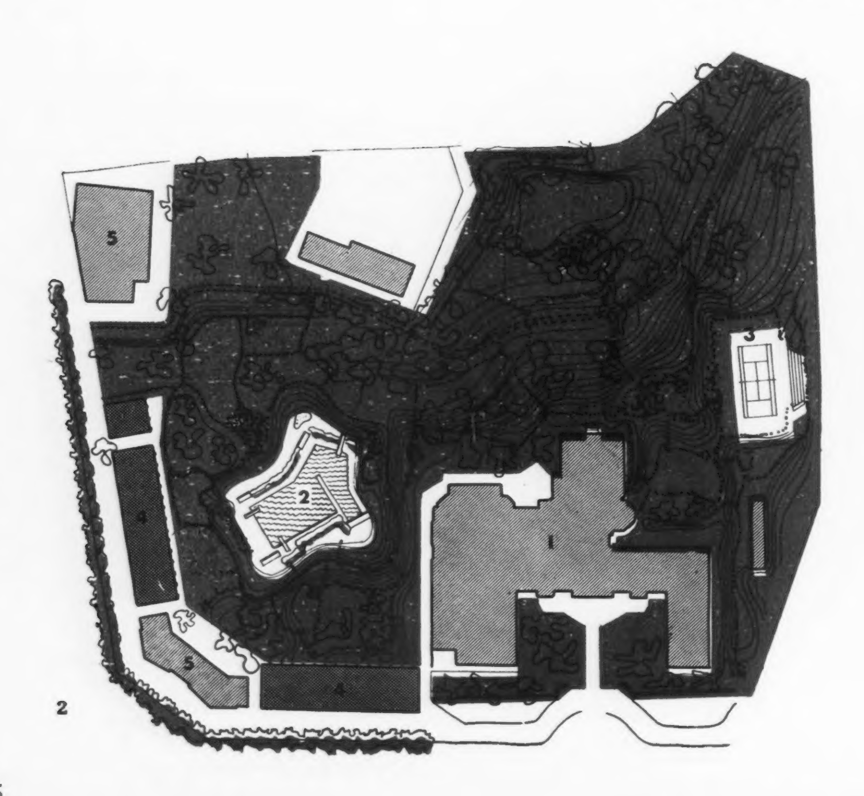


1

CENTRE TOURISTIQUE ET SPORTIF A SALSOMAGGIORE

V. VIGANO, ARCHITECTE.

F. CLERICI, INGENIEUR.



2

Sur l'initiative de la Société des Grands Hôtels, il s'agissait, d'une part, de doter Salsomaggiore d'un ensemble architectural pouvant former un centre touristique de jeux et de sports en utilisant un très vaste terrain, encore libre en plein centre de la ville, et contigu au parc du Grand Hôtel des Thermes. D'autre part, il fallait procéder à l'agrandissement de la taverne-dancing du Grand Hôtel, organiser son entrée et son vieux parc et remettre en état les courts de tennis, le jeu de boules et les services d'eau et d'éclairage.

En ce qui concerne la première partie du programme, on a réalisé jusqu'à présent :

a) Une série de boutiques.

b) Une grande piscine pouvant servir aussi bien aux professionnels pour les compétitions qu'aux amateurs et aux enfants. En raison de sa situation urbaine, en plein centre et près des grands hôtels, cette piscine est susceptible d'attirer une clientèle nouvelle et jeune et de rendre possible une exploitation continue du printemps à l'automne (normalement, la chaleur excessive de juillet et d'août entraîne une diminution de la clientèle).

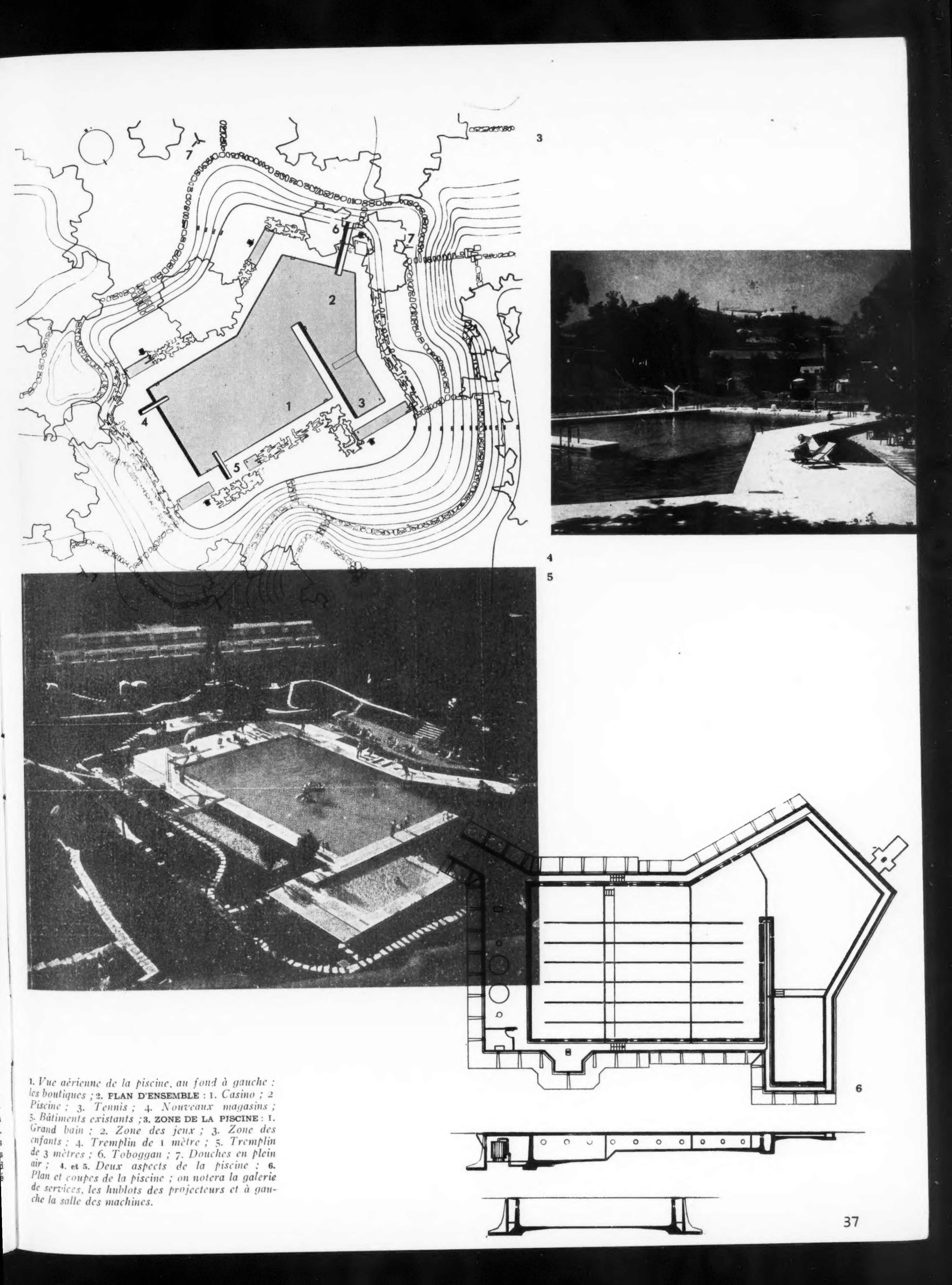
c) Un bar-dancing, incorporé à la piscine et destiné à son service dans une ambiance agréable et jeune.

d) L'aménagement de centres de verdure sur le vaste terrain environnant.

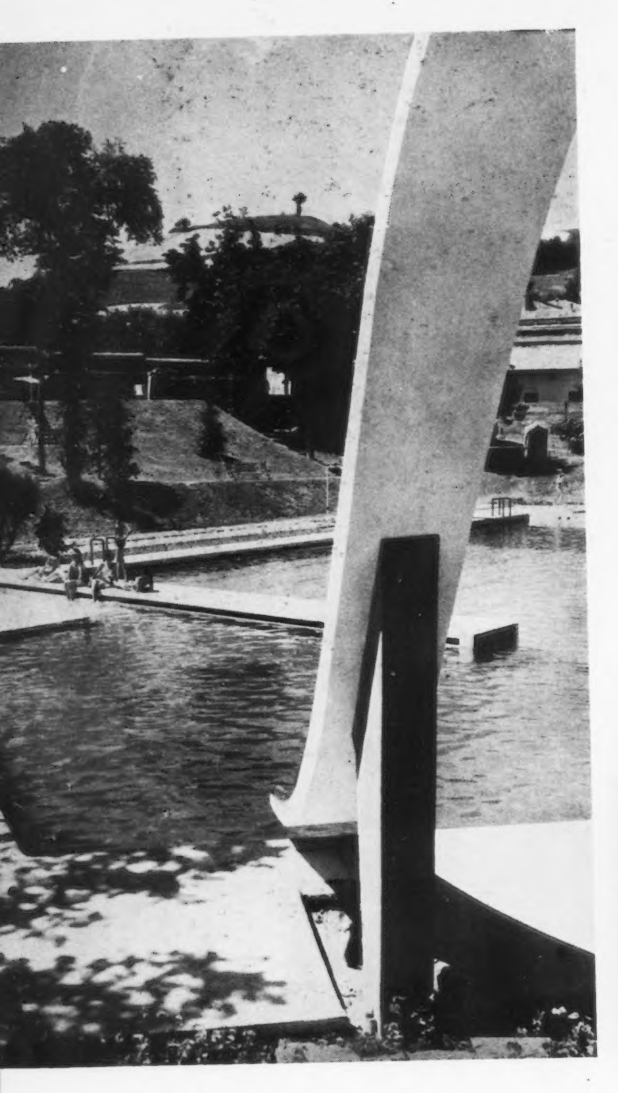
e) Installation de jeux pour les enfants et équipement sportif de la piscine.

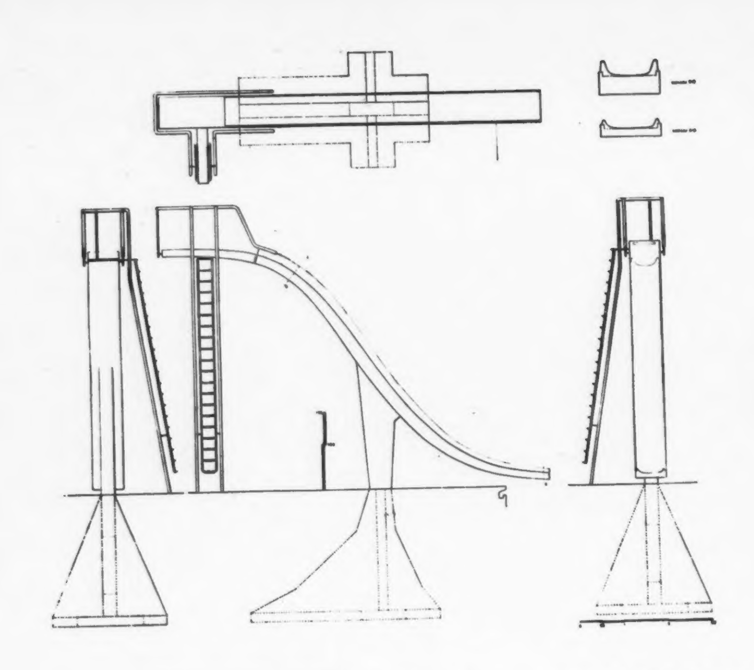
Il fallait également prévoir l'afflux des visiteurs lors des manifestations sportives et permettre à celles-ci de se dérouler dans de bonnes conditions, en particulier au point de vue visibilité.

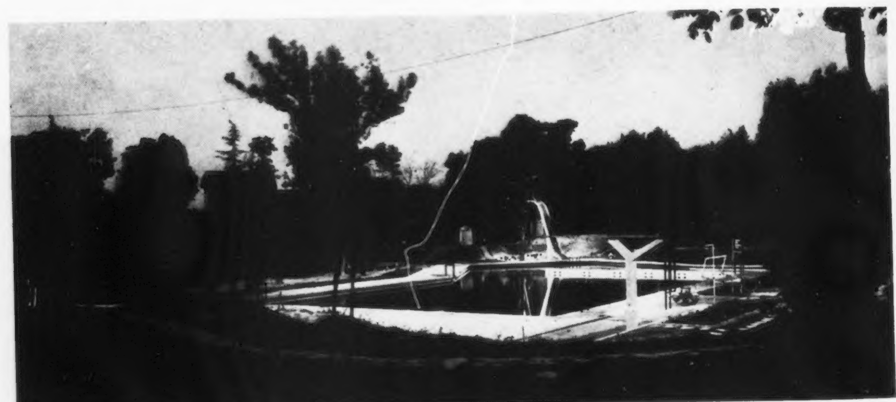
Or, l'exposition primitive du terrain est exactement contraire à ce but. La disposition en amphithéâtre, les spectateurs étant toujours assis à un niveau plus élevé que l'eau, paraît être la solution. Il en résulte : une amélioration très sensible dans l'exposition au soleil, le public étant dirigé vers les meilleures zones, au Nord ; un plus grand charme des perspectives et une vaste possibilité d'utilisation des espaces environnants.



1. *Vue aérienne de la piscine, au fond à gauche : les boutiques ;* **2. PLAN D'ENSEMBLE** : 1. *Casino ;* 2 *Piscine ;* 3. *Tennis ;* 4. *Nouveaux magasins ;* 5. *Bâtiments existants ;* **3. ZONE DE LA PISCINE** : 1. *Grand bain ;* 2. *Zone des jeux ;* 3. *Zone des enfants ;* 4. *Tremplin de* 1 *mètre ;* 5. *Tremplin de* 3 *mètres ;* 6. *Toboggan ;* 7. *Douches en plein air ;* **4. et 5.** *Deux aspects de la piscine ;* **6.** *Plan et coupes de la piscine ; on notera la galerie de services, les hublots des projecteurs et à gauche la salle des machines.*

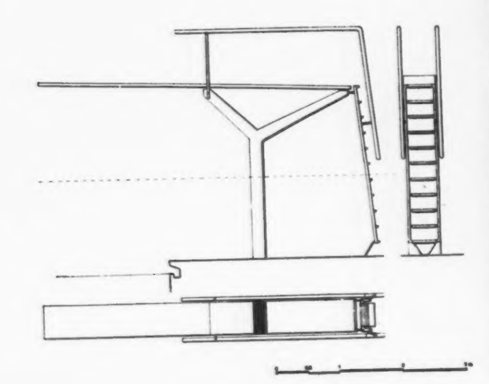






1	2
	3
5	4

1. et 2. *Le toboggan, vue et plans ;* 3. *Un aspect de la piscine la nuit ;* 4. et 5. *Le tremplin, vue et plans.*



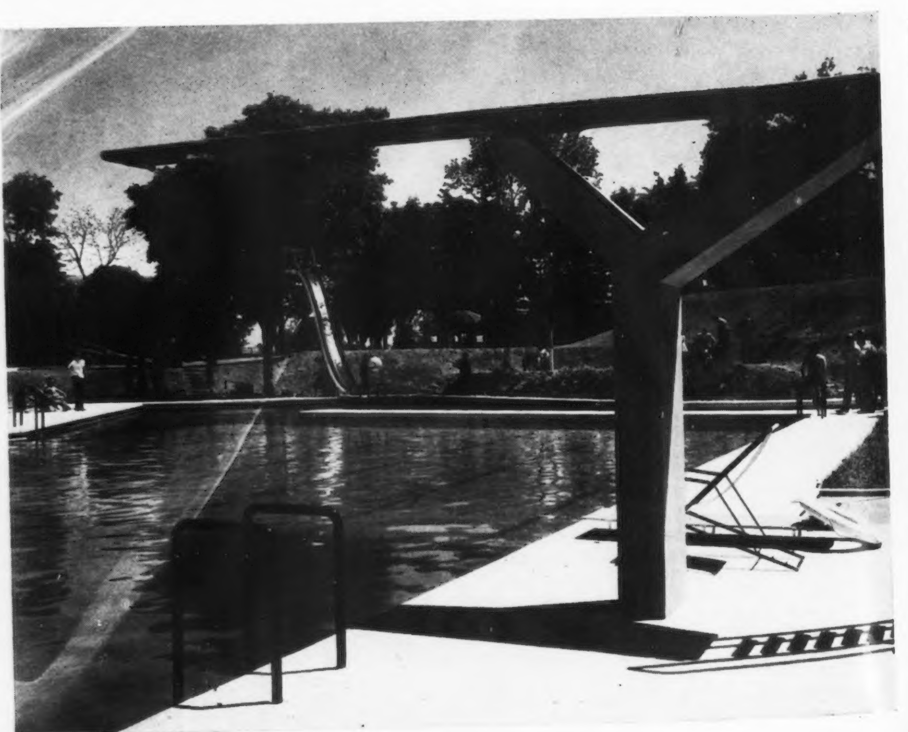




Photo S.E.M.

LA PISCINE

On a réuni en un plan d'eau unique la zone des compétitions, la zone des jeux et des débutants et la zone des enfants, non seulement pour s'affranchir des formes géométriques traditionnelles et dans un but esthétique précis, mais aussi pour économiser les volumes des terrassements, les installations, les volumes d'eau et le terrain.

La piscine a été réalisée d'après les directives suivantes :

a) Zone de séjour pour les baigneurs le long du grand côté, avec exposition au soleil ;

b) Zone des spectateurs des compétitions, le long du grand côté, les spectateurs tournant le dos au soleil ;

c) Tremplin tourné au Nord ;

d) Toboggan tourné au Sud et situé dans la zone des jeux.

Le bassin des courses, de 25 × 16,66 m., est doté de tremplins de 1 m. et 3 m. Sa profondeur varie de 1,75 m. à 3,10 m. Un toboggan est installé dans la zone des jeux et des débutants, cette zone, d'une profondeur de 1,20 m. à 0,60 m., étant séparée de la zone des petits par un gradin de protection immergé, pour éviter la chute des enfants dans la zone plus profonde.

La piscine est équipée de tentes de toile imperméable, individuelles et pour familles, et d'un outillage normal de jardin.

CONSIDERATIONS TECHNIQUES ET STRUCTURES

La structure de la piscine est en béton armé vibré.

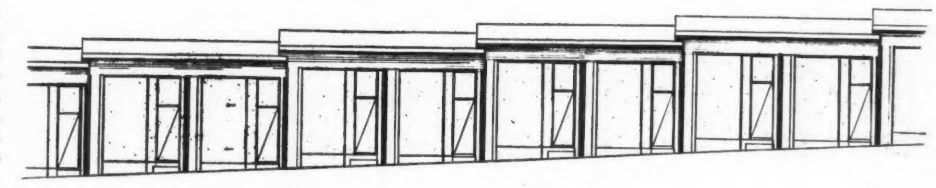
Le fond du bassin a été coulé directement sur le sol, mais on a exécuté deux structures différentes sur le périmètre : un mur de soutènement côté extérieur et, indépendamment de celui-ci, les parois de la piscine.

Les murs, complètement indépendants du point de vue statique, sont ainsi séparés et créent tout autour du bassin une galerie dans laquelle passent les canalisations hydrauliques et où sont placées les installations d'éclairage sub-aquatique.

A une extrémité de la piscine (côté Ouest), les murs s'écartent pour former un local enterré (16,65 m. × 5,50 m.) destiné à la machinerie du conditionnement.

L'éclairage et l'aération de la galerie et du local des machines sont naturels.

Le bassin et son périmètre extérieur sont pavés de carreaux de céramique.



LES MAGASINS

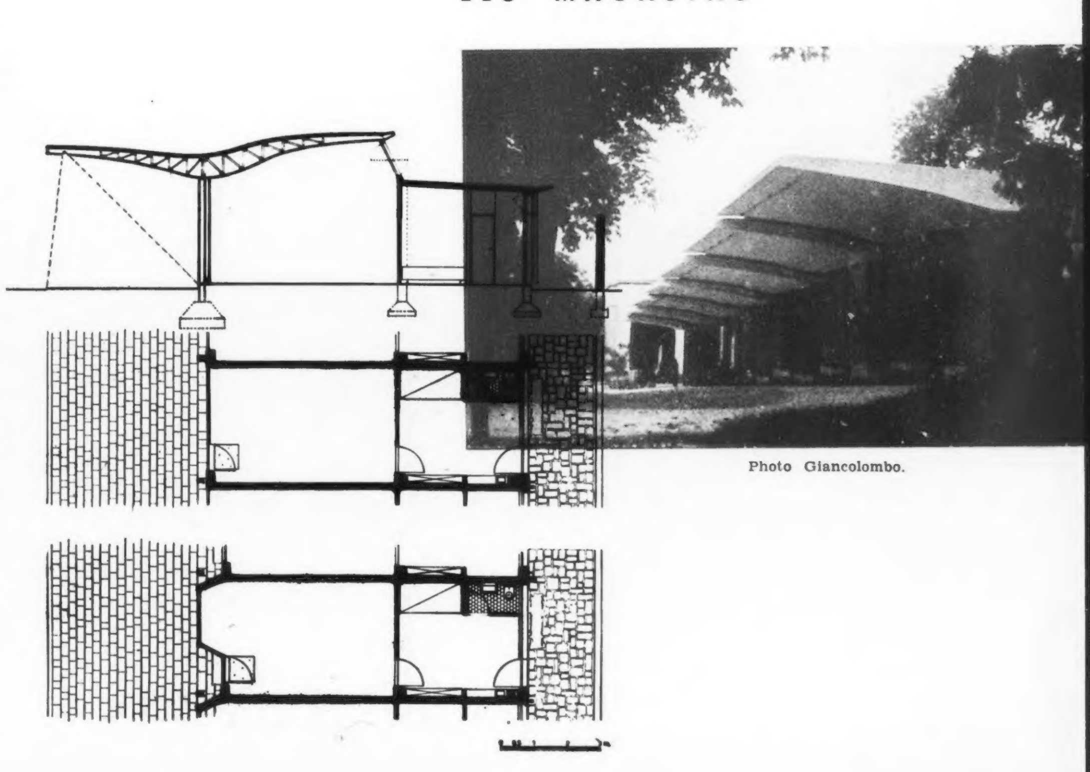
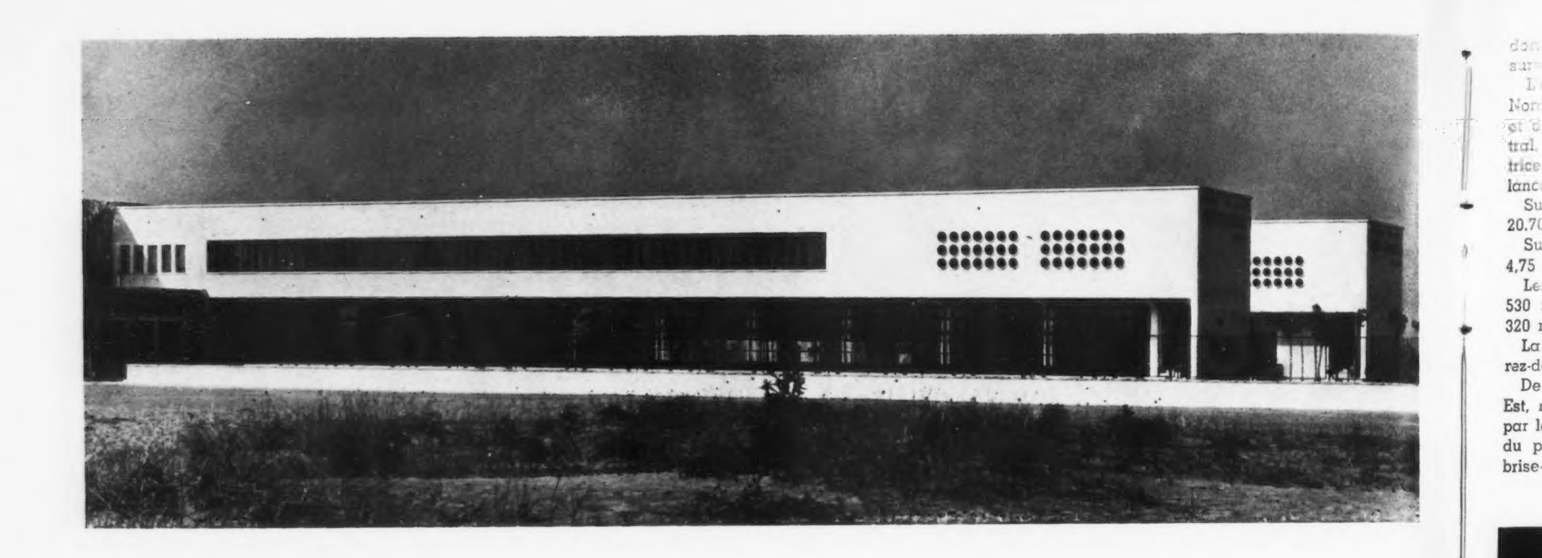


Photo Giancolombo.

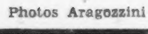


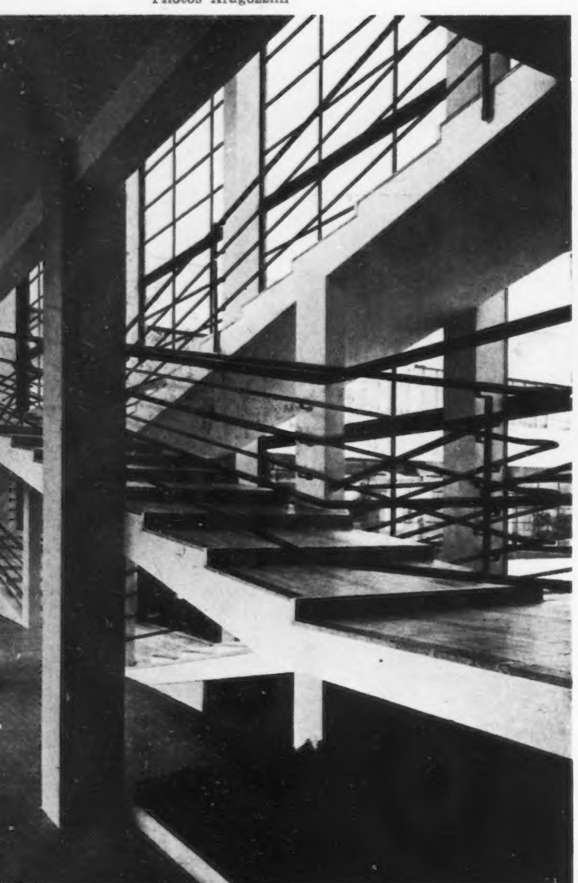
COLONIE DE VACANCES A CESENATICO

E. A. GRIFFINI, ARCHITECTE.

Cette colonie de vacances réalisée, en 1948, par une société industrielle milanaise pour ses services sociaux, s'étend sur 12.000 m² entre la plage et la route principale d'une riante petite ville balnéaire.

La construction comprend une aile Sud réalisée en 1938, laquelle a été reliée par un grand hall vitré à un bâtiment parallèle comprenant, au Nord, une aile perpendiculaire. Ces bâtiments divisent le terrain en zones à destinations précises : le long de la rue, des jardins ; entre les blocs d'habitation au Nord, les services de la colonie ; la zone Sud, au bord de la mer, comprend une partie de sable et une partie arrangée pour servir de zone d'ombre pour le repos en plein air.


Photos Aragozzini





L'entrée principale donne directement sur la rue, l'entrée secondaire est située latéralement, sur la cour.

Au rez-de-chaussée, du côté de la plage, le logement du concierge, un vestiaire, la blanchisserie et, à l'extrémité, une petite section d'isolement. Du côté de la rue, le réfectoire et les cuisines.

Les deux corps de bâtiment le long de la mer comprennent : au Sud, la salle de récréation, le parloir, les bureaux de direction ; au Nord, la salle des enfants et les vestiaires, douches, toilettes, W.-C., etc...

Au premier étage : quatre dortoirs, deux de 36 lits pour enfants de 6 à 8 ans, et deux de 72 lits pour enfants de 8 à 12 ans. Dans chaque

dortoir se trouvent des niches séparées pour les surveillantes.

L'extrémité des blocs d'habitation comporte, au Nord, des logements pour le personnel de service et des escaliers indépendants. Dans le corps central, se trouvent réunis l'appartement de la directrice, des chambres pour le personnel de surveillance, les infirmeries et la salle du médecin.

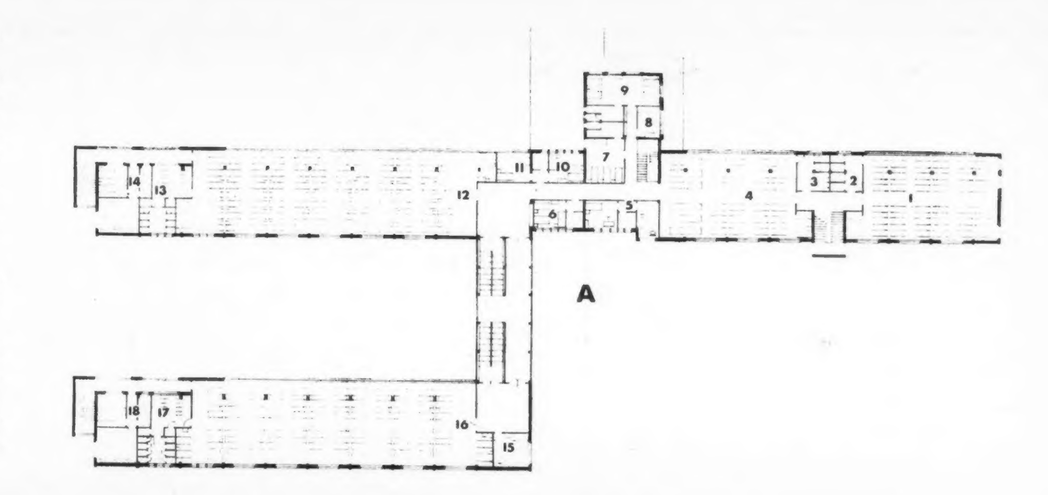
Surface couverte : 2.365 m^2 environ ; volume : 20.700 m^3 environ.

Surface des dortoirs : 1.030 m^2, soit par lit : 4,75 m^2, ou 16,75 m^3.

Les salles de récréation ont une surface de 530 m^2, soit 2,45 m^2 par enfant et le réfectoire, 320 m^2, soit 1,4 m^2 par place.

La hauteur nette des pièces est de 3,65 m. au rez-de-chaussée et de 3,50 m. au premier étage.

De larges verrières sur la mer, orientées Nord-Est, reçoivent le soleil le matin sans être frappées par le soleil trop chaud de la mi-journée. La saillie du premier étage sur le rez-de-chaussée sert de brise-soleil.

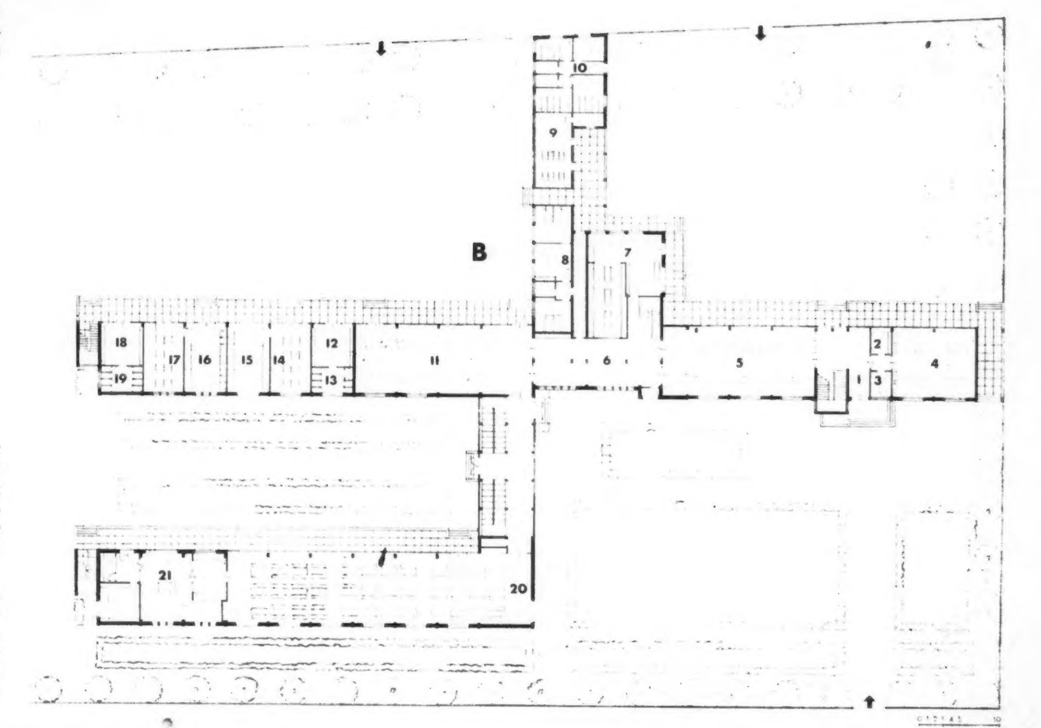






L'isolement thermique est assuré par des doubles parois avec vide d'air, couverture terrasse en asphalte avec protection en carrelage.

L'équipement mobilier est pratique et efficient : quelques meubles en chêne ciré dont le dessus est recouvert de linoléum, panneaux vernissés en émail opaque de couleurs variées, d'autres en fer, de mêmes couleurs, dont le choix a créé un ensemble polychrome très gai.



A. PLAN DU PREMIER ETAGE : 1. et 4. *Dortoirs des petits ;* 2. et 3. *Toilettes ;* 5. *Appartement de la directrice ;* 6. *Chambres personnel ;* 7. et 9. *Infirmerie ;* 8. *Médecin ;* 10. - 11. et 15. *Chambres des surveillantes ;* 12 et 16. *Dortoirs des grands ;* 13. et 17. *Toilettes ;* 14. et 18. *Chambres du personnel et service.*

B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Entrée ;* 2. *Direction ;* 3. *Portier ;* 4. - 5. et 11. *Salles de récréation ;* 6. *Hall ;* 7. *Lingerie ;* 8. *Appartement du portier ;* 9. *Buanderie, désinfection ;* 10. *Isolement ;* 12. et 18. *Lavabos ;* 13 et 19. *W.-C. ;* 14. à 17. *Déshabillages ;* 20. *Réfectoire ;* 21. *Cuisine.*

STADE, MILAN

LUIGI FRATINO, ARCHITECTE.

1

2

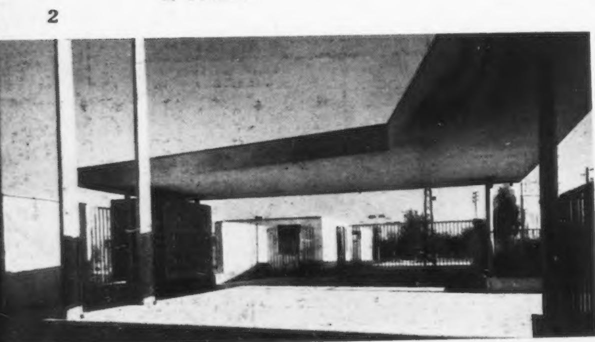
3

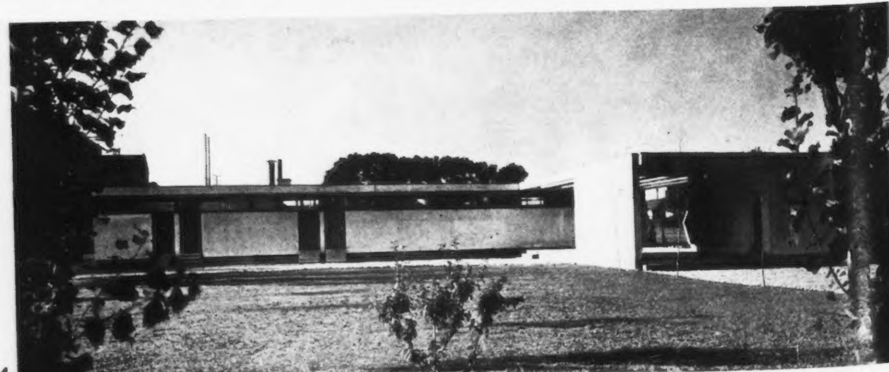
1. L'entrée du stade ; 2. Vue de l'entrée : distribution des billets et logement du gardien ; 3. Les vestiaires du stade de football ; 4. Le bâtiment des vestiaires et le bar vus du court de tennis.

PLAN DU STADE :

1. Entrée des tribunes ; 2. Billets ; 3. Terrain de football ; 4. Gardien ; 5. Vestiaire du football ; 6. Vestiaire du tennis ; 7. Terrasse et bar ; 8. Tennis.

2





4

PISCINE A VARESE

FRANCO ALBINI, ARCHITECTE.

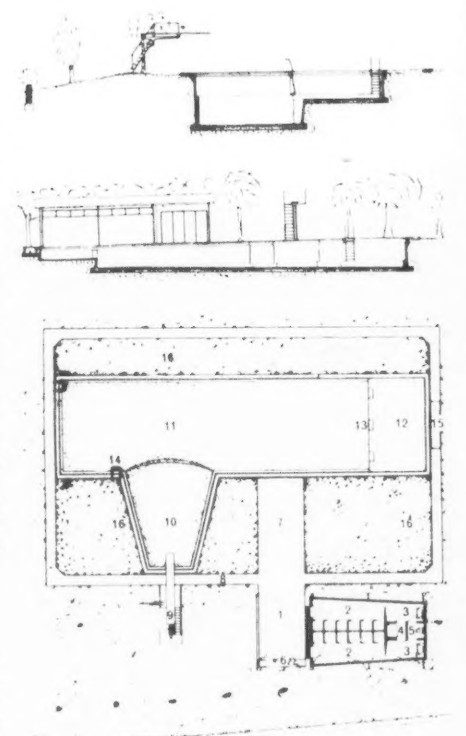
Cette installation de piscine comprend : *a)* le bassin ; *b)* les vestiaires ; *c)* l'espace ouvert aménagé pour les bains de soleil, la gymnastique et la course.

Le bassin est divisé en trois zones de profondeur variable : une zone peu profonde pour les enfants, une zone de profondeur croissante pour la natation, une zone plus profonde pour les plongeons.

La zone des enfants et celle de la natation sont séparées par des plots. La construction est en béton armé, revêtement de céramique azur et vert avec un bord rouge. Une installation pour la circulation et l'épuration de l'eau est prévue.

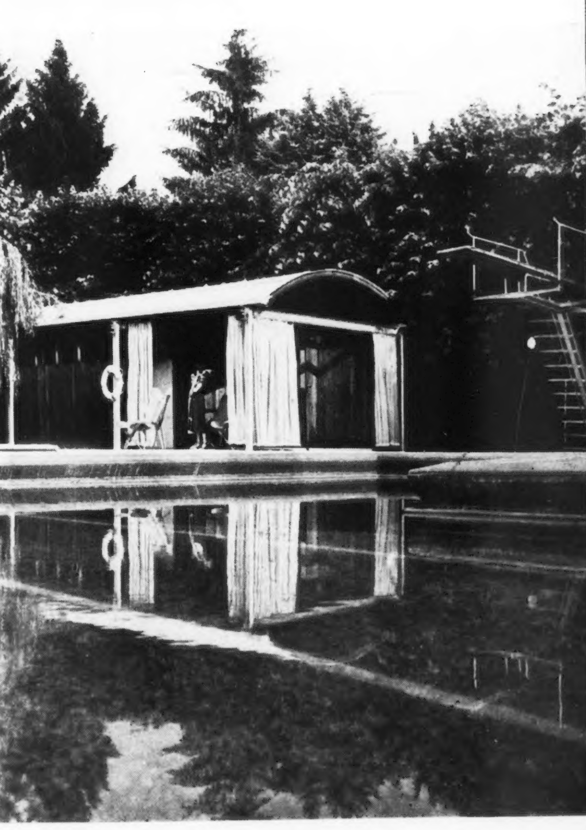
La construction abritant les vestiaires est formée d'une ossature métallique apparente avec couverture par panneaux en amiante-ciment courbes. Les parois et le plancher sont en panneaux de bois avec frises en mélèze naturel.

L'esplanade et la piste de course qui entoure le bassin sont surélevées sur l'herbe et revêtues de céramique blanche. Le tremplin est à ossature métallique laquée en rouge avec plongeoir et marches en teak.

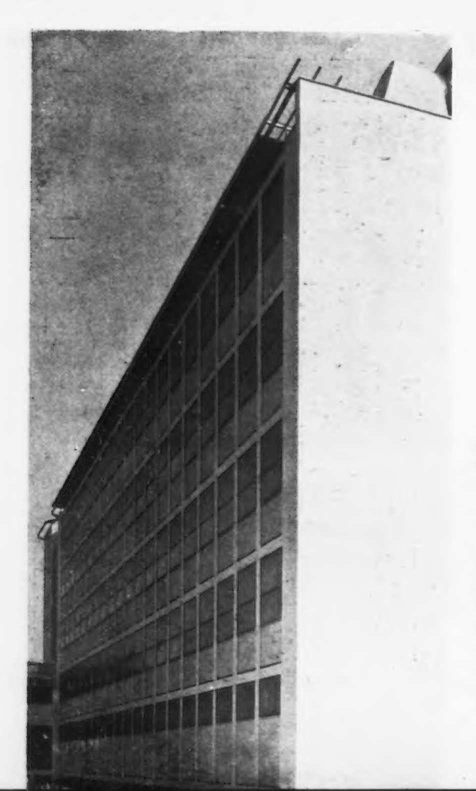


COUPES ET PLAN :

1. *Galerie* ; 2. *Vestiaire* ; 3. 4 *et* 5. *Services* ; 6. *Bar* ; 7. *Esplanade* ; 8. *Piste de course* ; 9. *Tremplin* ; 10. *Zone des plongeons* ; 11. *Zone de natation* ; 12. *Zone des enfants* ; 13. *Plots de séparation* ; 14. *Escalier* ; 15. *Bouche d'immixion de l'eau* ; 16. *Prés.*



Photos Casali.



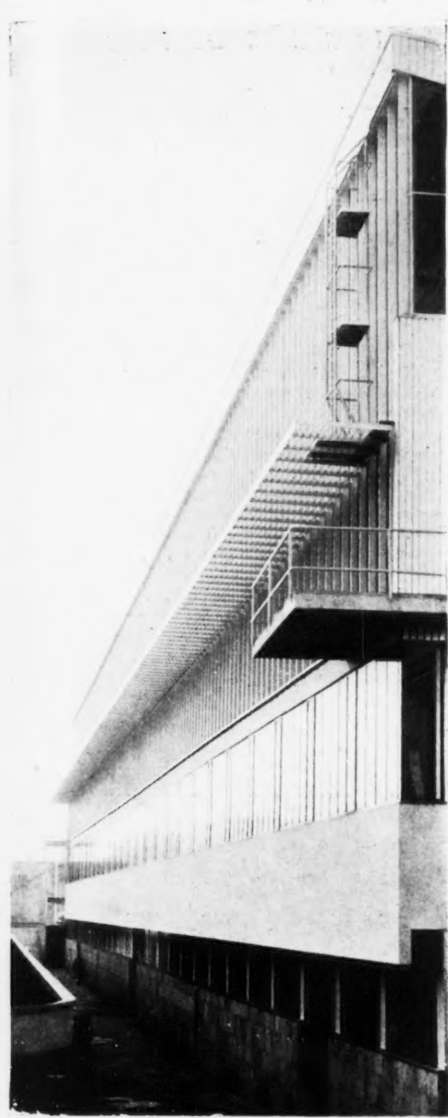
SIEGE D'UNE SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE, MILAN

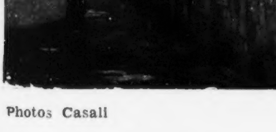
G. L. GIORDANI, ARCHITECTE ; I. MALAGUZZI-VALERI, ARCHITECTE COLLABORATEUR.

Cet établissement, situé sur une route à grande circulation, correspond au premier regroupement partiel d'organismes consacrés à la préparation de produits pharmaceutiques et aux recherches qui s'y rattachent.

La construction s'étend sur une superficie de 7.400 m² et comprend un corps de bâtiment à deux niveaux (conditionnement) et deux ailes perpendiculaires à cinq niveaux (fabrication). Cet ensemble constitue la première tranche d'un programme qui prévoit la construction d'un troisième bâtiment en peigne et la surélévation ultérieure des trois éléments verticaux. Le circuit de fabrication est vertical. Celui des ouvriers est conçu de telle sorte qu'il ne croise jamais le parcours intérieur des produits.

L'ossature est en béton armé, sauf pour la salle de conditionnement qui est en charpente métallique. La couverture est en aluminium. Revêtements extérieurs en plaques de grès blanc. Ceinturage extérieur par monorails pour le nettoyage et l'entretien. Chauffage par rayonnement au plafond. Système Frenger dans la salle de conditionnement. Conditionnement et stérilisation d'air dans certains locaux. Stores vénitiens, éclairage par tubes fluorescents encastrés dans les plafonds, sols en grès cérame. Cloisons, généralement mobiles, exécutées en tôle et en verre. Notons enfin que la couleur est fréquemment employée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.





Photos Casali

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE : 1. *Entrée des bicyclettes* ; 2. *Garderie d'enfants* ; 3. *Entrée des ouvriers* ; 4. *Con-cierge* ; 5. *Vestiaire* ; 6. *Entrée des voitures* ; 7. *In-firmerie et premiers secours* ; 8. *Garage d'autos* ; 9. *Cour de service* ; 10. *Centrale thermique* ; 11. *Atelier et menuiserie* ; 12. *Cabine de compression du méthan* ; 13. *Expédition* ; 14. *Emballage* ; 15. *Magasin de produ finis* ; 16. *Magasins* ; 17. *Magasiniers* ; 18. *Conduits de ventilation, gaz, force motrice, éclairage, vapeurs, etc* ; 19. *Déchargement des marchandises* ; 20. *Bureaux (en projet).*





IMPRIMERIE ET IMMEUBLE DE BUREAUX, GÊNES

L DANERI, ARCHITECTE, GENES.
G. GOLDBERG, ARCHITECTE, PARIS.

Ce bâtiment en construction, de sept étages et deux sous-sols, est destiné à abriter une imprimerie et les ateliers et bureaux qui s'y rattachent.

L'ossature est en fer et béton. La travée normale de 4,725 de portée est divisée en trois en façade, permettant ainsi une flexibilité intérieure totale et une forte rythmisation des extérieurs.

Les menuiseries, en aluminium étiré, sont constituées par des fenêtres à bascule et les allèges vibrées ouvrent également « à soufflet » pour le nettoyage.

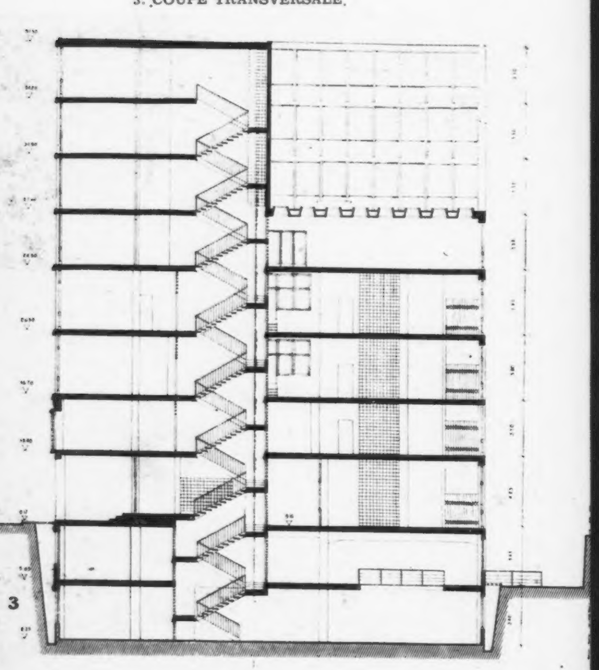
Au premier étage, parois en béton translucide avec ventilation réglable. Les sous-sols, ateliers et bureaux sont conditionnés, les étages supérieurs sont équipés du chauffage central avec système de ventilation spéciale.



1. FLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.
1. *Ascenseurs ; 2. Monte-charge ; 3. Distribution librairie ; 4. Maculatures ; 5. Accès au sous-sol ; 6. Entrée principale ; 7. Accès aux salles des machines ; 8. Conciergerie ; 9. Aération ; 10. Ordures ; 11. Vestiaires et lavabos femmes ; 12. Vitrine d'exposition ; 13. Escalier principal ; 14. Accès aux vestiaires hommes ; 15. Infirmerie ; 16. Escalier de secours ; 17. Logement du gardien ; 18. Arrivée des matières premières ; 19. Expédition marchandises ; 20. Expéditions ; 21. Caisse ; 22. Central téléphonique ; 23. Vestibule principal ; 24. Chargement et déchargement ; 25. Accès au premier sous-sol ; 26. Accès au deuxième sous-sol.*

2. PLAN D'UN ETAGE COURANT.

3. COUPE TRANSVERSALE.

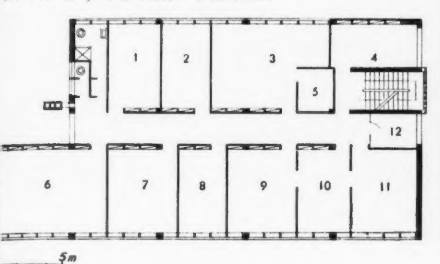


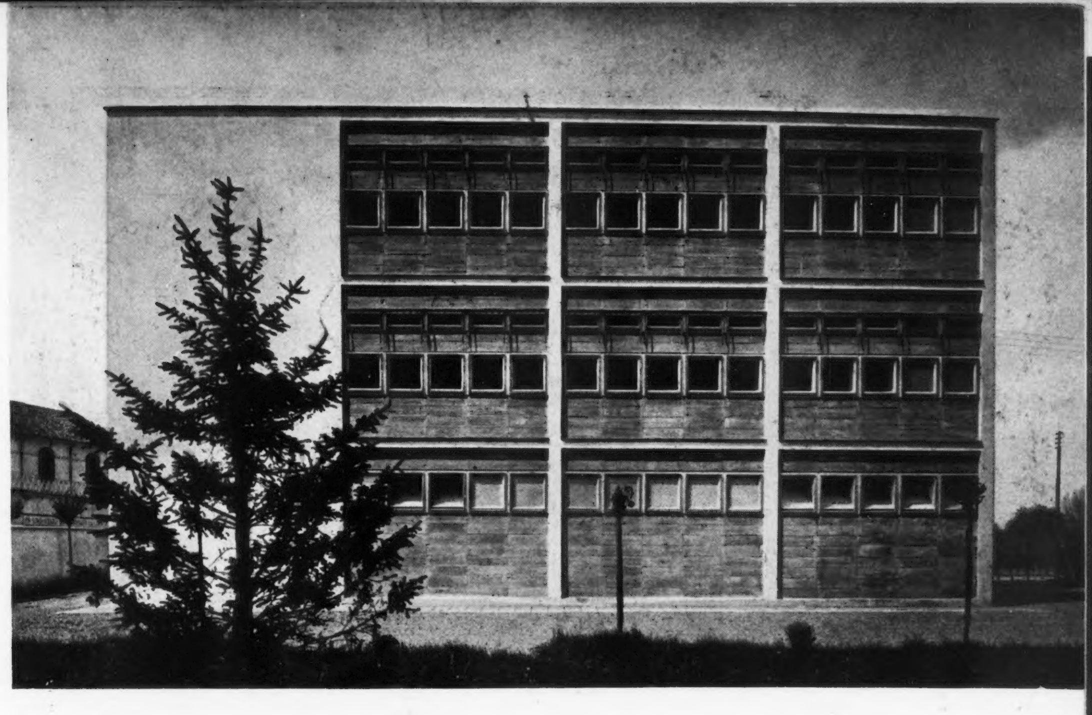
L[illegible]ORATOIRES D'HYGIÈNE ET[illegible] DE PROPHYLAXIE, AL[illegible]ESSANDRIA.

IGN[illegible]ZO GARDELLA, ARCHITECTE.

L'[illegible]ssature est en béton armé, revêtements en faç[illegible] en dalles de terre cuite modulées sur les dim[illegible]nsions des fenêtres.

PLAN.
1. *Lavabos* ; 2. *Préparation des terrains* ; 3. *Chimie biologique* ; 4. *Bibliothèque* ; 5. *Chambre noire* ; 6. *Laboratoire général* ; 7. *Analyse des eaux* ; 8. *Histologie* ; 9. *Laboratoire du Directeur* ; 10. *Prélèvement sanguin* ; 11. *Bureau du Directeur* ; 12. *Salle d'attente*.



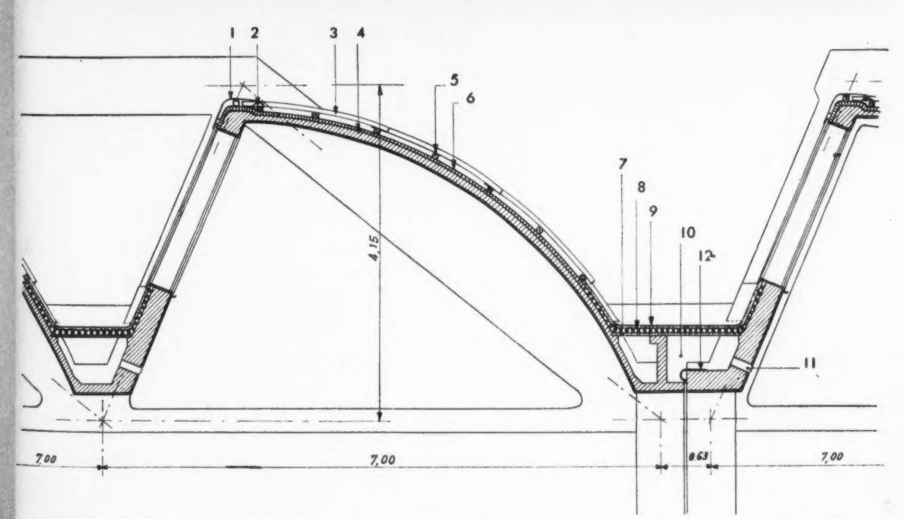


FILATURE DE COTON, SONDRIO

G. ALBRICCI, ARCHITECTE ET B. SETTI, INGENIEUR.

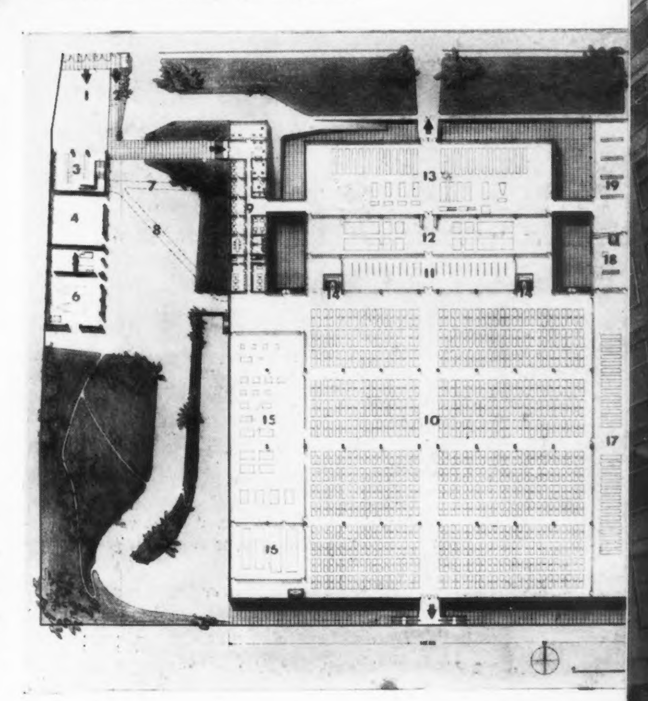
L'établissement en projet — dont, pour le moment, une partie seulement a été réalisée — couvre une superficie de près de 22.000 m², dont 20.000 entièrement occupés, au rez-de-chaussée, par la très vaste salle de filature (prévue pour 1.100 métiers) et par les diverses sections de travail.

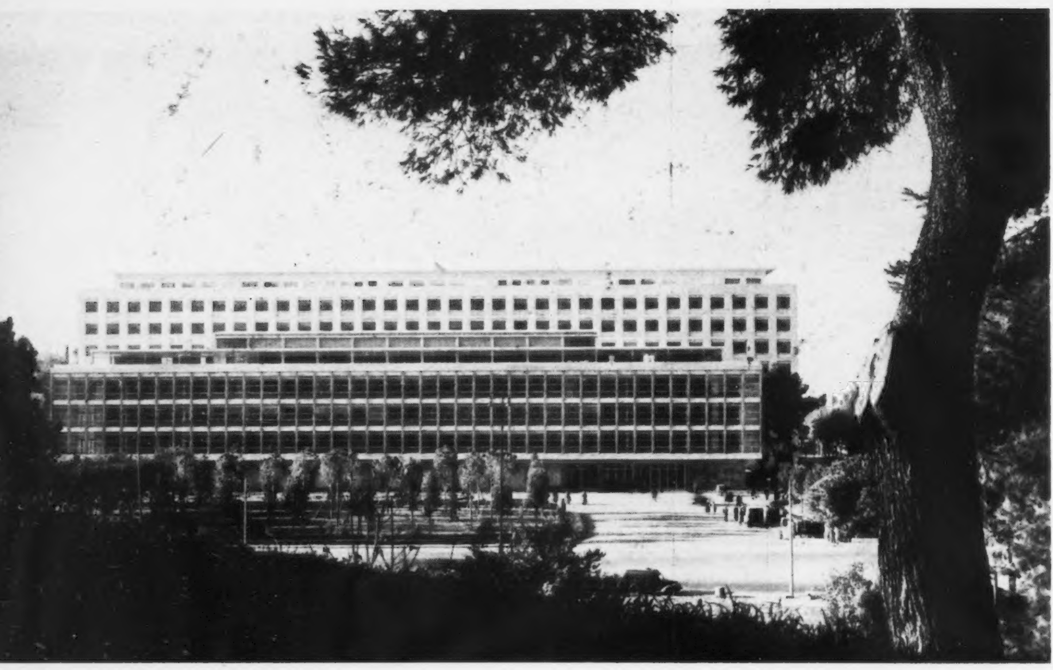
La structure de la construction est en béton armé dont la partie intéressante est formée par les sheds des ateliers réalisés en voûtes minces autoportantes sur des travées de 14 × 28 m.



DETAIL DES SHEDS :
1. *Elément de rive Eternit* ; 2. *Solen en matière plastique* ; 3. *Couverture en panneaux ondulés cintrés Eternit* ; 4. *Voûte en B.A., épaisseur 6 cm.* ; 5. *Liteaux bois* ; 6. *Couche isolante : béton-amiante 15 mm., carton bitumineux, toile métallique zinguée, laine de verre 3 cm.* ; 7. *Couche isolante semblable à la précédente mais avec laine de verre sur émulsion bituminée* ; 8. *Couche imperméable : carton feutre, asphalte 4 mm., Ruberoïd 2 mm.* ; 9. *Chape en béton avec joints plastiques* ; 10. *Gaine de distribution d'air conditionné* ; 11. *Bouche d'admission* ; 12. *Joint métallique*.

FLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.
1. *Entrée des ouvriers* ; 2. *Entrée des employés* ; 3. *Bicyclettes* ; 4. *Garage* ; 5. *Turbo-alternateur et réfrigérateur* ; 6. *Centrale thermique* ; 7 et 8. *Passages souterrains* ; 9. *Bureaux*, 10. *Ateliers* ; 11. *Mise en train* ; 12. *Apprêts* ; 13. *Dévidage et ourdissage* ; 14. *Escaliers d'accès* ; 15. *Finissage* ; 16. *Rameuses-décatisseuses* ; 17. *Bobinage* ; 18. *Dépôt de trames* ; 19. *Magasins*.





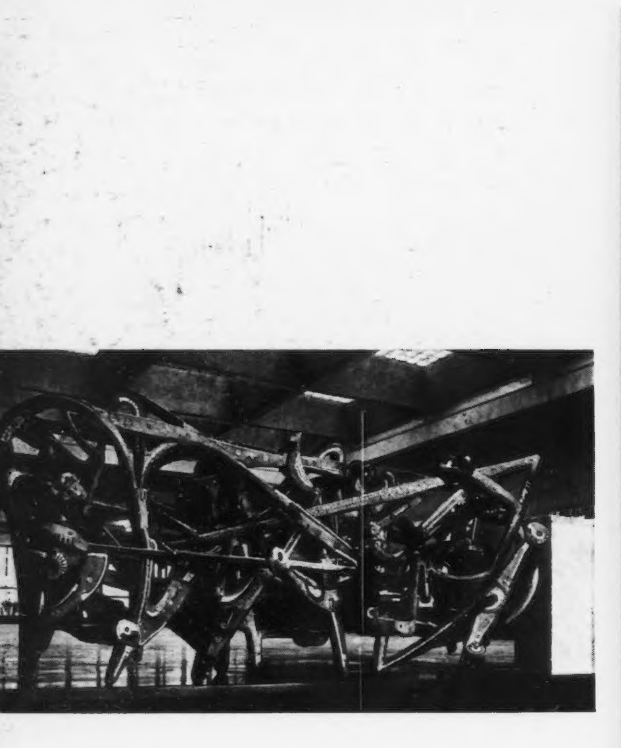
IMMEUBLE DE LA F.A.O., ROME

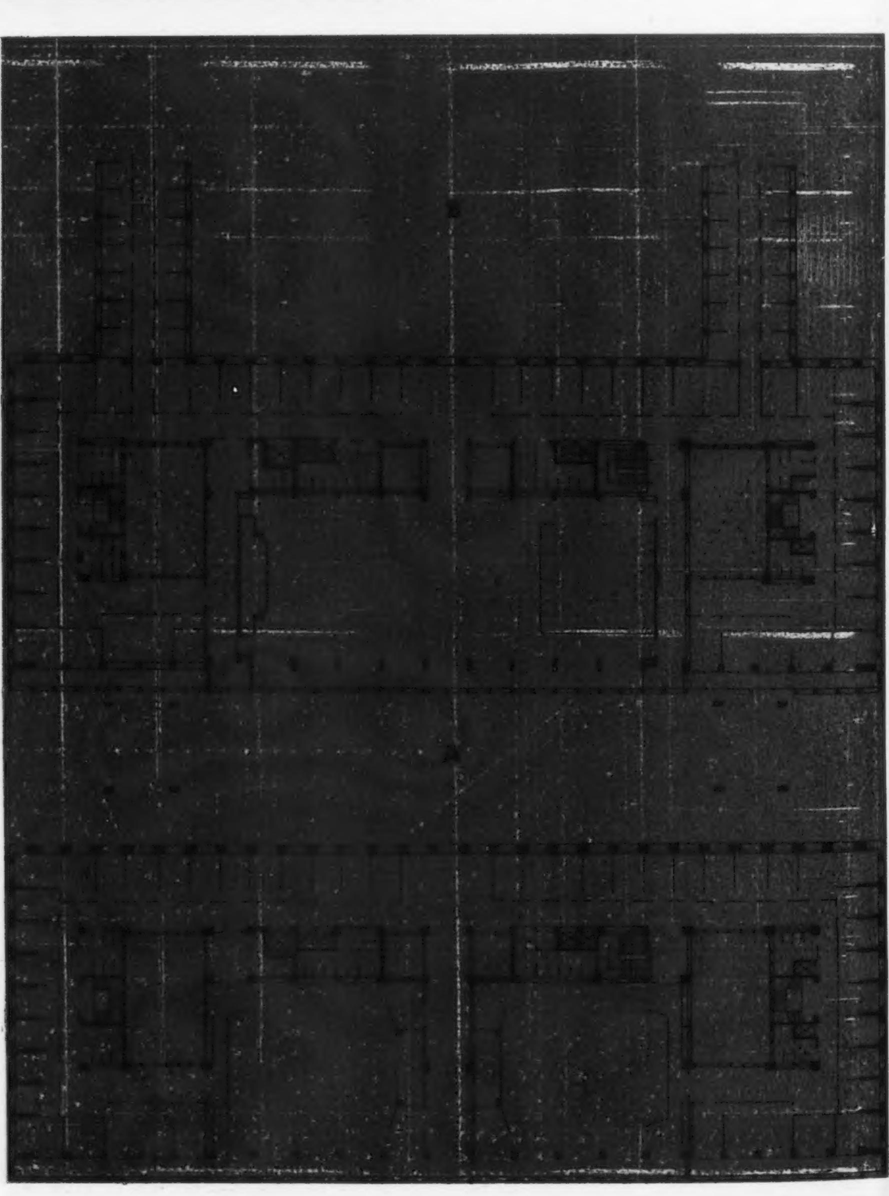
VITTORIO CAFIERO, ARCHITECTE.

Cette organisation internationale (1) a son siège à Rome où elle occupe l'ancien Ministère des Affaires africaines. Ce bâtiment ne contenant que des locaux à usage de bureaux, on a construit, à côté du Ministère, une annexe qui contient essentiellement deux grandes salles de conférences et des commissions internationales, de 600 m^2 chacune, une grande salle pour les réunions plénières, de 1.400 m^2, une grande bibliothèque de 700.000 volumes, de 1.400 m^2, et des services annexes pour ces diverses installations. Un vaste jardin entoure les bâtiments.

Le nouvel édifice, de trois étages, a été traité à dessein en opposition au volume extrêmement fermé de l'ancien Ministère, d'une façon très légère, en utilisant des parois largement vitrées.

(1) Food and Agricultural Organisation of United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).





1|
2|

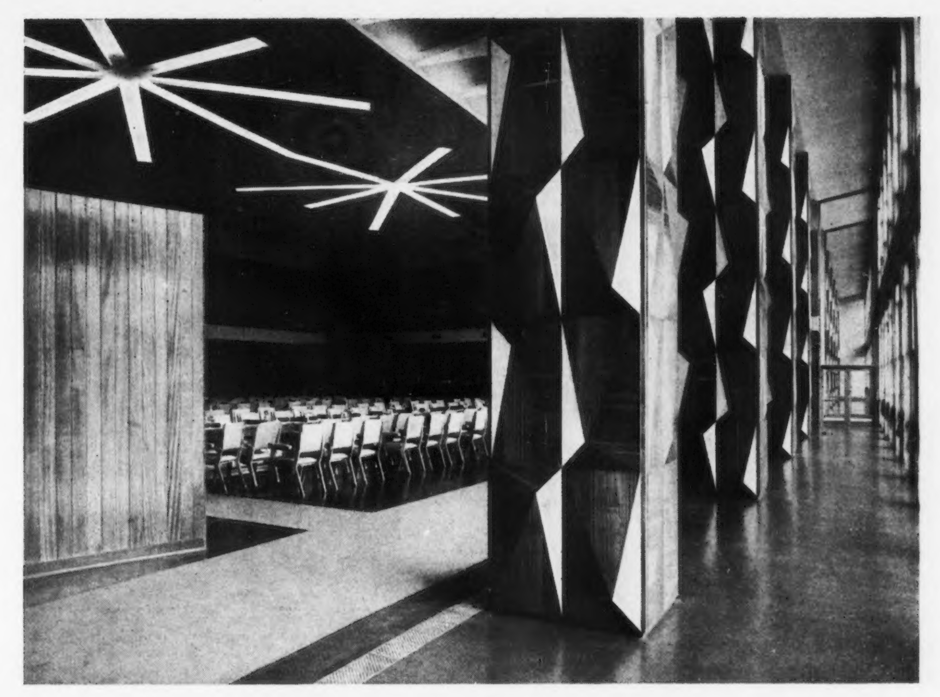
1. *Vue de la façade ; 2. Sculpture de Mirko en ciment coloré, mosaïque et métal, placée dans le hall d'entrée et destinée à recevoir des plantes.*

A. *Plan du 1er étage avec les deux salles de commission.*

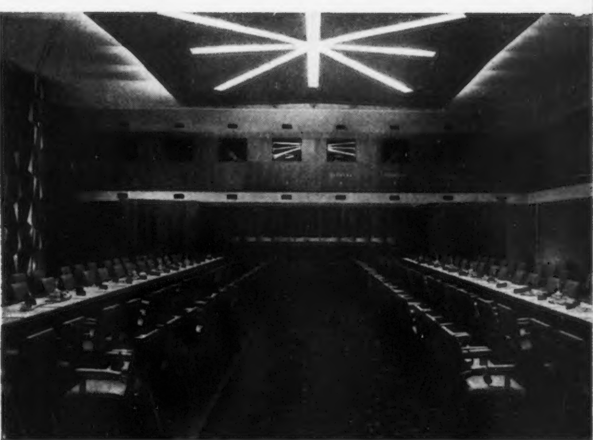
B. *Plan du 3e étage au niveau de la grande salle et passerelle sur portiques qui relient l'annexe au bâtiment principal.*

1. Vue d'enfilade sur les deux salles de commissions du 1er étage, revêtement des poteaux en bois précieux ; 2. Vue de l'une des salles de commission ; 3. Grande salle des conférences vue d'une cabine de traduction ; 4. Décoration du plafond du sculpteur Mirko ; 5. Détail du bureau du présidium avec écouteurs et sélecteurs de traduction.

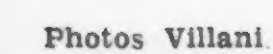
| 1
4 | 2
3 | 5











Photos Villani



SIEGE D'UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, MILAN

E. ET E. SONCINI, ARCHITECTES.



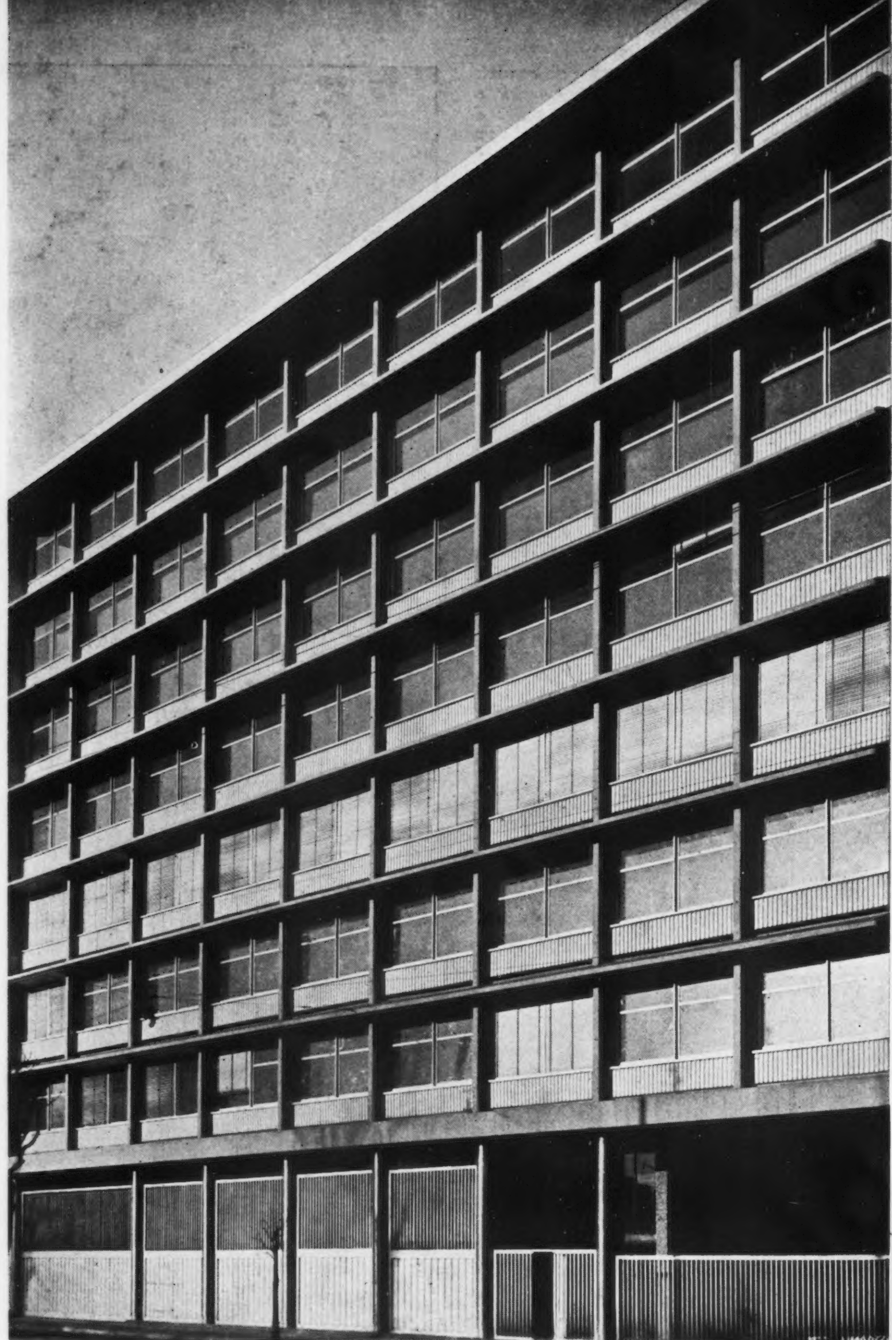


Photo Nicolini.



1 2 | 3 | 4 5

1. et 2. *Détail et vue d'ensemble de la façade principale, pilotis avec revêtement en tôle inoxydable* ; 3. *Même façade vue la nuit* ; 4. *Hall, mur avec revêtement de verre ; Escalier de forme libre, parapet en aluminium et Sécurit ; Poteau en acier inoxydable* ; 5. *Vue de la cour intérieure.*

Cet
la So
gram
un t
d'exp
conse
mana
D'aut
devai
mand
Le
Deux
et for
le siè

CORSO SEMPIONE

Cette construction, réalisée pour le compte de la Société Michelin, devait concilier, selon un programme donné, des exigences contradictoires : sur un terrain à superficie limitée qu'il s'agissait d'exploiter au maximum, il était nécessaire de conserver au rez-de-chaussée la possibilité de manœuvrer dans la cour des véhicules lourds. D'autre part, l'organisation des étages de bureaux devait répondre à un planning fonctionnel demandé par l'administration.

Le rez-de-chaussée forme un portique continu. Deux entrées séparées donnent accès à une cour et forment deux entrées indépendantes, l'une pour le siège principal, l'autre pour les sociétés affiliées.

Les travées de façade correspondent à la largeur d'un bureau-type subdivisible en deux dont les dimensions sont de 1,95 × 5,40 m. Les planchers sont accusés par une légère saillie sur les poteaux. Les allèges en panneaux légers sont peintes en tons clairs et accusent le parti de « remplissage ». Ces panneaux d'allèges sont en aluminium traité anodiquement ainsi que toute la menuiserie métallique. La saillie des planchers forme, dans une certaine mesure, protection contre le soleil.

Les façades sur cour sont traitées différemment, une partie des parois est modulée à la demi-travée avec fenêtres placées au nu extérieur de l'ossature et, pour le bâtiment annexe contenant de grands bureaux et des salons, comportent des bandes vitrées continues avec allèges portées par des planchers en cantilever.

Le rez-de-chaussée est complètement vitré.

Les façades sur cour ont des revêtements en céramique vert d'eau ou en marbre reconstitué de teinte verte. Les fenêtres sont à doubles vitres avec châssis unique.

On notera la protection du rez-de-chaussée par panneaux métalliques pleins à mi-hauteur, barreaudés en partie haute, et coulissant verticalement en sous-sol.

Photo Aragozzini.







L'extérieur de cette construction, située au centre de la ville, se caractérise par un jeu de transparences qui permet d'entrevoir, à chaque étage, les bandes horizontales de céramique de couleur de Lucio Fontana. Les fenêtres à guillotine en menuiserie peinte en blanc se détachent sur un encadrement en grès brun. Une grande verrière en glace de 120 m² de surface coupe la façade de granit rose à l'emplacement des salles de réception des différents étages.

Le sous-sol renferme un garage pour voitures, la centrale téléphonique, la grande cuisine du réfectoire, l'ensemble des installations sanitaires. A l'entresol, sont aménagés un atrium et l'appartement du gardien. Les installations techniques sont très soignées : eau courante, chauffage et électricité par groupe électrique particulier dont l'autonomie est calculée pour une durée de six mois.

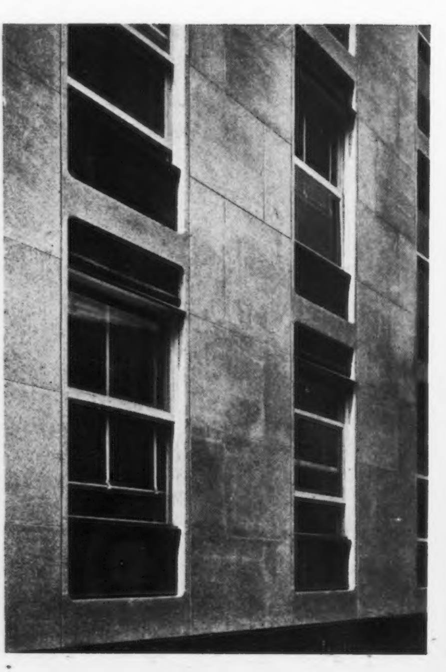
L'immeuble comprend, de plus, un puits artésien, des dispositifs pour le chauffage et la réfrigération d'air conditionné, ainsi que pour la décalcification de l'eau devant circuler dans les serpentins.

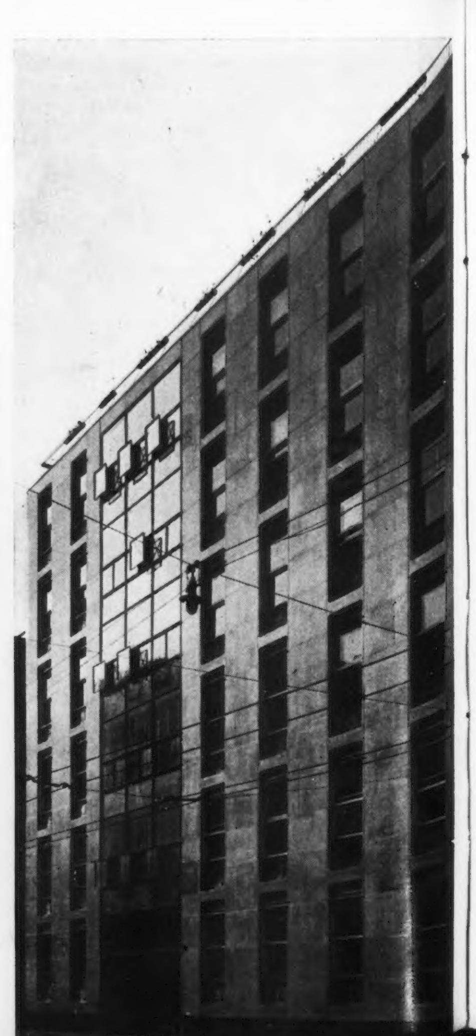
Les finitions intérieures comportent, entre autres, des murs crépis, des revêtements de sols en dalles de marbre ou mosaïques. L'ameublement des bureaux est réalisé en éléments métalliques.

IMMEUBLE DE BUREAUX, MILAN

R. MENGHI ET M. ZANUSO, ARCHITECTES.









F

A. 2e SOUS-SOL : 1. *Magasin ; 2. Centrale électrique ; 3. Conditionnement ; 4. Autoclave ; 5. Machinerie de l'ascenseur ; 6. Groupe électrogène ; 7. Chaudière ;* 8. et 9. *Combustible liquide ;* 10. *Puits artésien.*

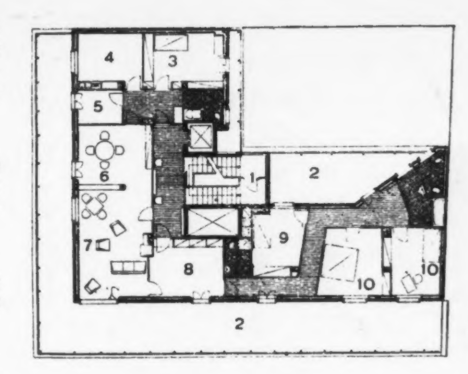
B. SOUS-SOL : 1. *Hall ; 2. Salle ; 3. Centrale téléphonique ; 4. Téléphoniste ; 5. Bureaux ; 6. Réserve ; 7. Garage ; 8. Elévateur ; 9. Cuisine ; 10. Cour.*

C. REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Hall ; 2. Bureaux ;* 3 et 5. *Affichages ; 4. Gardien ; 6. Rampe du garage ; 7. Cour.*

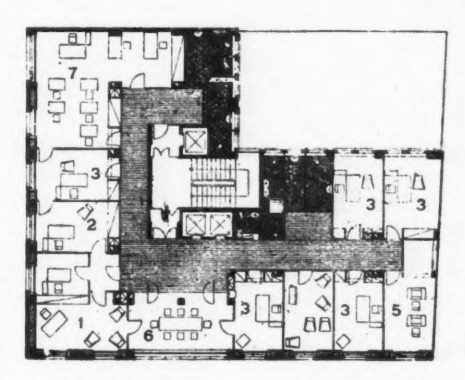
D. ETAGE-TYPE : 1. *Président ; 2. Vice-Président ; 3. Secrétariat ; 5. Sténo ; 6. Salle du Conseil ; 7. Secrétariat de l'administration.*

E. 7e ETAGE : 1. *Entrée ; 2. Terrasse ; 3. Chambre service ; 4. Cuisine ; 5. Réserve ; 6. Salle à manger ; 7. Séjour ; 8. Studio ; 9. Chambre d'invités ; 10. Chambre.*

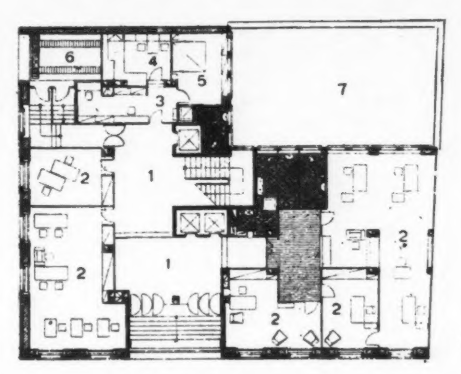
F. COUPE ET PLAN D'UN BUREAU-TYPE : 1. *Panneau de chauffage central ; 2. Canalisations, chauffage ;* 3 et 5. *Gaines d'air conditionné ; 4. Bouche d'air conditionné ; 6. Tube d'éclairage ; 7. Réflecteurs ; 8. Faux plafond ; 9. Sol en marbre ; 10. Revêtement de granit rose ; 11. Sol B.A. ; 12. Poteaux B.A. ; 13. Cloison porteuse ; 14. Crampons ; 15. Revêtement de céramique ; 16. Socle en bois de cerisier ; 17. Cadre de fenêtre en cerisier ; 18. Stores vénitiens ; 19. Rail ; 20. Coffrage ; 21. Tôle de protection de la fermeture ; 22. Tôle de protection de l'appui ; 23. Glace ; 24. Bureau en glace ; 25. Casier mobile ; 26. Placard ; 27. Coffre-fort.*



E



D

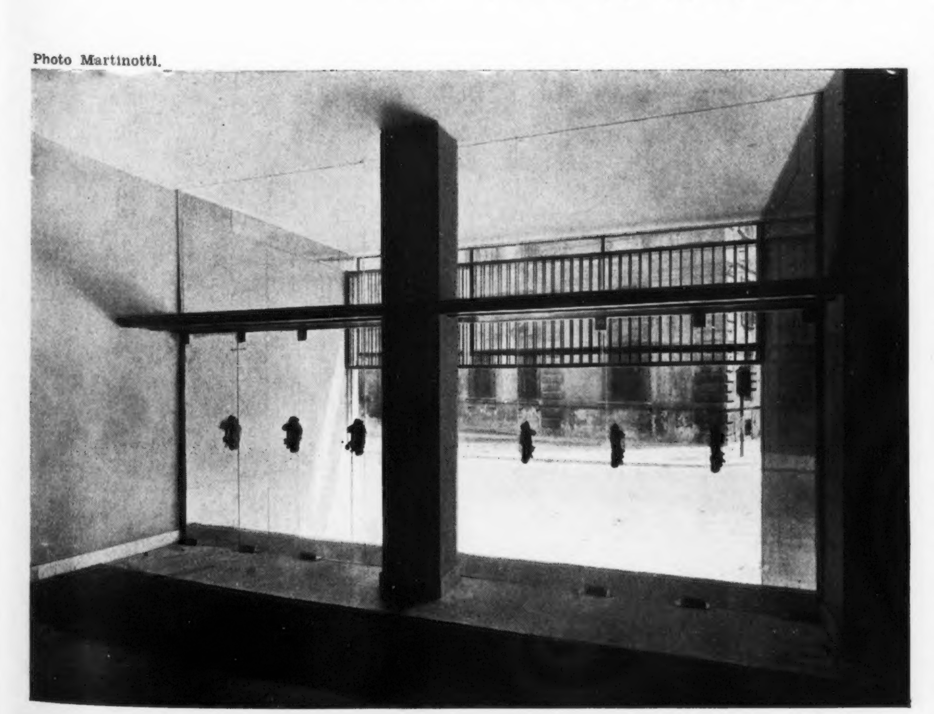


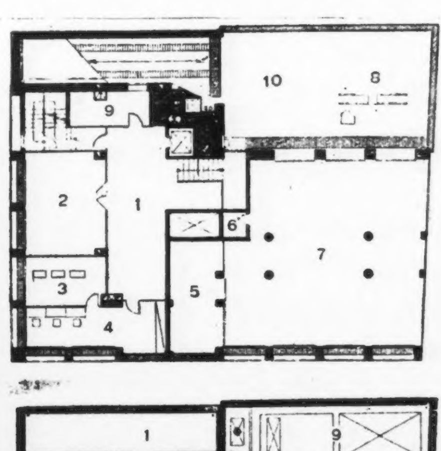
C

1	
2 3 4	5

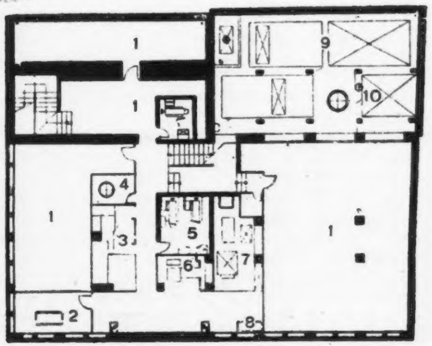
1.-2.-3. *Détails de la façade principale montrant la grande verrière et les fenêtres à guillotine ;* 4. *Vue de la façade ;* 5. *La porte d'entrée.*

Photo Martinotti.

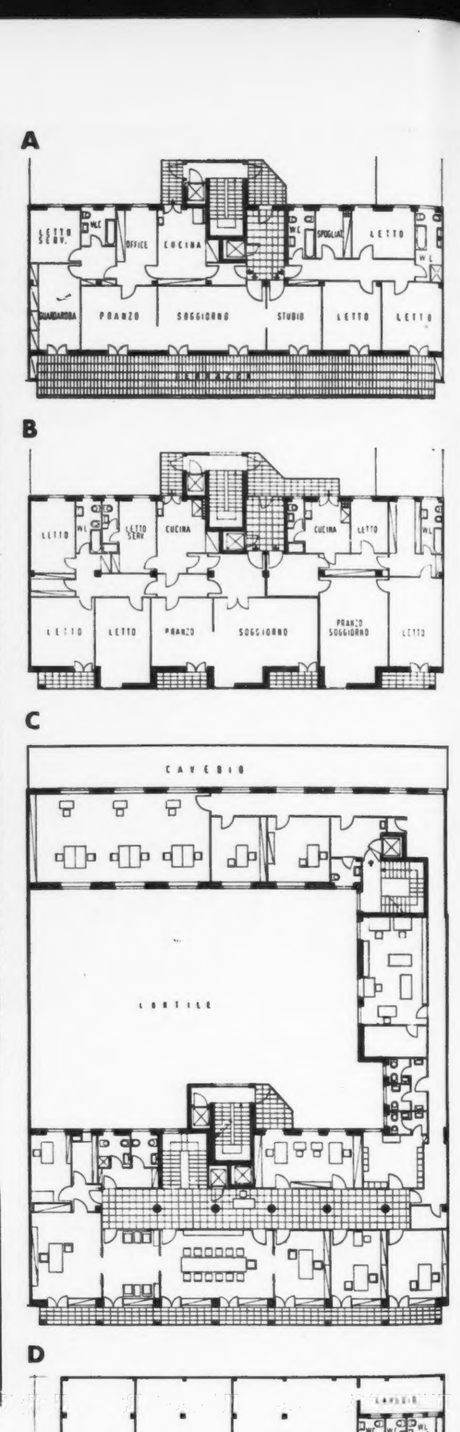


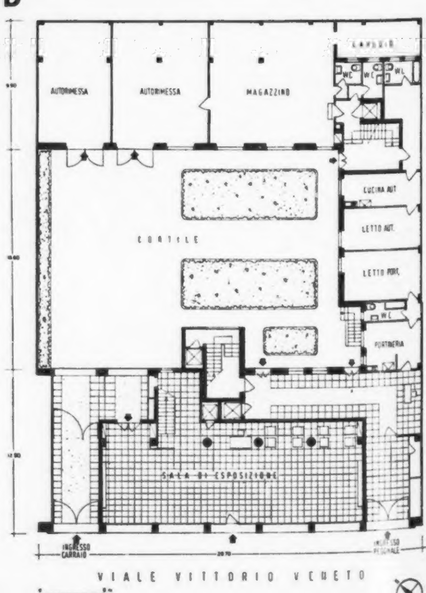


B



A





IMMEUBLE COMMERCIAL ET D'HABITATION, MILAN

G. ULRICH, ARCHITECTE.

Cet immeuble couvre une superficie de 700 m². Le rez-de-chaussée est consacré à une salle d'exposition, les deux premiers étages sont occupés par des bureaux, les étages supérieurs étant à usage d'habitation.

On notera trois entrées distinctes (deux pour les bureaux — piétons et voitures — et une pour les locataires), un escalier de secours plus deux escaliers ordinaires avec ascenseurs correspondants. L'un de ceux-ci se trouve à l'intersection des deux corps de bâtiment dans la cour, pour les locataires, l'autre est à usage exclusif des bureaux auxquels on accède directement de la salle d'exposition.

La façade à ossature en béton armé apparente exprime, par le jeu des remplissages, des vides et pleins, la nature des locaux aux différents niveaux.

A. PLAN DU 8e ETAGE. B. PLAN DE L'ETAGE TYPE D'HABITATION. C. PLAN D'ETAGE COMMERCIAL. D. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.



IMMEUBLE DE BUREAUX, MILAN

G. PONTI ET A. FORNAROLI, ARCHITECTES.

Le motif dominant est constitué par la grille en béton armé, les parties latérales étant revêtues de dalles en pierre.

On notera l'accès par les passerelles extérieures vers les escaliers dits de sécurité exigés pour tous les bâtiments hauts en Italie.

A. *Zone des sociétés affiliées :* 1. *Entrée du public ;* 2. *Salle d'attente et d'exposition ;* 3. *Ascenseurs ;* 4. *Monte-charge ;* 5. *Ascenseurs des employés ;* 6. *Salle d'attente ;* 7. *Ouverture de secours ;* 8. *Entrée des employés ;* 9. *Magasins ;* 10. *Bureaux ;* 11. *Bureaux des directeurs ;* 12. *Parc Autos ;* 13. *Portier ;* 14. *Entrée pour les sociétés affiliées ;* 15. *Salles d'attente.*

1. *Vue de la maquette des bâtiments A. et B. (hauteur 50 m.) ; 2. Vue de chantier des bâtiments A. et B. en construction ; 3. Vue en maquette du bâtiment C.*

1
2
3



GROUPE D'IMMEUBLES, MILAN

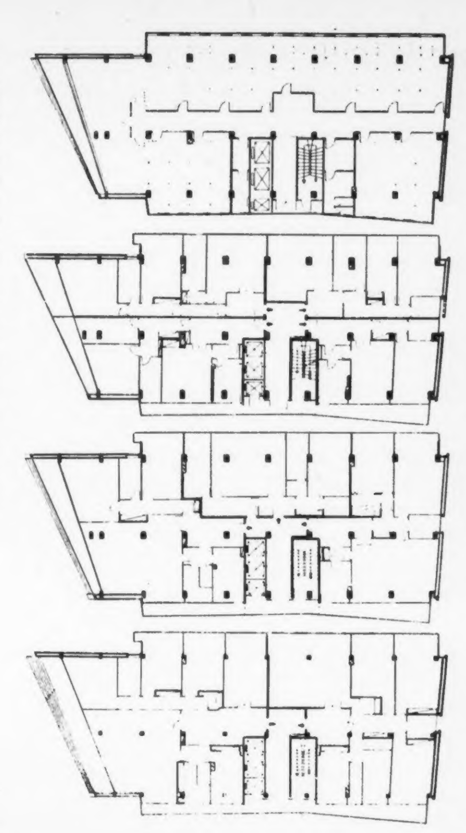
L. MORETTI, ARCHITECTE.

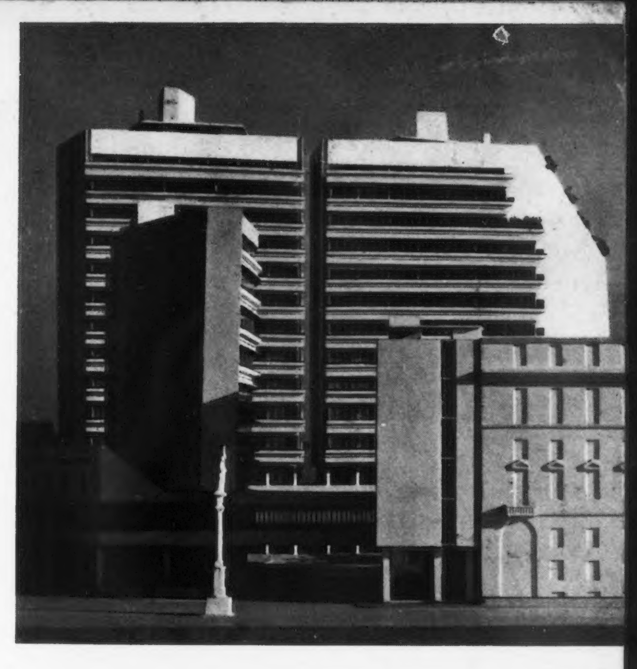


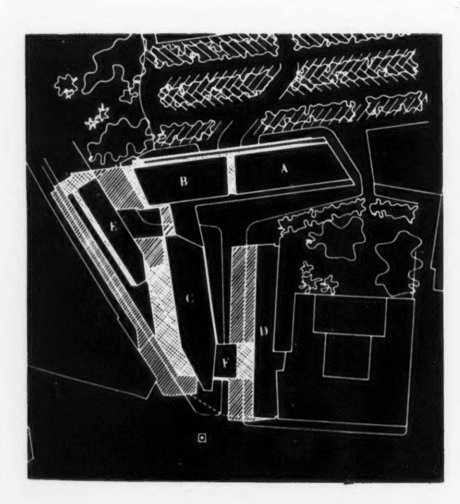
Cet important groupe d'immeubles à usage commercial et d'habitation est en cours de construction. Situé dans le centre de la ville, il comprendra quatre immeubles principaux de 15, 8 et 6 étages reliés entre eux par des parties basses de deux ou trois niveaux, plus particulièrement destinées à l'exploitation commerciale. Toutefois, l'étude a porté sur une très grande flexibilité de tous les bâtiments permettant des combinaisons de plans très variés. Pour le bloc de 15 étages, 24 variantes de plans d'aménagement d'un étage courant ont été élaborées.

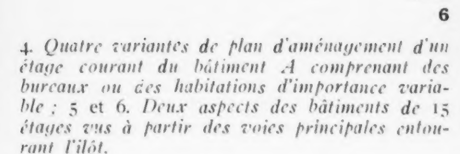
Cette souplesse est obtenue par les moyens suivants : petit module de base de 0,90 m. (ossature en béton armé sur la trame de quatre modules, en façade), planchers sans retombées, chauffage par le sol, localisation des canalisations verticales en quelques points judicieusement choisis permettant d'y rattacher, à volonté, des groupes sanitaires.

En dehors de ces recherches fonctionnelles, l'ensemble se distingue, comme toutes les œuvres de l'architecte, par une plastique fort puissante des volumes, traités dans le détail d'une façon parfois insolite mais des plus intéressantes.





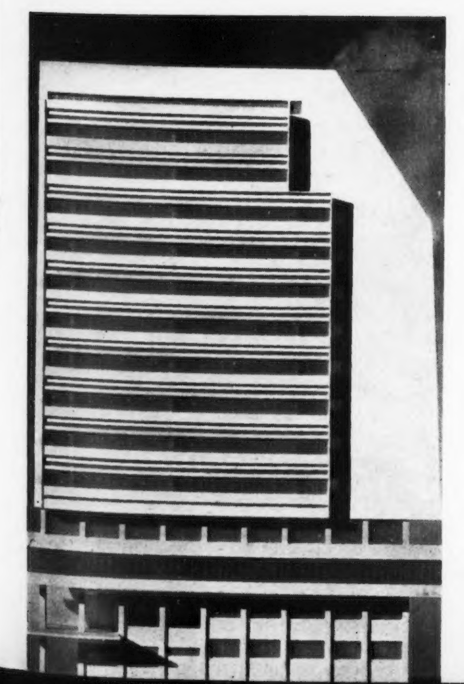


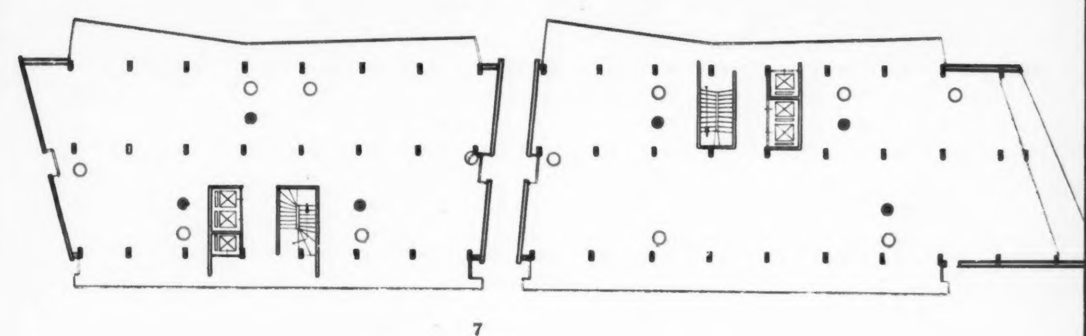


4 5
6

4. *Quatre variantes de plan d'aménagement d'un étage courant du bâtiment A comprenant des bureaux ou des habitations d'importance variable ;* 5 et 6. *Deux aspects des bâtiments de 15 étages vus à partir des voies principales entourant l'îlot.*

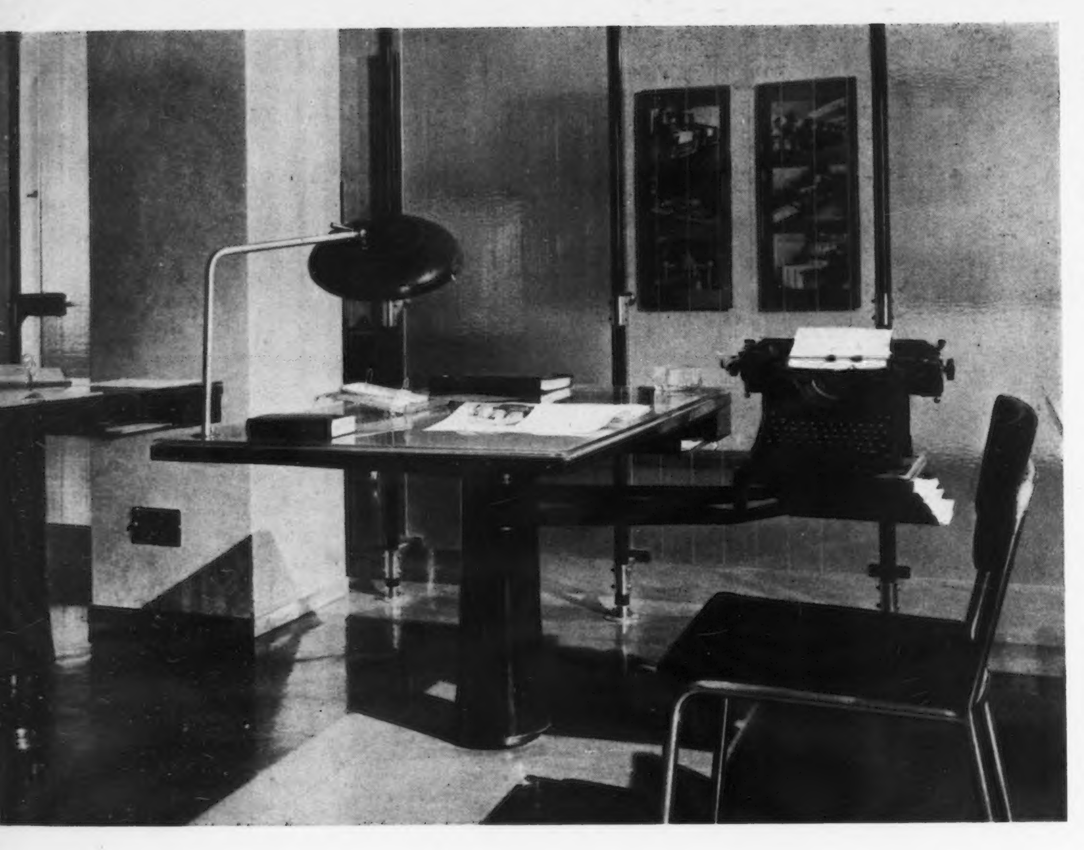






7
8 9

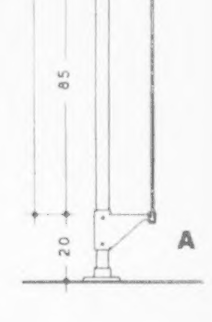
7. *Plan masse : A et B bâtiments de 15 étages. C bâtiment de 8 étages.* D. *bâtiment de 6 étages. E bâtiment de 3 étages. F bâtiment de 2 étages ;* 8. *Etude de façade de l'un des bâtiments en maquette ;* 9. *Plan d'ossature des bâtiments A et B. En couleur : localisation des canalisations verticales.*



Cette installation est une excellente démonstration de la virtuosité avec laquelle les Italiens manient les matériaux et de l'esprit d'invention allié à un souci constant de l'élégance de détail qui confère à ces aménagements un fini incomparable.

Dans le cas présent, il s'agit de l'utilisation du matériau verre sous forme de glaces et de dalles Sécurit : cloisons vitrées translucides ou transparentes, portes coulissantes, pivotantes, en accordéon, etc...

On notera aussi la très belle construction des bureaux de travail, à un seul pied avec plateau pivotant formant support de machines à écrire ou de tiroirs, classeurs, etc...

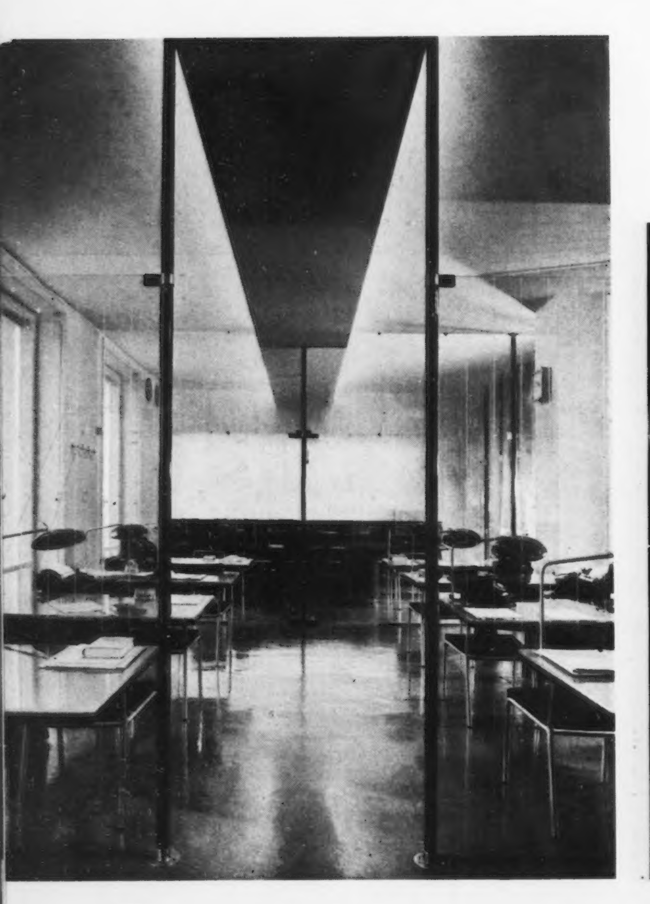


1 / 2 3

1. *Bureau des employés : les bureaux sont en métal couleur amarante, avec socle en acier inoxydable, le verre Sécurit recouvrant les bureaux est en partie transparent, en partie satiné ; dispositif tournant pour la machine à écrire ; lampes à inclinaison variable fixées sur le plateau, abat-jour couleur amarante ;* 2. *Vue générale des bureaux de comptabilité ;* 3. *Bureau de comptabilité : vitres dépolies et transparentes alternées ; le métal verni couleur amarante est utilisé pour les bureaux et les montants en tube.*

BUREAUX D'INGÉNIEURS, MILAN

G. ULRICH, ARCHITECTE.

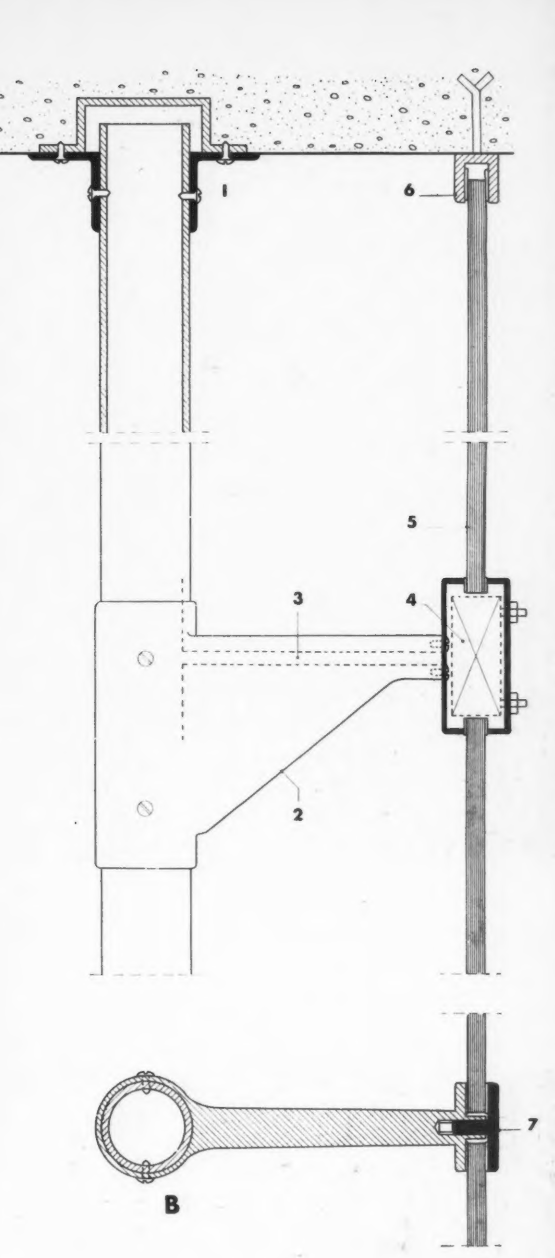






Photos A. Villani.



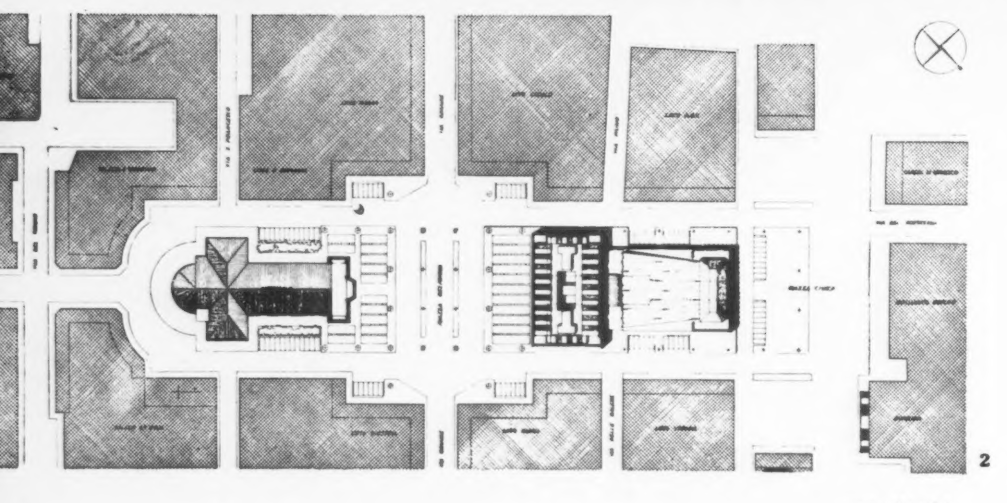


A. *Tube support d'une paroi en verre Sécurit ;* B. *Détail d'exécution de ce poteau ;* 1. *Platine vissé au plafond ;* 2. *Console ;* 3. *Fil électrique ;* 4. *Boîtier avec commutateur formant également pièce de fixation des volumes de verre ;* 5. *Verre ;* 6. *Fer rainé chromé ;* 7. *Cabochon chromé* (diamètre 40).

5
4

4. *Bureau des directeurs : meubles en cerisier, murs en linchrome couleur ivoire ; cloison vitrée accordéon en verre Sécurit dépoli ; guide en laiton chromé ;* 5. *Vestibule d'entrée et couloir de dégagement des bureaux : cloisons vitrées, plancher couleur havane.*

Photo Arte.



2

LE PALAZZO GRANDE, LIVOURNE

L. VAGNETTI, ARCHITECTE



3

1. *Façade principale du corps A., face à la Cathédrale ; 2. Plan masse ; 3. Une vue d'ensemble.*

Cet édifice s'élève dans le centre de l'ancien Livourne, sur la place principale, et fait face à la Cathédrale à laquelle il répond dans une composition fort classique d'esprit.

Il s'agit d'un programme intéressant et rare dans un site délicat à traiter. L'architecte y a répondu fort habilement, sur le plan fonctionnel, en sacrifiant un peu l'orientation, avec une expression architecturale déroutante de prime abord. Elle se rattache visiblement aux recherches poursuivies en Scandinavie et aux Pays-Bas qui ont pour but de renouer avec la Tradition en lui insufflant une vie nouvelle. Eclectique dans le détail et le décor, classique dans sa composition, l'ensemble est néanmoins lié à l'architecture contemporaine par la technique constructive accusée en façade, par la franchise des oppositions de pleins et de vides et l'expression des fonctions diverses qui se déroulent dans l'édifice.

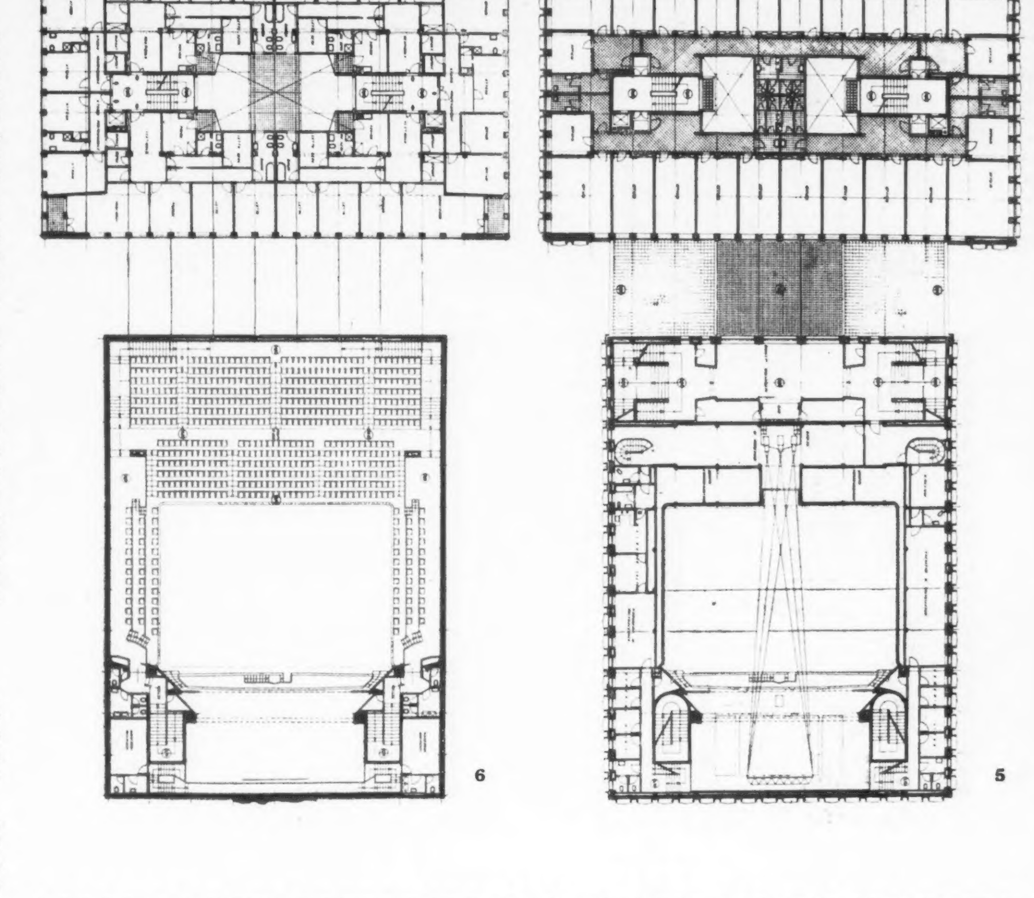
L'ensemble se compose de deux corps de bâtiment dont les fonctions et les volumes sont nettement distincts : corps A, affecté à des bureaux et logements, avec magasins au rez-de-chaussée, à l'entresol et au premier ; corps B, destiné à une importante salle de spectacles, avec magasins au rez-de-chaussée et à l'entresol ; ces deux bâtiments sont reliés par une galerie au premier étage.

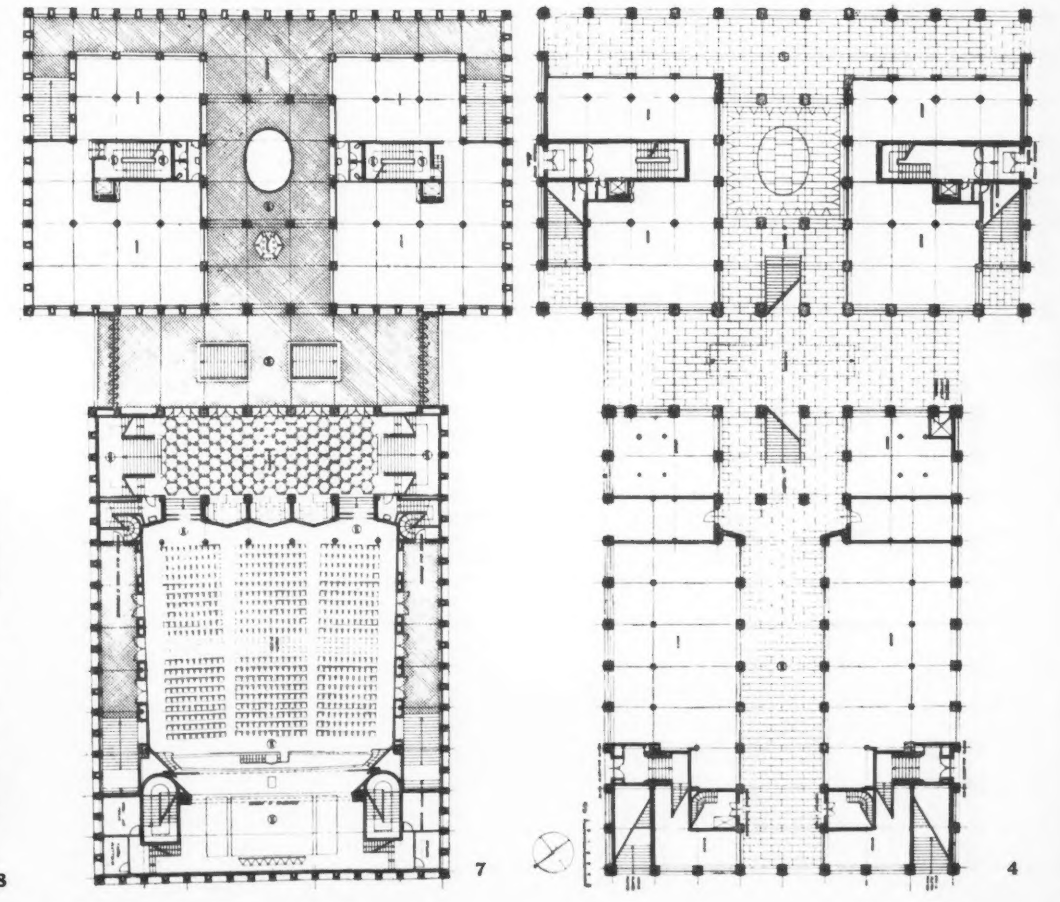
La situation particulière de la salle de spectacles au premier étage a naturellement compliqué et rendu particulièrement coûteuse la solution des accès et des sorties du public, pour lesquels il était nécessaire de créer d'amples escaliers tout en utilisant l'espace au mieux.

CORPS A

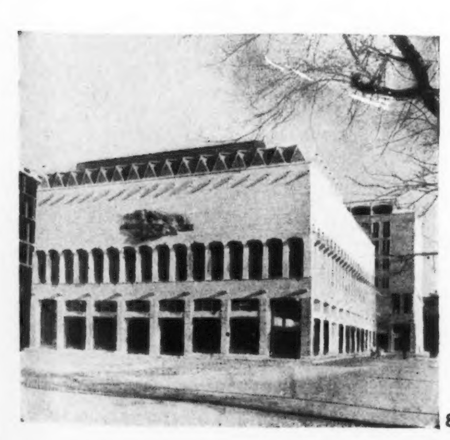
Le tracé sur trame à mailles carrées de 3,80 m. de côté a permis une certaine souplesse dans les distributions (superposition de locaux à usage d'habitation ou de bureaux, etc...). Chaque travée comprend deux baies, le module de base étant ainsi 1,90 m.

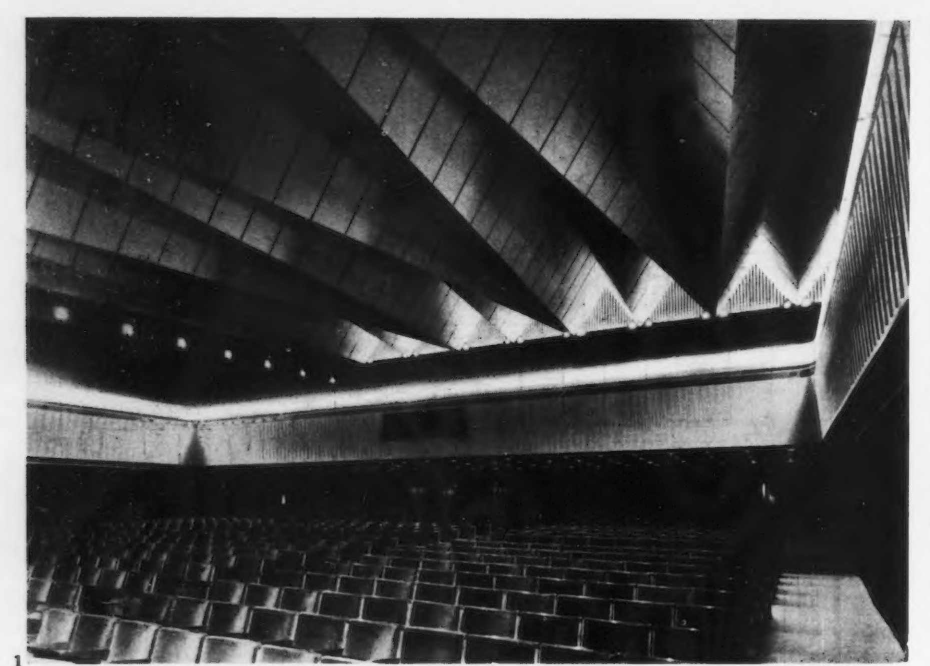
Le parti formel extérieur est caractérisé par le fort clair obscur du portique et de la loggia qui la surmonte, qui révèle, à son niveau, la présence de la salle de spectacles située derrière elle. Par ailleurs, on a cherché à réaliser autant que possible une sensation de plein, en plaçant les fenêtres au nu extérieur et en concentrant à l'étage attique quelques motifs de modelé architectural (assez discutable).





4. Plan du rez-de-chaussée ; 5. 1er étage ; 6. 2e étage ; 7. 3e étage ; 8. Façade du théâtre sur la Piazza Civica.





1

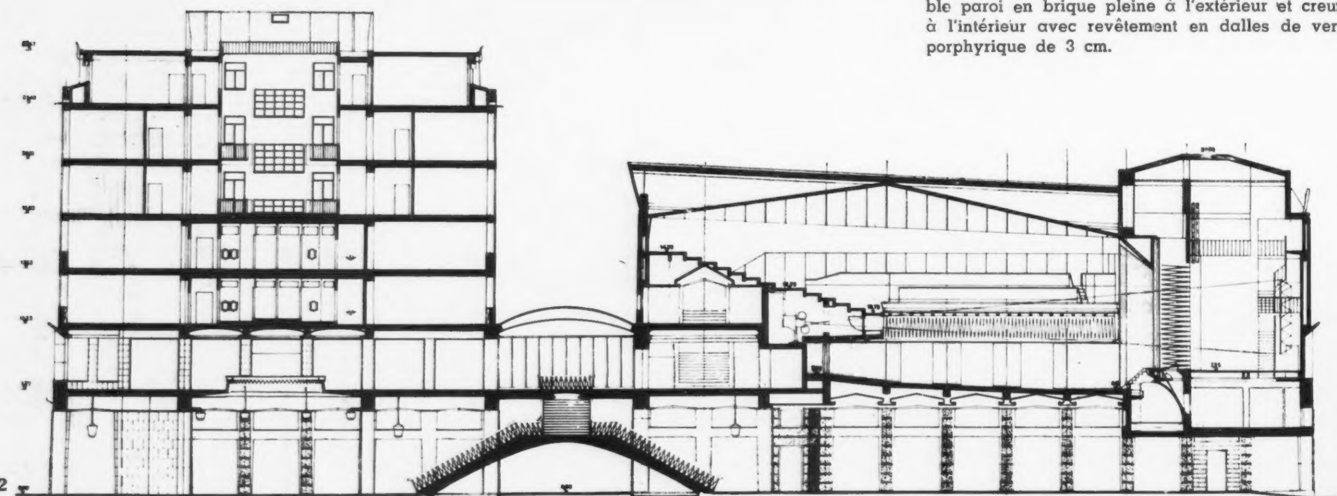
Photo Arte.

CORPS B

La salle de spectacles « suspendue », d'une capacité de 1.300 places, est destinée à des emplois multiples : cinéma, théâtre d'opéra et de comédie, revues, concerts, conférences, etc... Il a donc fallu conditionner la salle, du point de vue acoustique aussi bien pour les hautes que pour les moyennes et les basses fréquences. Tandis que pour les hautes et moyennes fréquences on a employé les moyens usuels (feutres de Vetrocoke, tentures, surfaces en panneaux), pour les basses fréquences, dont l'absorption est toujours malaisée et facilement sujette à distorsion, on a trouvé une solution particulièrement efficace dans la forme de la couverture. Celle-ci, conçue d'abord comme un hourdis ondulé autoportant, a été finalement réalisée, pour des raisons d'économie, comme une dalle plane sur poutres longitudinales, opportunément disposées, de manière à permettre les ondulations prévues du plafond exécuté en plaques de Placolit sur armature de bois ignifugé. Il faut signaler également la position inhabituelle de la cabine de projection, insérée entre le parterre et le balcon, de façon à réaliser une parfaite perpendicularité entre l'écran et l'axe de projection, évitant ainsi toute déformation angulaire.

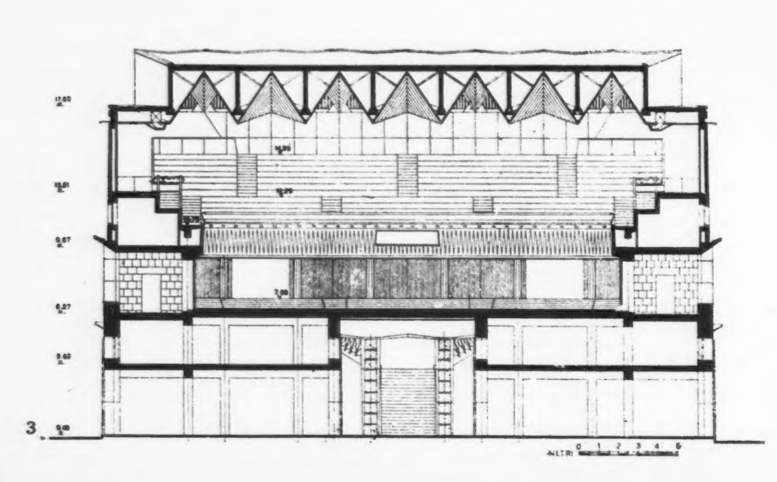
La scène, de profondeur limitée (9,50 m.), mais de grande ouverture (17,50 m.), est munie d'un rideau de fer, de dessous commodes, de loges d'artistes et des services appropriés.

Fondations sur pieux forés. Ossature en béton armé avec planchers à structure mixte. Couverture en terrasse, étanchéité par un complexe de verre-amiante bitumineux, sur couche isolante de liège de 4 cm. Les maçonneries extérieures sont à double paroi en brique pleine à l'extérieur et creuse à l'intérieur avec revêtement en dalles de verre porphyrique de 3 cm.

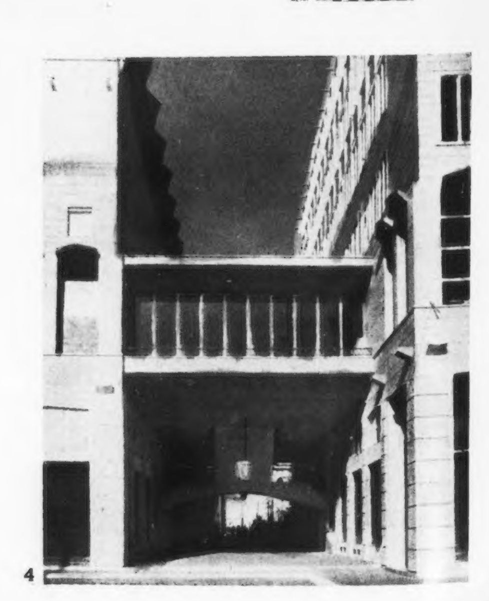


2

1. La salle de spectacles ; 2. Coupe longitudinale ; 3. Coupe transversale sur le bâtiment A ; 4. Galerie de liaison entre les bâtiments.



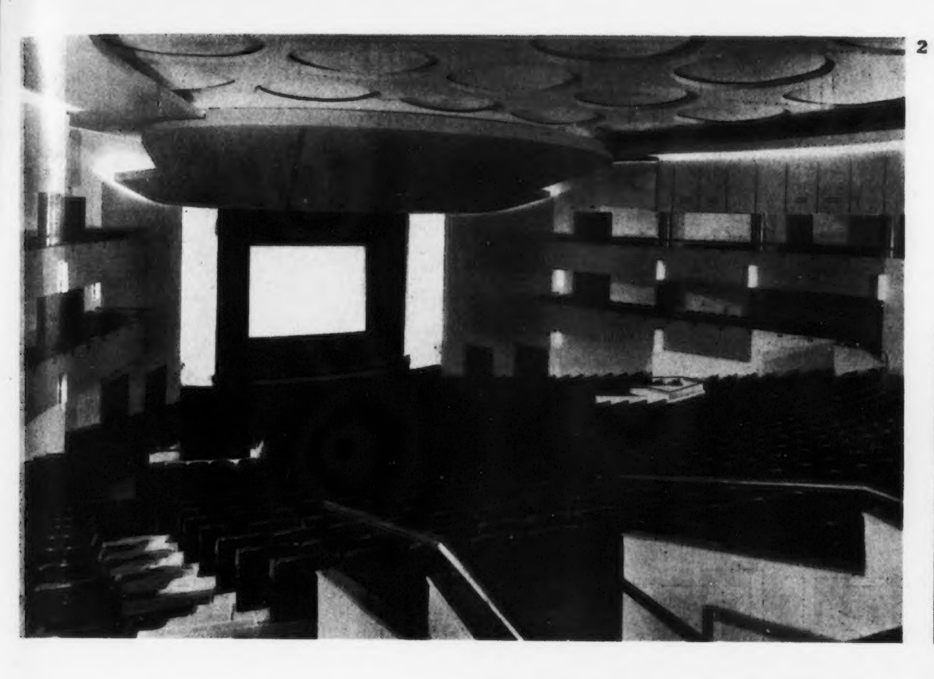
3

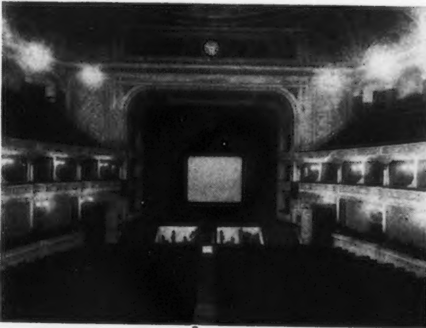


4

Photos D

2





1

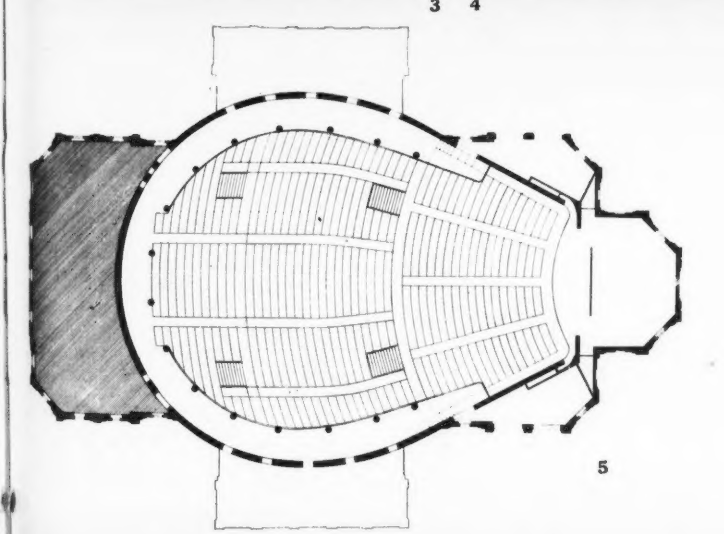
Photos Dotti et Bernini.



3



4



5

CINÉMA, MILAN

M. CAVALLES, ARCHITECTE ; V. VIGANO, ARCHITECTE COLLABORATEUR.

Ce cinéma a été réalisé en conservant l'essentiel du gros œuvre d'une ancienne salle détruite par bombardement. On a abandonné les balcons au profit d'un dispositif en amphithéâtre en conservant quelques places sur les galeries latérales. Le plafond en staff comporte des orifices de soufflage disposés au pourtour des disques bombés.

1. et 2. *La salle vue vers l'écran et* 3 et 4. *vers les galeries, avant et après transformation ;* 5. *Plan.*

UNE SALLE DE SPECTACLES, GENES

L. C. DANERI, ARCHITECTE.



Le programme de cette salle de spectacles (théâtre et cinéma) comportait des difficultés de structure dues à la limitation du terrain, imposant une implantation en sous-sol sous un immeuble d'habitation.

On accède à la salle, de l'extérieur, par plusieurs vestibules et escaliers. 960 places sont réparties pour deux tiers à l'orchestre et un tiers au balcon.

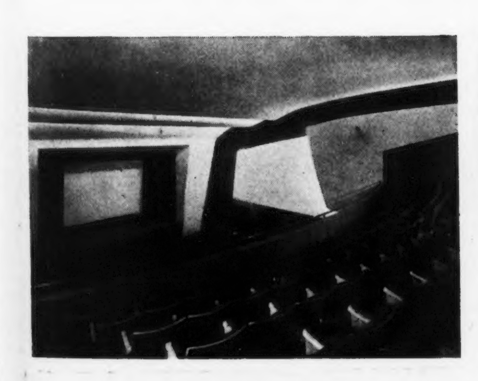
Les parois et le plafond de la salle sont traités par grandes surfaces légèrement courbes se détachant sur le fond et accentuant l'orientation vers l'écran. Elles ont été particulièrement étudiées du point de vue acoustique. L'absorption du son se fait, par ailleurs, uniquement par le rembourrage des fauteuils et les rideaux de scène et des entrées. Le résultat obtenu a été estimé satisfaisant.

Le soubassement de la salle est en frises de chêne verni. Les poteaux visibles sont en béton armé, brut de décoffrage, le sol en caoutchouc gris et noir.

Les fauteuils sont recouverts de velours rouge à l'orchestre, bleu au balcon. Les rideaux bleus, gris, violets, jaunes forment des accords vigoureux.

La salle comprend de nombreuses sorties de secours vers l'extérieur et une installation de conditionnement d'air.

Photos Cresta.





1	5
2 - 3	
4	6 - 7

1. *Coupe ;* 2. *Plan au niveau de l'orchestre ;* 3. *Plan au niveau du balcon ;* 4. *Vue des escaliers donnant accès à la salle ;* 5. *Vue d'une paroi latérale et de l'avancée du balcon ;* 6. *Les fauteuils d'orchestre vers l'écran ;* 7. *La salle vue de la scène.*

GARAGE-STATION SERVICE, MILAN

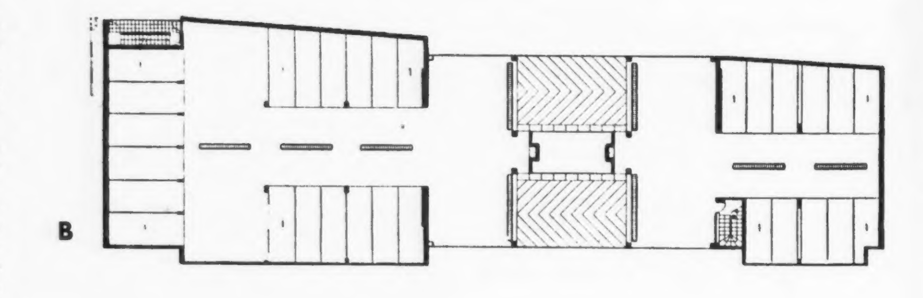
T. VARISCO, ARCHITECTE ; M. GUERCI, INGENIEUR.

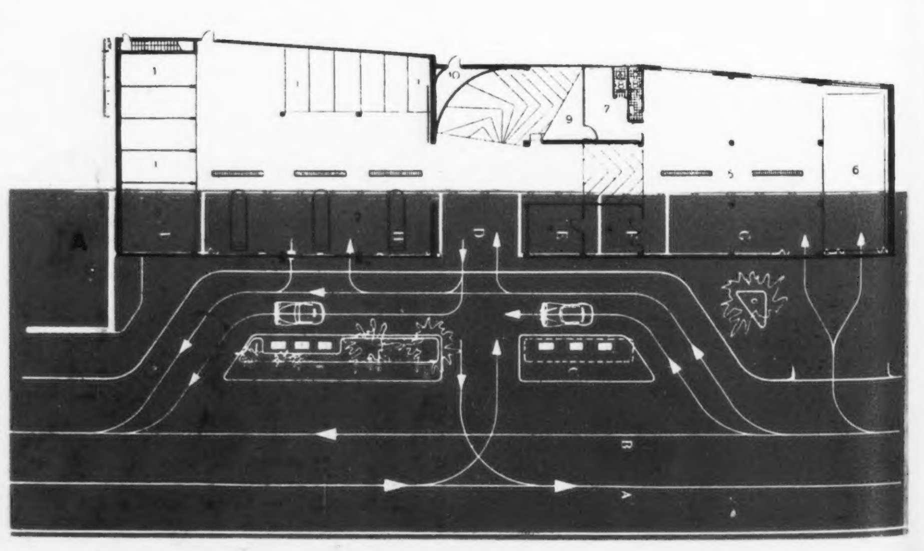
Ce garage, d'une surface construite au sol de 890 m², constitue un excellent prototype développé en longueur parallèlement et en retrait de la rue. Il comporte deux corps de bâtiment décalés d'un demi-étage et reliés par des rampes de 5,50 m. de large, permettant un double passage.

L'ossature est en béton armé. Celle des rampes est indépendante et est constituée par des poutres-portiques avec appuis libres.

Une particularité des règlements milanais autorisant des saillies de 1,20 m. a permis d'augmenter la surface utile des étages par des encorbellements qui constituent en même temps des diaphragmes horizontaux coupe-feu. Dans cette partie, le vitrage a été placé en oblique, suivant ainsi le gabarit des voitures.

Au rez-de-chaussée, station-service, atelier de mécanique, salle d'expédition, bureaux et annexes. L'élégante franchise du parti et la très belle ossature confèrent à ce bâtiment utilitaire une qualité architecturale remarquable.



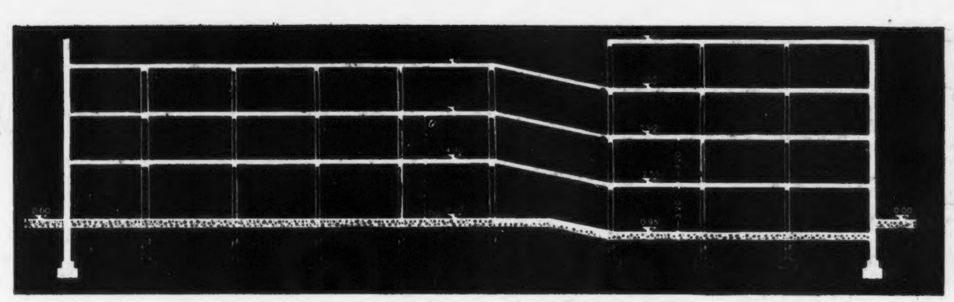


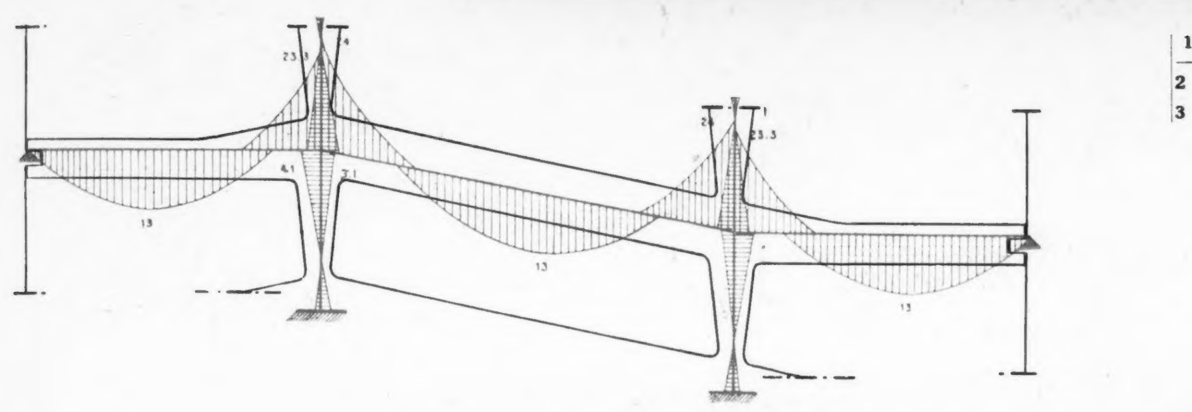
A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Box* ; 2. *Lavage, graissage* ; 3. *Vitrine d'exposition et bureau* ; 5. *Atelier* ; 6. *Atelier de réparations moteurs avec élévateur* ; 7.-8. *Sanitaires* ; 9.-10 *Dépôts.*

A-B. *Direction du trafic sur la rue* ; C. *Pompes à essence extérieures* ; D. *Entrée au garage.*

B. PLAN DE L'ETAGE-TYPE AVEC BOX DE GARAGE.

1. *Coupe* (*échelle* 1/475); 2. *Poutres de la rampe: diagramme des moments de flexion*; 3. *Coupe sur façade* (*échelle* 1/40). A. *Caisson vitré d'éclairage*; B. *Position d'ouverture maximum du châssis pivotant*. C. *Châssis fermé*; D. *Tube chauffage*; E. *Tube éclairage fluorescent*.





Photos Vasari.



PIER LUIGI NERVI, INGÉNIEUR



1. *Hangar pour avions de 100 × 40 m.. Noter l'échelle du personnage au bas de la pile droite ;*
2. *Yacht « Nemele », coque exécutée en béton armé de 10 à 12 mm. d'épaisseur.*

P. L. Nervi compte aujourd'hui parmi les ingénieurs à renommée mondiale. Sa contribution à l'évolution de la technique du béton armé est des plus importantes. Ingénieur et codirecteur d'une entreprise de construction, Nervi a pu concevoir, mettre au point et réaliser des œuvres d'une grande hardiesse et empreintes d'un style très personnel.

Ses recherches sur les systèmes de couvertures réticulaires à grande portée ont permis l'utilisation des méthodes de préfabrication dans un domaine où elles semblaient particulièrement difficiles à réaliser. Ces solutions, basées au départ sur la recherche de l'économie, ont abouti, à l'encontre de ce qu'on aurait pu croire, à une libération du concept des systèmes plus ou moins rigides du béton armé et font évoluer son architecture vers des formes absolument nouvelles, d'une extrême variété et d'une grande élégance plastique, ouvrant ainsi des voies encore peu explorées, non seulement à la technique de construction, mais à l'architecture contemporaine.

Nervi prouve, d'ailleurs, par ses œuvres conçues pour la plupart sans l'intervention d'architecte ou « en marge de celui-ci », qu'il n'est pas seulement un ingénieur de génie, comme nombre de ses prédécesseurs, Freyssinet, Maillard, etc., mais un visionnaire et un plasticien. C'est ainsi que sa collaboration, plus particulièrement au deuxième projet du siège de l'U.N.E.S.C.O. à Paris [1], s'est traduite par l'introduction de certains concepts architecturaux qui n'auraient pu être pensés sans son apport.

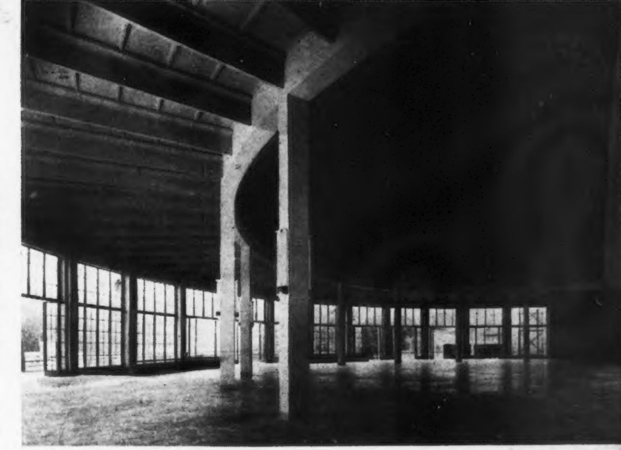
A. P.

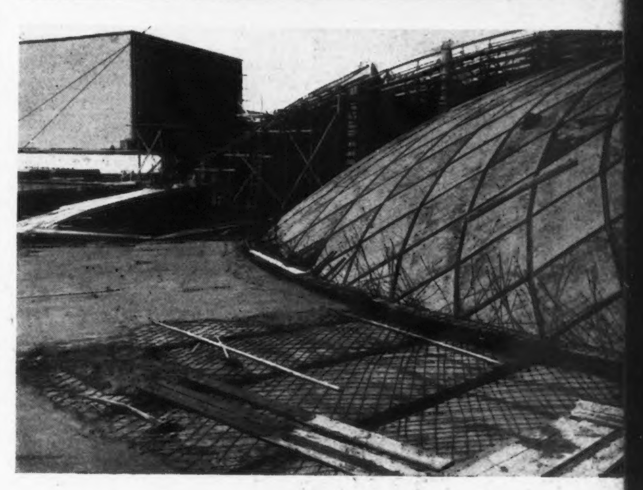
(1) Voir notre numéro 47, page 77.

L'ARCHITECTURE DU BETON ARMÉ ET LE PROBLEME DES COFFRAGES

PAR PIER LUIGI NERVI

Photo Moisio



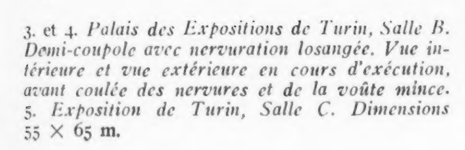


Avec la diffusion des constructions en béton armé et surtout leur application à des solutions constructives nouvelles et plus rationnelles, il est devenu de plus en plus évident combien limitatif est l'obstacle, tant technique qu'économique, constitué par les coffrages usuels en bois qui, par leur nature même (à moins que l'on ne veuille subir des charges économiques inadmissibles), exigent une conception basée sur des surfaces planes ou à courbure simple et des éléments prismatiques.

Il est facile de concevoir que ces limitations des formes de structure, dues à une phase de la technique constructive qui reste en deçà des possibilités intrinsèques du béton armé, compromettent le plein développement d'une véritable Architecture du béton armé et qu'elles s'opposent plus particulièrement aux solutions qui seraient, aussi bien du point de vue statique que sous le rapport architectural, les plus efficaces, telles, par exemple, les surfaces à double courbure ou ondulées, les éléments porteurs, poutres ou piliers, à section variable en fonction des sollicitations internes. Je puis dire que, depuis une quinzaine d'années, le problème de la recherche de moyens aptes à vaincre ces difficultés et à donner au béton armé tout au moins une partie de la liberté de formes qui est sa caractéristique essentielle, a été l'objet de tous mes efforts en tant que projeteur et constructeur et que cela m'a conduit à déterminer, avec une certaine précision, quelques procédés d'exécution dont l'exposé peut présenter un certain intérêt.

Ces procédés sont basés sur la *préfabrication d'éléments structuraux, sur les méthodes de ferraillage et sur l'emploi de coffrages mobiles spéciaux.*

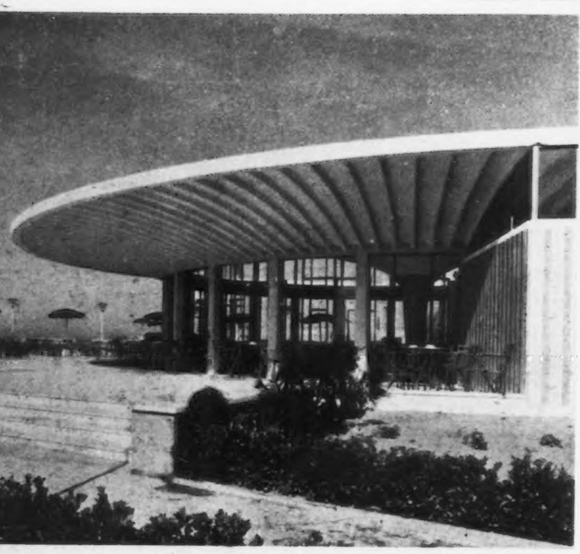
3
4
5

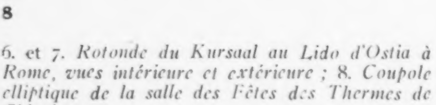


3. et 4. *Palais des Expositions de Turin, Salle B. Demi-coupole avec nervuration losangée. Vue intérieure et vue extérieure en cours d'exécution, avant coulée des nervures et de la voûte mince.*
5. *Exposition de Turin, Salle C. Dimensions* 55 × 65 m.



Photos Vasari.

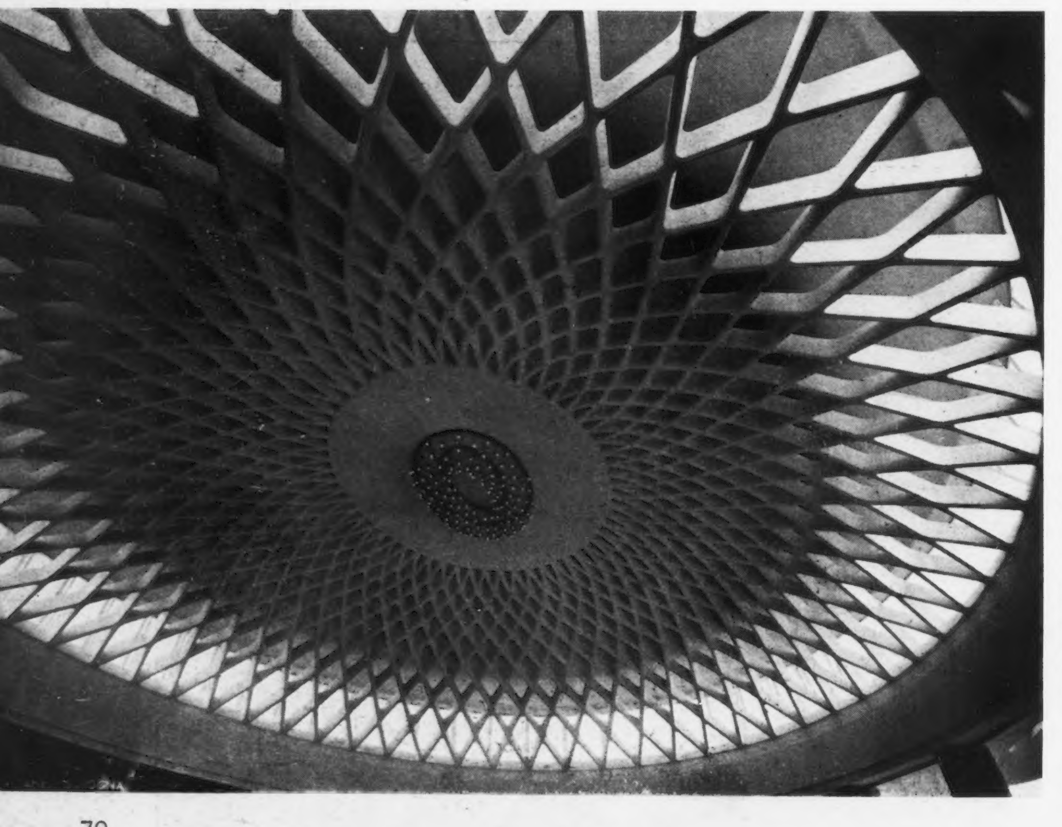




6
7
—
8

6. et 7. *Rotonde du Kursaal au Lido d'Ostia à Rome, vues intérieure et extérieure ; 8. Coupole elliptique de la salle des Fêtes des Thermes de Chinciana.*

Photo Villani.



La préfabrication des éléments structuraux, c'est-à-dire la décomposition d'une structure en pièces identiques entre elles et de dimensions telles qu'on puisse facilement les manipuler et les mettre en œuvre, offre de vastes possibilités, non seulement dans le choix des formes, mais aussi sous le rapport de l'économie.

La première réalisation importante de ce genre que j'ai eu l'occasion d'exécuter fut celle des six grands hangars pour avions, de 100 × 40 m., construits pour l'Aéronautique italienne en 1939-1940 (Fig. 1). Dans ce cas, le but principal à atteindre était de nature économique : il fallait réduire au minimum l'emploi du ciment et du fer, rares en Italie à cette époque.

On voit immédiatement combien le mode de construction a influé sur l'aspect architectural de l'ouvrage par le caractère de légèreté des éléments réticulaires dont la fabrication, facile à pied d'œuvre par le procédé de la préfabrication, aurait été impossible « in situ ».

La préfabrication offre de plus amples possibilités dans le domaine des structures à double courbure (coupoles, voûtes minces en général) et des structures ondulées.

Au sujet de celles-ci, j'ouvre une parenthèse pour une brève allusion au « fer-ciment », type particulier de construction en ciment que j'ai commencé à étudier il y a une dizaine d'années et qui s'est révélé particulièrement efficace dans la constitution de surfaces minces et résistantes de n'importe quelle forme.

Le « fer-ciment » est basé sur le principe de la répartition de l'armature constituée par des couches superposées de treillis métallique et de ronds de petit diamètre dans la masse du béton qui, dans ce cas, est formée d'un excellent mortier de ciment et de sable (sans incorporation d'autres agrégats).

De l'utilisation des treillis et de leur déploiement en surface, résultent pour l'ensemble des caractéristiques mécaniques exceptionnelles et une simplification du coffrage qui, dans certains cas, peut être totalement supprimé, le mortier, appliqué à la main par un travail approprié, restant maintenu par l'armature même sans qu'il soit besoin d'autres supports.

On peut ainsi créer directement, avec le « fer-ciment », des structures en « coquilles » d'une forme quelconque. Une application intéressante est celle des coques de navires, même de petites dimen-

sions (Fig. 2), ou encore la réalisation d'éléments relativement simples avec lesquels on compose des éléments complexes. Dans ce cas, le complément statique du dispositif s'obtient au moyen de nervures en béton armé proprement dit coulées directement entre ces éléments.

C'est par ce procédé que l'on a exécuté la demi-coupole de 40 m. de diamètre de la grande salle B des « Expositions de Turin » (Fig. 3 et 4), la couverture voûtée de 55 × 60 m. de la grande salle (Fig. 5), également aux « Expositions de Turin », la rotonde du Kursaal au Lido d'Ostia à Rome (Fig. 6 et 7), la coupole elliptique de la salle des Fêtes des Thermes de Chianciana (Fig. 8) et les silos pour la salle du Magasin des Sels de Tortona pour les Monopoles de l'Etat (Fig. 9). La construction des éléments s'effectue sur une forme qui reproduit la configuration exacte de la structure à établir. Pour les figures de révolution, on peut limiter la forme à un secteur. Pour une coupole elliptique, il a fallu préparer une forme qui corresponde à la demi-coupole.

Les éléments (Fig. 10) se présentent sous la forme de caissons de telle sorte que lorsqu'ils sont juxtaposés, ils laissent entre eux une double série de creux qui constituent le coffrage des nervures en béton armé destinées à relier entre eux les éléments. Ces nervures rétablissent et renforcent la coopération statique de l'ensemble.

L'effet géométrique des nervures qui, restées bien visibles, contribuent à l'expression architecturale du bâtiment, peut être traité avec beaucoup de liberté : il n'est limité que par les dimensions des éléments qui, pour des considérations d'économie, ne doivent être ni trop petits, ni trop grands pour conserver la maniabilité nécessaire.

Il faut aussi remarquer que l'on peut réduire les éléments aux seuls côtés périphériques du cadre constitué par les nervures en béton armé, de sorte qu'il devient possible et techniquement facile d'établir des zones ajourées qui ne sont formées que par le réseau des nervures. On a pu ainsi créer un éclairage zénithal sur le pourtour de la salle C des « Expositions de Turin » et de la salle elliptique de Chianciani.

La construction de surfaces ondulées, planes ou courbes, trouve dans la préfabrication et dans le « fer-ciment » un mode de réalisation très rationnel. Pour des planchers plans jusqu'à 15 m. environ de portée, j'ai obtenu de bons résultats en préparant à pied d'œuvre des poutres ondulées à profil sinusoïdal, d'une largeur d'environ 1 m., et d'une hauteur déterminée d'après la portée et la charge (Fig. 11).

Les poutres sont fabriquées dans des coffrages en ciment (Fig. 12). Pour former le plancher, on les dispose les unes à côté des autres et on les complète par une dalle légère et une chape. Les planchers de ce type présentent des avantages certains de rapidité d'exécution, de bonne isolation thermique et qualité acoustique, et sont d'un aspect plaisant en sous-face.

Ce qui est important, sous le rapport de l'esthétique, c'est bien entendu la perfection des surfaces exposées à la vue que ce système permet d'obtenir et la liberté dont on dispose pour modeler le profil des ondulations.

L'efficacité statique des constructions de ce genre s'est révélée nettement supérieure à tout ce que l'on pouvait prévoir.

Pour l'établissement de structures ondulées de grande portée, j'ai obtenu d'excellents résultats par assemblage d'éléments ondulés préfabriqués et leur liaison statique avec des nervures en béton armé appliquées dans les creux et sur les sommets des ondulations. Ce système a été appliqué à la couverture de la grande salle principale du Palais des Expositions de Turin construit en 1948 (Fig. 13, 14, 15).

Pour les plans horizontaux de grande portée, on peut évidemment avoir recours à une solution qui comporte des nervures en béton armé précontraint appliquées au creux et au sommet de l'ondulation.

Lors de l'étude et de la construction de ces bâtiments, je me suis plus d'une fois demandé s'il n'y avait pas un risque dans le fait qu'il existe une différence inévitable entre le module élastique des éléments préfabriqués, qui ont déjà subi un certain vieillissement et ont été exécutés suivant des modalités différentes, et celui des

9. Salle du magasin des Sels de Tortona ; 10. Détail de construction d'une surface caissonnée en B. A. 1) Caissons en B. A. préfabriqués formant coffrage perdu. 2) Dalle mince coulée en œuvre. 3) Nervure. 4) Axonométrie d'un caisson.

10 — 9

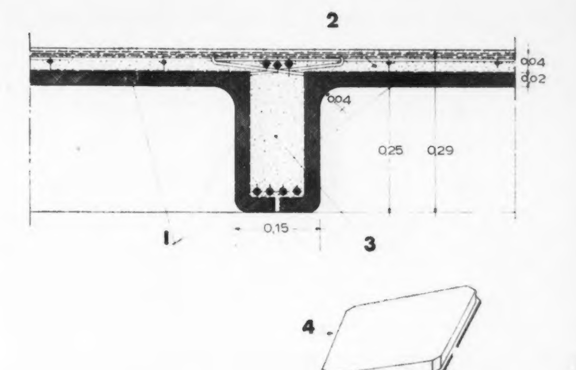
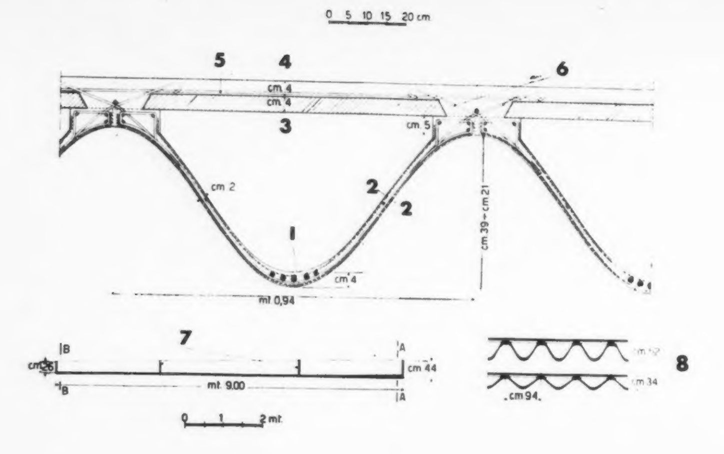


Photo Moncalvo.





Photos Moisio.



Photos Vasari.

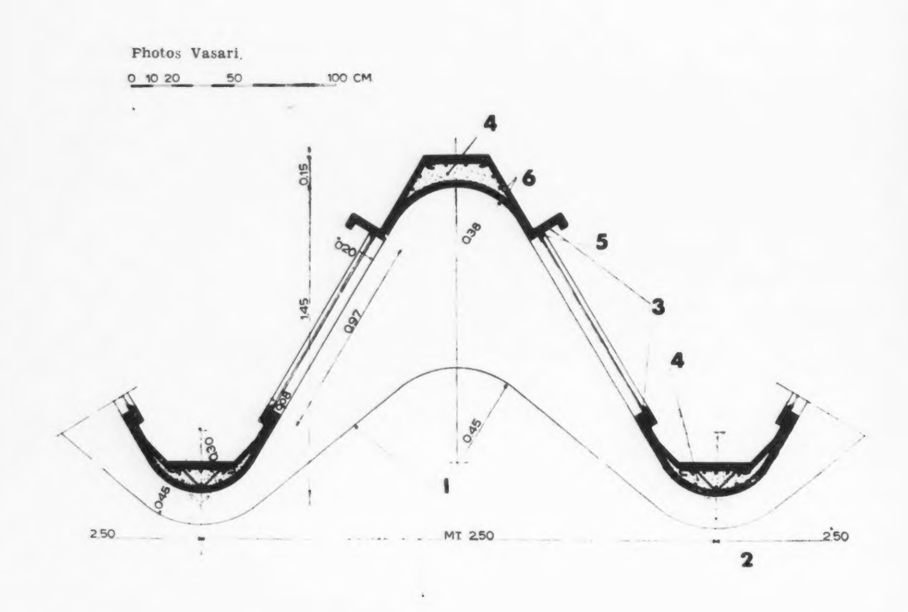
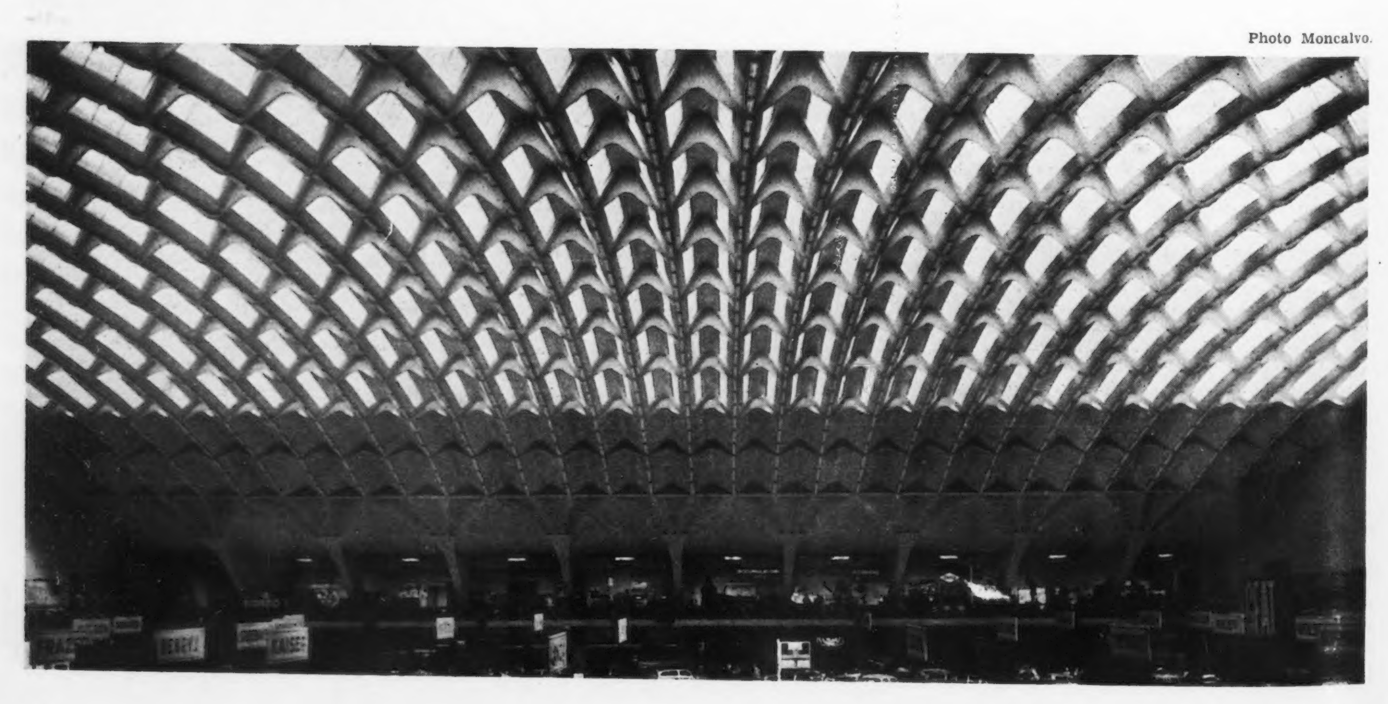


Photo Moncalvo.



11. *Système de plancher utilisant des poutrelles préfabriquées à profil ondulé.* 1) *Elément préfabriqué.* 2) *Trois nappes de grillages 0.600 kg. au m².* 3) *Dallettes préfabriquées.* 4) *Dalle coulée en œuvre.* 5) *Un fer de 5 tous les 20 cm.* 6) *Crochets de liaison.* 7) *Vue d'une poutrelle de 9 m. avec deux membranes de raidissage.* 8) *Coupes AA et BB au droit des appuis.* 12. *Fabrication des éléments de planchers préfabriqués (couverture de la partie en terrasse, au pourtour de la coupole du hall B. Palais des Expositions de Turin). Coffrage, manutention et stockage des poutres ;* 13. *Palais d'Expositions de Turin. Le grand hall. Détail de construction des voutains préfabriqués.* 1) *Membrane transversale.* 2) *Liaisonnement des membranes transversales.* 3) *Voutain préfabriqué avec fenêtres latérales.* 4) *Nervure coulée en œuvre.* 5) *Châssis vitré.* 6) *Armatures de liaisonnement placées en œuvre ;* 14. et 15. *Le grand hall du Palais des Expositions de Turin. Vue d'ensemble et détail ;* 16. et 17. *Magasin pour les Monopoles de l'Etat à Bologne. Disposition des coffrages et vue du plancher terminé ;* 18. *Réalisation d'un plancher à dalles-champignons avec nervures.*

12	11		
15	13	17	16
14		18	

nervures de renfort, ce qui pourrait provoquer des désaccords statiques entre les masses agglomérées anciennes et celles plus récentes et compromettre leur coopération. En dépit des observations les plus minutieuses sur des constructions achevées et en cours de réception, je n'ai rien pu constater de semblable. Je considère que la déformabilité plastique des masses agglomérées, qui est l'une des propriétés les moins connues et les plus providentielles de ce merveilleux matériau qu'est le béton armé, tend à une adaptation spontanée des déformations des diverses parties de la structure et que cela suffit pour rétablir une bonne coopération.

Le « fer-ciment », grâce à ses caractéristiques de résistance et d'adaptabilité à une forme quelconque, m'a rendu possible la préparation de coffrages-caissons mobiles permettant la coulée de planchers avec poutres principales et secondaires profilées selon les exigences statiques.

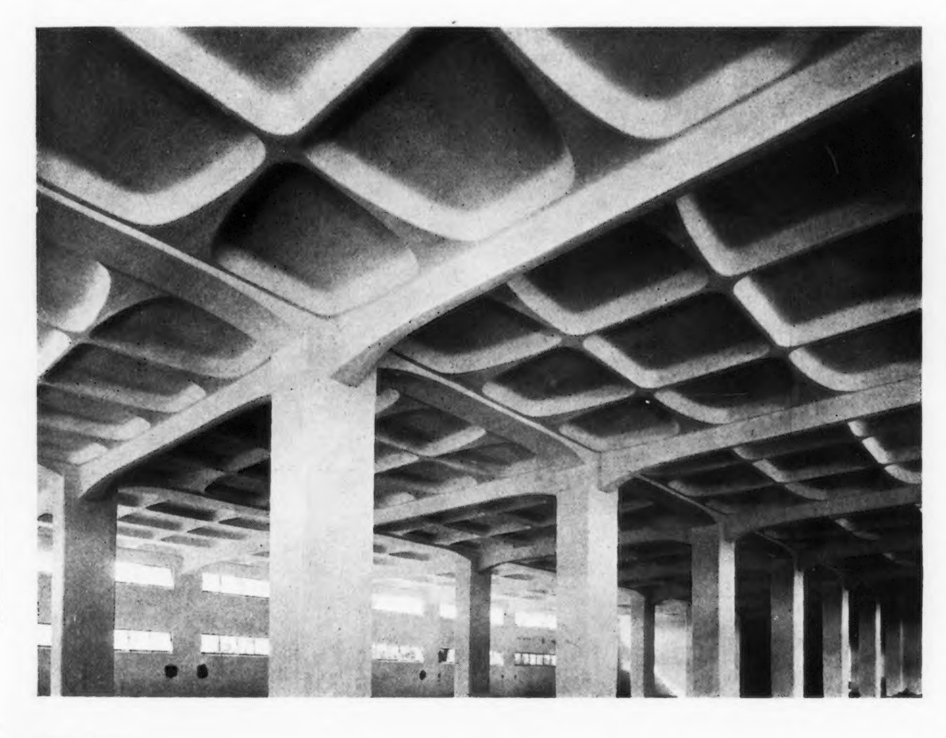
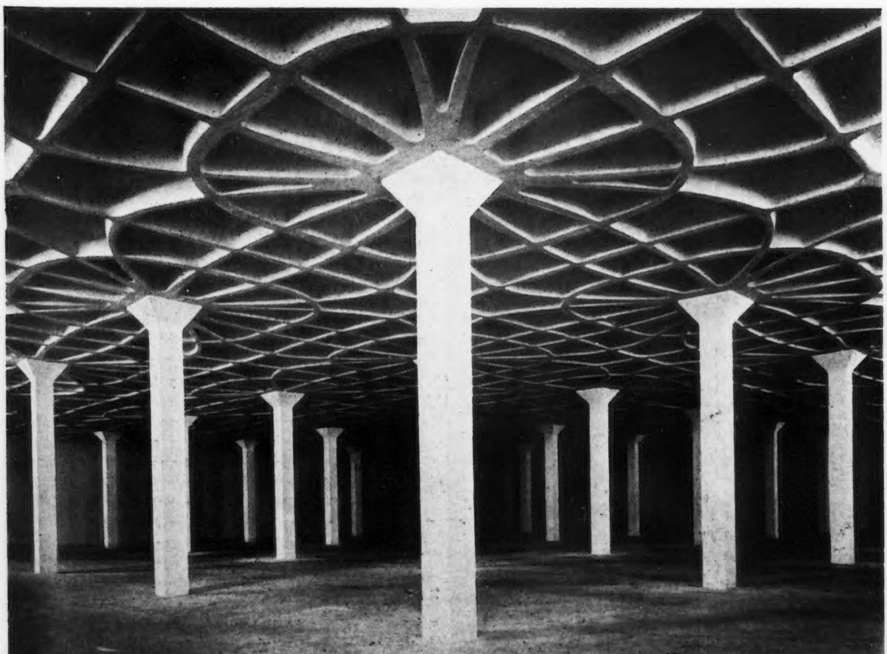


Photo Oscar.





Ce procédé, qui réalise aussi une économie notable quand la surface à construire présente une étendue suffisante, a été appliquée pour la première fois à l'exécution des planchers d'un grand bâtiment à usage de magasin pour les Monopoles de l'Etat à Bologne.

Les figures 16 et 17 présentent clairement la disposition des coffrages ainsi que la vue du plancher terminé dont la surface inférieure est telle que l'a laissée la coulée, sans replâtrage ni reprises : elle a seulement été peinte. Il est bon de traiter la surface des coffrages en « fer-ciment » de façon à obtenir un durcissement superficiel plus prononcé et à empêcher l'adhérence avec la masse agglomérée coulée.

En disposant d'un nombre approprié de panneaux de coffrage et en employant pour la coulée du béton préparé avec du ciment à haute résistance, qui permet le décoffrage après six jours, on a pu établir une continuité parfaite des travaux et obtenir un avancement régulier d'une travée par jour. La liberté qu'on acquiert ainsi dans la conception des nervures d'un plancher a également permis la réalisation d'un plancher à dalles-champignons avec des nervures suivant les isostatiques des moments principaux, proposé et étudié théoriquement par l'ingénieur A. Arcangeli, du Bureau Technique de la Société « Nervi et Bartoli, Ingénieurs » (Fig. 18). Cette disposition constructive présente en elle-même quelque chose d'absolu et c'est sans aucun doute la plus logique et la mieux adaptée parmi tant d'autres possibilités, mais elle n'en serait pas moins inconcevable sans un mode de construction approprié.

Ces quelques considérations mettent en évidence, une fois de plus, combien il est indispensable que l'étude de toute construction qui sort des procédés classiques s'accompagne, dès le début de l'étude, des modalités d'exécution et combien est nécessaire une liaison toujours plus étroite entre l'ingénieur projeteur d'étude et le constructeur.

P. LUIGI NERVI.

NOTA : Toutes les constructions présentées dans cet article ont été exécutées par l'Entreprise « Nervi et Bartoli, ingénieurs » Rome, d'après des brevets et des projets de l'ingénieur P.-L. Nervi.

PAVILLONS DE LA SOCIETE BREDA

LUCIANO BALDESSARI, ARCHITECTE.
GRISOTTI ET GRANDO, ARCHITECTES COLLABORATEURS.
GOSSO, INGENIEUR.

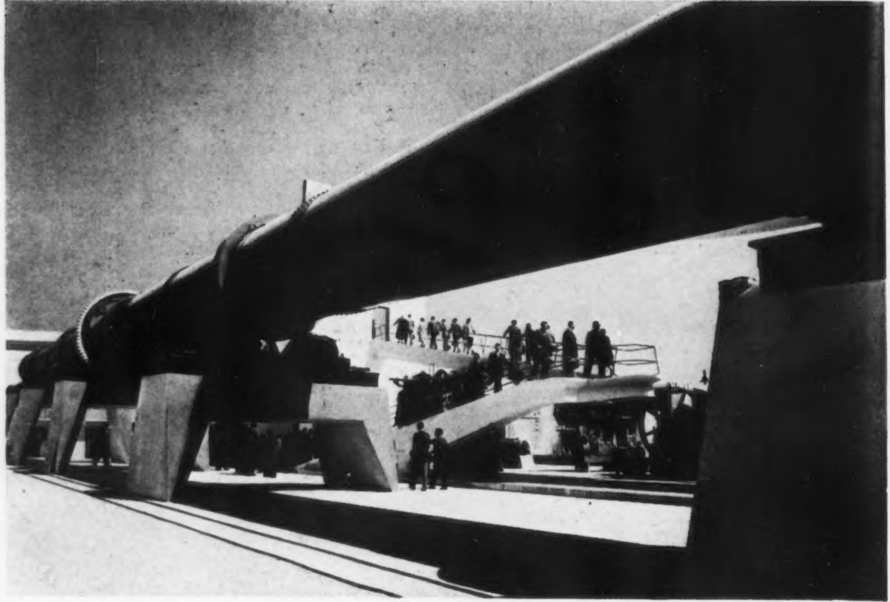


Photo Farabola.

La firme industrielle Breda, dont les débuts remontent à 1886, comporte de nombreux secteurs de production : électro-mécanique, locomotives, moteurs, fonderies, sidérurgie, et entretient un institut de recherches scientifiques appliquées à l'industrie.

Les constructions qu'elle fait élever dans le cadre de l'Exposition expriment parfaitement la conjonction voulue d'un sens plastique développé et d'une publicité de classe supérieure.



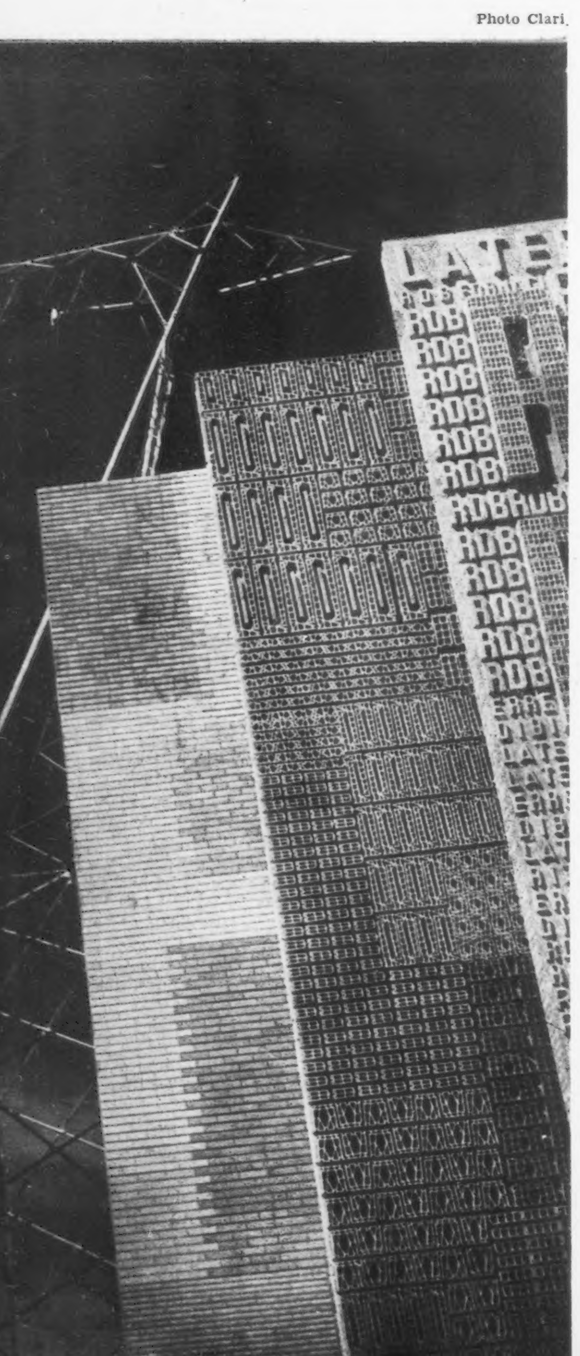
FOIRE DE MILAN

Manifestation italienne de premier plan, la Foire de Milan est arrivée à cette qualité de prééminence pour diverses raisons, et la mantient à un point tel que le type d'organisation qu'elle suppose a trouvé des échos aux U.S.A. Les causes de son succès peuvent être trouvées dans une position géographique excellente : la ville, facilement atteinte de Gênes et de Venise, est ainsi placée au centre des communications reliant les lignes maritimes vers l'Orient et vers l'Amérique. Son importance historique, le rang qu'elle occupe dans l'économie générale de l'Italie moderne, dont elle exprime presque totalement la force productive, commerciale et financière, lui assurent, d'autre part, les solides assises de son développement.

Toutefois, une manifestation de ce genre pourrait rester dans les limites des échanges purement économiques en dehors de toute considération artistique. Il en va tout autrement dans le cas de la Foire de Milan et le succès commercial dû au fait que les acheteurs ont la certitude de trouver sur ce marché une encyclopédie de la production mondiale, se trouve haussé sur un plan supérieur de préoccupations culturelles par le caractère même du cadre dans lequel se déroulent les transactions. Il faut reconnaître que ceci est dû à l'impulsion de nombreux architectes italiens qui déploient sur ce terrain les mêmes qualités de recherche qu'on peut admirer dans des œuvres d'une toute autre nature. Nous avons voulu donner quelques exemples de ces réalisations d'un intérêt architectural évident.

Dès 1946, après la guerre qui suspendit les relations commerciales, Milan affirma de nouveau sa vitalité et récupéra le terrain de la Foire sur les ruines des bombardements. En 1947, les stands occupaient 81.000 m^2 avec 5.018 exposants, dont 1.200 étrangers, et recevaient 2 millions de visiteurs. En 1951 : 185.000 m^2 de stands, 47 km. de front de stands, 9.200 firmes exposantes, dont 3.045 de 45 Etats différents, 4 millions de visiteurs-acheteurs, dont 40.000 de 93 pays. En 1952, un nouveau pavillon de 10.170 m^2 accueillit une catégorie d'exposants sacrifiée jadis faute d'un cadre adapté.

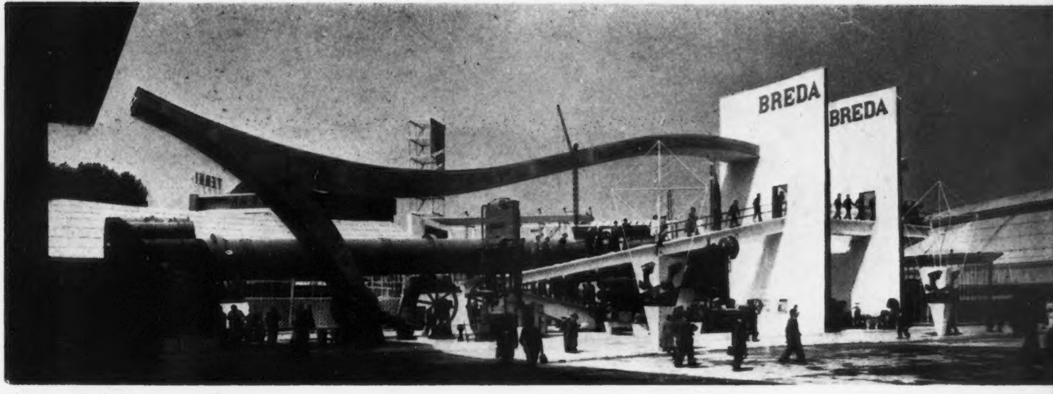
Photo Clari.



Entrée monumentale de la Section Bâtiment, 1950.

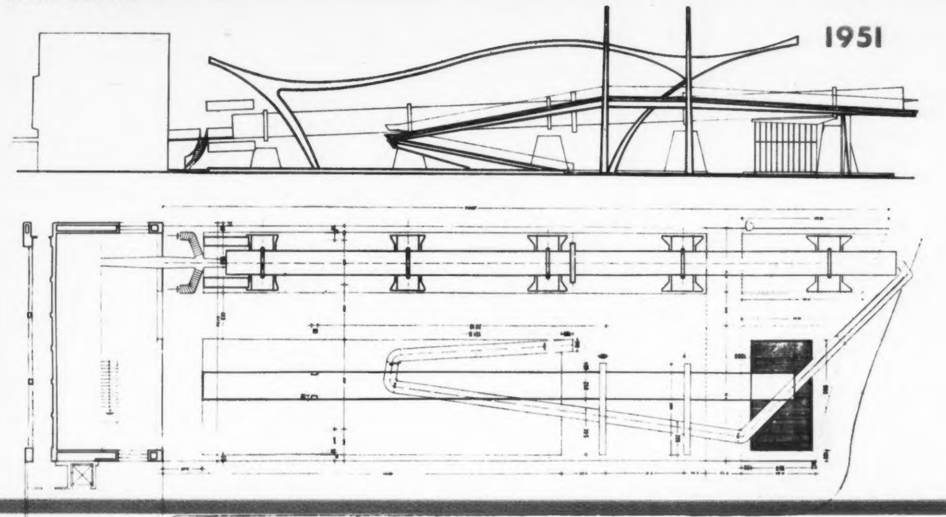
En 1951, la Breda présentait le rouleau-four rotatif d'une fabrique de ciment et l'intérieur de cet élément (longueur : 61 m. ; diamètre : 2,25 m.). Il fallait en faire sentir toute la puissance et pour cela obtenir un équilibre de volume entre la machine exposée et ses productions, en même temps créer un effet publicitaire et scénographique au moyen d'éléments techniques en conservant la fantaisie qui caractérise la marque dans l'esprit du public.

C'est ainsi que naquit l'idée de faire pénétrer les visiteurs dans la machine par une passerelle d'une conception hardie et de trouver, presque en contre-point de la dure précision mécanique, des contours d'une forme plastique libre et abstraite. L'ensemble formé par le « ruban » pénétrant à travers deux écrans parallèles qui supportent également la passerelle, se projette d'une façon dynamique dans l'espace.



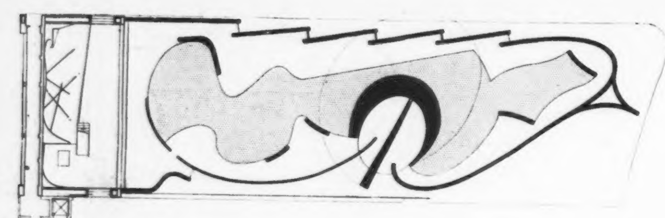
Photos Farabola.





Publifoto.

Publifoto.



PLAN.

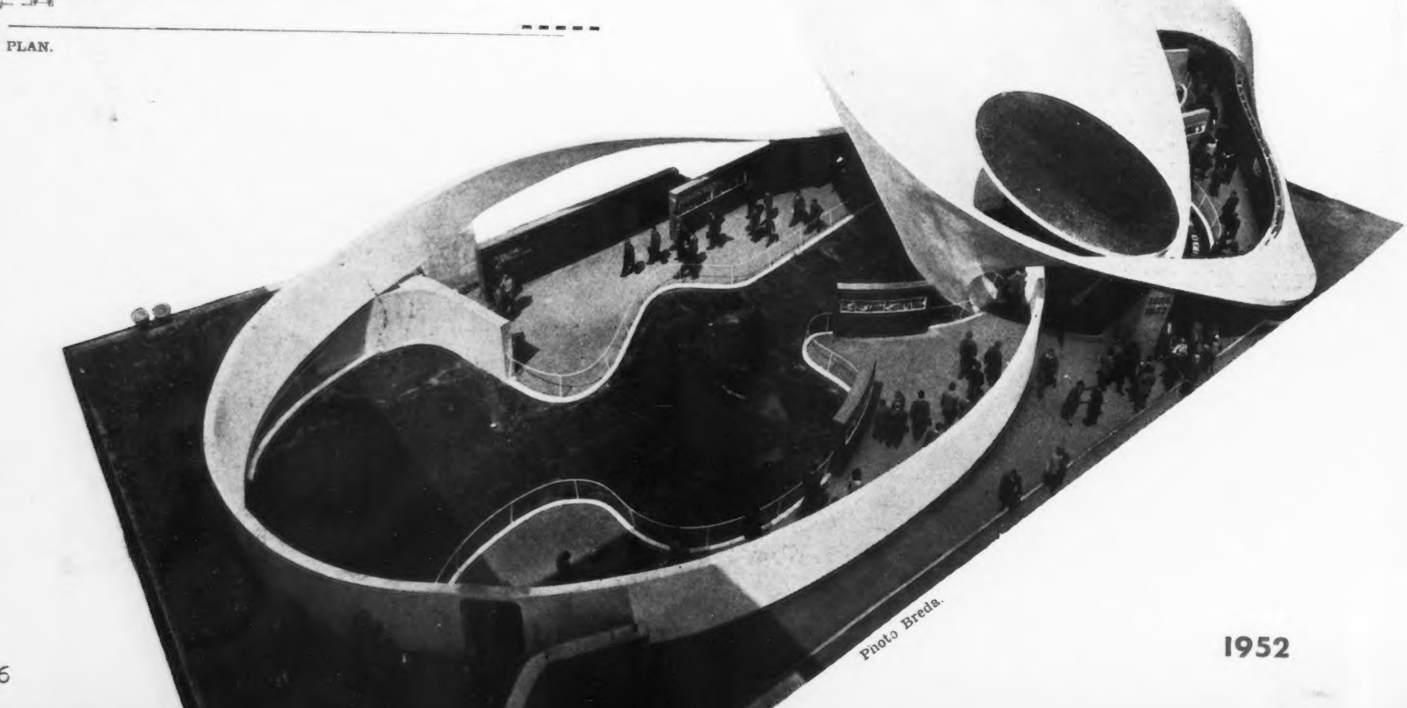


Photo Breda.

1952

Le pavillon 1952 de la Breda s'impose par une forme étonnante dont la souplesse, évoquant celle d'une corolle, s'oppose au caractère rigoureusement mécanique de la production exposée.

La structure de la forme en spirale est constituée par une puissante armature métallique revêtue de treillis et de crêpi, pour laquelle 50 tonnes d'acier ont été nécessaires. La forme atteint une hauteur d'environ 16 mètres avec un surplomb maximum d'environ 8 mètres. L'enceinte, en forme de ruban souple, comporte également une armature métallique réalisée au moyen de quatre barres en acier de 35 mm. courant au long de quatre arêtes du mur, et maintenues rigides par des entretoises encastrées et soudées sur place. Ces entretoises garantissent la section constante du mur « ruban » tout en lui laissant la souplesse désirée.



PAVILLON DE LA SOCIETE BREDA - 1952.
1. *La forme en spirale vue de nuit ; 2. Plan masse ; 3. Vue aérienne du pavillon ; 4.-5. Détails du pavillon.*

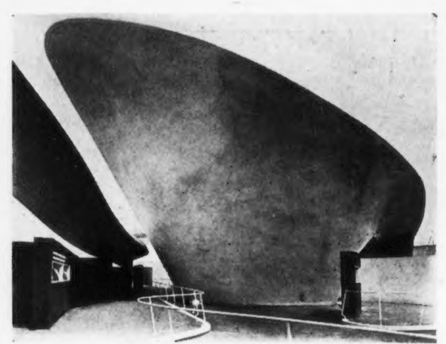


Photo Breda.



LE PALAIS DES NATIONS



Publifoto.

PAVILLON O. M., MILAN, 1950

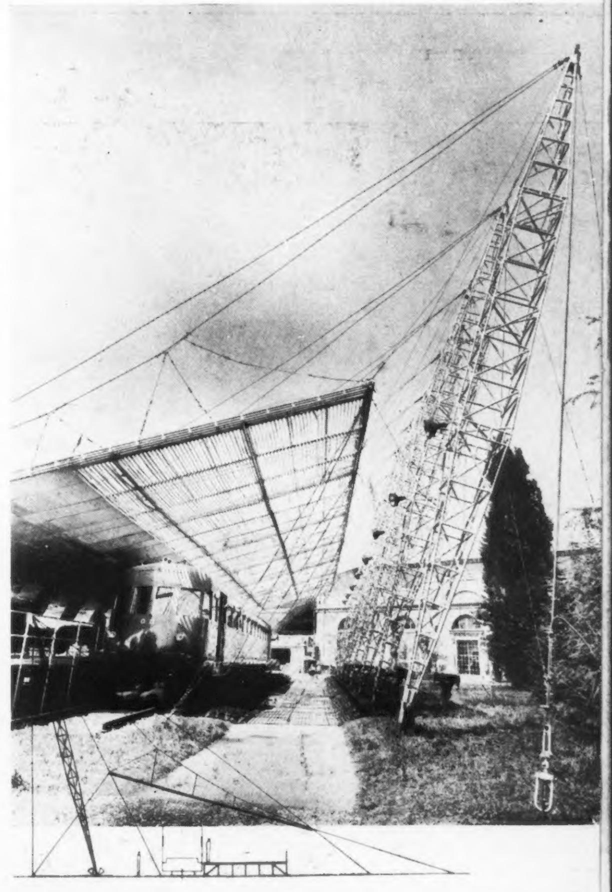
RENZO ZAVANELLA, ARCHITECTE.

Des formes métalliques fuselées maintenues à l'inclinaison voulue par des haubans métalliques assurant également l'équilibre d'un auvent protecteur constituent avec celui-ci un jeu d'oppositions de verticales et d'horizontales. La légèreté vigoureuse de cette armature s'enlève d'un seul élan. On pressent déjà dans cet élément datant de 1950 l'affirmation d'une hardiesse poétique dans la technique à quoi se reconnaissent de plus en plus l'architecture et de nombreuses productions italiennes modernes.

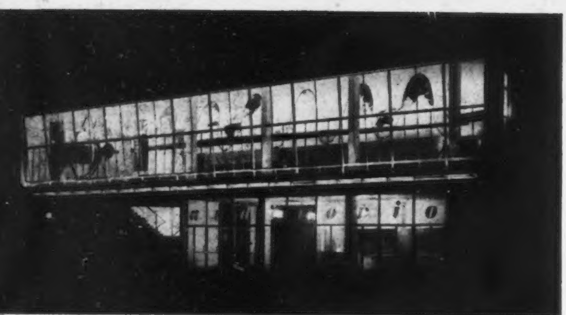


1. *Elévation de l'armature métallique et des haubans ; 2. Coupe ; 3. Vue de l'ensemble.*

Photo Martinotti.







Photos Fortunati.

PAVILLON DE LA RADIODIFFUSION

ACHILLE, LIVIO, PIER GIACOMO CASTIGLIONI, ARCHITECTES. PEINTURE DE MAX HUBER.

Stand national de la radiodiffusion, Milan, exposition des activités de la radiodiffusion italienne. Illustration des éléments d'un programme culturel.

Forme plastique aux couleurs et lumières violentes à la ressemblance d'un kaléidoscope : « L'homme d'aujourd'hui dans la culture de toujours ».



PAVILLON PERMANENT D'EXPOSITION

GAI ET MORO, ARCHITECTES.

Petit pavillon construit dans le secteur du bâtiment. L'usage de tubes légers et de panneaux de verre que les architectes adoptent comme élément de base pour la construction de ce pavillon permanent, détaché de tout formalisme, ne porte pas préjudice à sa solidité.

Photo Aragozzini.

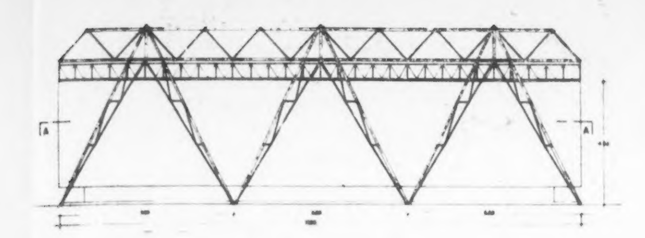


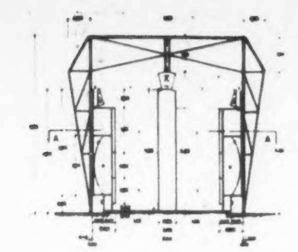
PAVILLON DES PRODUITS CHIMIQUES

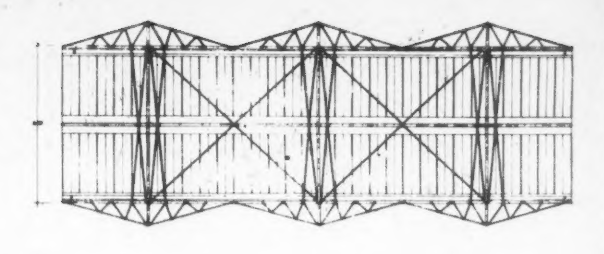
BIANCHETTI ET PEA, ARCHITECTES.

L'architecture de ce stand atteint à l'irréalisme du meilleur décor de ballets et crée un climat en accord avec le côté mystérieux pour le profane des opérations de laboratoire.

La légèreté de l'armature, l'introduction de pylônes aux formes empruntées à la production envisagée créent un climat favorable à la curiosité qu'on veut exciter.







PAVILLON DE SAINT-GOBAIN

ROBERTO MENGHI, ARCHITECTE.

L'armature fuselée dans laquelle la paroi pleine est suspendue se révèle ici encore comme un élément de choix en matière d'architecture ultralégère et simplifiée. A considérer les différents emplois qui en sont faits dans l'enceinte de la Foire, on ne peut que constater la souplesse d'utilisation de ce procédé et sa variété illimitée dont jouent en maîtres incontestés les architectes appelés à coopérer avec les firmes industrielles ou commerciales.

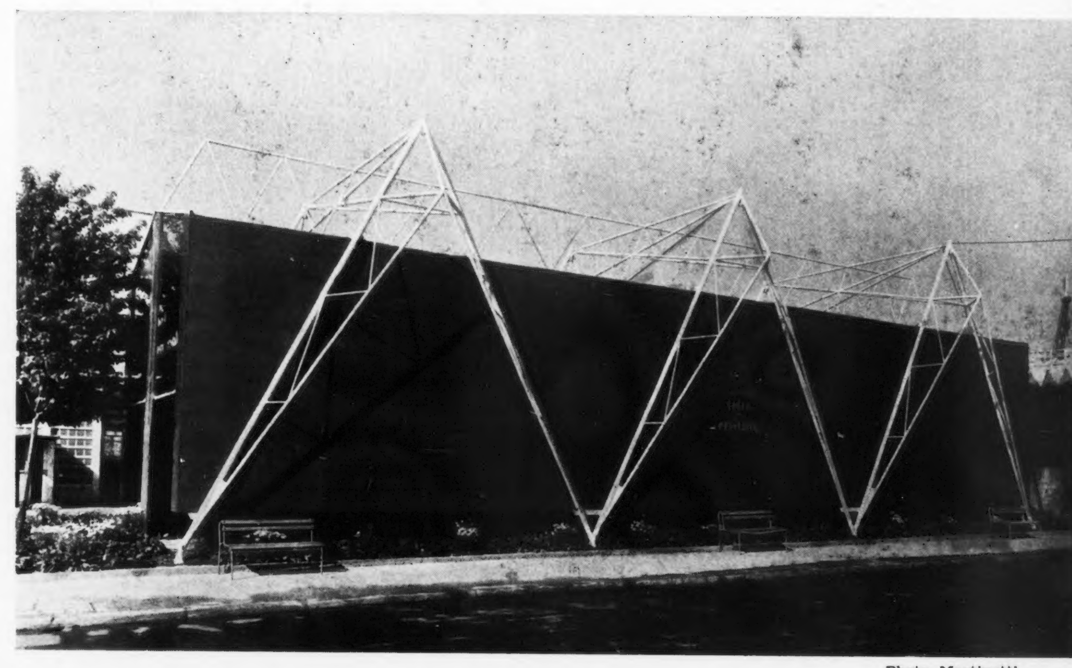


Photo Martinotti.

PRÉSENTATION PUBLICITAIRE

A. BIANCHETTI, ARCHITECTE.

Dispositif de présentation de machines à calculer.

Photos Vasari.

APRILE
PERUGI
BASALI

Ce m
eut lieu
allemar
Un ce
tache à
dans l'I
Son
d'un év
concent
faire p
morale.
Le p
lieu de
galeries
passage
eut lieu
nade in
monumu
Le p
mérite
l'œuvre
en se
superflu
monume
à peine
Les c
tombale
procher
La vo
sens et
que in
pas sou
Une
au mon
L'esp
une m
religieu
Le m
25 m. d
d'un mo
de la
grandil
simplic
plus én
ration à
tragiqu

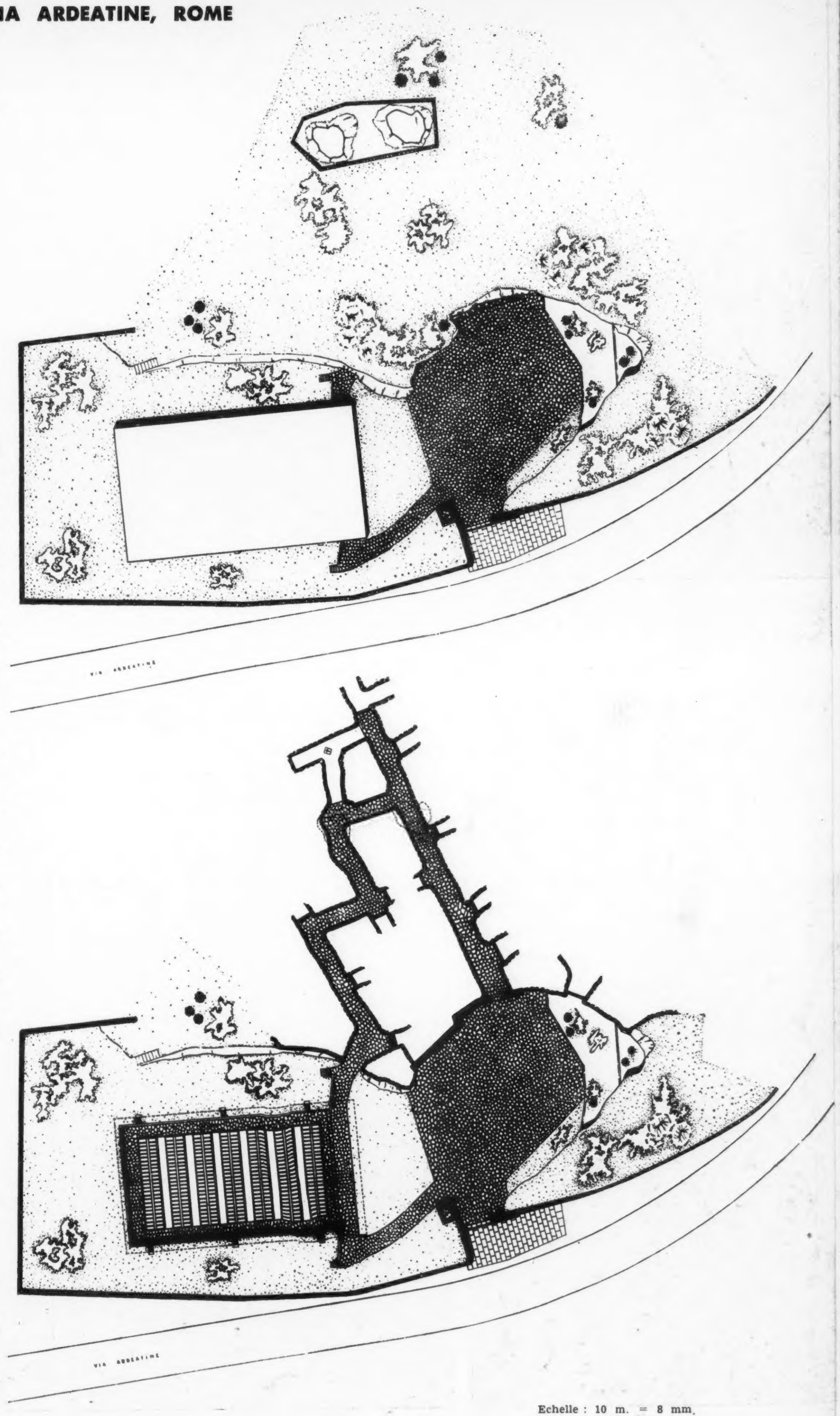
1	3
2	4

1. Vu
parti :
2. Le
compo
du mo
La ton
riau e
d'ense
galerie

MEMORIAL, VIA ARDEATINE, ROME

APRILE, CALCAPRINA, CARDELLI, FIORENTINO, PERUGINI, ARCHITECTES.

BASALDELLA ET COCCIA, SCULPTEURS.



Ce monument a été élevé sur l'emplacement où eut lieu, en 1944, le massacre, par les troupes allemandes, de 80 otages italiens.

Un certain primat architectural monumental s'attache à cette œuvre d'après guerre qui comptera dans l'histoire du mouvement moderne italien.

Son éloquente simplicité convient au souvenir d'un événement douloureux dont l'expression est concentrée dans une sculpture où l'auteur a voulu faire passer un sentiment de profonde énergie morale.

Le programme mis au concours demandait un lieu de sépulture, la conservation intégrale des galeries témoins du drame, l'aménagement d'un passage entre l'endroit de la sépulture et celui où eut lieu le massacre. Enfin, l'enceinte de l'esplanade intérieure devait, à elle seule, signaler le monument aux passants de la Via Ardeatine.

Le programme a été entièrement réalisé et le mérite des architectes est d'avoir su conserver à l'œuvre un caractère de noblesse et de discrétion en se refusant à toute ornementation figurative superflue. Les tombes sont abritées par un prisme monumental et situées ainsi dans un lieu obscur, à peine éclairé par un rais de lumière.

Les architectes avaient demandé que les pierres tombales fussent laissées basses afin de se rapprocher de celles d'un cimetière militaire.

La volonté des familles a prévalu dans un autre sens et, si cela porte quelque atteinte à l'esthétique intérieure, l'ensemble du monument n'en a pas souffert.

Une très belle grille de Basaldella donne accès au monument.

L'esplanade, parfaitement étudiée, offre en façade une masse sur laquelle se détache le symbole religieux des victimes.

Le mémorial occupe une surface de 50 m. × 25 m. et, malgré ses dimensions, reste à l'échelle d'un monument sans perspective outrancière. L'unité de la composition, l'échelle grandiose mais sans grandiloquence, l'intégration dans le site et la simplicité font de cette œuvre collective l'un des plus émouvants monuments dédiés par notre génération à la commémoration de l'un des événements tragiques qui ont marqué notre époque.

1 | 3
2 | 4

1. Vue d'ensemble soulignant les données du parti : la colline, le mémorial, la sculpture ; 2. Le groupe sculpté, seul élément vertical de la composition, se détache au-devant de la masse du monument de béton gris travaillé à la pointe. La tonalité de l'ensemble est donnée par le matériau et les verdures. Grille coulissante ; 3. Plan d'ensemble ; 4. Plan au niveau des tombes et des galeries.

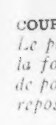


Photo Vasari.

MEMORIAL, VIA ARDEATINE, ROME

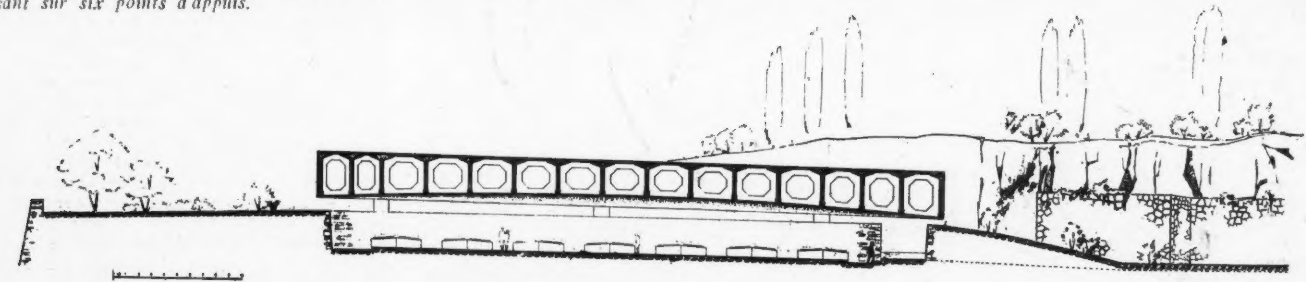
Photos Cartoni







COUPE LONGITUDINALE.
Le prisme en béton armé bouchardé qui recouvre la fosse est constitué par un seul caisson formé de poutres types Vierendeel se croisant, l'ensemble reposant sur six points d'appuis.



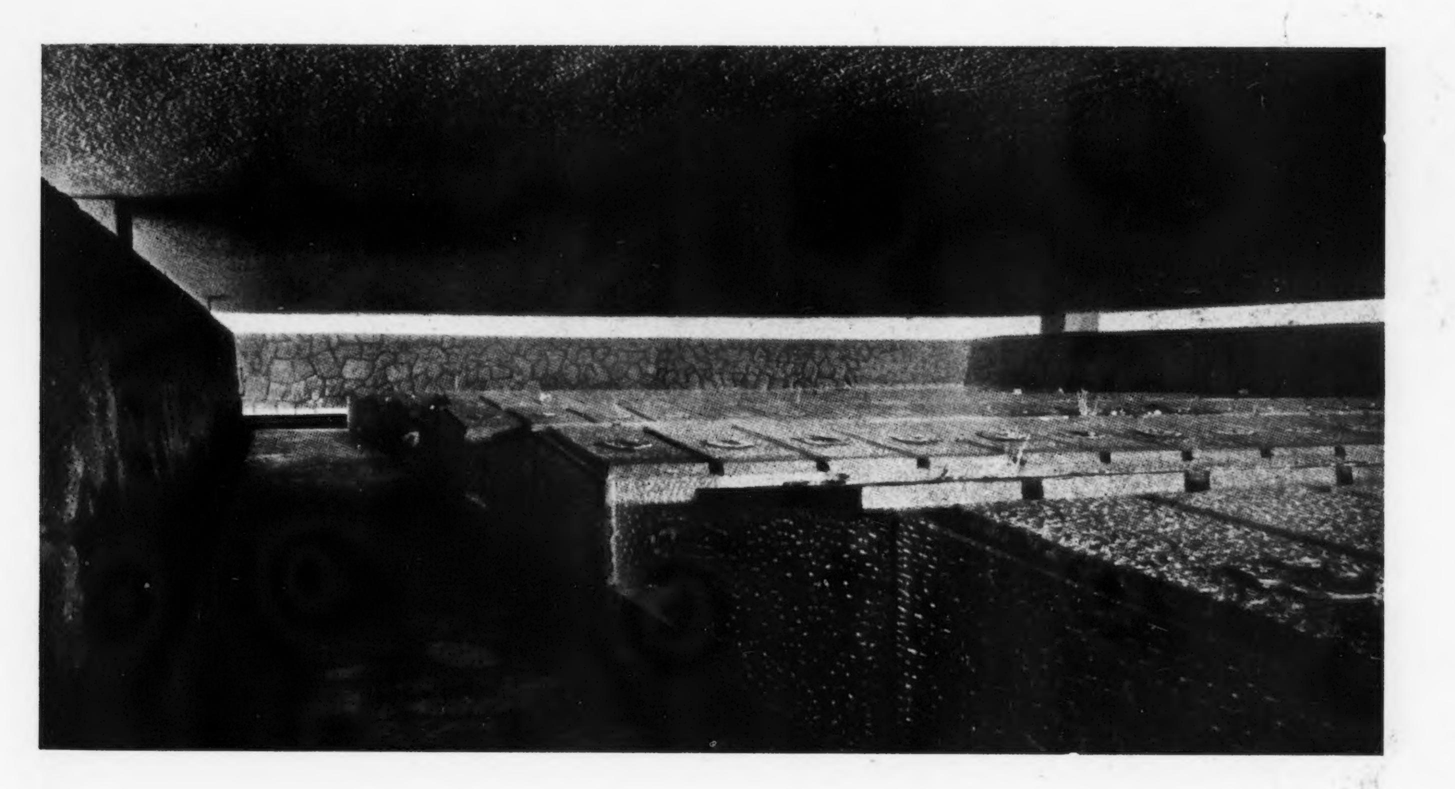
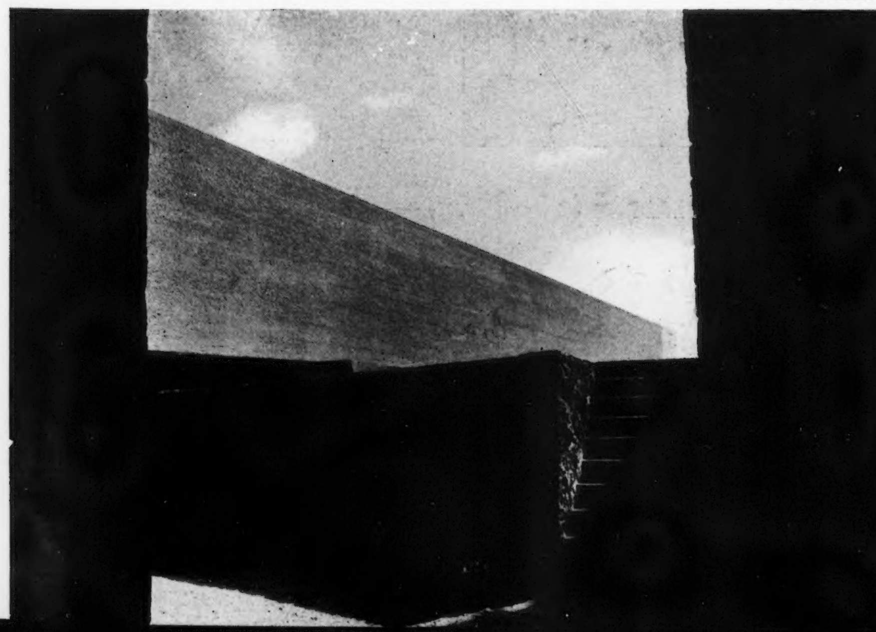


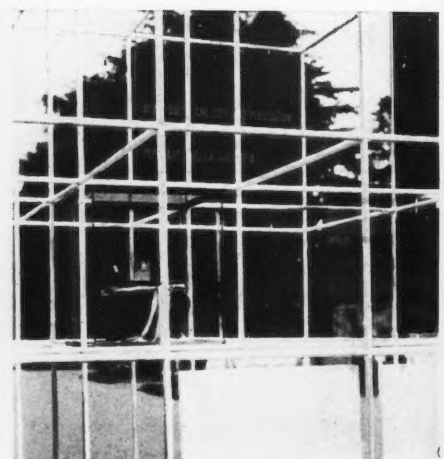
Photo Cartoni.



	3	7
4 5	6	8

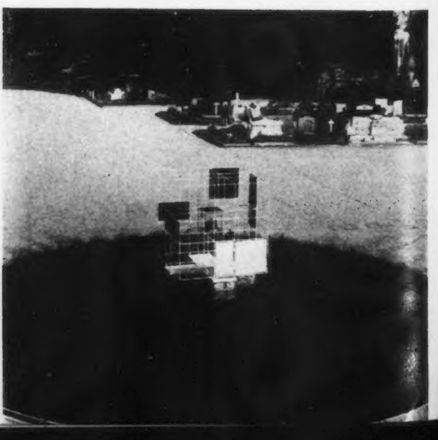
3. *Vue d'ensemble ;* 4.-5.-6. *Perspectives diverses du monument ;* 7. *Vue intérieure de la tombe, éclairée par une bande de lumière continue ;* 8. *L'escalier donnant accès au monument.*

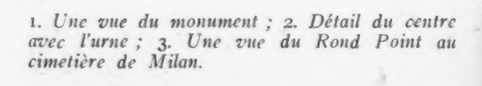
Ce monument, élevé à la mémoire des déportés milanais morts dans les camps de concentration allemands, est érigé au centre de l'une des rotondes du cimetière monumental de Milan. La structure en tube de fer laqué blanc est montée sur un socle de pierre en forme de croix. Le signe de la croix s'inscrit encore dans les trois dimensions d'un cube tracé dans l'espace et divisé selon les rapports de la section d'or. Plaques en marbre noir et blanc avec inscriptions commémoratives. Au centre, enfermée dans un cube en glaces, l'urne avec les cendres prélevées dans les camps. Constructivisme symbolique qui traduit peut-être l'Idée, impérissable et pure. Il est curieux de rapprocher cette conception plastique avec celle du Memorial de la Via Ardeatine à Rome : ici Abstraction et Pureté, échelle réduite, détail précieux, là sentiment du grandiose et matériaux à l'échelle d'un paysage.



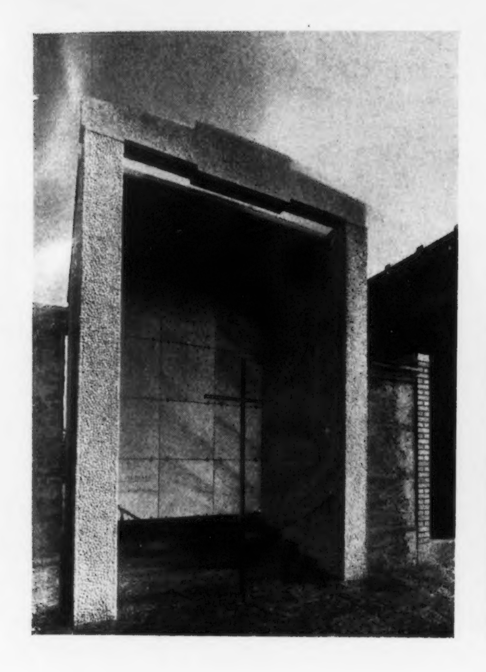
MONUMENT AUX DEPORTES, CIMETIERE DE MILAN

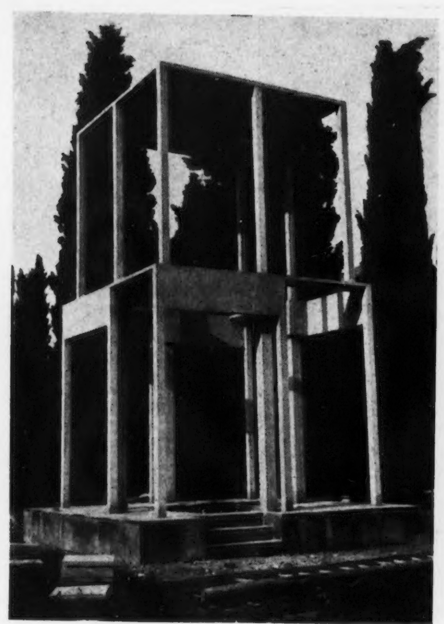
L. B. BELGIOIOSO, E. PERESSUTTI, E. N. ROGERS, ARCHITECTES.





1. Une vue du monument ; 2. Détail du centre avec l'urne ; 3. Une vue du Rond Point au cimetière de Milan.







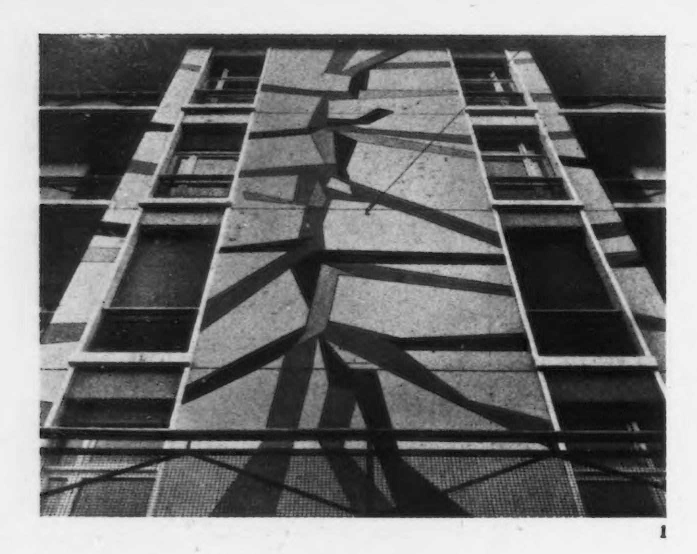
TOMBES



La tradition des caveaux de famille est encore bien vivante en Italie et, dans ce domaine, bien délaissé par les architectes des autres pays, on trouve des exemples de petites compositions où les Italiens apportent des solutions plastiques assez remarquables.

1. Chapelle à Missaglia, I. Gardella, architecte ; 2. Monument funéraire, Cappella, architecte ; 3. Tombe, Cimetière de Milan, R. Zavanella, architecte ; 4. Tombe, cimetière monumental, Milan, L. Figini et G. Pollini.

(Extrait de « Architetture Funeraria Moderna » de Robert Aloi. Editeur Ulrico Hoepli, Milan.)



1



2



3

" SYNTHÈSE DES ARTS "

Des essais « d'intégration » de décors abstraits dans l'architecture de façades d'immeubles ont été tentés en Italie.

Nous avons eu l'occasion de signaler quelques réussites, mais les exemples réunis sur cette page ne semblent pas concluants.

L'architecture ne peut être un support accidentel pour des compositions plastiques et c'est seulement par la coopération totale des plasticiens avec les architectes que l'on peut espérer des résultats substantiels.

On pourrait peut-être s'étonner de la témérité des architectes qui acceptent de tenter de telles expériences. Il est assez intéressant de constater qu'en Italie les audaces sont fréquentes, mais il ne faut donc pas être surpris des résultats imprévus, quelquefois en mal, parfois en bien. Cependant, des recherches plus systématiques dans le domaine de la plastique devraient permettre d'éliminer la plupart des erreurs.

4



1. Maison à Milan, M. Zanuso, architecte, G. Dova, peintre ; 2. Immeuble, Rome, M. Zanuso, architecte, Cagli, peintre ; 3. Maison collective, Rome, E. Calvieri, architecte. Panneaux en céramique ; 4. Immeuble d'habitation, Rome, E. Mandolesi, ingénieur, motif en bas-relief de Teresita Mandolesi.

" COMPOSITION A COMBINAISONS INFINIES "

W. KLEIN, PEINTRE.

A. MANGIAROTTI, ARCHITECTE.

Cette cloison à quatre panneaux pivotants et coulissants sépare un coin de repos d'un séjour. L'effet décoratif qui a été tiré est une trouvaille des plus intéressantes. Un « collage » en quatre couleurs (blanc, noir, crème et jaune) sur chaque face permet 140 combinaisons d'assemblage différentes, toutes étant harmoniques. La diversité infinie de cet élément décoratif en fait une sorte de « mobile » de la peinture. On songe immédiatement à des applications possibles aux salles de spectacles, lieux publics, etc...









MACHINES A ECRIRE OLIVETTI, Marcello Nizzoli, dessinateur.

Production Olivetti, Ivrea. « Lexikon M 80 » et « Lettera 22 ».

Photos Fortunati

LE DESSIN INDUSTRIEL ITALIEN

PAR A. L. ET P. G. CASTIGLIONI.

La profession de « dessinateur industriel » n'existe pratiquement pas en tant que telle en Italie et, à plus forte raison, n'y rencontre-t-on pas, dans cette branche, d'associations professionnelles comme aux Etats-Unis ou en Angleterre.

Les réalisations les plus importantes de la production italienne dans ce domaine sont des créations d'architectes ou de peintres, à moins qu'elles ne soient sorties spontanément d'études rationnelles des techniciens de l'industrie. Les exemples présentés illustrent la parfaite adhérence des formes au thème et la cohérence d'un langage plastique excluant d'une façon absolue toute concession au « goût du jour ».

Nous devons, à ce propos, remarquer combien sont nombreux les facteurs qui déterminent la forme d'un objet industriel. Bien souvent le critique, et même parfois, hélas, le projeteur, ne connaissent pas suffisamment ces facteurs déterminants d'où des jugements erronés et des réalisations superficielles.

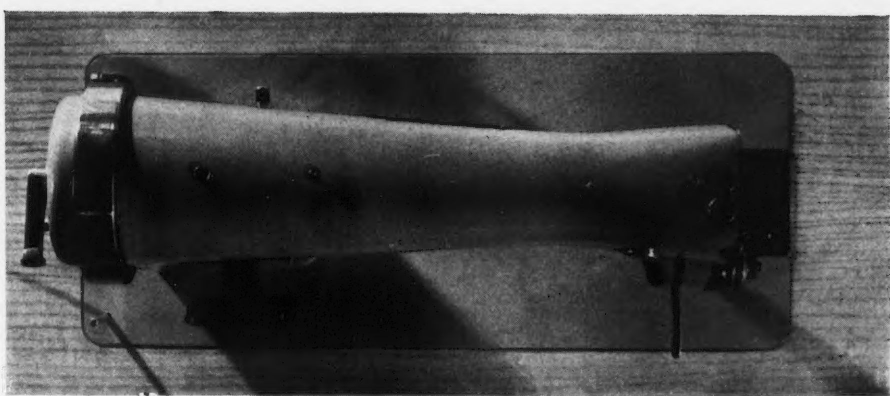
Le critique et l'auteur du projet ne doivent pas se laisser abuser par l'aspect plaisant d'une forme; ils doivent analyser, étudier les fonctions, l'usage, la réalisation pratique, le matériel, les nécessités de la production en série, les prix, etc... et tant qu'ils n'ont pas pris connaissance de ces différents aspects du problème, ils ne doivent pas se considérer comme satisfaits de leur œuvre, qu'elle soit créatrice ou critique. A partir de ce postulat, c'est avec une grande circonspection que l'on examinera les machines et appareils complexes tels que trains, avions, bateaux, grands transformateurs électriques, moteurs, équipement radio, radar, etc... dont les lignes étonnamment modernes sont très séduisantes mais qui, analysés en tenant compte des critères énoncés ne se révèlent pas toujours satisfaisants sur le plan strictement fonctionnel. Leurs défauts sont peut-être excusables étant donné le grand nombre des parties composantes qui rendent extrêmement difficile la réalisation d'un « dessin industriel » parfait. Il faut évidemment faire abstraction du succès commercial quant à la valeur plastique réelle des objets. Mais ce succès est automatique quand la réussite de conception est certaine. En effet, « dans le domaine des choses

VOITURE DE GRAND SPORT ALFA ROMEO, 3 litres.

Profil aérodynamique en lentille sensiblement symétrique. Carrosserie « Touring ». Poids 660 kg. Vitesse : 280 kms.

pratiques, rien de ce qui a été conçu rationnellement ne peut devenir laid, tandis que toute chose née d'une conception sentimentale risque de devenir laide » (Henry Van de Velde - 1900).

Le public italien se montre préparé à apprécier à sa juste valeur la forme belle d'un produit industriel rationnellement étudié, au contraire des industriels qui, par manque de préparation, de culture ou en raison d'un sens confus de l'esthétique de notre temps, se préoccupent à tort de satisfaire ce qu'ils appellent « le goût du public ». Seuls, quelques-uns ont essayé d'appuyer les efforts sérieux des architectes et des artistes. Certains, comme Olivetti et Pirelli, en ont été largement récompensés, ayant, grâce à la présentation raffinée de leurs produits et leur publicité appropriée à la ligne de l'objet, acquis une notoriété mondiale.



1

Photo Porta.

1-2. MACHINE A COUDRE « VISETTA », Gio Ponti, architecte.
Editée par les bureaux de mécanique Visa-Vogliera, 1950.

2

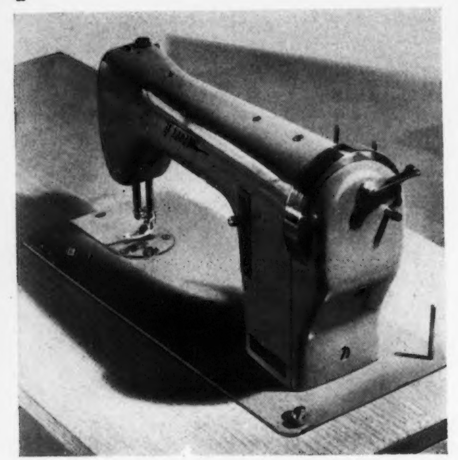


Photo Porta.

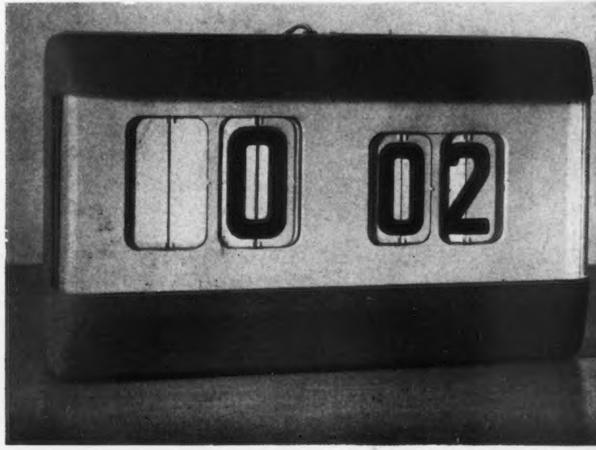
3. MACHINE POUR CAFE EXPRESS, Gio Ponti, architecte.
Editée par les Etablissements Pavoni, Milan.

4. HORLOGE ELECTRIQUE, Belgioioso, Peressuti et Rogers, architectes.
Production Solari.

3



Photo Casali.



4

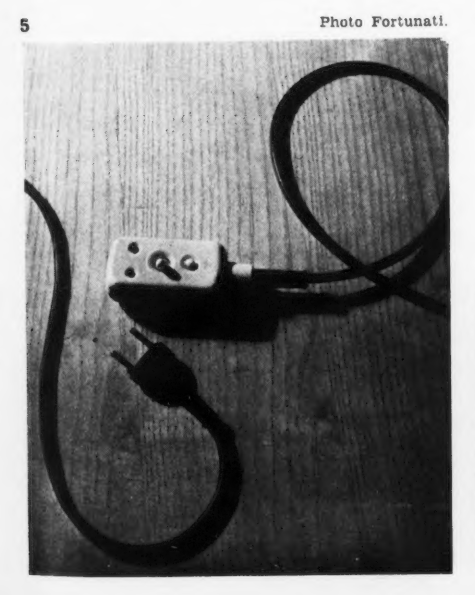
Photo Farabola.

5. CLAVIER VOLANT avec interrupteurs à pulsion et à levier et prise de courant.
Production L.-B. Ticino, 1951.

6. LAVABO, Gio Ponti, architecte

5

Photo Fortunati.



6

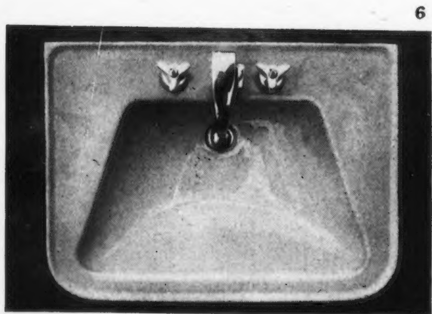


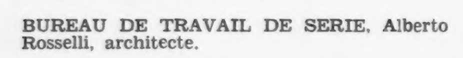
Photo Casali.

7. FAUTEUIL DE SERIE, Carlo Pagani, architecte.
Structure en bois, rembourrage en caoutchouc mousse, piètement en cuivre. Edité par « La Rinascente ».



7

Photo Farabola.



BUREAU DE TRAVAIL DE SERIE, Alberto Rosselli, architecte.

Les éléments à combinaisons d'assemblage multiples sont réalisés en bois avec revêtement en vinil. Le plateau supplémentaire est en glace « Sécurit », piètement en cuivre. En couleur : éléments de base et possibilités de combinaisons diverses.

CHAISE DE SERIE, Gio Ponti, architecte.

Cette chaise a été réalisée en frêne clair avec siège tendu de cellophane. Editée par « Les fils d'Amedeo Cassine Mede » (Milan).

SERVICE DE TABLE EN METAL ARGENTE, Gio Ponti, architecte.

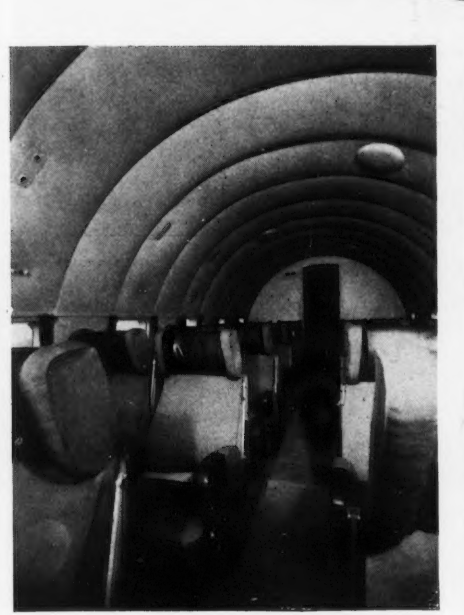
Réalisation « Argenterie Krupp ».

Photo Casali.

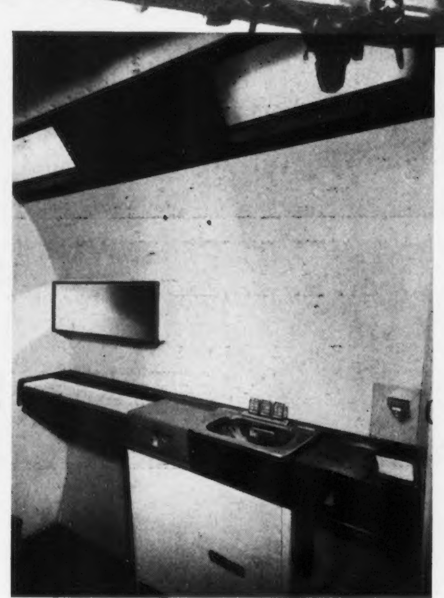


Photo Farabola.





1



2



3

↑

AVION DE TOURISME B. Z. 308

G. MINOLETTI, ARCHITECTE.
CONSTRUCTION « BREDA ».

1. Salle des passagers, tonalité générale dans la gamme des gris ; 2. Toilette pour messieurs, lavabo en acier inoxydable, à droite et à gauche distributeurs de serviettes. Tons gris et rose, sol noir ; 3. Groupe cuisine-bar-vestibule, à gauche le vestiaire-bagages, dans le fond bar et services.



1



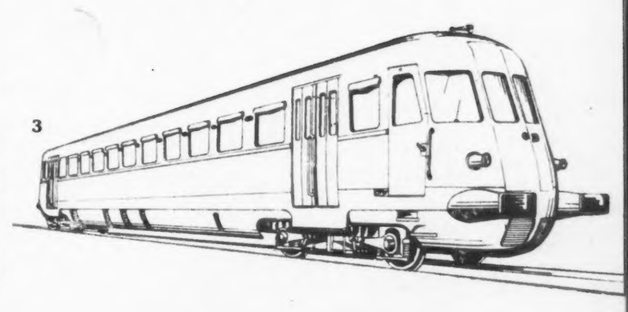
AUTOMOTRICE TYPE « OM »

RENZO ZAVANELLA, ARCHITECTE.

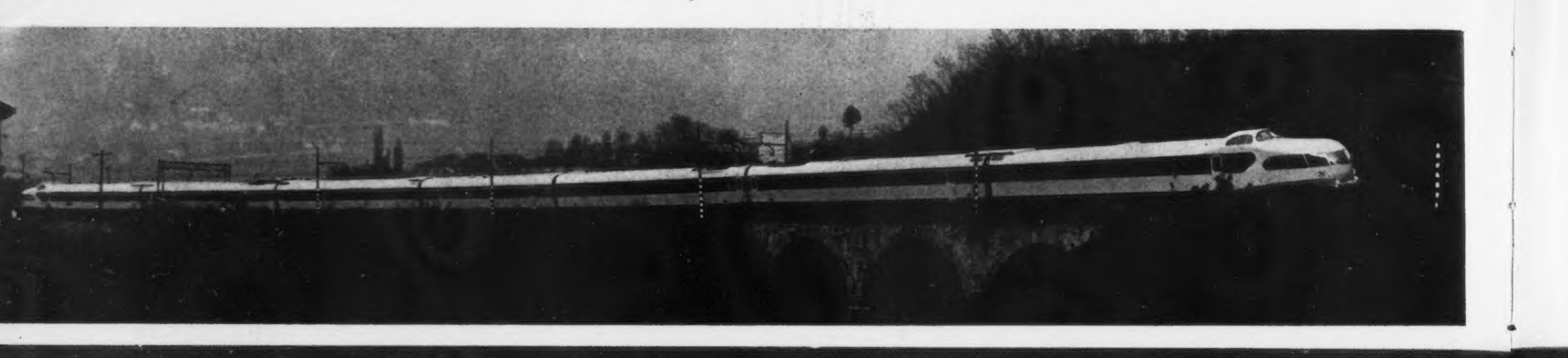


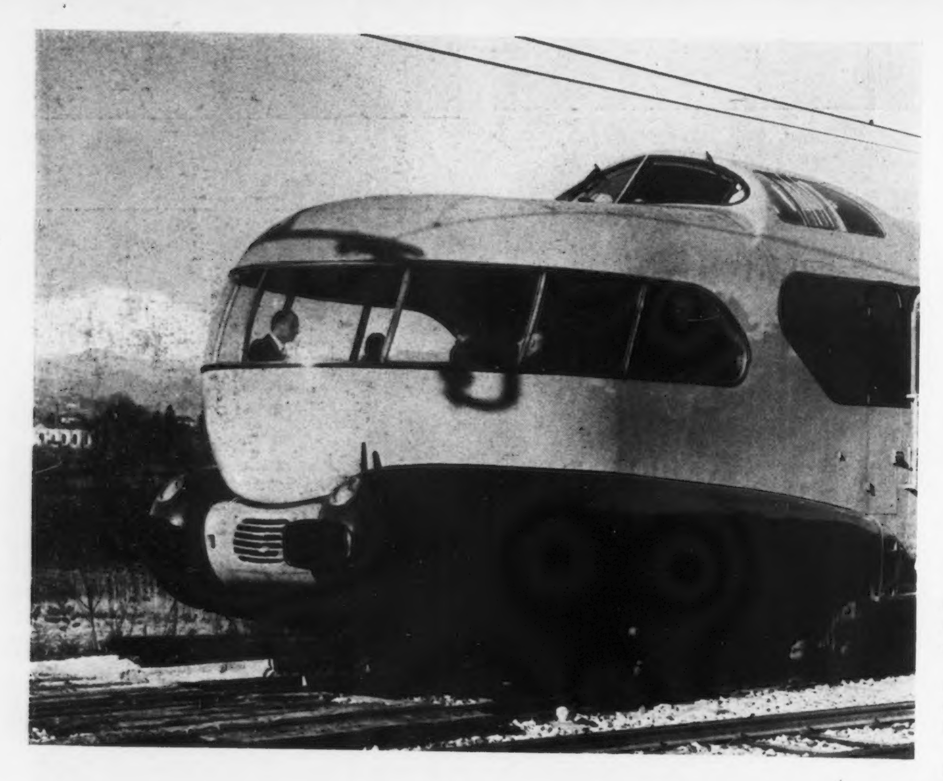
2

L'équipement et le dessin général de ces michelines, destinées à des parcours touristiques, sont dus à un architecte.
1. « Micheline » panoramique réalisée en 1948. (Voir l'Architecture d'Aujourd'hui n° 27, p. 78) Salon pullmann avec fauteuils pivotants, garnitures de couleurs différentes ; 2.-3. Automotrice à classe unique 1950. Caisse en aluminium, revêtements intérieurs en panneaux de plastique blancs. Rembourrage des fauteuils en caoutchouc mousse, garnitures de plastique de teintes alternativement vert vif et vert pâle.



3







Ce train électrique est conçu pour des circuits de grand tourisme. De 2,80 m. de large, il pèse, en service, 324 tonnes et sa vitesse normale est de 160 km./h.

D'une conception entièrement nouvelle, dérivée de la formule des autorails, il comporte sept éléments de wagons, mais conçus sous la forme continue d'un ensemble de 160 m. de long.

Quatre éléments de wagons sont réservés aux places des voyageurs et, aux deux extrémités, sont aménagés de grands salons de dix places chacun et munis de vitrages en plexiglas. Les compartiments sont séparés du couloir par des glaces Sécurit doublées de rideaux.

Dans la partie centrale, sont aménagés un wagon-restaurant-bar, de cinquante-deux places, qui a reçu une décoration particulièrement soignée, un wagon services-cuisine et un wagon pour les bagages et le personnel comportant une boutique pour la vente de journaux, livres, revues, souvenirs, etc...

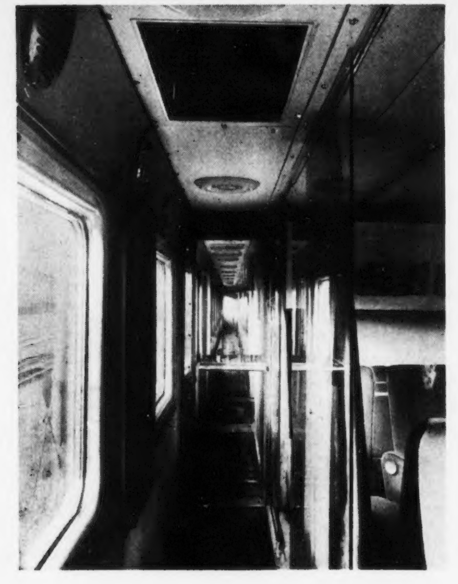
Une installation complète de conditionnement d'air se retrouve dans tous les compartiments. Un poste central de téléphone-radio permet de diffuser des commentaires ou de la musique dans les compartiments.

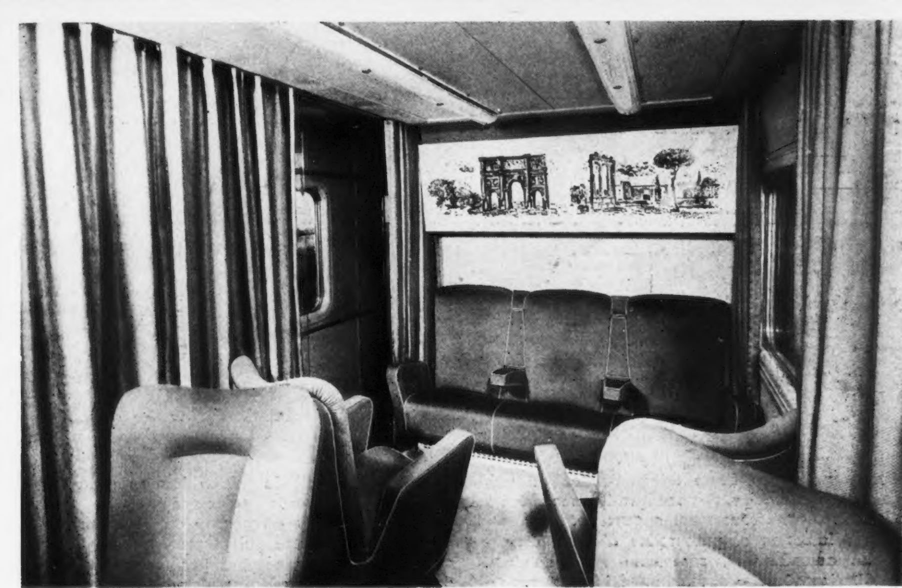
La construction est entièrement en alu. L'isolation thermique est assurée par fibre d'amiante projetée sur la tôle extérieure et atteignant une épaisseur de 25 à 30 mm.

Les compartiments ont des dimensions doubles de celles attribuées habituellement aux compartiments de 1re classe ; ils comportent dix places, dont six en banquettes et quatre en fauteuils pivotants.

TRAIN ELECTRIQUE « ETR 300 »

PROJET DE S. GIOVANNI.
G. MINOLETTI, ARCHITECTE-CONSEIL.
BREDA, S.A., CONSTRUCTEURS.







Photos Breda.





VOITURE PUBLICITAIRE

F. CAMPO ET C. GRAFFI, ARCHITECTES.

Etudié pour une firme de production de gaz ménager en bouteilles, ce car répond à une volonté de publicité vigoureusement attrayante.

Portes latérales et passerelles d'accès à commandes automatiques, carosserie en aluminium. Signalisation visuelle et sonore. Cloisons et parois de Sécurit claires et colorées montures en alu poli, éléments publicitaires revêtus de scotchlitte polychrome, éclairage fluorescent. Système de haut-parleurs reliés à l'installation centrale de la cabine.

Le fauteuil est en tôle d'aluminium avec coussins de gomme ; sur le bureau en glace Sécurit et alu chromé est fixée une machine à écrire en plexiglass.

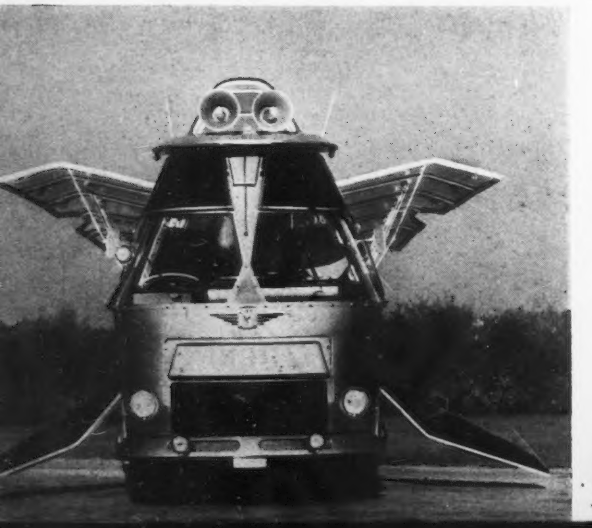
Dans la partie proprement publicitaire, des sphères et formes variées en plexichrome se détachent sur un fond de sol en lino noir recouvert d'un tapis en fibre de coco de ton vert.

Les bouteilles de « liquigas » ont reçu des applications de scotchlitte polychrome. Un agrandissement photographique est disposé en plafond. Des cloisons de cristal colorées et translucides à monture d'alu chromé ajoutent à l'effet d'ensemble.

La lumière est diffusée par des profils appliqués sur les parois (tubes fluorescents). Des phares sont disposés entre les bouteilles et font étinceler les applications de scotchlitte. Un isolement très soigné utilise le caoutchouc pour atténuer les vibrations.

La voiture, surnommée « Char de Feu », a obtenu le premier prix au Concours des Voitures Publicitaires à la foire de Bari.







ŒUVRES ITALIENNES PUBLIÉES PAR L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI, NOUVELLE SÉRIE (1945-1953)

	Nos	Pages
NUMERO SPECIAL CONSACRE AUX HABITATIONS	41	
URBANISME		
Urbanisme en Italie.	7/8	126
Reconstruction d'un quartier populaire, Naples.	31	65
HABITATIONS COLLECTIVES		
Habitations pour ouvriers agricoles, Terraverachiapia, Asnago et Wender.	22	88
Immeuble d'appartements, Rome, U. Luccichenti.	31	60
Immeuble mixte, Milan, L. Figini, G. Pollini.	31	62
Immeuble mixte, Milan, P. Bottoni, G. Ulrich.	31	64
HABITATIONS INDIVIDUELLES		
Villa, Milan, F. Buzzi et P. Porcinai.	30	24
Villa, Gallarate, L. Ghidini et G. Mozzoni.	18/19	102
Maison de vacances préfabriquée, V. Gandolfi et L. Tanzi.	18/19	96
Une « loge » pour l'étude et la détente, V. Gandolfi.	18/19	98
Quartier résidentiel expérimental Q.T. 8 - Maisons individuelles, Milan.	18/19	100
SERVICES SOCIAUX		
Crèches des Usines Olivetti, Ivrea, L. Figini et G. Pollini.	25	24

	Nos	Pages
COMMERCES		
Magasin de fourrures, Milan, F. Albini.	40	49
« La Rinascente », Milan, G. Pagani.	40	29
Magasin d'instruments de précision, Bologne, P. Montini.	40	49
TRANSPORTS		
Projet de la Gare de Rome.	21	54
Automotrice panoramique de tourisme, R. Zavanella.	27	78
TOURISME, SPORTS, SPECTACLES		
Station balnéaire, Rimini, M. Bega, G. Vaccaro.	27	80
Station de ski au Lac Noir, C. Mollino.	21	69
Cercle des Etrangers, Sorrente, F. di Salvo.	27	91
Cinéma Duni, Matera, E. Stella.	29	59
Cinéma Arlecchino, Milan, M. Righini et R. Menghi.	23	46
EXPOSITIONS		
IXe Triennale, Milan.	35	I
	36	V - 82
Meubles nouveaux et anciens à la IXe Triennale, Milan.	36	81
Nouvelle halle du palais des expositions, Turin, P. L. Nervi.	27	44

PRINCIPALES REVUES ITALIENNES D'ARCHITECTURE, URBANISME, DÉCORATION

CIVILTA DELLE MACCHINE (La Civilisation Machiniste), bimestrielle, 18, Piazza del Popolo, Rome.

Revue nouvelle parue en janvier 1953, se propose de confronter l'évolution des différentes manifestations de l'époque machiniste et leur corrélation (industrie, science, art, architecture, etc...).

PROSPETTIVE (Perspective), bimestriel, Editions G. G. Gorlich, Milan.

Revue d'information sur l'architecture, l'équipement, la décoration et la scénographie.

ARCHITETTURA-CANTIERE (Architecture-Chantiers), Editions G. G. Gorlich, Milan.

Revue éditée sous le patronage du Conseil National de Recherches, Centre d'Etude sur l'habitation.

Nouvelle revue consacrée à l'architecture et les aspects de la technique de l'industrie du bâtiment. Le premier numéro, d'une excellente présentation, contient des articles fort intéressants dont un texte remarquable de Luigi Nervi.

EDILIZIA MODERNA (La Construction Moderne), Editions Techniques Modernes S. A. 28, via M. Melloni, Milan.

Architecture, décoration, revue de l'industrie du caoutchouc et du lino.

DOMUS, mensuel, 15, via Monte di Pieta, Milan.

L'une des plus anciennes revues paraissant en Italie et ayant acquis un renom international. Dirigée actuellement par l'architecte Ponti, elle est consacrée à l'architecture, à l'équipement, à la décoration, aux arts et au dessin industriel.

SPAZIO (Espace), trimestriel, 23, via Cadore, Rome.

Revue de grande classe dirigée par l'architecte L. Moretti. Se consacre aux arts et à l'architecture, publie des études historiques remarquables, présentation très recherchée.

ARCHITETTI (Architectes), 1, via S. Spirito, Florence, Editions C. I. P. E.

Architecture, urbanisme, équipement.

URBANISTICA (Urbanisme), 3, Corso Stati Uniti, Turin.

Revue internationale d'urbanisme d'une très haute tenue. Présentation brillante et documentation de premier plan. La meilleure revue d'urbanisme spécialisée paraissant actuellement dans le monde.

METRON, Editions Sandron, 13, via Mazzamurelli, Rome.

Revue internationale d'architecture, examine les problèmes architecturaux qui se posent dans les différents pays.

RASSEGNA CRITICA DI ARCHITETTURA (Revue critique d'architecture), mensuel, 53, via Antonio Gramsci, Rome.

Revue éditée par les soins de la Faculté d'Architecture de l'Université de Rome, publie des numeros spéciaux avec fiches bibliographiques.

L'INGEGNERE (L'Ingénieur), 90, via Delle Terme, Milan.

Cette publication aborde les problèmes architecturaux du point de vue de l'ingénieur.

PANORAMI DELLA NUOVA CITTA, 2, Piazza S. Paolino, Florence.

Revue consacrée aux problèmes municipaux et communaux sur le plan de l'architecture.

COMMUNITA, 4, via Roma, Ivrea.

Revue bimensuelle du mouvement « Communità » traitant de politique, d'économie, d'urbanisme, d'architecture, de philosophie et d'art figuratif.

URBANISME

VILLE LINEAIRE, AMENAGEMENT, ARCHITECTURE, par Michel Kosmin. Paris, Vincent-Fréal, 4, rue des Beaux-Arts, 1952, 27,5 × 21,5, 55 pages illustr.

C'est avec un sentiment de regret que, lecture faite, on referme cette plaquette contenant un exposé qui prend une allure de conte. Cependant, tout ce que nous propose M. Kosmin est possible, faisable à partir d'un plan organisé et fermement maintenu. Les principes du même ordre déjà exprimés dans le livre de Le Corbusier : « Les trois établissements humains » nous y semblent encore plus rapprochés peut-être de notre vie de tous les jours. Ces villes, dont le linéaire correspond à la clarté organique des activités communes et accentue la liberté et le repos de l'homme privé dans les ilots délimités (mais non étanches) des quartiers résidentiels, satisfont à nos besoins complexes : « habiter à part et travailler ensemble », dit l'auteur.

L'intelligence des nécessités modernes conduit l'auteur (qui n'est pas un théoricien pur, mais assume la charge d'un service d'urbanisme et d'applications pratiques en Tunisie) à disposer dans un ordre logique et vital parfait les différents éléments des agglomérations et à les relier avec le maximum de vitesse et de sécurité. Son étude des expressions d'habitat s'accordant avec les formes des groupes sociaux : maisons individuelles, collectifs type familial, collectifs type hôtels, répond aux aspirations vraies et à la psychologie de la masse des citoyens (en tous pays). Ses plans pour maisons individuelles en ordre continu et immeuble collectif à jardin suspendu témoignent d'une sensibilité et d'un maniement du « fonctionnel » remarquables.

Il est à souhaiter que ces études puissent trouver une application directe dans les chantiers à ouvrir sur le territoire de notre pays. Au sommaire : Chapitre I : Définition de l'urbanisme. Chapitre II : Aménagement du territoire : Plan national ; Principes généraux du plan national ; Classement des agglomérations ; Etude des fonctions ; Décentralisation industrielle ; Ordre hiérarchique ; Répartition de la population. Chapitre III : Principes généraux d'aménagement des villes : Zone résidentielle ; Centre civique ; Zone industrielle ; Centre de santé ; Cimetière ; Usine municipale ; Circulation ; Verdure.

L'URBANISME OU LA SCIENCE DE L'AGGLOMERATION, par C. Rosier, XXII, 274 pages, 14 × 22, 1953, broché. Ed. : Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris. Prix : 880 francs.

La raison du fractionnement des études d'urbanisme est à rechercher dans la diversité des points de vue où se placent les spécialistes : historiens, ethnographes, sociologues, juristes, géographes, écologues, économistes et financiers, démographes, médecins et hygiénistes, architectes et entrepreneurs, ingénieurs, urbanistes au sens le plus étroit, artistes. Cette diversité rend difficile pour le grand public une vue exacte de la question, et c'est à l'établissement d'une synthèse entrainant une compréhension aisée que s'est attaché l'auteur du présent ouvrage.

L'extrait de la table des matières donne un aperçu de la méthode suivie :

L'urbanisme ou la concentration urbaine. Les manifestations de l'urbanisation. Dissémination des individus. Critères. Causes. Répercussions. Grandes périodes d'urbanisation dans l'histoire. Les obstacles. L'agglomération. Définitions. Caractéristiques générales. Structure. Plan. Les noms. Le rayonnement. L'évolution. Les grands facteurs d'évolution. La création. La croissance. Le déclin ou la disparition. L'évolution de quelques capitales. Les classifications. Les types d'agglomérations devant l'histoire.

ARCHITECTURE

GENERALITES

UN SIECLE D'ARCHITECTURE AU DANEMARK, 1850-1950, par Knud Millech et Kay Fisker, avec la collaboration « Ostif ternes Kreditforening », 29,7 × 21, 365 pages illustrées. Ed. : Rasmus Navers Lovstroede 8, Kobenhavnk. Texte danois.

Luxueusement édité, cet important volume retrace l'évolution de l'architecture au Danemark, les différentes périodes étant analysées sous l'angle de leur apport original et des réalisations en résultant. On assiste ainsi au déroulement d'une période classique-historique aboutissant, vers 1870, à un courant où se mêlent les diverses influences européennes, pour peu de temps du reste, une réaction s'affirmant dès 1890 dans le sens national-romantique. Le nouveau baroque, sous le signe de la démocratie, fait son apparition en 1900.

Une renaissance du classique entre les années 1915 et 1930 prépare la voie d'une architecture fonctionnelle issue du grand mouvement international. A ce point de l'évolution, une concentration s'opère, des choix se manifestent, d'où résulte la sélection des meilleurs éléments du fonctionnalisme traditionnel danois. Intégrés à une architecture moderne dans son esprit et ses techniques, ces éléments marquent d'un caractère propre l'architecture contemporaine au Danemark dans ses nombreuses et heureuses réalisations.

Instructive quant au Danemark, en dehors même du texte, du fait de ses nombreuses illustrations, cette étude approfondie apporte également des vues intéressantes sur l'architecture internationale.

M.-A. FEBVRE.

PLANEN UND GESTALTEN (projet et composition), par H. Langer, 21,5 × 29, 213 pages, relié, 1.000 dessins cotés et croquis. Ed. : Les Editions d'Architecture, Erlenbach, Zurich. Prix : D.M. 32. Dépôt : Vincent-Fréal, 4, rue des Beaux-Arts, à Paris.

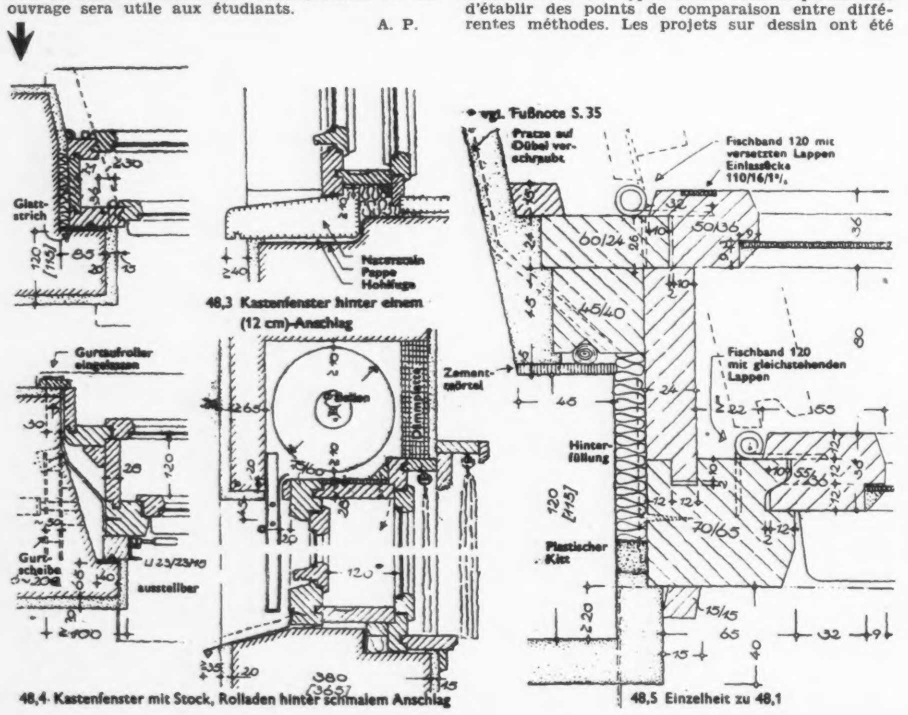
Depuis la parution de l'ouvrage classique de Neufert qui se présentait sous forme d'une sorte de compendium et qui fut chaleureusement accueilli, il se fait jour une tendance conforme au tempérament allemand de l'enseignement, d'étendre la systématisation à des éléments plus complexes. A ce point de vue, on peut avancer que le livre de Neufert était élémentaire et statistique, alors qu'on se trouve ici devant des développements concernant les différents facteurs de la construction : le toit, le socle, les portes, fenêtres, escaliers et autres détails. Les différents exemples de détails sont accompagnés de notes faisant ressortir les bonnes et mauvaises solutions, les classiques et traditionnelles, les plus évoluées. L'auteur examine ensuite l'insertion du bâtiment dans le site, l'aménagement du terrain, les plans-masse, les équipements intérieurs, l'ameublement, les normes de surface, les diverses pièces en détail.

Pour terminer, quelques notions très élémentaires de technique d'équipement, chauffage, etc... Tous ces exemples réunis s'appliquent particulièrement aux habitations collectives et individuelles. Un tel ouvrage sera utile aux étudiants.

A. P.

H. Langer Planen & Gestalten

VERLAG FÜR ARCHITEKTUR ERLENBACH-ZÜRICH



48,3 Kastenfenster hinter einem (12 cm)-Anschlag

48,4 Kastenfenster mit Stock, Rolladen hinter schmalem Anschlag

48,5 Einzelheit zu 48,1

LE NOMBRE D'OR ET L'ESTHETIQUE SCIENTIFIQUE DE L'ARCHITECTURE, par M. Borissavliévitch, Paris, chez l'auteur, 3, rue Carvès, Montrouge (Seine), 1952. 22,2 × 14,2, 84 pages illustr.

Cette plaquette, publication in-extenso d'une conférence, ne représente qu'une faible partie des travaux de l'auteur. Elle peut servir d'introduction à un ouvrage important à paraître prochainement : « Traité de l'esthétique scientifique de l'architecture ». Le caractère scientifique de l'esthétique se dégage de cette étude et s'oppose aux seuls caractères admis jusqu'ici relevant de la philosophie et de la méthode mathématique. Basées sur la science moderne de la vision naturelle, ces pages font le procès de prises de position concernant l'optique, les tracés régulateurs, la perspective linéaire dans le cas de l'architecture. L'explication du rythme architectural par des rapports perçus comme des durées et non comme des grandeurs spatiales introduit le facteur physiologique et, par prolongement, le sentiment dans l'appréciation du beau. Ces pages pourront informer utilement des lecteurs à qui un temps mesuré n'autorise pas l'étude de traités plus étendus.

BATIMENTS SCOLAIRES

SCHOOL BUILDINGS, par Bruce Martin. Londres, Crosby Lockwood Eson, 39 Thurloe st. South Kensington, SW 7, 1952. 24,5 × 17, 128 pages, photos, plans, relié. Prix : 25 /.

La construction des établissements scolaires a connu dans de nombreux pays, pendant la guerre, un arrêt de son développement normal. Aussi un effort particulier a-t-il été consenti par les administrations responsables dès la fin des hostilités, afin de combler cette lacune, dont la gravité n'échappait à personne. L'Angleterre, la Hollande, parmi les pays les plus atteints, ont témoigné d'une volonté de redressement rapide s'appuyant sur une intelligence des techniques et une compréhension des besoins pédagogiques modernes. C'est pourquoi, dans ce petit volume qui veut donner une comparaison entre les solutions adaptées à des cas précis, M. Bruce Martin a pu établir ses références avec des exemples anglais en majorité. Les U.S.A., la Suède, la Suisse avec ses types d'écoles primaires d'une perfection achevée, la Hollande sont également mis à contribution pour une présentation qui couvre les années 1945-1951. Le volume comporte des photos, plans et détails de construction. Index des illustrations et noms de photographes. Index exhaustif. Bibliographie.

ECOLES, Rotterdam, Bouwcentrum, 1953, 29,5 × 21. Textes anglais et néerlandais. En vente au Centre de Construction de Rotterdam, 1.500 francs.

Le Centre de Construction de Rotterdam (Bouwcentrum) ayant été chargé par le gouvernement néerlandais de composer une documentation relative aux plans d'écoles destinées à différentes branches de l'enseignement expose, dans cette brochure, le résultat de ses travaux.

Le choix des techniciens s'est porté sur 27 écoles construites ou en cours de construction. Toutefois, le Bouwcentrum souligne le caractère provisoire de cette recherche, étant donné les études actuellement menées en vue d'arriver à des solutions plus satisfaisantes. Les types d'école retenus permettent d'établir des points de comparaison entre différentes méthodes. Les projets sur dessin ont été jugés principalement sur leurs qualités fonctionnelles et techniques. On sait que la Hollande, du fait de la guerre et du fait de l'accroissement de la population, doit conduire énergiquement sa politique de construction et la maintient à un haut niveau d'efficacité.

L'introduction expose les besoins de l'école, dans ses généralités.

Chaque étude comporte : plans, coupes, analyse détaillée de la composition architecturale et des équipements techniques. Quelques photos en fin de publication.

BIBLIOTHEQUES

LIBRARY BUILDING PLANS INSTITUTE, 27,5 × 21,5, 81 pages. Ed. : A.C.R.L. Monographs. C/o University of Illinois Library, Chicago Undergraduate Division Chicago II, Illinois, 1952.

Les monographies publiées par l'« Association of College and Reference Libraries », branche de l'Association des Bibliothèques Américaines, ont pour but de communiquer de courts essais et études concernant tous les aspects des travaux de recherches pour l'amélioration des bibliothèques.

Les rapports publiés dans cette brochure sont ceux du Congrès tenu à Colombus, Ohio, en avril 1952, réunissant bibliothécaires et architectes de nombreux collèges et universités. Les discussions portent sur les plans et équipements des bâtiments (répartition, importance des salles) sur la distribution du budget alloué aux divers services (personnel), sur le choix des matériaux et sur le prix de revient éventuel de nouveaux bâtiments.

En fin de plaquette, sont présentés les plans de huit bibliothèques proposés par huit équipes. Ces plans répondent à des nécessités diverses et constituent d'excellents prototypes.

INDUSTRIE

INDUSTRY IN TOWNS, par Gordon Logie, 19,5 × 25,5, 376 pages, 108 illustrations. Ed. : George Allen et Unwin, Ruskin House, 40 Museum St. London, W.C.I., 1952. Prix : 60 s. net.

L'auteur de ce volume, déjà connu par des études antérieures sur l'équipement industriel, a cette fois tourné son attention vers l'un des problèmes cruciaux de notre époque : comment insérer l'industrie dans l'urbanisme des cités ? Problème dont l'importance est égale à celle attachée aux habitations et aux écoles et dont la solution erronée risquerait de détruire tout l'effort intelligent apporté dans la répartition des autres secteurs de la construction. C'est donc du point de vue de l'urbaniste que M. G. Logie a conduit son étude. La visite de centaines d'usines de divers pays lui a procuré des informations indiscutables qu'il a traduites en termes simples.

Le volume comprend deux parties. Dans la première, sont analysées les généralités, l'étude étant basée sur des exemples précis et des statistiques susceptibles de renseigner sur les différents aspects du monde industriel : Distribution de l'industrie ; Emplacement ; Théorie de la zone industrielle ; Les groupes industriels, petites usines et ateliers, architecture industrielle, nuisance industrielle, industries spéciales, transports, relations humaines, vues d'ensemble de l'industrie et densité industrielle. La deuxième partie donne le tableau d'ensemble des industries particulières : produits argileux et verre, ciment et matériaux de carrières, savons et huiles, traitement des métaux, travaux publics, matériaux métal, textiles, cuir et fourrure, vêtement, alimentation, boisson et tabac, bois et lièges, papier et imprimerie, autres manufactures, gaz et électricité.

Une bibliographie importante et un index, auteurs et sujets, terminent ce volume dont l'importance ne peut échapper aux spécialistes de l'urbanisme et de l'architecture industrielle.

Les illustrations comportent des photographies de bâtiments industriels les plus récents, prises soit en Angleterre, soit dans de nombreux autres pays. Elles montrent comment une évolution architecturale est grandement possible et donnent les aperçus nécessaires pour faire des aires industrielles, des parties vivantes et saines des agglomérations.

FORMES UTILES

FORM, par Max Bill, 21 × 22 cm., 176 pages, 16 illustrations, textes français, anglais, allemand Editeur : Karl Wernel, Bâle. Prix : 38 fr. 50 S.

L'exposition organisée en 1949, en Suisse, par Max Bill, architecte et théoricien bien connu, circule encore maintenant avec succès dans les villes européennes. On se souvient de cette exposition, « La forme pure utilitaire » qui eut pour cadre la Foire suisse d'échantillons, à la demande du Werkbund et avec l'appui du Département fédéral de l'intérieur.

C'est dans le même esprit que Max Bill a rédigé son nouvel ouvrage traitant de l'évolution de la forme au milieu du XXe siècle. Les nombreuses illustrations soulignées par des commentaires judicieux initient aux tâches actuelles des créateurs de la forme utile dans ses nombreux domaines : de l'objet et de la machine à l'architecture et à l'urbanisme.

Ces pages offrent donc de multiples suggestions non seulement aux industriels, aux architectes, aux ingénieurs et aux étudiants, mais à tous ceux qu'intéresse l'expression harmonieuse de formes simples et raisonnées.

M.-A. FEBVRE.

ART

LE REGIME DES MONUMENTS HISTORIQUES EN FRANCE, par Robert Brichet, Paris, Librairies Techniques, 25-27, place Dauphine, 1952, 23,2 × 14,2, 238 pages illustr.

L'auteur de la préface de cet excellent manuel juridique, M. de Légogue, définit ainsi cet ouvrage : « M. Brichet a étudié l'histoire de la réglementation (pour la sauvegarde des monuments historiques), en a rassemblé et commenté les principes, en a exposé et discuté l'interprétation jurisprudentielle, ce qui est fondamental pour qui désire connaître le droit des Monuments Historiques. » Poussant à fond son analyse, M. Brichet a signalé les insuffisances et proposé les mesures qui lui semblaient nécessaires en vue de compléter la protection que réclament tant nos édifices que nos objets d'art qui, propriétés publique ou privée dispersées — combien heureusement — sur l'ensemble du territoire, représentent plusieurs musées du Louvre. A la table des matières : Généralités ; Les Monuments Historiques ; Immeubles ; Les œuvres d'art mobilières ; La garde et la visite des Monuments Historiques ; La Caisse nationale des Monuments Historiques ; Le régime fiscal des Monuments Historiques ; Les régimes territoriaux spéciaux. Index alphabétiques de sujets et textes législatifs ; Bibliographie.

LA MATIERE ET L'ESPRIT DANS L'ART, Antoine Bourdelle, Paris, Les Presses Littéraires de France, 66, rue de Grenelle, 1952. In-16, 96 pages. Prix : 390 francs.

Cette plaquette rappelle les hautes qualités du sculpteur. On retrouvera dans ces textes inédits sa compréhension profonde de l'architecture, son respect de la matière et l'intuition qui le rapprochait des plus grands sculpteurs.

CAPELLO, 29,5 × 22,5, introduction de Dino Formagio. 64 illustrations. Editions Görlich, Milan.

Les photographies des œuvres du sculpteur italien Carmelo Cappello sont accompagnées d'une courte notice biographie de cet artiste qui participa à de nombreuses expositions internationales et fut, ces dernières années, le lauréat de nombreux prix. Ouvrage d'une présentation sobre et soignée. D. V.

A GUIDE TO THE ART OF LATIN AMERICA, par Robert C. Smith and Elizabeth Wilder, Washington, Library of Congress, 1948. 23 × 15, 480 pages. Prix : $ 1.50.

Bien qu'il ait déjà quelques années d'existence, ce guide est indispensable à qui veut avoir une vue d'ensemble de la bibliographie concernant la production artistique dans les pays d'Amérique Latine. Cette bibliographie est répartie en trois périodes : Coloniale, XIXe siècle et Contemporaine, avec divisions géographiques. Pour chaque pays et selon la période, la documentation est classée suivant les catégories : Architecture, Education et Institutions, Arts graphiques, Arts mineurs, Peinture, Photographie, Sculpture. Les cotes de la Bibliothèque du Congrès sont données pour les livres, plaquettes et périodiques dépendant de cet organisme. Chaque fois qu'il a été possible, les auteurs ont indiqué les bibliothèques détenant les autres volumes cités. Un index alphabétique d'auteurs renvoie aux numéros des notices dans le corps du volume.

TECHNIQUES

ELEMENTS DE PEINTURE MURALE, par Antoine Fasani, Paris, Bordas, 1951, 24,5 × 15,5, 289 pages illustr. Collection « Bibliothèque de la Technique Moderne ».

Le complément du titre de ce traité le situe à sa place exacte : il est une « contribution à l'art monumental moderne » et ne veut pas être seulement un exposé théorique mais se mettre au service d'une « technique rationnelle de la peinture ». Il s'agit là d'un de ces livres dont il est difficile de le faire apprécier à la fois la densité technique et la valeur esthétique. L'auteur ne se laisse aller en aucune occasion au verbalisme stérile qui caractérise trop d'exposés de dilettantes et l'on appréciera que, renouant avec l'ordre du Faire, avec l'outil, avec la conquête méthodique des moyens d'action et la connaissance des lois causales, il conduise ses lecteurs, par des démarches relevant de la conscience des opérations et de la pensée, au seuil de la sensibilité la plus affinée. L'avant-propos dans lequel Antoine Fasani explique le pourquoi de son attitude et de son travail et affirme la nécessité pour le peintre de prendre conscience des exigences de l'architecture est à lire avec attention. La volonté de l'auteur est de s'en tenir à la technique de la peinture destinée à trouver sa fin dans le cadre d'un bâtiment mais, au passage, il nous fait rencontrer Paul Valéry, Seurat qu'il refuse au surréalisme et replace dans la lignée des Egyptiens ou de Piero della Francesca, les imagiers hindous œuvrant dans la détermination de lignes et de proportions consacrées... Ce solide livre de métier mis au service de l'art pourrait encore être présenté par ces mots de l'auteur : « Ce n'est pas tellement l'Art qui est utile — beaucoup trop d'hommes s'en passent, et par force — mais c'est l'utile qui doit dégager une impression de beauté. Le besoin de parfaire, l'instinct du mieux peuvent aussi enrichir toute une conception de la vie. »

Et c'est à la faveur du métier compris dans sa totalité rigoureuse que cet ouvrage sera accessible à tous ceux que la couleur intéresse : architectes, décorateurs, peintres qualifiés et manœuvres spécialisés, artistes, public.

Au sommaire :

Livre I : Peinture d'Art et de bâtiment

1re partie : Technique. — I. Matériaux de base. - 1. Supports ; 2. Liaisons avec le support ; 3. Peinture ; 4. Pigments ; 5. Liants ; 6. Dissolvants et diluants. II. Technique de préparation et d'application. - 7. Règles générales pour l'utilisation des supports, des impressions, des enduits et des peintures ; 8. Outillage ; 9. Jeux de matières et jeux d'outil ; 10. Techniques d'imitation ; 11. Machines à peindre ; 12. Séchage par les infra-rouges.

2e partie : Valeurs d'emploi. — I. En fonction de la bâtisse ; 13. Solidité, entretien, réfection ; 14. Prix de revient et temps d'exécution. II. En fonction du spectateur. - 15. Valeurs visuelles ; 16. Valeurs tactiles ; 17. Valeurs motrices ; 18. Valeurs thermiques.

Livre II : Outil mathématique

1re partie : La couleur en peinture murale. — I. Colorimétrie. - 1. Couleurs lumières ; 2. Couleurs matières ; 3. L'œil ; 4. Systèmes et représentations colorimétriques ; 5. Caractéristiques de cinquante pigments d'artiste ; 6. Prototropie, jeux de lumière ; 7. Représentations d'ensemble. II. Valeurs psychologiques de la couleur. - 8. Le faux problème de l'harmonie des couleurs ; 9. Correspondances de la couleur avec les divers sensibles. III. Analyse des formes d'harmonisation colorée. - 10. Modes de variation de la couleur ; 11. Métrique des groupements ; 12. Rythmique des groupements ; 13. Utilisation des données coloristiques en peinture pure.

2e partie : La forme en peinture murale. — I. Modes de coloration de l'architecture. - 14. Mode abstrait ; 15. Mode représentatif. Conclusion. Bibliographie. Tables des illustrations et hors-texte.

DEVELOPMENT INDEX, par K. Lönberg - Holm et C. Theodore Larson, 28,5 × 22. Ed. : University of Michigan, Ann Arbor, Michigan. U.S.A. 1952. Prix : $ 1.50

Cette brochure, d'un intérêt évident en ce qui concerne la diffusion et la communication des documents relatifs au bâtiment, offre une étude de classification appropriée à ce sujet. On trouvera donc, réparties en trois groupes principaux, les matières relevant de la fonction « habiter » :

1° L'homme et l'évolution : but, cycle, moyens. 2° Indicatif de l'évolution : le cosmos, l'homme, la culture. 3° Utilisation de l'indicatif (ou table) : la masse des informations, questionnaires de recherches, services d'information.

Sous ces têtes de chapitres, viennent se ranger tous les secteurs de l'analyse. On aboutit ainsi à une exploration méthodique des facteurs de la productivité dans le domaine de la construction.

Ce travail est un élément des études entreprises à la suite de la première assemblée générale du Conseil international de documentation du bâtiment qui eut lieu, à Paris, en 1950.

COURS SUPERIEUR DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR, par A. Missenard, Paris, Eyrolles, 1952 (deuxième édition, revue et mise à jour), 16,5 × 25, 228 pages, 98 figures. Prix : 1.300 francs.

Cette édition comprend trois nouveaux appendices. L'appendice VIII montrera aux lecteurs que les relations thermiques du corps humain et de l'ambiance sont beaucoup plus complexes que ne l'avaient cru les chercheurs américains. L'appendice IX établit la théorie analytique de chauffage par panneaux rayonnants en élévation. L'appendice X étudie l'influence des conditions ambiantes sur la capacité de travail, l'adresse et la santé des ouvriers.

Rappelons que les sept premiers appendices traitent des bases physiologiques du chauffage, de la mesure de la température, du soufflage à grande vitesse en conditionnement, de l'emploi de l'ozone et des charbons actifs, du rendement de la chaleur émise dans les locaux, des échanges de chaleur entre l'air et l'eau dans les locaux, et de la signification physiologique de la température résultante.

LA VIBRATION DU BETON, par G. Barcelo, Paris, Eyrolles, 1952, 25 × 16,5, 220 pages, relié. Prix : 1.300 francs.

Extrait de la table des matières : Importance de la vibration ; Son évolution ; Propriétés fondamentales du béton ; But et avantages de la vibration ; Compactage du béton ; Effets de la vibration ; Consistance et maniabilité du béton ; Sa composition ; Quantités d'eau et de ciment ; Granulométrie des agrégats ; Coffrages ; Théorie de la vibration ; Conditions pour réaliser la vibration ; Appareils vibratoires ; Vibration indirecte, directe superficielle, interne ; Vibration et autres traitements appliqués au béton ; Bibliographie.

LES BARRAGES EN TERRE COMPACTEE (Pratiques américaines), par G. Post et P. Londe, Paris, Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, 1952. In-8 (18 × 27), 185 pages, 64 figures, 6 dépliants hors texte, 21 photographies. Prix : 2.350 francs ; Port en sus : 110 francs.

Depuis vingt ans, la technique des barrages en terre a fait, aux Etats-Unis, des pas de géant.

A cette naissance — à cette renaissance — la contribution européenne, française surtout, fut appréciable mais, faute de champ d'application approprié, presque uniquement théorique. Par contre, l'ampleur du champ d'expérience américain est sans égale : sur les 200 plus grands barrages des Etats-Unis, 110 sont, tout ou partie, en terre.

Ce livre, qui ne prétend être ni un ouvrage scientifique, ni un ouvrage didactique, mais plutôt un instrument de travail, offre au projeteur ou à l'exécutant le recensement de tous les problèmes pratiques qui se sont posés — et se posent encore — à leurs devanciers américains, et des méthodes, d'ailleurs multiples, employées à les résoudre.

ELEMENTI COSTRUTTIVI NELL'EDILIZIA, par E. A. Griffini. 27,5 × 22,5, 310 pages, dont 41 d'illustrations et 533 dessins. Ed. : U. Hoepli, Milan.

Il s'agit de la seconde édition d'un ouvrage paru en 1949 et destiné à l'enseignement. Il comprend deux grandes parties : Elements de constructions (matériaux) et Composition des éléments de construction (répartition) dans lesquelles se trouve réunie une documentation allant de l'examen des tendances modernes de fabrication à l'étude des revêtements de sol en passant par l'organisation d'un chantier... Par son vaste champ d'exploration aussi bien que par ses précisions de détail, cet ouvrage ne manquera pas d'apporter une aide efficace aux étudiants.

L'auteur, architecte et professeur dans plusieurs Universités italiennes, est mort avant d'avoir achevé la refonte de la première édition qui fut complètement remaniée pour former le nouveau volume. Ce sont ses fils, MM. Nini et Ernesto Griffini qui, architectes eux-mêmes, ont terminé la mise au point de cette seconde édition. D. V.

ACIER, FER, FONTE DANS LE BATIMENT, par F. Bodson, 25,5 × 21, 121 pages illustrées. Ed. : Centre Belgo-Luxembourgeois d'Information de l'Acier. Prix : 120 francs belges. Dépôt à Paris : Librairie Girardot, 27, quai des Grands-Augustins, Paris.

L'auteur, dont on n'a pas oublié l'excellent dictionnaire des « Termes récents, symboles et abréviations » actuellement usités dans l'art de construire, s'est efforcé à montrer dans ce volume les vastes ressources constructives offertes par les métaux ferreux et l'évolution des méthodes de construction. Destiné aux architectes qui, de plus en plus, deviennent les coordinateurs de techniciens spécialisés, l'ouvrage n'est ni exclusivement synthétique, ni trop spécialisé.

Les différents chapitres étudient les matières, la mise en œuvre, les essais, la protection.

VERIFICATION, METRE ET PRATIQUE DES TRAVAUX DU BATIMENT, Paris. Ed. : Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, 1953. 25 × 16,5. 6 volumes, illustr.

L'ensemble de ces volumes constitue la réédition complète des cours de Métré et Travaux pratiques du bâtiment. Destinée aux professionnels de toutes catégories, cette édition est basée sur la série de la Société Centrale des Architectes français et de la Société des Architectes diplômés par le Gouvernement pour les travaux exécutés dans la ville de Paris (édition 1949).

DIVERS

SYLVICULTURE AMERICAINE ET PROBLEMES FORESTIERS TROPICAUX, 106 pages, 24 × 15,5. Editions O.E.C.E., Paris. Dépôt Presses Universitaires de France, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

Ce volume renferme le second rapport d'un groupe d'experts de la sylviculture dans les régions tropicales, appelés à étudier aux Etats-Unis les méthodes les plus modernes de développement et d'exploitation des forêts. Sont étudiés successivement : Amélioration des herbages comme moyen de lutte contre l'érosion ; Reboisement en conifères ; Ecologie et sylviculture des pins dans le Nord de la Floride (type de climat tropical) ; Lutte contre l'érosion ; Consommation d'eau par la végétation et recherches générales sur les bassins hydrographiques. Bien que localisée à une région, cette étude est destinée à apporter une documentation utile à tous les exploitants de forêts tropicales.

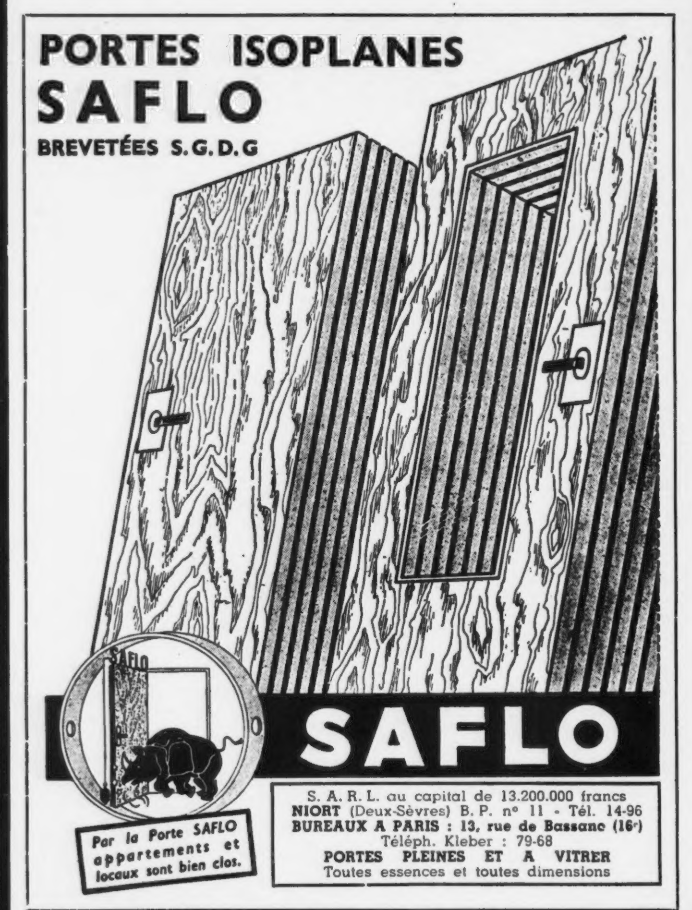
LES ENGRAIS DANS LES PROGRAMMES DE RELEVEMENT AGRICOLE. La mécanisation des petites exploitations agricoles dans les pays européens.

Les problèmes soulevés par ces questions sont en rapport étroit avec le développement des centres ruraux et intéresseront, à ce titre, les responsables du plan de développement de la construction des exploitations agricoles.

M.-A. FEBVRE.

Notre photo en couverture donne le détail d'un stand de A. Bianchetti pour la foire de Milan 1950.


PANNEAUX PLASTIQUES STRATIFIÉS
POUR
REVÊTEMENTS
ET
DÉCORATIONS
FLEURS
MEUBLES
MAGASIN
BAR
BATEAU
CUISINE
BAIN
RIV
MATIÈRE PLASTIQUE
PLASTIRIV
MEL
DUR
INALTÉRABLE
ENTRETIEN NUL
POSE FACILE
LE PLUS
GRAND CHOIX
DE COLORIS
ET DE DESSINS
.CRI.
BUREAUX ET MAGASINS DE VENTE
160, Av. DE VERSAILLES. PARIS 16e
TÉL. MIRabeau 74-58


PORTES ISOPLANES
SAFLO
BREVETÉES S.G.D.G
SAFLO
SAFLO
Par la Porte SAFLO appartements et locaux sont bien clos.
S. A. R. L. au capital de 13.200.000 francs
NIORT (Deux-Sèvres) B. P. nº 11 - Tél. 14-96
BUREAUX A PARIS : 13, rue de Bassano (16e)
Téléph. Kleber : 79-68
PORTES PLEINES ET A VITRER
Toutes essences et toutes dimensions


UN OUTIL DE TRAVAIL
AU SERVICE DES DACTYLOS:
NOTRE BUREAU N° 862
1 - LA TABLETTE TIRANTE
2 - LE TIROIR POUR LE MATERIEL D ENTRETIEN
3 - LE TIROIR AUX OBJETS PERSONNELS
4 - LE CASIER AUX ACCESSOIRES
5 - LE TIROIR AUX PAPIERS CARBONES
6 - LE TIROIR A PAPETERIE
MEUBLES
ARBEY
MEUBLES DE BUREAUX D'ORGANISATION
80, Faubourg St-Antoine, PARIS-12e
Tél.: DID. 56-44 (3 LIGNES)
USINE : PRE-ST-GERVAIS (Seine)


SEGUIN
Toute la Robinetterie
BATIMENT - CHAUFFAGE
VAPEUR
Siège Social
1, Cours Albert-Thomas
LYON
MONCEY 05-95
Agence Paris
48, Rue de la Bienfaisance
PARIS
LABORDE 74-67 et 74-68
DÉPOTS : LILLE, NANCY, NANTES
Demandez notre nouvel album

